KAFFRINE 2014

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

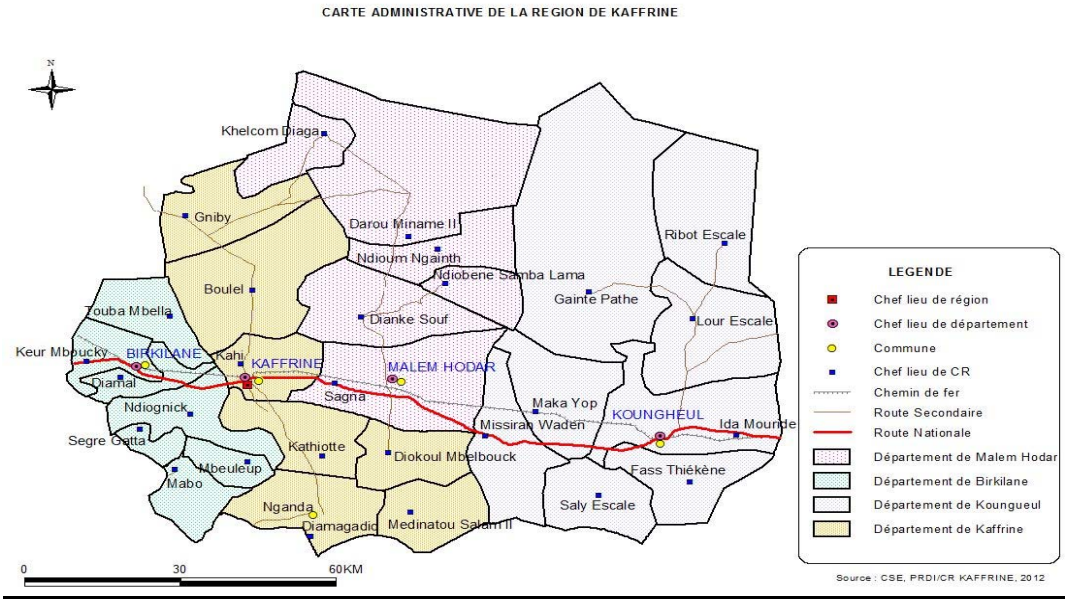

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE RÉGIONALE 2014

Novembre 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Oumy DIOP
Chargé d'études	Ibrahima DIOUF

COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
Saliou MBENGUE	OPCV
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	DSDS
Atoumane FALL	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Bintou DIACK LY	DSECN
Momath CISSE	CGP
Awa CISSOKHO FAYE	DSDS
Ramlatou DIALLO	DSECN
Oumar DIOP	DMIS
Ndeye Aida FAYE TALL	DSDS
Ndeye Binta DIEME COLY	DSDS
Mamadou AMOUZOU	OPCV

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine
Adresse : Quartier Diobène/Kaffrine
Tél : 339461303

SOMMAIRE

SOMMAIRE 3
LISTE DES TABLEAUX 4
LISTE DES GRAPHIQUES 6
SIGLES ET ABREVIATIONS 7
AVANT PROPOS 10
RESUME EXECUTIF 11
INTRODUCTION GENERALE 13
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA RÉGION 15
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE 21
CHAPITRE III-URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT 26
CHAPITRE IV : EDUCATION 31
CHAPITRE V – SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 56
CHAPITRE VI: ASSISTANCE 77
CHAPITRE VII : JUSTICE 85
CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT 94
CHAPITRE IX – AGRICULTURE 105
CHAPITRE X - ELEVAGE 115
CHAPITRE XI – SAISIES DOUANIERES 127
CHAPITRE XII – RESSOURCES NATURELLES 131
CHAPITRE XIII – ENVIRONNEMENT 142
CHIPITRE XIV-EMPLOI ET TRAVAIL 145
CHAPITRE XV - TRANSPORT 152
CHAPITRE XVI - INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE 158
CHAPITRE XVII – COMMERCE ET ARTISANAT 163
CHAPITRE XVIII-JEUNESSE ET SPORTS 171
CHAPITRE XIX- TOURISME, CULTURE ET LOISIRS 178
CHAPITRE XX- POSTE, BANQUES ET SFD 185
CHAPITRE XXI-TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA 192
CONCLUSION GENERALE 194
ANNEXES 197

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5.3 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département..... 58
Tableau 6.1 : Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Kaffrine selon le type de demande..... 78
Tableau 6.3 : Distribution des montants des financements dans le cadre du projet PAPA selon le département en 2014..... 79
Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et le trimestre..... 86
Tableau 7.3 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014..... 88
Tableau 7.5 : Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe..... 89
Tableau 7.7 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative..... 90
Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative..... 97
Tableau 8.3 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative..... 98
Tableau 8.5 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu urbain dans la région de Kaffrine. 99
Tableau 8.7 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative..... 99
Tableau 8.9 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu rural dans la région de Kaffrine.. 100
Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Kaffrine..... 107
Tableau 9.3 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Kaffrine..... 108
Tableau 11.1 : Poids de chaque type de saisie en 2014..... 127
Tableau 11.3 : Evolution des saisies douanières entre 2011 et 2014..... 129
Tableau11.5 : Répartition des affaires contentieuses selon la brigade en 2014..... 129
Tableau11.7 : Répartition du personnel des douanes de la région selon la Hiérarchie..... 130
Tableau 12.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service..... 132
Tableau 12.4 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative..... 134
Tableau 12.6 : Répartition de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative..... 135
Tableau 1.8 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative..... 135
Tableau 12.10 : Situation et évolution des pare-feux réalisés par circonscription administrative..... 136
Tableau 12.13 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative..... 138
Tableau 12.15 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation..... 138
Tableau 12.17 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative... 139
Tableau 12.19 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative..... 140
Tableau 12.21 : Répartition des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative..... 140
Tableau 13.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe..... 143
Tableau 14.1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative..... 146
Tableau 14.3 : Répartition de la population active occupée et du taux de chômage selon le sexe, par circonscription administrative..... 146
***Tableau 15.1 : Situation du réseau routier de la région de Kaffrine en 2014**..... 153*
Tableau 15.3 : Projets en cours dans la région..... 154
Tableau 17.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative... 164
Tableau 17.3 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative..... 164

Tableau 18.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative..... 172
Tableau 18.3 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative..... 173
Tableau 18.5 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région..... 174
Tableau 18.7 : Répartition des infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative..... 174
Tableau 18.9 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative..... 175
Tableau 18.11 : Répartition des associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative..... 175
Tableau 18.13 : Répartition des licenciés selon la discipline et le sexe (année 2013)..... 176

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaffrine en 2014.....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Kaffrine en année 2014...**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Kaffrine selon la circonscription administrative .....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 4.1 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe .....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 4.2 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe.....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 4.3 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative.....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 4.4 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative .....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 5.1 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations.....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 5.2 : Evolution des résultats de la surveillance des maladies chroniques dans la région de Kaffrine**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 5.3 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2013 **Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 5.4 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2013.....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par le Groupement d'Incendie et de Secours n°3 (Kaolack – Fatick – Foundiougne et Kaffrine) en 2014.....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 7.1 : Répartition des écroués dans les prisons de la région de Kaffrine selon la classe d'âges en année 2014 .....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 10.1: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative . **Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 10.1 : Evolution des résultats des campagnes d'insémination artificielle (CIA) bovine par circonscription administrative en 2014 .....**Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 15.1 : Etat du réseau routier de la région de Kaffrine en 2014.....**Erreur ! Signet non défini.**

SIGLES ET ABREVIATIONS

1er : Premier
2nd : Second
3ème : Troisième
AEMO : Action Educative en milieu Ouvert
AEP : Adduction d'Eau Potable
ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARV : Antirétroviral
BAC : Baccalauréat
BCG : Vaccin bilié de Calmette et Guérien
BFEM : Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BM : Brigades Mobiles
BRH : Brigade Régionale d'Hygiène
BTP : Bâtiments et Travaux Publics
CEC : Egalité Des Chances
CFEE : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CFP : Centre de Formation Professionnelle
CI : Cours d'Initiation
CI : Cours d'Initiation
CLM : Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CM2 : Cours Moyen Deuxième année
CMU : Couverture Maladie Universelle
CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
Conseil Dépistage Volontaire (CDV
COSYDEP
CPN : Consultation Prénatale
CPON : Consultation Postnatale
CRD : Comité Régional de Développement
CRETF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
CRFPE : Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Education
DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DRDR : Direction Régionale du Développement Rural
DS : District Sanitaire
EDS-MICS : Enquête Démographique et Santé à Indicateurs Multiples au Sénégal
Ens. : Ensemble
ERP : Etablissement Recevant du Public
ESP1 : Etablissements de Santé Publics de niveau 1
ETFP : Education Technique et Formation Professionnel
FAO : Food and Agriculture Organisation
FAR : Femme en Age de Reproduction
Fem. : Féminin
GATPA : Gestion Active de la Troisième Période de l'Accouchement
GP : Groupes Pédagogiques
Hts : Habitants

IA : Inspection d'Académie
IEC : Information Education et Communication
IEF : Inspections de l'Education et de la Formation
IMF : Institution de Microfinance
Inf : Infirmier
IREF : Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV : Inspection Régionale des Services Vétérinaires
IRTSS : Inspections Régionales du Travail et de la Sécurité Sociale
ITIE : Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives
km² : Kilomètre carré
MAC : Arrêt et de Correction
Masc. : Masculin
Med : Médecin
Nb : Nombre
ND : Non défini
nd : Non disponible
OMD : Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernemental
OSB : Opération Sauvegarde du Bétail
PAPA : Projet d'Appui à la Promotion des Ainés
PAQUET-EF : Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le dans le secteur de l'Education et de la Formation
PASA /Lou-Ma-Kaf : Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine
PDIS : Programme de Développement des Infrastructures Sportives
Penta : Pentavalent
PEPAM : Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire
PERA : Programme d'Entretien Routier Annuel
PEV : Programme Elargi de Vaccination
PIUS : Projet d'Iodation Universelle du Sel
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PNB-SN : Programme National du Biogaz domestique du Sénégal
PNDS : Plan National de Développement Sanitaires et Social
PNGD : Programme National de Gestion des déchets
PNGD : Programme National des Gestion des Déchets
PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNT : Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PPD : Programme Prioritaire de désenclavement
PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalais
PRODDEL :
Programme pour la Promotion des Energies Renouvelables, de l'Electrification rurale et de PERACOD : Approvisionnement Durables en Combustible Domestique
PSDT : Plan Stratégique de Développement Durable du Tourisme
PSE : Plan Sénégal Emergent
PSIA : Programme Spécial d'Insémination Artificielle
PUDC : Programmes d'Urgence de Développement Communautaire

PVIH : Personne vivant avec le VIH
RBC : Réadaptation à Base Communautaire
RGPHAE : Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
RNA : Régénération Naturelle Assistée
SCOFI : Scolarisation des Filles
SDE : Sénégalaise Des Eaux
SENELEC : Société National d'Electricité du Sénégal
SF : Sage-femme
SFD : Système Financier Décentralisé
SP : Sulfadoxine-pyriméthamine
TAP : Taux d'Achèvement du Primaire
TBA : Taux Brut d'Accès
TBPS : Taux Brut de Préscolarisation
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UFR : Unité de Formation et de Recherche
VAD : Visite à Domicile
Var : Vaccin Anti-Rougeoleux
VAT : Vaccin Antitétanique
VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD.

Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local surtout dans un contexte où les besoins d'informations statistiques se sont accentués. Avec l'acte 3 de la décentralisation qui consacre la communalisation intégrale, la SES peut jouer un rôle important dans l'élaboration des plans de développent communaux et départementaux. En outre, la SES a été mise à contribution dans l'élaboration du document présenté en conseil des ministres decentalisé de la région de Kaffrine.

L'exercice d'analyse de la conjoncture que la SES constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Elle essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée.

La publication de la SES est précédée d'une validation régionale au cours d'une réunion du Comité Régional de Développement (CRD). La présente édition est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles laréalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME EXECUTIF

La population de la région de Kaffrine est évaluée à 587 946 habitants dont 49,8% d'hommes et 50,2% de femmes. Elle est caractérisée par sa jeunesse. L'âge moyen de la population est 20 ans et 48,6% de la population a moins de 15 ans. Toutefois, les infrastructures de jeunesse font défaut. Malgré la présence de 690 associations de jeunes et 694 licenciés du sport et l'implication des jeunes dans des activités citoyennes au bénéfice de la collectivité.

En ce qui concerne l'urbanisation, la faible proportion de citadins fait de la région l'une des moins urbanisées du pays (15,1% de taux d'urbanisation).

Dans le domaine de la santé, la région souffre d'une insuffisance de structures et de personnel qualifié (un seul ESP1, 11 médecins, 55 sages-femmes et 122 infirmiers). Toutefois certaines maladies ont été convenablement prises en charge. Les décès dus au paludisme ont baissé de 66,0%. Pour le VIH/SIDA, grâce aux CDV, le taux de séropositivité au niveau régional est évalué à 0,8%. Pour prévenir certaines maladies et assainir le cadre de vie, la Brigade d'Hygiène a prospecté 7643 maisons et 1 221 établissements recevant du public (ERP). A l'issu de ces opérations il a été constaté 11 811 infractions.

Selon les données du RGPHAE de 2013, 89,3% des ménages de la région sont des propriétaires des maisons qu'ils occupent mais 70,4% de ces maisons sont des cases. Certains ménages utilisent la voie publique pour évacuer leurs eaux usées (85,7%) et leurs ordures (78,8%) et 29,4% ont la nature comme lieu d'aisance.

Toutefois, le Programme National de Gestion des déchets dispose d'une équipe de 22 agents pour le nettoiement de la commune de Kaffrine.

Concernant l'hydraulique urbaine, la production d'eau a augmenté de 12,1% (1 186 321 m3 en 2014 contre 1 058 653 m3 en 2013). Le taux de couverture est évalué à 137% en 2013. En zone rurale, 155 forage sont fonctionnels en 2014 ce qui a permis d'avoir un taux d'accès par adduction d'eau potable (AEP) à 82,2%. Toutefois, au niveau régional, 13,5% des ménages continuent à s'approvisionner dans des puits non protégés (rapport RGPHAE).

Dans le domaine de l'éducation, les structures d'accueil au augmenté de 2,1%, 7,9% et 5,1% pour respectivement le préscolaire, le primaire et le moyen secondaire général. L'indicateur d'intensité de la fréquentation scolaire (TBS) s'est amélioré pour tous les niveaux à l'exception de l'élémentaire (3,8% contre 4,0%, 53% contre 47,5%, 22,0% contre 23,3% et 8,4% contre 12,5% pour respectivement le préscolaire, le primaire, le moyen et le secondaire).

Concernant l'emploi, la région a enregistré un fort taux d'activité (45,5%) favorisé par le faible taux de chômage (22%) et le fort taux d'occupation (42,8%). Toutefois, Kaffrine est la région du Sénégal la frappée par le phénomène du travail des enfants (13,4% de taux d'occupation).

Dans le domaine de la justice, 157 personnes dont 151 hommes contre 7 femmes ont été incarcérées à la MAC de Kaffrine. La principale infraction commise est le vol (49,0%). Les mineurs en danger (31) ou en conflit avec la loi (17) sont pris en charge par l'AEMO.

Au plan agricole, la production de cultures vivrieres a baissé de 48,2% et les emblavures de 5,8%. En revanche, des performances sont realisées en ce qui concernent les cultures industrielles. En effet, l'arachide, principale spéculation de ce sous-groupe a enregistré une hausse de 27,6% de sa production et une hausse de 4,0% de ses emblavures. Par ailleurs, Kaffrine est première region productrice d'arachide du sénégal avec 21,7% de la production nationale.

Le dynamisme du secteur de l'élevage s'est traduit par une progression des abattages et de la production contrôlés et du développent du commerce du bétail. Par ailleurs, le cheptel de la région est évalué à 1 558 420 têtes de bétail et 23 978 ménages pratiquent l'élevage. Concernant la santé animale, les foyers déclarés ont augmenté de 133,3% en 2014 et la mortalité de 6,3%. Toutefois, la morbidité a baissé de 21,2%.

Les forêts de la région sont caractérisées par un domaine classé qui s'étend sur une superficie de 251 850 ha, soit un taux de classement de 21,2%. Malgré les mesures prises, les surfaces brulées par les brousses ont augmenté de 156,2% en 2014. Dans le même sillage, le nombre de plantes produites pour le reboisement a baissé en passant 2 135 319 plantes en 2013 à 740 156 plantes en 2014 soit une baisse de 7,8%.

Troisième domaine d'activité le plus important de la région, le commerce connait un développement fulgurant. La population commerçante a augmenté de 11,8%. Cependant, les matériels utilisés par les commerçants ne sont pas fiables à 100% (23,4% de refus après vérification).

En 2014, la valeur des saisies douanières a connu une hausse de 90,6% passant de 124 510 000 F CFA à 237 333 000 F CFA.

Dans le domaine des transports, le réseau routier de la région s'étend 941,1 km dont 203,7 km revêtues soit 21,6%. Le parc automobile de la région se chiffre 1 443 véhicules avec les 373 immatriculations supplémentaires réalisées en 2014.

Dans le domaine de la culture et du tourisme, la région dispose de 22 sites culturels dont certains sont classés patrimoine mondial. Toutefois, seul le tourisme écologique est pratiqué dans la région notamment dans les 8 zones amodiées.

Dans le domaine de la finance, les 3 SFD de la région disposent de 14 919 sociétaires en 2013. Ils ont collecté une épargne de 2 536 millions de F CFA pour un encours de crédit de 2 446 millions de F CFA en 2013.

Concernant les télécommunications, les trois opérateurs sont présents dans la région. Cependant, la qualité du réseau reste à améliorer dans certaines zones rurales. Dans domaine des médias, la région dispose de deux radios communautaires.

INTRODUCTION GENERALE

A l'image des Services Régionaux de statistique et de démographie (SRSD) des autres régions du Sénégal, le SRSD de Kaffrine produit un document annuel intitulé Situation Economique et Sociale (SES). Les Situations Economiques et Sociales (SES) des régions, élaborées chaque année par les SRSD pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les productions phares de l'ANSD. Elles constituent un important instrument de planification et d'outil d'aide à la décision au niveau régional et local.

Cette publication phare du SRSD de la région a pour objectif général de dresser un panorama de la situation de la région sur le plan économique et sociale en mettant en exergue l'information quantitative. De façon plus spécifique, la SES décrit la situation de chaque secteur d'activité de la région à travers :

- Des analyses sommaires qui portent sur les tendances observées et les évolutions par rapport aux années précédentes ;
- Des diagnostics des secteurs (atouts/potentialités, contraintes et perspectives).

Cette édition de la SES s'est déroulée dans contexte particulier d'harmonisation pour accompagner les efforts consentis par les services régionaux qui essayent d'améliorer le contenu de cette importante publication régionale. En effet, cette édition est la première du genre après l'introduction d'un canevas de travail. Ce canevas uniformisé pour toutes les régions du Sénégal met le focus sur l'information quantitative.

L'élaboration de la SES suit un processus méthodologique qui peut être subdivisé en deux phases à savoir : (i) la collecte des données et (ii) la rédaction du document.

Pour la collecte des données, c'est Monsieur le Gouverneur de la région qui saisit tous les sectoriels à travers une circulaire à laquelle on adjoint les tableaux de collecte préparés le SRSD. La phase de rédaction du document commence avec les premières données reçues ; elle se poursuit au fur et à mesure que les différents secteurs mettent à disposition leurs données. Une fois la rédaction du document bouclée, il fait l'objet de validation auprès deux instances différentes. La première validation se passe au niveau régional avec la convocation par Monsieur le Gouverneur d'un Comité Régional de Développement (CRD) au cours duquel, le SRSD présente le document à tous les membres du CRD pour receuillir leurs commentaires pour améliorer le document. La deuxième validation se déroule à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) où un comité de lecture composés d'experts dans différents domaines examine le document du point de vue du fond et de la forme. Les corrections proposées par cette instance (comité de lecture) sont soumises au comité de rédaction du document avant que ce dernier ne soit mis à la disposition du public sur le site de l'ANSD (http://www.ansd.sn/).

Ce rapport s'articule autour de 21 chapitres. Le chapitre 1 présente la région de Kaffrine à travers les données physiques, le relief et le type de sol, la végétation, les

données climatologiques et hydrographiques, l'organisation administrative et les principales activités économiques.

Le chapitre 2, dont les informations sont issues principalement des données du dernier recensement, traite de la démographie de la région. L'urbanisation, la construction et l'habitat sont abordés au chapitre 3.

Le chapitre 4 donne la situation du secteur de l'éducation en commençant par la petite enfance. Il fait aussi le point de l'élémentaire, du moyen, du secondaire et de la formation professionnelle.

La santé et l'hygiène publique sont analysées dans le chapitre 5.

Le sixième chapitre traite de l'assistance apportée aux nécessiteux par l'entremise de l'action sociale mais aussi les secours aux personnes qui sont dans le besoin par le Groupement National des Sapeurs-Pompiers.

La justice, à travers la population carcérale et l'éducation surveillée, est traitée au chapitre 7.

Le chapitre 8 donne la situation des secteurs de l'eau et de l'assainissement. L'agriculture, l'élevage et les saisies douanières sont traités respectivement dans les chapitres 9, 10 et 11.

Les questions des ressources naturelles et de l'environnement sont évoquées dans les chapitres 12 et 13.

Les chapitres 14, 15, 16, et 17 analysent respectivement le secteur de « l'emploi et du travail », du transport, de « l'industrie, des mines et de l'énergie » et du « commerce et de l'artisanat ».

Les questions liées à la jeunesse et aux sports sont abordées au chapitre 18.

Le chapitre 19 traite de la situation de la région dans le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs.

La finance et les télécommunications sont analysées dans les chapitres 20 et 21.

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA RÉGION

I.1 DONNEES PHYSIQUES

Ancien département de la région de Kaolack, Kaffrine est érigée en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Elle se situe entre 14°07 de latitude nord et 15°32 de longitude ouest, et couvre une superficie de 11 181 Km², soit 5,6% du territoire national. Sa population est estimée à environ 587 946 habitants, en 2014, avec une densité relativement faible, 52,6 habitants au Km² contre 70,8 habitants au Km², au niveau national. La région de Kaffrine appartient à la zone centre du Sénégal, cœur du bassin arachidier, ainsi, elle est limitrophe à six régions et un Etat :

- les régions de Diourbel et de Louga, au nord ;
- la République de Gambie, au sud ;
- la région de Tambacounda, à l'est ;
- la région de Kaolack, à l'ouest et au sud-ouest ;
- la Région de Matam au nord-est ;
- la région de Fatick, au nord-ouest.

I.2 HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

Les projections réalisées en 2014 par L'Agence Nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD) estiment la population de la région à 587 946 habitants, soit 4,1% de la population du pays. Elle est composée de Wolofs, de Pulaar, de Sérères, de Bambaras, etc. La population âgée de moins 15 ans représente de 48,6% tandis que les moins de 25 ans constituent 66,7%. La densité de la population de la région de Kaffrine se situe à 52,6 habitants/km² contre 70,8 habitants/km² pour le niveau national. L'ethnie dominante est le Wolof qui représente 74%, en considérant la première langue parlée de la population. Il est suivi de loin, du Pulaar et du Sérère. La religion musulmane est très largement majoritaire.

I.3 RELIEF ET TYPES DE SOL

Le relief est plat dans son ensemble et présente une légère pente du nord vers le sud. Les sols rencontrés dans la région sont de trois types :

- les sols ferrugineux tropicaux (avec des variantes) exploités pour la culture de l'arachide et du mil. Ils sont sableux à sablo – argileux avec de bonnes aptitudes agricoles ;
- les sols hydromorphes caractérisant les bas-fonds et les cours d'eau, sont un peu dispersés dans la région avec une texture généralement argileuse. On les appelle « deck » avec des variantes« deck-dior » ;
- les sols halomorphes, caractéristiques des milieux salés ou tannes, se rencontrent surtout dans les départements de Birkelane et de Kaffrine.

I.4 VEGETATION ET FAUNE

La région est localisée dans la zone de transition entre le domaine sahélien et le domaine soudanien. Elle présente une végétation très variée. On y distingue plusieurs types de formations forestières du nord vers le sud :

- au nord on a une savane arbustive caractérisée par un écosystème qui regroupe les espèces forestières typiques de la zone sahélienne. Il s'agit de Combretum sp, Balanites aegyptiaca, Lannea acida, Bauhinia rufescens, Adansonia digitata, Anageissus leocarpus etc.
- au sud nous avons une savane arborée qui présente une composition floristique plus variée. Les espèces les plus fréquentes sont : Cordyla pinnata, Pterocarpus erinaceus, Daniellia oliveri, Parkia biglobosa, Tamarindus indica, Prosopis africana, Sterculia setigera, Parinari macrophila.

La région de Kaffrine dispose d'importantes ressources fauniques. La diversité des habitats sauvages explique la présence de 300 espèces d'oiseaux dans la région. La faune est essentiellement composée de l'avifaune et de la faune à poils.

- L'avifaune est composée d'espèces terrestres et aquatiques dont les plus couramment rencontrées sont : les pintades, les francolins, les tourterelles, les cailles, les outardes, les gangas, les oies de Gambie, les calaos et les rouges gorges.
- La faune à poils est constituée par les gros gibiers tels que les phacochères que l'on rencontre dans les zones marécageuses et les vallées, les guibs harnachés, les singes, les gazelles à front roux, les hyènes et quelques cobes.

Le petit gibier est constitué de mangoustes, de rats palmistes, de chacals et de civettes.

I.5 DONNEES CLIMATOLOGIQUES

I.5.1 Pluviométrie

La durée, l'intensité et la répartition saisonnière des pluies en un endroit donné varient considérablement d'une année à l'autre, en particulier dans les régions où les pluies sont les moins abondantes. Dans la région, les hauteurs annuelles des pluies oscillent entre 200 et 400 mm en 2014 dans les stations de Kaffrine et de Koungheul. La variabilité interannuelle de la pluviométrie durant la période 1981-2013 révèle que le département de Koungheul a reçus plus de précipitations avec une moyenne de 823,3 mm ; des tendances identiques sont observées dans les autres départements avec des moyennes qui tournent autour de 700 mm. Le cœur de la saison des pluies se situe aux mois d'Août à Septembre avec les hauteurs maximales obtenues dans les précipitations.

I.5.2 Température et humidité

Les températures qui sévissent dans la région sont généralement élevées avec des variations parfois importantes au cours de la journée. Elles oscillent entre 26 et 39°C avec une moyenne de 29°C et une durée d'ensoleillement moyenne de 11 heures. Les plus basses températures sont enregistrées entre décembre et janvier et les plus élevées entre mars et mai. Quant à l'humidité, les minima oscillent entre 14% en avril et 68% en septembre. Alors que les maxima sont compris entre 50% en février et 98% en septembre. Les mois les plus humides apparaissent comme étant juillet à octobre. A l'opposé, les mois les moins humides sont janvier à avril.

I.5.3 Vents

La circulation générale dans la région est caractérisée par deux vents dominants à savoir : (i) l'alizé continental, vent d'Est qui souffle généralement de février à mai et (ii) la mousson, vent de Sud-Ouest dont l'arrivée annonce le début de l'hivernage.

I.6 DONNEES HYDROGRAPHIQUES

Le réseau hydrographique de la région est caractérisé par deux principaux cours d'eau, que sont :

- le prolongement nord du «Saloum», cours d'eau salé pérenne qui s'étend sur une partie du département de Birkelane ;
- le Baobolong, défluent du fleuve Gambie, qui s'assèche dans sa partie aval en milieu de saison sèche. Douces en saison des pluies, les eaux deviennent saumâtres à salées en saison sèche. La vallée du Baobolong traverse la région du sud-ouest vers l'est et s'étend jusqu'à Maka-Yopp sur une longueur de 150 km environ.

La région est également parsemée de mares temporaires approvisionnées par les eaux de pluie. Elles servent à l'abreuvement du bétail et à des activités de pêche en certains endroits.

I.7 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le territoire de la région est subdivisé en quatre départements que sont Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar. Le département de Kaffrine disposent de deux arrondissements (Gniby et Katakel) et de neufs communes rurale (Diamagadio, Diockoul Mbelbouck, Kathiotte, Médinatoul Salam 2, Nganda, Boulel, Kahi, Gniby et Kaffrine). Quant au département de Birkelane, il a deux arrondissements (Mabo et Keur Mbouki) et de sept commune rurales (Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella, Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta).

Tableau 1.1 : organisation administrative de la région de Kaffrine

Départements	Arrondissements	Communautés rurales	Communes
Birkilane	Keur Mbouki	Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella	Birkelane
	Mabo	Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta	
Kaffrine	Gniby	Gniby, Boulel, Kahi	Kaffrine Nganda
	Katakel	Diokoul Mbelbouck, Kathiotte, Diamagadio, Médinatoul Salam II	
Koungheul	Ida Mouride	Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale	Koungheul
	Lour Escale	Lour Escale, Ribot Escale	
	Missira Wadène	Missirah Wadène, Maka Yopp, Gainth Pathé	
Malem Hodar	Darou Minam II	Darou Minam II , Khelcom, Ndiobène Samba Lamo, Ndioum Ngainth	Malem Hodar
	Sagna	Sagna, Dianké Souf	

Source : PAER Kaffrine 2012-20

Le département de Kounheul a trois arrondissements (Lour Escale, Missira Wadène et Ida Mouride) et huits commune rurales (Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale, Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale, Missirah Wadène, Maka Yopp, Gainth Pathé). Pour Malem Hodar, deux arrondissements sont repertoriés (Darou Minam II et Sagna) et six communes rurales (Darou Minam II, Khelcom, Ndiobène Samba Lamo, Ndioum Ngainth, Sagna, Dianké Souf).

I.8 PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les principales activités économiques de la région sont essentiellement l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, le commerce, l'artisanat, l'entreprenariat féminin et les transports terrestres.

❖ Les activités agricoles

Kaffrine est une région à forte vocation agricole. L'agriculture occupe 75% de la population régionale. Par ailleurs, Kaffrine est la première région productrice d'arachide du Sénégal avec 21,7% de la production nationale en 2014. Les 43 916 ménages agricoles disposent d'exploitations agricoles relativement importantes comparées au

niveau national. En effet, 45,7% des ménages agricoles ont cultivés entre 1 et 5 ha et 32,1% entre 6 et 10 ha. En plus, la région dispose de grands exploitants agricoles puisque, 5,2% des ménages agricoles ont cultivés plus de 20 ha alors que la moyenne nationale est de 2,6% (rapport RGPHAE).
Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho, le maïs, etc. Des cultures de rente (l'arachide) et des cultures maraîchères (tomate, gombo, aubergine, bissap, courge, oignons, chou, pomme de terre, haricot vert, etc.) sont également pratiquées dans la région.

❖ Les activités pastorales

L'élevage pratiqué dans la région reste encore de type extensif. Le cheptel est composé de bovins, caprins, équins, porcins et volailles familiales. Toutefois, il faut noter l'extension de pratiques modernes telles l'embouche bovine et ovine et l'aviculture.
L'insémination artificielle a donné naissance à des métis plus productifs, tant en viande qu'en lait. Par ailleurs, Kaffrine est une véritable région carrefour dans le commerce du bétail avec le marché à bétail de Birkelane qui a été modernisé par l'Etat du Sénégal en partenariat avec l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

❖ L'exploitation forestière

La région dispose de treize (13) massifs forestiers dont onze (11) forêts classées et deux réserves sylvo-pastorales. En dépit de sa fermeture à l'exploitation forestière, la région produit du bois de chauffe, du charbon de bois, et divers produits de cueillette comme le pain de singe.
L'exploitation de la faune dans la région est favorisée par l'existence de zone d'intérêt cynégétique et de zones amodiées. Ces zones amodiées constituent la seule attraction touristique que dispose la région puisqu'elles développent le tourisme de chasse.

❖ Les activités industrielles et artisanales

L'activité industrielle est inexistante dans la région de Kaffrine. Quant à l'activité artisanale, elle s'exerce à travers les trois types d'artisanat que sont la production, l'art et le service. Un certain nombre d'artisans se sont inscrits à la Chambre de métiers de Kaffrine. Les artisans de la région disposent d'un réel savoir-faire surtout dans la fabrication d'instruments locaux.

❖ Les activités commerciales

L'activité commerciale, limitée au commerce intérieur, est entièrement assurée par des demi-grossistes et des détaillants. Autrement dit, le commerce extérieur est inexistant, comme en atteste l'absence d'importateurs et d'exportateurs dans la région.

❖ Les transports

Le seul mode de transport de la région est le transport routier largement dominé par la charrette. Le transport motorisé reste peu développé en liaison avec la faible taille du parc automobile. En revanche, le transport avec les motos jakarta est très fleurissant dans la région.

❖ L'entreprenariat féminin

Les femmes jouent un rôle important dans le dynamisme de l'activité économique de la région. Plusieurs Groupements d'Intérêt Economiques (GIE) s'activent dans la production de sel dans le département de Birkelane. En outre, la transformation des produits locaux procurent des revenus non négligeables aux acteurs du secteur. Dans le domaine de la foresterie, l'Association des Femmes Forestières (AFF) joue rôle important dans la production de plantes.

En somme, la région dispose d'un mouvement associatif structuré partant du niveau local, départemental, régional au niveau national dans la perspective d'assurer la participation effective des femmes à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les politiques de développement. Ainsi, il a été répertorié 980 organisations féminines (GPF et associations de femmes) dans la région de Kaffrine :

- département de Kaffrine : 155 Organisations Féminines (OF) ;
- département de Birkélane : 307 OF ;
- département de Malem Hodar : 243 OF ;
- département de Koungheul : 275 OF.

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

La démographie étudie les populations et leur dynamique à travers leur effectif, leur structure par âges et leur évolution dans le temps et dans l'espace. Elle est nécessaire dans la définition des politiques dans divers domaines comme : la sante, l'action sociale, l'emploi, l'éducation entre autres. Fort de ce constat, l'Etat du Sénégal, à travers l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), en collaboration avec d'autres partenaires a entrepris un certain nombre d'enquêtes (Enquête démographique et de santé, Recensement Général de Population, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, etc.). Les données issues de ces enquêtes fournissent une batterie d'indicateurs (mortalité, natalité espérance de vie, chômages, population scolarisable, etc.) qui permettent d'élaborer des politiques publiques ou réorienter celles existantes. Ainsi, dans le domaine de la santé, l'Etat a mis en place le Plan National de Développement Sanitaires et Social (PNDS) qui vise à réduire la mortalité maternelle, infantile et juvénile et la maitrise de la fécondité. Concernant l'action sociale les autorités ont établi une carte d'égalité des chances (CEC) qui permet à son titulaire (les handicapés) de bénéficier d'une gratuité totale ou partielle de soins dans les institutions publiques. A ce titre, la région de Kaffrine a bénéficié d'un quota de 1 428 en 2014.
Ce chapitre se donne comme objectif d'étudier l'état et la structure de la population à travers : son niveau, son évolution et sa structure par âge et par sexe.

II.1 ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.1.1 Niveau et évolution de la population

Le RGPHAE de 2013 est le quatrième du genre que le Sénégal a réalisé après ceux de 1976, de 1988 et de 2002. Les résultats issus de ces différents recensements sont donnés dans le tableau suivant.

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Kaffrine entre 1976 et l'année 2014

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2014
Population résidente	239282	323029	465671	566992	587946
Taux d'accroissement en %		2,5	2,6	1,8	3,7

Source : SES Kaolack 2005/ANSD. Données du RGPHAE 2013

Entre 1976 et 2014 soit une période de 38 ans, la population de la région de Kaffrine a plus que doublé passant de 239 382 à 587 946 habitants avec taux d'accroissement annuel moyen de 2,4%. Les résultats enregistrés par ces différents recensements

montrent que la population de la région a progressé plus rapidement durant les périodes intercensitaires 1976-1988 (2,5%) et 1988-2002 (2,6%) que durant la période 2002-2013 (1,8%). Cette baisse de l'accroissement de la population peut être attribuée à l'effet des politiques de planification familiale qui visent à maitriser la fécondité.

II.1.2 Structure par âge et par sexe

II.1.2.1 Analyse de la pyramide des âges

La pyramide des âges de la région de Kaffrine présente une base large avec un rétrécissement progressif vers le sommet témoignant ainsi la prédominance des jeunes au sein de la population totale de la région. Cette forme de pyramide (large à la base et étroit au sommet) est caractéristique d'une population à une forte natalité associée à une mortalité tout aussi élevée.

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaffrine en 2014

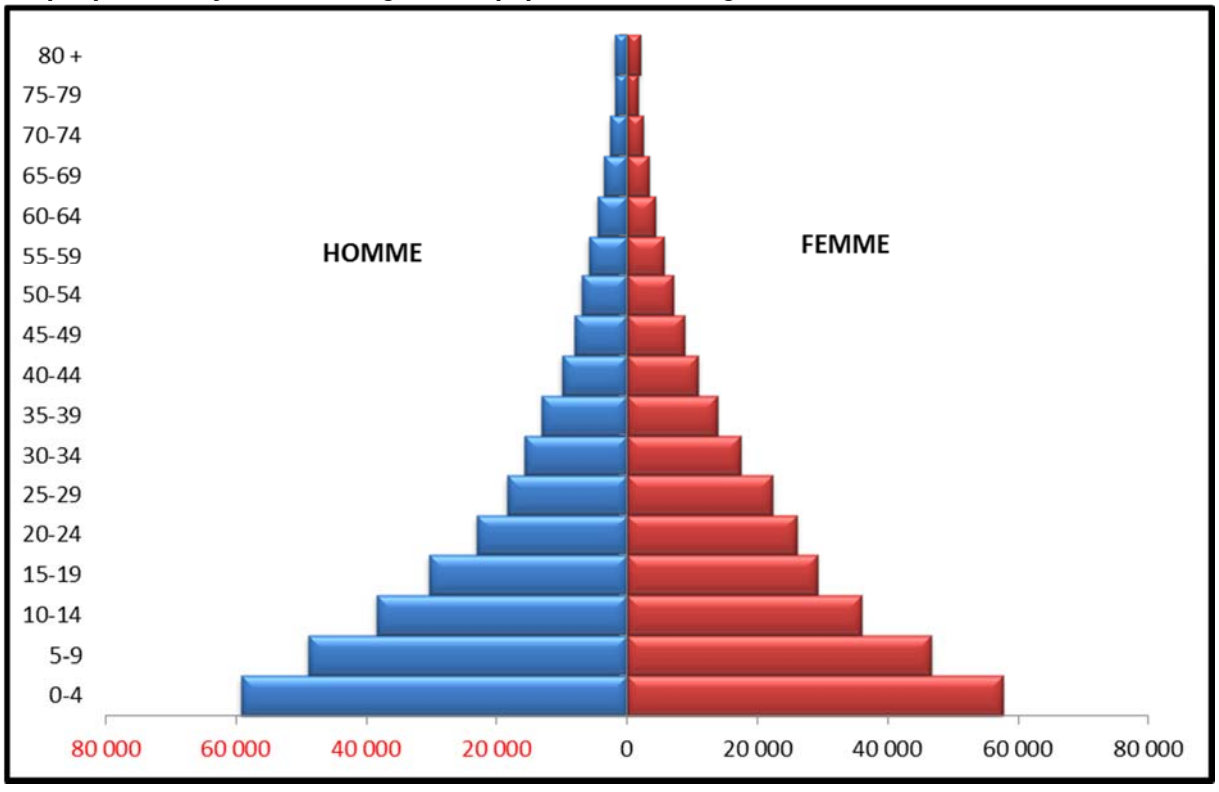

Source : ANSD. Données de projection RGPHAE, 2014

Le nombre de naissances est important et la pyramide s'affine au fur et à mesure que l'âge augmente sous l'effet de la mortalité. De ce fait, on note une prépondérance des moins de 15 ans et une faible minorité des plus de 65 ans.

En effet, près de la moitié de la population de la région de Kaffrine, soit 48,6% ont moins de 15 ans tandis que celles de moins de 25 ans en constitue les 66,7%. Les

personnes âgées (65 ans et plus) représentent 3,1% de la population régionale et les personnes en âge de travailler (15-64 ans) constituent 48,3% du total. Les âges féconds (15-49 ans) correspondent à 42,1% de la population régionale tandis que la tranche 15-24 ans, caractérisée en général par des personnes à la recherche de leur premier emploi, constitue 18,2% de la population.

La structure par sexe, met exergue une prédominance des femmes plus particulièrement aux âges féconds. A 15-49 ans, elles représentent 52,2% contre 47,8% pour les hommes. En outre, les femmes représentent 48,1% de la population active (15-64 ans) contre 51,9% pour les hommes.

II.1.2.2 Rapport de masculinité par groupe d'âges

Le rapport de masculinité c'est-à-dire le nombre d'hommes pour 100 femmes est fonction de la répartition par sexe de la population.

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Kaffrine en année 2014

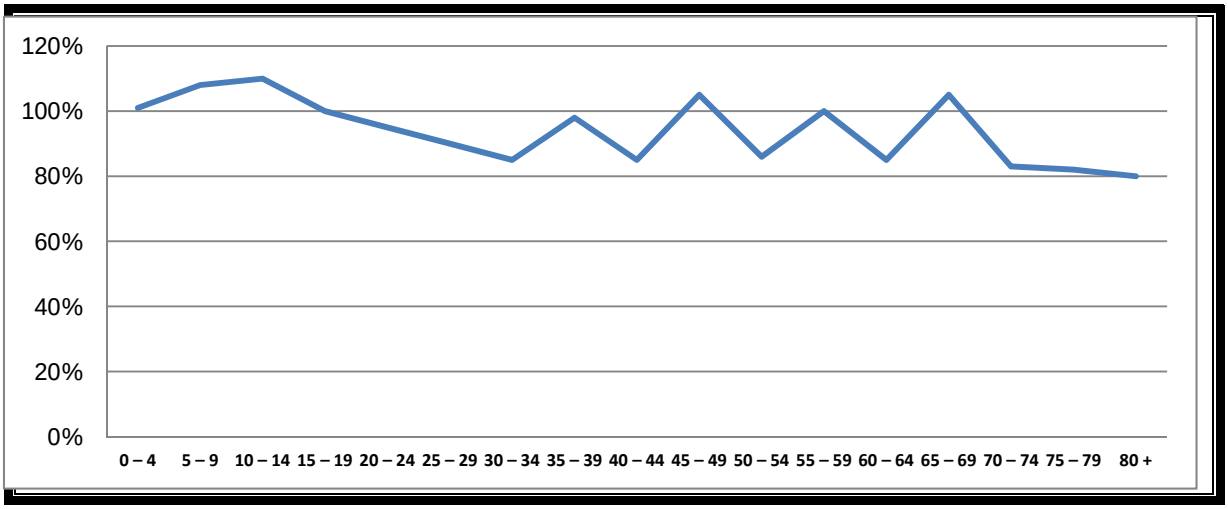

Source : ANSD. Données RGPHAE, 2013

Les rapports de masculinité par tranche d'âge montrent que, d'une manière générale, il y a un peu plus de femmes que d'hommes ; soit environ 99 hommes pour 100 femmes (99,0%). Ce déséquilibre s'accentue entre 20 et 54 ans (par exemple pour la tranche d'âge 25-29 ans, le rapport est d'environ 78 hommes pour 100 femmes). Cette situation pourrait être expliquée par l'effet conjugué de la mortalité et de la migration (surtout l'exode rural) qui touche plus les hommes que les femmes. Toutefois, de la naissance jusqu'à l'âge de 15 ans, le rapport de masculinité est la faveur des garçons. De même, on observe en moyenne 107 hommes pour 100 femmes pour la population âgée de 65 et plus.

II.1.3 Répartition spatiale de la population et densité

II.1.3.1 Répartition spatiale.

Pour rendre compte de la concentration ou la dipersion de la population, la densité fait partie des indicateurs les plus indiqués. Celui-ci est le rapport entre la population totale de la circonscription administrative sur sa surface.

Tableau 2.3 : Répartition de la population de la région de Kaffrine selon le département, le milieu de résidence et le sexe

Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Birkelane	3501	3770	7270	48137	49549	97688	51638	53319	104958
Kaffrine	25406	26488	51893	79706	83751	163458	105112	110239	215351
Koungheul	10611	11106	21716	75197	72564	147762	85808	83670	169478
Malem Hodar	4089	4081	8170	45869	44121	89990	49958	48202	98160
Région	43607	45445	89051	248909	249985	498895	292516	295430	587946

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2014

Au regard de ce tableau, on remarque une disparité dans la répartition de la population par département marquée par une prédominance du département de Kaffrine qui concentre 36,6% (215 351 habitants) de la population totale. Il est suivi par Koungheul avec 169 478 habitants soit 28,8%. Birkelane et Malem Hodar sont les moins peuplés avec respectivement 104 958 et 98 160 habitants.

Suivant le sexe, nous observons une inégale répartition des hommes et des femmes selon le département de résidence. Le rapport de masculinité est de 96,8% et 95,3% ce qui témoigne de la prédominance des femmes dans ces départements (Kaffrine et Birkelane). Par contre dans deux autres départements, ceux sont les hommes qui sont plus nombreux (rapport de masculinité de 102,6% à Koungheul et 103,6% à Malem Hodar).

Selon la zone de résidence, le rapport de masculinité est de 96,0% en milieu urbain contre 99,6% en milieu rural.

II.1.3.2 Densités de population

Pour rendre compte de la concentration ou de la dispersion de la population, la densité fait partie des indicateurs les plus indiqués. Celui-ci est le rapport entre la population total de la circonscription administrative sur sa superficie.

Tableau 2.5 : Densités de population de la région de Kaffrine selon le département en 2014

Département	Superficie (km²)	Population (hbts)	Densité (hbts/km²)
Birkelane	1122	104958	93,5
Kaffrine	2716	215351	79,3
Koungheul	4237	169478	40,0
Malem Hodar	3106	98160	31,6
Région	11181	587946	52,6

Source : Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2014

Le tableau ci-dessous permet de voir la pression démographique de chaque département de la région. Par ailleurs, la région de Kaffrine, avec 4,2% de la population Sénégalaise dispose 5,7% du territoire national. Cependant, la population est inégalement répartie à l'intérieur du territoire régional. En effet le département de Kaffrine, avec 215 351 habitants (36,6% de la population régionale) sur une superficie de 2 716 km² soit une densité de 79,3 hts/km², constitue le plus grand pôle démographique de la région. Cette situation pourrait être expliquée par le niveau de concentration des activités économiques dans le département de Kaffrine qui par ailleurs fait office de chef-lieu de région. Kaffrine est suivi par Koungheul avec ses 169 478 habitants repartie sur une superficie de 4 237 km² soit une densité de 40,0 hts/km². Toutefois, le département de Birkelane est plus densément peuplé avec 93,5hts/km² du fait de sa superficie qui relativement faible (1 122 km² soit 10,0% du territoire régional). Le département de Malem Hodar par contre, est le moins attractif en termes de poids démographique (98 160 habitants sur une superficie de 3 106 km² soit une densité 16,7 hts/km²).

II.2 CONCLUSION

L'étude de la démographie à travers la structure par sexe et par âge met en exergue le caractère jeune et à prédominance féminine de la population régionale. Ce caractère jeune de la population peut avoir des répercutions non négligeables sur le marché du travail, sur l'éducation et la formation et les loisirs. Dans le même sillage, cette prédominance féminine peut être à l'origine d'une fécondité élevée qui peut engendrer un accroissement rapide de la population régionale.

La jeunesse étant l'avenir d'un pays, elle doit être au centre de toutes les préoccupations puisque cette frange importante de la population a des besoins croissants qui nécessites des interventions concertées et pérennes.

CHAPITRE III-URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

INTRODUCTION

La loi N° 88-05 du 20 Juin 1988 portant de l'urbanisme stipule que ce dernier a pour objet l'aménagement progressif et prévisionnel des agglomérations dans le cadre d'une politique de développement économique et social et d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement.

Les caractéristiques de l'habitat et le degré d'urbanisation reflètent le niveau de vie des populations. Ces deux facteurs combinés, tout en permettant d'apprécier le cadre de vie, constituent des éléments non négligeables pour mesurer le niveau de développement d'une localité. La région de Kaffrine est la moins urbanisée du pays avec une proportion de 15,1% de citadins. Ce faible taux d'urbanisation indique la prééminence de la population rurale sur celle urbaine. Or les populations rurales disposent d'un cadre de vie moins attrayant en ce concerne, entre autres les ouvrages d'assainissement, les types de logement, l'accès à l'électricité, etc.

Ce chapitre fait d'abord l'état des lieux de l'urbanisme, ensuit il examine le cadre de vie dans lequel évolue la population et enfin il met en exergue les contraintes du secteur.

IV.1 URBANISATION

IV.1.1 Taux d'urbanisation

La population urbaine de la région s'établit à 89 051 habitants sur un total de 587 946 soit un taux d'urbanisation de 15,1 ; ce qui en fait l'une des régions les moins urbanisées du pays. Toutefois, la région enregistre une poussée du front urbain non négligeable avec une hausse de 3,1 points par rapport à 2012. Ce qui indique que la région devrait se préparer à s'urbaniser davantage si cette tendance venait à se poursuivre.

Cependant, quelques disparités sont notées dans cette dynamique urbaine comme le met en évidence le graphique ci-après.

Selon les départements, un faible niveau d'urbanisation est notée à Birkelane et à Malem Hodar. En effet, les taux d'urbanisation de ces deux départements n'atteignent guère la barre des 10% mais font état d'une croissance urbaine comme le montre les évolutions recentes.

Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Kaffrine selon la circonscription administrative

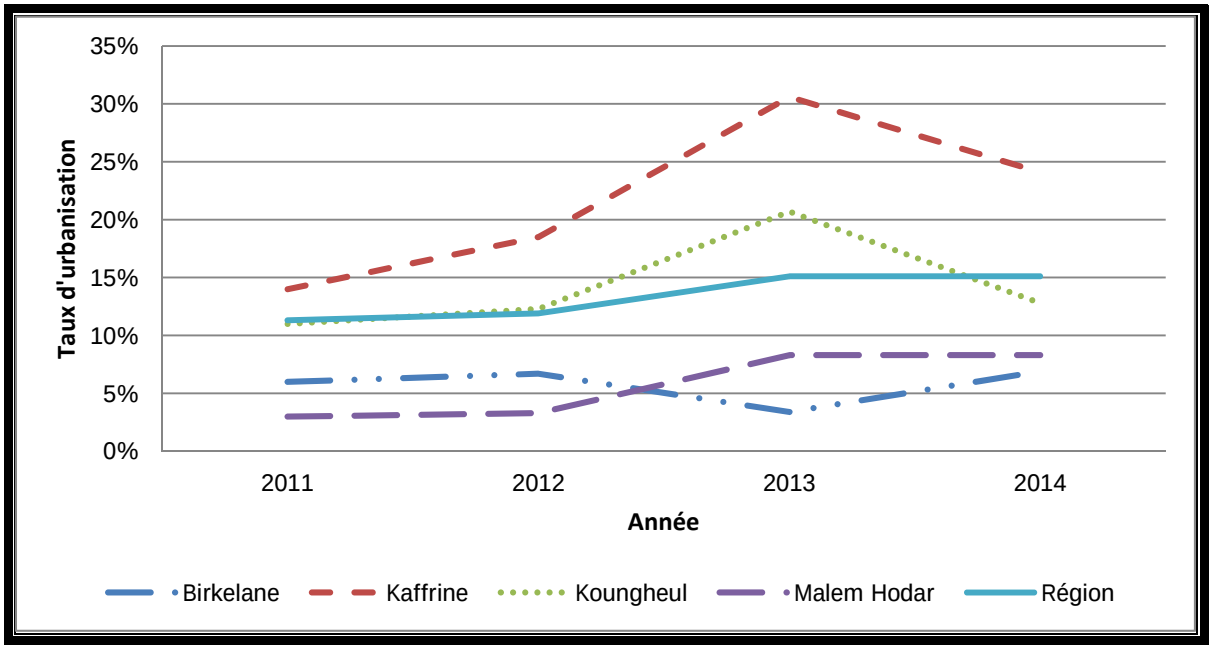

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2014

En revanche, à Kaffrine et à Koungheul en 2013, respectivement 30% et 21% de la population vit en zone urbaine mais la tendance recente affiche un lerger recul du front urbain.

IV.1.2 Répartition de la population urbaine

La région de Kaffrine compte cinq communes que sont : Kaffrine, Nganda, Birkelane, Malem Hodar et Koungheul. Selon le poids démographique, la commune de Birkelane est la moins peuplée avec 7 270 habitants soit 8,2% de la population urbaine. Kaffrine et Koungheul concentrent l'essentiel de la population urbaine avec 70,4%.

Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe

localités	2014		
	Homme	Femme	Ensemble
Région de Kaffrine	**43607**	**45445**	**89051**
Département de Birkelane	**3501**	**3770**	**7270**
Commune de Birkelane	3501	3770	7270
Département de Kaffrine	**25406**	**26488**	**51893**
Commune de Kaffrine	20062	20936	40997
Commune de Nganda	5344	5552	10896
Département de Koungheul	**10611**	**11106**	**21716**
Commune de Koungheul	10611	11106	21716
Département de Malem Hodar	**4089**	**4081**	**8170**
Commune de Malem Hodar	4089	4081	8170

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2014

La répartition de la population urbaine selon sexe révèle un déséquilibre au profit des femmes. En effet, celles-ci représentent 51,0% de la population urbaine contre 49,0% pour les hommes. Cette tendance globale caractérise, du reste, les différentes communes de la région pourrait être due à une propension migratoire plus forte des hommes.

IV.1.3 Les lotissements et distributions de parcelles

A la différence de l'année 2013 où aucune demande de parcelles n'a été reçue par les services de l'urbanisme, l'année 2014 a vu le nombre de demande de parcelles s'établir à 5. Au total, 4 parcelles ont été attribuées sur les 5 demandes formulées soit un pourcentage de 80,0%. Ce qui reflète tout de même un faible dynamisme de l'habitat planifié.

Tableau 3.3 : Evolution des lotissements et attribution de parcelles

Circonscription administrative	Année	Nb demandes reçues	Nb de parcelles attribuées	Proportion %
Région	2013	0	0	Nd
	2014	5	4	80,0%
	Variation %	Nd	Nd	

Source : Division Régionale de l'Urbanisme, 2014

IV.2 CONSTRUCTION ET HABITAT

IV.2.1 Les autorisations de construire

En 2014, la Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat a délivré 3 autorisations de construire sur 7 dossiers reçus soit une proportion de 42,9%. En 2013, ces statistiques étaient de 60,0%.

Tableau 3.5 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées	Proportion des autorisations
Région	2013	15	9	60,0%
	2014	7	3	42,9%
	Variation %	-53,3%	-66,7%	

Source : Division Régionale de l'Urbanisme, 2014

Les demandes d'autorisation de construire déposées au niveau du Service Régional de l'Urbanisme font l'objet d'étude et certaines d'entre elles sont rejetées. Sur les 7 demandes reçues, seuls 3 ont été autorisées soit 42,9%. Par rapport à 2012, les autorisations et les demandes enregistrées ont baissés respectivement 66,7% et 53,3%.

Tableau 3.7 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative

Destination	2012	2013	2014	Variation %
Usage d'habitation	9	8	5	-37,5%
Usage professionnel	6	4	2	-50,0%
Total	15	12	7	-41,7%

Source : Division Régionale de l'Urbanisme, 2014

Au total, 7 demandes de permis de construire ont été reçus par le service de l'urbanisme en 2014 soit une baisse de 41,7% par rapport à 2013 où ils se chiffraient à 12. La plupart des demandes reçues concernent des maisons à usage d'habitation (71,4%). Alors que trois demande de permis sur dix (28,6%%) sont destinées à un usage professionnel.

Il s'avère que les populations devraient bénéficier d'un meilleur encadrement dans la formulation de leur demande de permis de construire. Les services d'appui-conseil pour aboutir les demandes soumises.

III.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.4.1 Atouts

- Existence de projets et programmes de l'Etat ;
- Appui des partenaires techniques et financiers.

III.4.2 Contraintes

- la dégradation du cadre de vie qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, les dépôts sauvages ;
- l'insuffisance de réseaux d'évacuation et d'épuration des eaux usées et pluviales ;
- les inondations ;
- l'encombrement de la voie publique ; ;
- l'insuffisance d'espaces verts.

III.4.3 Perspectives

- Construction de logements pour les familles touchées par les inondations de 2013 ;
- Plan d'urbanisation pour la commune de Kaffrine.

CONCLUSION

La région a beaucoup à faire dans le domaine de l'urbanisation puis que son taux de 15,1% est largement en deçà la moyenne nationale (45,2%). En ce concerne l'habitat et le cadre de vie, la situation de la région n'est guère meilleure. Même si 89,3% des ménages possèdent leur logement, 70,4% de ces maisons sont des cases. Une bonne partie de population de la commune de Kaffrine habite dans des zones non aedificandis. Le retour des fortes pluies engendre des innondations dont il urge de trouver des solutions structurelles par la promotion de programmes de lotissements plus sécurisés.

CHAPITRE IV : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est l'élément moteur du développement humain. Elle constitue un ensemble de méthodes par lesquelles on transmet des savoirs et des valeurs à des personnes qui sont appelées à participer à la bonne marche de la société. Au Sénégal, elle est placée sous la responsabilité de l'Etat qui garantit aux citoyens le droit à l'éducation qui est un principe immuable des droits de l'Homme. Au niveau régional, Kaffrine présente une offre éducative diverse et variée : l'éducation formelle et non formelle (enseignement coranique et l'éducation de base des jeunes et des adultes). Deux défis majeurs se posent dans la région à savoir la formalisation d'une partie du non formelle (notamment l'enseignement des daaras qui reste développer dans la région avec un taux d'alphabétisation en arabe de 25,9% en 2013) et l'amélioration des performances du formel pour se rapprocher du niveau de la moyenne nationale.
Le retard accusé par la région dans le domaine de l'éducation et de la formation explique les efforts importants qui continuent d'être faits par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers comme World Vision. C'est dans ce sens qu'il faut placer les nombreuses initiatives prises ces dernières années. Le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le dans le secteur de l'Education et de la Formation (PAQUET-EF), politique nationale en matière d'éducation et de formation, est le socle sur lequel l'Etat compte s'appuyer pour élargir l'accès à l'éducation et à la formation et améliorer la qualité des apprentissages et l'efficacité de la gouvernance scolaire. A l'échelle régionale, l'Inspection d'Académie est chargée de mettre en œuvre les politiques de développement du secteur.
L'Inspection d'Académie de Kaffrine compte quatre Inspections de l'Education et de la Formation (IEF) à raison d'une IEF par département. Concernant les structures d'accueil des élèves, l'IA en compte 553 dont 49 pour la petite enfance, 41 pour le moyen secondaire et 463 pour l'élémentaire.
Le présent chapitre se propose d'analyser le secteur de l'éducation et de la formation au niveau de la région de Kaffrine à travers les structures d'accueil (petite enfance, élémentaire, moyen et secondaire), les indicateurs scolaires (taux brut de scolarisation, taux réussite aux examens et taux de promotion et de redoublement) et le diagnostic du secteur (potentialités, contraintes et perspectives).

IV.1 LA PETITE ENFANCE

L'éducation préscolaire accueille les enfants âgés de 3 à 5 ans pour trois années d'études (petite, moyenne et grande section). Au terme de la scolarisation préscolaire, ces enfants s'inscrivent directement au cours d'initiation (CI) de cycle élémentaire.

IV.1.1 Les infrastructures.

Les départements de Kaffrine et de Birkelane sont plus dotés en structures de la petite enfance avec respectivement 14 et 13 établissements d'accueil. Koungheul dispose de moins d'établissements de la petite enfance avec 9 structures juste derrière Malem Hodar avec 12 structures. Selon le type de structures, Birkelane et Malem Hodar arrivent en tête concernant les cases des tout-petits avec 9 établissements chacun. Pour les garderies maternelles et les classes préscolaires à l'élémentaire, il y a plus de structures à Kaffrine (3) que dans les autres départements.

Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative

Type d'établissement	Statut	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Garderie communautaire		0	0	1	0	1
Case des Tout Petits	**Public**	9	8	5	9	31
	Privé	0	0	0	0	0
	Total	9	8	5	9	31
Ecoles maternelles	**Public**	0	1	0	1	2
	Privé	2	2	1	0	5
	Total	2	3	1	1	7
Garderies d'enfants	**Public**	0	0	0	1	1
	Privé	0	0	0	1	1
	Total	0	0	0	2	2
Classes préscolaires à l'élémentaire	**Public**	2	3	2	1	8
	Privé	0	0	0	0	0
	Total	2	3	2	1	8
Total	**Public**	11	12	7	11	42
	Privé	2	2	2	1	7
	Total	13	14	9	12	49

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

La distribution par type de structures révèle que les cases des tout-petits prédominent (31 établissements) ; ils sont suivis par les classes préscolaires à l'élémentaire (8) et les écoles maternelles (7). Le tableau ci-dessus met en exergue la faiblesse du communautaire dans les structures de prie en charge de la petite enfance. En effet, une seule garderie communautaire se trouvant à Malem Hodar est répertoriée dans la région.

Entre 2013 et 2014, le nombre de structures de prise en charge de la petite enfance est passé de 48 à 49 structures, soit une hausse de 2,1%. Cette hausse globale cache certaines selon le type de structure. En effet, les cases des petits ont connu une baisse 3,1%. Les cases communautaires et les classe préscolaire à l'élémentaire n'ont pas connu d'évolution par rapport à 2013. Pour les écoles élémentaires, deux structures supplémentaires ont été obtenues en 2014, soit une hausse de 40,0%.

Tableau 4.3 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Case communautaire	année 2012 / 2013	0	0	1		1
	année 2013 / 2014	0	0	1	0	1
	Variation en %	nd	nd	0,0%	nd	0,0%
Case des Tout Petits	année 2012 / 2013	9	9	5	9	32
	année 2013 / 2014	9	8	5	9	31
	Variation en %	0,0%	-11,1%	0,0%	0,0%	-3,1%
Ecole maternelle	année 2012 / 2013	2	3	0	0	5
	année 2013 / 2014	2	3	1	1	7
	Variation en %	0,0%	0,0%	nd	nd	40,0%
Garderie d'enfants	année 2012 / 2013	0	0	0	2	2
	année 2013 / 2014	0	0	0	2	2
	Variation en %	nd	nd	nd	0	0,0%
Classe préscolaire à l'élémentaire	année 2012 / 2013	2	3	2	1	8
	année 2013 / 2014	2	3	2	1	8
	Variation en %	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total	année 2012 / 2013	11	15	10	12	48
	année 2013 / 2014	13	14	9	13	49
	Variation en %	18,2%	-6,7%	-10,0%	8,3%	2,1%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Les structures de prises en charge de la petite enfance ont connu des évolutions diverses selon le département. Si dans les départements de Birkelane et de Malem Hodar il y a eu plus de structures de la petite enfance, ce n'est pas les cas des deux autres départements restants. En effet, le nombre des structures de la petite enfance a enregistré des baisses de 6,7% et 10,0% respectivement à Kaffrine et à Kougnheul. En revanche à Birkelane et à Malem Hodar, des hausses respectives de 18,2% et de 8,3% ont été obtenues.

IV.1.2 Le personnel

Au total, l'effectif des enseignants des établissements d'accueil de la petite enfance se chiffre à 133 pour 94 femmes contre 39 hommes.

Tableau 4.5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Total	Hommes	12	5	9	13	39
	Femmes	28	36	15	15	94
	Ensemble	40	41	24	28	133

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Le département de Kaffrine dispose du plus grand effectif avec 41 personnes ; suivi de Birkelane avec 40 personnes ensuit vient Malem Hodar avec 28 enseignant enfin vient Koungheul avec 24 enseignants.

La répartition des enseignants du préscolaire selon la fonction est contenue dans le tableau qui suit.

Tableau 4.4 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, par circonscription administrative

Circonscription administrative / Fonction	2014	Variation
Directeur	11	37,9%
Educateur " craie en main"	14	48,3%
Assistant	3	10,3%
Autre personnel administratif	1	3,4%
Département de Birkelane	29	100,0%
Directeur	9	26,5%
Educateur " craie en main"	25	73,5%
Assistant	0	0,0%
Autre personnel administratif	0	0,0%
Département de Kaffrine	34	100,0%
Directeur	6	31,6%
Educateur " craie en main"	11	57,9%
Assistant	2	10,5%
Autre personnel administratif	0	0,0%
Département de Koungheul	19	100,0%
Directeur	10	41,7%
Educateur " craie en main"	13	54,2%
Assistant	1	4,2%
Autre personnel administratif	0	0,0%
Département de Malem Hodar	24	100,0%
Directeur	36	33,6%
Educateur " craie en main"	63	58,9%
Assistant	6	5,6%
Autre personnel administratif	2	1,9%
Région	107	100,0%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Il ressort de ce tableau que les directeurs représentent 33,6%, les éducateurs 58,9%, les assistants 5,6% et les autre personnel administratif 1,9%.

IV.1.3 Les effectifs

L'effectif des élèves de la petite enfance s'est établi à 3 083, en 2014, dont 1 700 filles soit 55,1%. La répartition des effectifs de la petite enfance montre que globalement les filles sont majoritaires pour tous les types d'établissements. En effet, elles représentent 55,8% dans les cases des tous petits, 53,1% dans les écoles maternelles, 55,1% dans les classes préscolaires à l'élémentaires. Toutefois dans les garderies d'enfants se sont les garçons qui sont majoritaires avec un effectif de 25 sur 40 soit 62,5%.

Tableau 4.5 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Case des Tout Petits	Garçons	246	344	175	225	990
	Filles	358	430	204	261	1253
	Ensemble	604	774	382	486	2246
Ecole maternelle	Garçons		133	50	57	240
	Filles		156	54	62	272
	Ensemble		289	104	119	512
Garderie d'enfants	Garçons			25		25
	Filles			18		18
	Ensemble			40		40
Classe Préscolaire à l'élémentaire	Garçons	20	59	35	14	128
	Filles	37	68	40	12	157
	Ensemble	57	127	75	26	285
Total	Garçons	266	536	285	296	1383
	Filles	395	654	316	335	1700
	Ensemble	661	1190	601	631	3083

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

La répartition selon département révèle que c'est Kaffrine qui concentre le plus grand nombre d'enfants qui fréquentent les structures de la petite enfance. En effet, l'effectif des élèves de la petite enfance du département s'établit à 1 190 soit 38,6% du total régional. Cette situation peut s'expliquer par le fait que ledit département dispose de plus structures de prises en charge de la petite enfance (28,6% des structures). Kaffrine est suivi par Birkelane et Malem Hodar avec respectivement des effectifs qui se chiffrent à 661 et 631. Koungheul dispose de la plus faible proportion des effectifs avec 19,5%.

Les effectifs des élèves de la petite enfance ont évolué entre les années scolaires 2012/2012 et 2013/2014. Les résultats sont contenus dans le tableau suivant.

Tableau 4.6 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Case des Tout Petits	**année 12 / 13**	584	707	372	534	2197
	année 13 / 14	604	774	382	486	2246
	Variation en %	3,4%	9,5%	2,7%	-9,0%	2,2%
Ecole maternelle	**année 12 / 13**	73	282	138	98	591
	année 13 / 14		289	104	119	512
	Variation en %	-100,0%	2,5%	-24,6%	21,4%	-13,4%
Garderie d'enfants	**année 12 / 13**		58	45	57	160
	année 13 / 14			40		40
	Variation en %	nd	-100,0%	-11,1%	-100,0%	-75,0%
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**année 12 / 13**	45		75	23	143
	année 13 / 14	57	127	75	26	285
	Variation en %	26,7%	Nd	0,0%	13,0%	99,3%
Total	**année 12 / 13**	702	1116	630	712	3160
	année 13 / 14	661	1190	601	631	3083
	Variation en %	-5,8%	6,6%	-4,6%	-11,4%	-2,4%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Les effectifs scolaires sont passés de 3 160 durant l'année scolaire 2012/2013 à 3 083 à celle 2013/2014 soit une baisse 2,4%. Cette légère diminution des effectifs de 77 par rapports à l'année 2012/2013 est imputable au fait que trois structures ont été gelées dans la région. Il s'agit de l'école maternelle privée de Birkelane, de la garderie privée de Ndimb Kourki dans le même département et de la garderie communautaire de Diaga Keur Serigne dans le département de Malem Hodar. A l'exception du département de Kaffrine qui a enregistré une hausse de 6,6% des effectifs de la petite enfance tous les autres départements ont vu leurs effectifs baissés.

IV.1.4 Intensité de la préscolarisation

Le tableau qui suit donne la situation de l'intensité de la préscolarisation dans la région. L'analyse se contente du niveau régional puisque les données désagrégées jusqu'au niveau département ne sont pas disponibles.

Graphique 4.1 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe

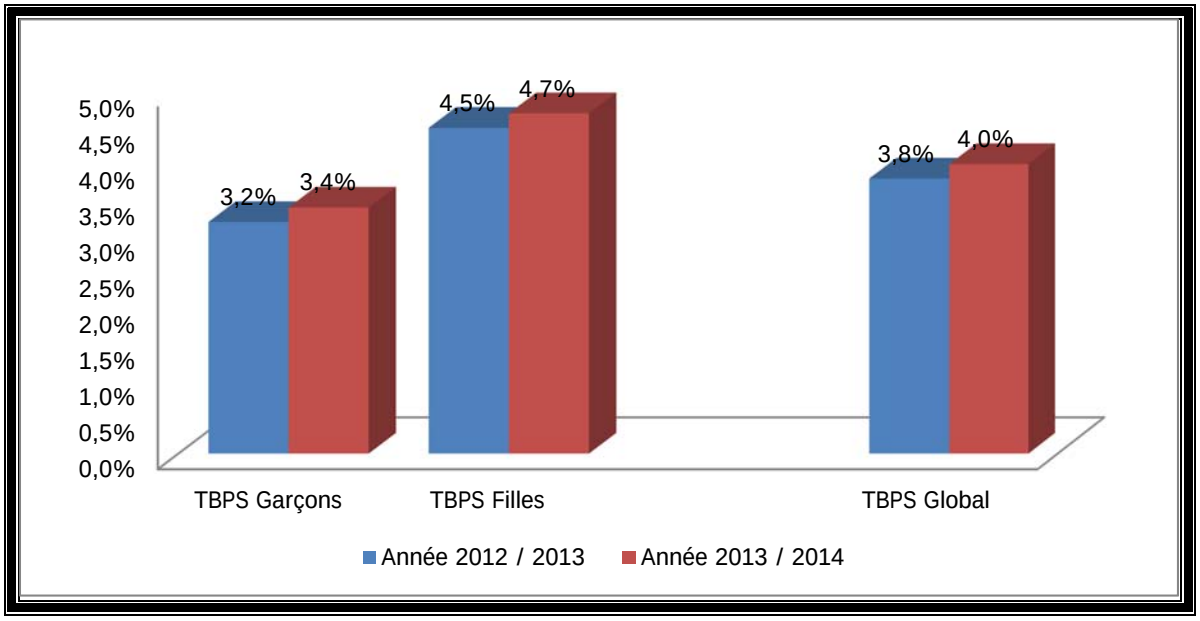

Source : Rapport National sur le Situation de l'Education, 2014

En 2014, la région a enregistré un TBPS de 4,0% contre 3,8% en 2013 soit une hausse de 0,2 point. L'indice de parité qui détermine la couverture selon le sexe reste en faveur des filles avec 1,4.

IV.3 L'ELEMENTAIRE

IV.3.1 Introduction

L'élémentaire reçoit les enfants âgés de 6 à 11 ans à qui il se donne comme objectif de faire acquérir certaines connaissances de bases dont notamment l'écriture, la lecture et le calcul. Il dure six années d'études et est sanctionné par le certificat de fin d'études élémentaires (CFEE).

IV.3.2 Les infrastructures

L'enseignement élémentaire de la région connait un certain dynamisme ces dernières années. En effet, le nombre d'écoles élémentaire a substantiellement augmenté en passant de 429 en 2013 à 463 en 2014 soit un accroissement de 7,9%.

Selon le statut, le privé a enregistré la hausse relative la plus importante (100,0% par rapport à 2013). Toutefois, en valeur absolue, il y a eu plus de nouvelles créations dans le public que dans le privé avec respectivement 31 et 3 écoles supplémentaires en 2014.

Tableau 4.7 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	Année 2012 / 2013			Année 2013 / 2014			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Birkelane	90	0	90	98	1	99	8,9%	nd	10,0%
Kaffrine	129	2	131	140	3	143	8,5%	50,0%	9,2%
Koungheul	121	1	122	131	1	132	8,3%	0,0%	8,2%
Malem Hodar	86	0	86	88	1	89	2,3%	nd	3,5%
Région	426	3	429	457	6	463	7,3%	100,0%	7,9%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Le département de Malem Hodar, avec ses 3 nouvelles créations soit une hausse de 3,5% par rapport à 2013 est le département le moins servi en la matière. En revanche, les autres départements ont vu le nombre de leurs structures élémentaires augmenter conséquemment par rapport à 2013. En effet, des accroissements de 10,0%, 9,2% et 8,2% ont été obtenues respectivement à Birkelane, à Kaffrine et à Koungheul en 2014. Le nombre de classes pédagogiques s'est établi à 1 995 en 2014 contre 1 892 en 2013 soit une hausse de 5,4%. Cet accroissement est imputable à la hausse observée dans les classes à flux inique (12,1%). Les classes à double flux sont restées inchangées entre 2013 et 2014. En revanche, les classes multigrades connu un repli de 0,9% par rapport à 2013.

Tableau 4.8 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
Birkelane	**Public**	237	0	170	407
	Privé	3	0	0	3
	Total	240	0	170	410
Kaffrine	**Public**	376	0	248	624
	Privé	15	0	0	15
	Total	391	0	248	639
Koungheul	**Public**	242	14	308	564
	Privé	6	0	0	6
	Total	248	14	308	570
Malem Hodar	**Public**	157	0	214	371
	Privé	3	0	2	5
	Total	160	0	216	376
Région	**Public**	1012	14	940	1966
	Privé	27	0	2	29
	Total	1039	14	942	1995

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Toutefois, il existe des écarts encore importants entre les objectifs fixés dans le cadre du PAQUET-EF et les résultats obtenus dans la région de Kaffrine. En effet, les classes à flux unique représentent 52,1% contre un objectif de 79,8% et celles multigrades

47,2% contre un objectif de 13,8%. En revanche, la région a fait mieux que l'objectif en termes de classes à double flux puisque ces dernières représentent 0,7% contre un objectif de 6,4%.

IV.3.3 Le personnel

L'effectif du personnel des établissements d'enseignement élémentaires de la région (1 909) a connu un accroissement de 9,3% par rapport à 2013 (1 868). Une hausse qui se justifie par le nombre important de nouvelles créations (34 écoles élémentaires).

Tableau 4.9 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	Année 2012 / 2013			Année 2013 / 2014			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Birkelane	Hommes				301	1	302			
	Femmes				102	1	104			
	Ensemble				403	2	405			
Kaffrine	Hommes				461	13	474			
	Femmes				208	7	208			
	Ensemble				669	20	689			
Koungheul	Hommes				375	8	375			
	Femmes				104	5	104			
	Ensemble				479	13	492			
Malem Hodar	Hommes				247	5	247			
	Femmes				70	1	71			
	Ensemble				317	6	323			
Région	Hommes	1299	13	1312	1384	27	1411	6,5%	107,7%	7,5%
	Femmes	427	7	434	484	14	498	13,3%	100,0%	14,7%
	Ensemble	1726	20	1746	1868	41	1909	8,2%	105,0%	9,3%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Selon le sexe, la hausse du nombre d'enseignante est plus importante que celle des enseignants. En effet, les premières citées se sont accrues de 14,7% contre 7,5% contre les derniers. Toutefois, les hommes restent plus nombreux que les femmes concernant le corps des enseignants des établissements élémentaires dans la région 73,9% contre 26,1% en 2014. En 2013, ils représentaient 75,1% contre 24,9% pour les femmes. La répartition du personnel d'enseignement élémentaire selon le département révèle la prédominance de Kaffrine et Koungheul avec respectivement 36,1% et 25,8%. Les deux autres départements restants disposent des 38,1% avec 21,2% pour Birkelane et 16,9% pour Malem Hodar.

La répartition du personnel selon le statut révèle une prédominance des contractuels 66,7%, suivis des permanents avec 22,4%, ensuite viennent les volontaires avec 8,2% et enfin viennent autres avec 2,7%.

Tableau 4.10 : Répartition des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut du personnel	Année 2013 / 2014	Proportion
Birkelane	**Permanents**	84	20,7%
	contractuels	302	74,6%
	volontaires	16	4,0%
	Autres	3	0,7%
	Ensemble	405	100,0%
Kaffrine	**Permanents**	206	29,9%
	contractuels	395	57,3%
	volontaires	56	8,1%
	Autres	32	4,6%
	Ensemble	689	100,0%
Koungheul	**Permanents**	83	16,9%
	contractuels	354	72,0%
	volontaires	44	8,9%
	Autres	11	2,2%
	Ensemble	492	100,0%
Malem Hodar	**Permanents**	55	17,0%
	contractuels	222	68,7%
	volontaires	40	12,4%
	Autres	6	1,9%
	Ensemble	323	100,0%
Région	**Permanents**	428	22,4%
	contractuels	1273	66,7%
	volontaires	156	8,2%
	Autres	52	2,7%
	Ensemble	1909	100,0%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

La même tendance est observée suivant les départements. En effet, la proportion des contractuels s'est établie à 74,6% à Birkelane contre 20,7% de permanents et 4,0% de volontaires. En revanche, avec 29,9%, la proportion des permanents est plus importante à Kaffrine. La plus grande proportion des volontaires est enregistrée à Malem Hodar avec 12,4% de l'effectif des enseignants de l'élémentaire du département.

La répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique montre, dans l'ensemble, un niveau d'étude acceptable.

Tableau 4.11 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

Diplôme académique	Effectif	Proportion %
Maîtrise et +	16	0,8%
Licence	38	2,0%
DEUG	47	2,5%
BAC	960	50,3%
BFEM	807	42,3%
CFEE	6	0,3%
Autre	7	0,4%
Sans diplôme	28	1,5%
Total	**1909**	**100,0%**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, 2014

La majorité des enseignants (50,3%) ont le niveau exigé des enseignants de l'élémentaire (BAC). Mieux encore, beaucoup d'enseignants de l'élémentaire de la région sont titulaire d'un diplôme académique du niveau supérieur (1er et 2nd cycle). En effet, 47 enseignants de l'élémentaire ont le DEUG, 38 ont la Licence et 16 ont au moins la Maîtrise. Toutefois, 807 enseignants de l'élémentaire (42,3%) sont titulaires d'un BFEM, 6 du CFEE et 28 n'ont aucun diplôme.

IV.3.4 Les effectifs

L'effectif des élèves de l'élémentaire de la région s'est établi à 52 503 en 2014. Selon le sexe, 55,9% de ces élèves sont des filles contre 44,1% pour les garçons. Comparé à 2013, la proportion des filles a connu un certain repli. En effet, les filles représentaient 56,2% contre 43,8% pour les garçons.

Tableau 4.12 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Kaffrine selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Année 2012 / 2013			Année 2013 / 2014			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Birkelane	**Public**			9692	4484	5303	9787			1,0%
	Privé			0	11	18	29			100,0%
	Total			9692	4495	5321	9816			1,3%
Kaffrine	**Public**			16849	7918	9832	17750			5,3%
	Privé			429	288	272	560			30,5%
	Total			17278	8206	10104	18310			6,0%
Koungheul	**Public**			14438	11270	4566	15836			9,7%
	Privé			201	120	95	215			7,0%
	Total			14639	6827	9224	16051			9,6%
Malem Hodar	**Public**			8030	3605	4643	8248			2,7%
	Privé			0	36	42	78			100,0%
	Total			8030	3641	4685	8326			3,7%
Région	**Public**	21434	27575	49009	22714	28907	51621	6,0%	4,8%	5,3%
	Privé	326	304	630	455	427	882	39,6%	40,5%	40,0%
	Total	21760	27879	49639	23169	29334	52503	6,5%	5,2%	5,8%

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, 2014

L'effectif des élèves de l'élémentaire est passé de 49 639 en 2013 à 52 503 en 2014 soit une hausse de 5,2%. La hausse la plus importante est enregistrée dans le privé (40,0%) contre 4,8% pour le public. Selon le département, Koungheul a connu l'augmentation la plus importante. En effet, un accroissement de 9,6% a été obtenu à Koungheul contre 6,0% à Kaffrine, 3,7% à Malem Hodar et 1,3% à Birkelane.
Le tableau suivant donne l'évolution de l'indicateur du nombre moyen d'élèves par classe et du nombre moyen d'élèves par enseignants.

Tableau 4.13 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Année 2012 / 2013		Année 2013 / 2014		Variation en %	
		Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Birkelane	Public			24,0	24,3		
	Privé			9,7	14,5		
	Ensemble			23,9	24,2		
Kaffrine	Public			28,4	26,5		
	Privé			37,3	28,0		
	Ensemble			28,7	26,6		
Koungheul	Public			28,1	33,1		
	Privé			35,8	16,5		
	Ensemble			28,2	32,6		
Malem Hodar	Public			22,2	26,0		
	Privé			15,6	13,0		
	Ensemble			22,1	25,8		
Région	Public	26,4	28,4	26,3	27,6	-0,5%	-2,7%
	Privé	39,4	31,5	30,4	21,5	-22,8%	-31,7%
	Ensemble	26,5	28,4	26,3	27,5	-0,7%	-3,3%

Source : A partir des données de l'Inspection d'académie de Kaffrine, 2014

Entre l'année scolaire 2012/2013 et 2013/2014, l'encadrement s'est beaucoup amélioré dans la région. En effet, de 28 élèves par enseignant, le ratio passe à 27 élèves par enseignant. Ce ratio est plus faible dans le privé (21 élèves/enseignant) que dans le public (27 élèves/enseignant). Concernant les conditions d'apprentissage, le ratio du nombre d'élèves par groupe pédagogique reste à 26 élèves/groupe pédagogique comme durant l'année scolaire 2012/2013.

IV.3.5 Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

Le TBA se chiffre 64,2% en 2014 contre 81,1% en 2013 soit une baisse de 16,9 points. Durant toute la période, le TBA des filles est supérieur à celui des garçons comme en témoigne les indices de parité (1,4 en 2013 et 1,3 en 2014).

Graphique 4.2 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe

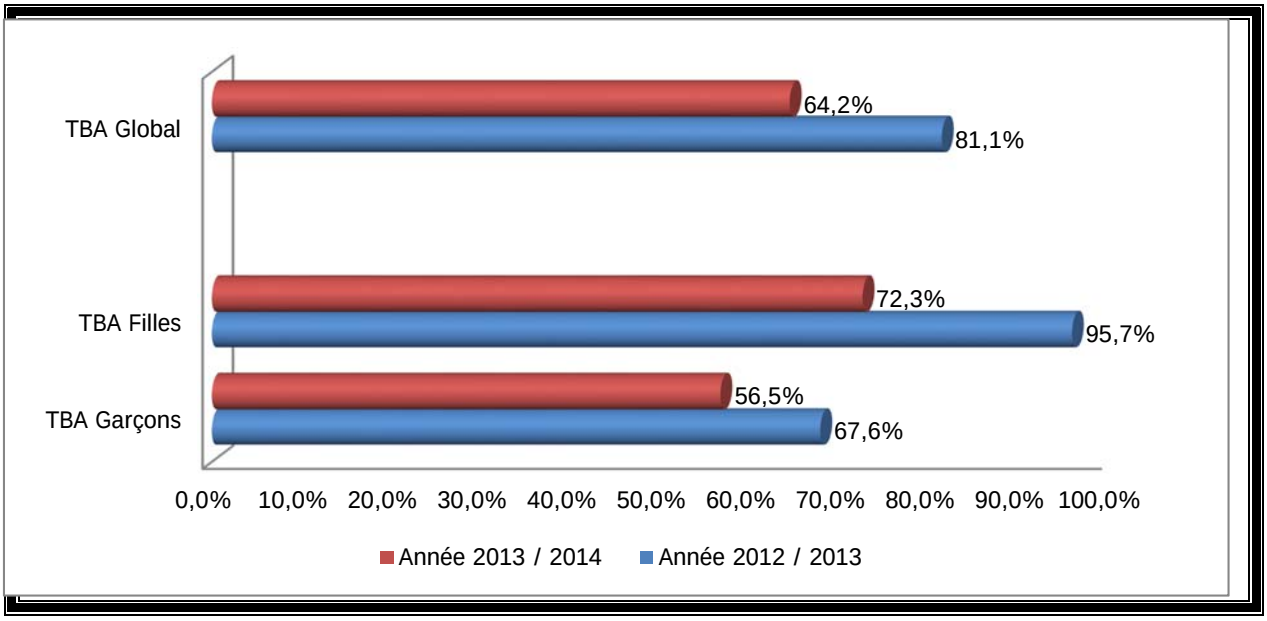

Source : Rapport National sur le Situation de l'Education, 2014

Ce TBA de 64,2% place la région de Kaffrine à la dernière place au niveau national. Ce chiffre relativement faible montre l'importance des efforts à fournir encore pour une inscription massive des enfants au CI.

Graphique 4.3 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative

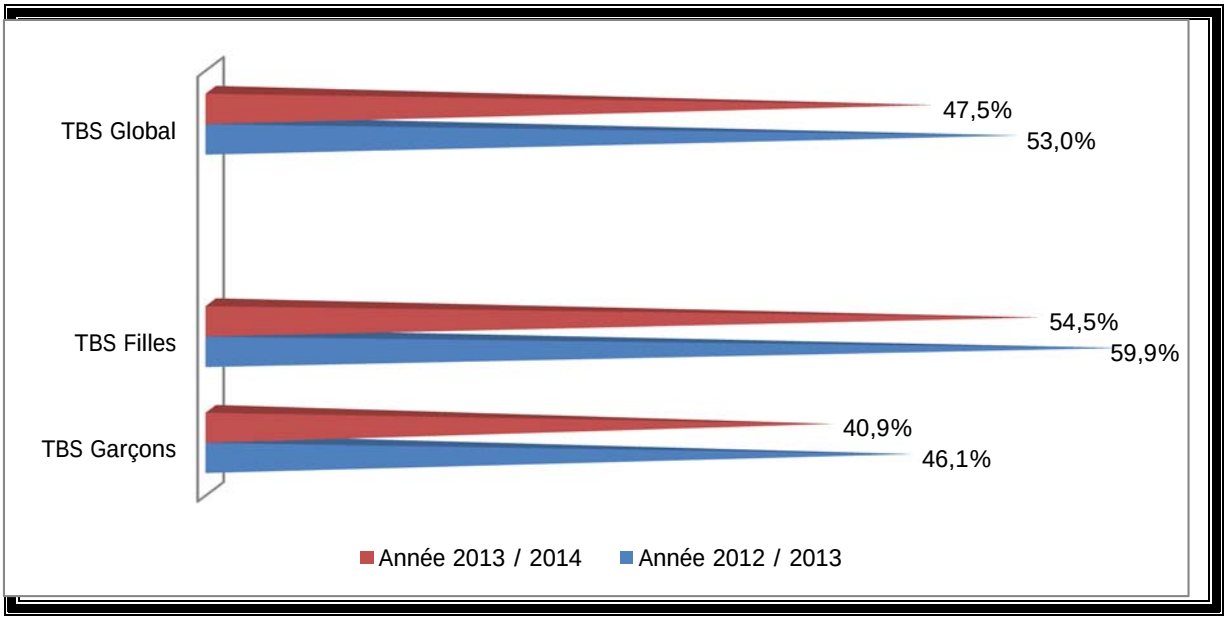

Source : Rapport National sur le Situation de l'Education, 2013 et 2014

Le TBS de l'élémentaire s'établit à 47,5% en 2014 contre 53,0% en 2015 soit une baisse de 5,5 points. Cette baisse peut être due, d'une part, au changement sur les

tranches d'âges utilisées dans les méthodes de calculs (6-11 ans au lieu de 7-12 ans) et, d'autre part, à la mise en jour des données démographiques suite au RGPHAE de 2013.

Selon le genre, le TBS des filles (54,5%) est supérieur à celui des garçons (40,9%) avec un indice de parité de 1,3 en 2014.

Tableau 4.14 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Promotion			Redoublement			Abandon		
	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global
2012	78,5%	78,6 %	78,5%	2,0%	1,9%	1,9%	19,5%	19,5%	19,5%
2013	82,5%	81,1%	81,7%	3,0%	2,1%	2,5%	14,5%	16,8%	15,8%

Source : Rapport Nationale sur la Situation de l'Education, 2013 et 2014

Le taux global de promotion s'établit à 81,7% en 2013 contre 78,5% en 2012 une hausse de 3,2 points. Dans le même le sillage, le taux de redoublement a augmenté en passant de 1,9% à 2,5%. Cette hausse des redoublements peut être imputable à la volonté de l'Etat de d'améliorer le niveau des élèves qui passent à un niveau supérieur. Selon le genre, les filles sont moins performantes que les garçons (taux de promotion 81,7% et taux de redoublement 2,1% pour les filles contre respectivement 82,5% et 3,0% pour les garçons). En revanche, l'abandon frappe plus les filles (16,8%) que les garçons (14,5%).

Tableau 4.15 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	Région	Sénégal
TAP Garçons	**année 2012 / 2013**	26,1%	60,4%
	année 2013 / 2014	33,9%	66,5%
	Variation en %	7,8	6,1
TAP Filles	**année 2012 / 2013**	32,4%	71,9%
	année 2013 / 2014	47,0%	80,9%
	Variation en %	14,6	9
TAP Global	**année 2012 / 2013**	29,1%	65,9%
	année 2013 / 2014	40,2%	73,4%
	Variation en %	11,1	7,5

Source : Rapport National sur le Situation de l'Education, 2014

Le TAP a connu une hausse en passant de 29,1% en 2013 à 40,2% en 2014 soit une hausse de 11,1 points contre 7,5 points pour le niveau national. Selon le genre, le TAP des garçons est largement en deçà de celui des filles. En effet, le TAP des garçons s'établit à 33,9% contre 47,0% pour les filles.

IV.3 LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

IV.3.1 Introduction

L'enseignement moyen général, dispensé dans les collèges d'enseignement moyens, reçoit les élèves à l'âge de 12 ans avec quatre années d'études sanctionnées par le Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM).

Pour l'enseignement secondaire général, les études dures trois ans sont sanctionnées par le baccalauréat.

IV.3.2 La transition

Le passage du cycle élémentaire au cycle moyen et de ce dernier au cycle secondaire sont des phases très importantes en analyse de population scolaire. A ce niveau, l'indicateur d'appréciation le plus couramment utilisé est le taux de transition. Il permet de déterminer, d'une part, la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante et, d'autre part, celle des élèves de 3ème qui passent en classe de seconde des lycées l'année suivante.

Tableau 4.16 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Sexe	Région	Sénégal
Moyen	année 2012 / 2013	Masc.	82,1%	90,0%
		Fem.	73,3%	87,6%
		Ens.	77,3%	88,8%
	année 2013 / 2014	Masc.	81,8%	88,4%
		Fem.	66,8%	85,8%
		Ens.	73,8%	87%
	Variation en %	Masc.	-0,3	-1,6
		Fem.	-6,5	-1,8
		Ens.	-3,5	-1,8
Secondaire	année 2012 / 2013	Masc.	71,5%	67,6%
		Fem.	63,3%	62,2%
		Ens.	67,9%	65%
	année 2013 / 2014	Masc.	65,9%	62,2%
		Fem.	57,3%	57,7%
		Ens.	62,1%	59,9%
	Variation en %	Masc.	-5,6	-5,4
		Fem.	-6,0	-4,5
		Ens.	-5,8	-5,1

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Les taux de transition du moyen et du secondaire ont connu des baisses dans la région, en 2014, à l'instar du niveau national. Le taux de transition du moyen est passé de 77,3% en 2013 à 73,8% en 2014, soit une baisse 3,5 points. Pour le niveau national, la proportion a enregistré une baisse de 1,8 point. Pour le secondaire, le taux de

transition a chuté de 5,8 points dans la région contre 5,1 points pour le niveau national. Selon le sexe, la transition est plus faible chez les filles que chez les garçons. En effet, dans la région, le taux de transition des garçons dans le moyen se chiffre 82,1% en 2014 contre 73,3% pour les filles soit une différence de 8,8 points. Cette même tendance est observée dans le secondaire avec une différence de 8,6 points en faveur des garçons.

IV.3.3 Les infrastructures

Les infrastructures d'accueil du moyen ont connu un accroissement 2,6% par rapport à 2013 en passant de 39 à 41 en 2014. Les départements de Kaffrine et de Malem Hodar abritent les trois établissements nouvellement crées avec deux structures pour le premier et une pour le second.

Tableau 4.17 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Moyen	Année 2012 / 2013	Public	8	12	8	6	34
		Privé	1	2	2	0	5
		Total	9	14	10	6	39
	Année 2013 / 2014	Public	8	13	8	7	36
		Privé	1	2	2	0	5
		Total	9	15	10	7	41
		Nb. GP	59	116	74	39	288
	Variation en %	Public	0,0%	8,3%	0,0%	16,7%	5,9%
		Privé	0,0%	0,0%	0,0%	Nd	0,0%
		Total	0,0%	7,1%	0,0%	16,7%	5,1%
Secondaire	Année 2012 / 2013	Public	2	4	1	1	8
		Privé	0	2	2	0	4
		Total	2	6	3	1	12
	Année 2013 / 2014	Public	2	4	1	1	8
		Privé	0	2	2	0	4
		Total	2	6	3	1	12
		Nb. GP[1]	15	52	23	8	98
	Variation en %	Public	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
		Privé	Nd	0	0	Nd	0
		Total	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Concernant le secondaire, la situation infrastructurelle de 2014 est identique à celle de 2013. En effet, en 2014, le réseau d'établissements d'enseignement secondaire est composé de 12 structures comme en 2013.

[1] GP = Groupe Pédagogique

IV.3.4 Le personnel

L'effectif du personnel enseignant du moyen secondaire se chiffre à 614 dont 522 hommes et 92 femmes. Le gros de cette effectif se trouve dans le département de Kaffrine (286 enseignants) ; il est suivi par Koungheul (158) ensuite vient Birkelane (107) et enfin vient Malem Hodar avec 63 enseignants.

Tableau 4.18 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire public selon le statut professionnel et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe			Statut Professionnel		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Permanents	Contractuels	Vacataires
Birkelane	94	13	107	20	79	8
Kaffrine	235	51	286	61	165	60
Koungheul	138	20	158	31	121	6
Malem Hodar	55	8	63	11	52	0
Région	522	92	614	123	417	74

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Selon le statut professionnel, 417 enseignants sont des contractuels contre 123 permanents et 74 vacataires. 21,3% des enseignants du moyen secondaire du département de Kaffrine sont des permanents contre 57,7% de contractuels et 21,0% de vacataires. En revanche, il n y a aucun vacataire dans le département de Malem Hodar (11 permanents et 52 contractuels).

Graphique 4.4 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative

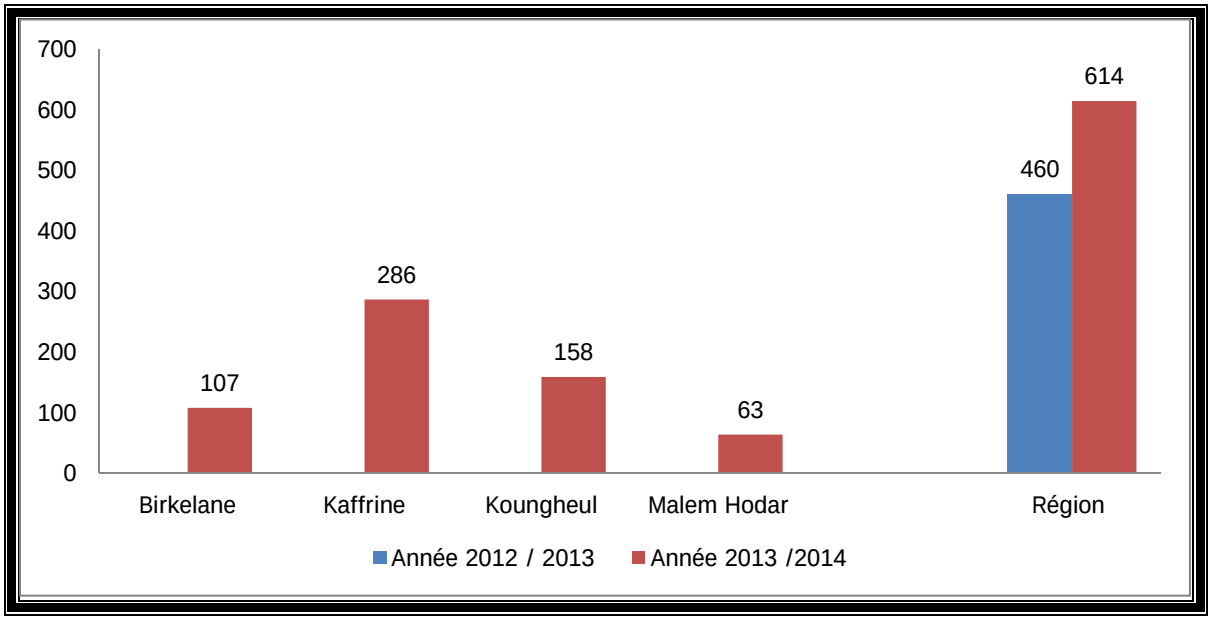

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Par rapport à l'année scolaire 2012/2013, l'effectif des enseignants a augmenté de 33,5% en passant de 460 à 614. Cette hausse est à mettre en rapport avec l'augmentation des structures d'accueil surtout dans le moyen.

Tableau 4.19 : Evolution des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général du public selon le diplôme académique

Niveau	Année 12 / 13	Année 13 /14	Variation
Maîtrise et +	78	138	128,2%
Licence	89	131	47,2%
DEUG	66	71	7,6%
BAC	209	253	21,1%
BFEM	14	21	50,0%
Autre	4	0	-100,0%
Total	**460**	**614**	**33,5%**

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Entre 2013 et 2014, les effectifs des enseignants du moyen secondaire qui ont obtenu au moins la maitrise ont augmenté de 128,2% en passant de 78 à 138. Les titulaires de la licence se sont accrus de 47,2% et ceux ayant le BAC ont connu une hausse de 21,1%.

IV.3.5 Les effectifs

La répartition des effectifs du moyen secondaire général selon le statut met exergue le déséquilibre entre le public et le privé. En effet, sur 13 967 élèves du moyen, 13 734 sont dans le public 98,3% soit de l'effectif. Cette tendance caractérise l'essentiel des IEF de la région. A Birkelane le public concentre 99,6% des élèves du moyen, à Kaffrine cette statistique se chiffre à 98,4% et à Koungheul elle s'établit 96,2%. A Malem Hodar par contre, l'ensemble des élèves du moyen sont le public.

Tableau 4.20 : Répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%
Birkelane									
Année 2013 / 2014	**Public**	1456	1601	3057	99,6%	220	424	644	96,8%
	Privé	6	6	12	0,4%	8	13	21	3,2%
	Total	1462	1607	3069	100,0%	228	437	665	100,%
Kaffrine									
Année 2013 / 2014	**Public**	3024	2945	5969	98,4%	1100	1339	2439	92,2%
	Privé	48	48	96	1,6%	95	112	207	7,8%
	Total	3072	2993	6065	100,0%	1195	1451	2646	100,%
Koungheul									
Année 2013 / 2014	**Public**	1442	1725	3167	96,2%	516	266	782	70,8%
	Privé	62	63	125	3,8%	153	169	322	29,2%
	Total	1504	1788	3292	100,0%	419	685	1104	100,0%
Malem Hodar									
Année 2013 / 2014	**Public**	750	791	1541	100,0%	61	140	201	100,0%
	Privé	0	0	0		0	0	0	
	Total	750	791	1541	100,0%	61	140	201	100,0%
Région									
Année 2013 / 2014	**Public**	6672	7062	13734	98,3%	1647	2419	4066	88,1%
	Privé	116	117	233	0,8%	256	294	550	11,9%
	Total	6788	7179	13967	100,0%	1903	2713	4616	100,0%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

La répartition des effectifs du secondaire selon le département montre que Kaffrine, avec ces 2 646 élèves, concentre 57,3% de l'effectif total régional. Le département de Koungheul dispose de 23,9% des effectifs. Seulement 18,8% des effectifs se trouvent dans les départements restants. Selon le statut, l'essentiel des élèves du secondaire sont dans le public avec un effectif de 4 066 contre 550 pour le public.

Tableau 4.21 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Birkelane										
Séries littéraires	**Seconde**	69	103	172	8	13	21	77	116	193
	Première	76	103	179	0	0	0	76	102	179
	Terminale	42	93	135	0	0	0	42	93	135
Séries scientifiques	**Seconde**	9	62	71	0	0	0	15	56	71
	Première	7	37	44	0	0	0	7	37	44
	Terminale	11	32	43	0	0	0	11	32	43
Kaffrine										
Séries littéraires	**Seconde**	228	255	483	34	39	73	262	294	556
	Première	289	345	634	33	29	62	322	374	696
	Terminale	301	304	605	25	30	55	326	334	660
Séries scientifiques	**Seconde**	118	185	303	0	0	0	118	185	303
	Première	69	129	198	0	0	0	69	129	198
	Terminale	95	121	216	3	14	17	98		233
Koungheul										
Séries littéraires	**Seconde**	86	143	229	49	35	84	135	178	313
	Première	57	88	145	54	45	99	111	133	244
	Terminale	74	110	184	50	89	139	124	199	323
Séries scientifiques	**Seconde**	23	75	98	0	0	0	23	75	98
	Première	13	61	74	0	0	0	13	61	74
	Terminale	13	39	52	0	0	0	13	39	52
Malem Hodar										
Séries littéraires	**Seconde**	15	33	48	0	0	0	15	33	48
	Première	12	30	42	0	0	0	12	30	42
	Terminale	10	29	39	0	0	0	10	29	39
Séries scientifiques	**Seconde**	10	24	34	0		0	10	24	34
	Première	5	17	22	0	0	0	5	17	22
	Terminale	9	7	16	0	0	0	9	7	16
Région										
Séries littéraires	**Seconde**	398	534	932	91	87	178	489	621	1110
	Première	434	566	1000	87	74	161	521	639	1161
	Terminale	427	536	963	75	119	194	502	655	1157
Séries scientifiques	**Seconde**	160	346	506	0	0	0	166	340	506
	Première	94	244	338	0	0	0	94	244	338
	Terminale	128	199	327	3	14	17	131	311	344

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

L'effectif des élevés du secondaire se chiffre à 4 616 dont 3 428 élèves dans séries scientifique soit 74,3% contre 1 188 élèves dans les séries littéraires soit 25,7%. Selon le département, la proportion des scientifiques dans les effectifs des élèves du secondaire varie. Elle est évaluée à 23,8%, 27,7%, 20,3% et 35,8% respectivement à Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar. Avec un effectif de 2 810 soit 60,9%, les garçons sont majoritaires dans les structures secondaires.

IV.3.6 Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire

Le TBS du moyen a sensiblement augmenté en passant de 22,0% en 2013 à 23,3% en 2014 soit une hausse de 1,3 point. Selon le genre, le TBS des filles est légèrement supérieur à celui des garçons comme le témoigne l'indice de parité (1,0).

Tableau 4.22 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Région	Moyen	année 2013	22,3%	21,7%	22,0%	1,0
		année 2014	23,0%	23,3%	23,3%	1,0
		Variation en %	0,7	1,6	1,3	0,0
	Secondaire	année 2013	9,8%	6,9%	8,4%	0,7
		année 2014	14,7%	10,2%	12,5%	0,7
		Variation en %	4,9	3,3	4,1	0,0

Source : Rapport National sur le Situation de l'Education, 2014

Par contre pour le secondaire, le TBS des garçons est plus important que celui des filles (14,7% contre 10,2%). Par rapport à l'année 2013, les TBS a enregistré une hausse de 4,1 points en passant de 8,4% à 12,5%.

Le taux d'abandon dans le cycle moyen s'est établi à 7,4% en 2014. Ce phénomène d'abandon frappe plus les filles (9,6%) que les garçons (5,3%). Cette situation peut être expliquée par les mariages précoces qui frappent les filles. En effet, les données du RGPHAE de 2013 évaluent l'âge moyen au mariage des jeunes filles à 17,5 ans dans la région. En outre, les filles sont moins performantes que les garçons (les taux de promotion et de redoublement se chiffrent respectivement à 63,9% et 26,6% pour les filles et 71,6% et 23,1% pour les garçons.

Tableau 4.23 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par sexe en 2014

Sexe	Moyen			Secondaire		
	taux de promotion	taux de redoublement	taux d'abandon	taux de redoublement 2nd	taux de redoublement 1er	taux de redoublement Tle
Garçons	71,6%	23,1%	5,3%	8,2%	19,0%	48,6%
Filles	63,9%	26,6%	9,6%	8,2%	16,5%	54,7%
Ensemble	67,8%	24,8%	7,4%	8,2%	17,9%	51,0%

Source : Rapport National sur le Situation de l'Education, 2014

En fin d'année 2014, le taux de redoublement en seconde se chiffre à 8,2% contre 17,9% pour les classes de première et 51,0% pour les classes de terminales. Les garçons sont moins performants que les filles dans les classes de premières. En effet,

le taux de redoublement des garçons s'est établi à 19,0% contre 16,5% pour les filles. En revanche, dans les classes de terminale, les garçons sont plus performants avec un taux de redoublement de 48,6% contre 54,7% pour les filles.
Les résultats des examens du BFEM et du BAC sont contenus dans le tableau qui suit.

Tableau 4.24 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	BFEM			BAC		
		2013 / 2014	2014 / 2015	Variation en %	2013 / 2014	2014 / 2015	Variation en %
Birkelane	Garçons		237			96	
	Filles		124			41	
	Ensemble		361			137	
Kaffrine	Garçons		397			78	
	Filles		344			39	
	Ensemble		741			115	
Koungheul	Garçons		374				
	Filles		275				
	Ensemble		649				
Malem Hodar	Garçons		114			69	
	Filles		72			27	
	Ensemble		186			96	
Région	Garçons	1061	1122	5,7%	257	243	-5,4%
	Filles	713	815	14,3%	115	107	-7,0%
	Ensemble	1774	1937	9,2%	372	348	-6,5%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Contrairement au nombre d'admis au BFEM, l'effectif des admis au BAC a baissé de 6,5% en passant de 372 à 348. Toutefois, l'effectif des admis au BAC du département de Koungheul n'est pas disponible dans ce tableau.

IV.4 L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

IV.4.1 Introduction

Le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation ne joue pas encore un rôle significatif dans la prise en charge des besoins de formation articulés aux activités économiques dominantes, comme l'agriculture.

IV.4.2 Les infrastructures

L'espace régional est pauvre en infrastructures de formation technique et professionnelle et la région ne dispose pas encore de Lycée technique.

Tableau 4.25 : Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2012 / 2013	2013 / 2014	Variation en %
Birkelane	1	1	0,0%
Kaffrine	2	2	0,0%
Koungheul	0	0	0,0%
Melem Hodar	0	0	0,0%
Région	**3**	**3**	**0,0%**

Source : Agence Régionale de Développement de Kaffrine, 2014

La région dispose de 3 structures localisées dans les départements de Birkelane (une structure) et dans le département de Kaffrine (2 structures).

IV.4.3 Les effectifs

Les quatre structures de formation existantes dans la région disposent d'un effectif total de 199 élèves.

Tableau 4.26 : Répartition des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe et la circonscription administrative

Circonscription administrative	CRETF			CFT			CNFMETP Ex BIT			Ensemble		
	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens
Birkelane	-	-	-	12	71	83	-	-	-	12	71	83
Kaffrine	0	96	96	-	-	-	17	3	20	17	99	116
Total	**0**	**96**	**96**	**12**	**71**	**83**	**0**	**3**	**20**	**29**	**170**	**199**

Source : Agence régionale de Développement de Kaffrine, 2014

Le Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin (CRETF) de Kaffrine, dont l'effectif total de 96 apprenants en 2014, est composé de filles uniquement. Un certain nombre de filières sont identifiées et enseignées telles que la restauration, la coiffure, la couture, avec une durée de formation de 3 ans, en général. Le Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Birkelane, mis en place par l'ONG WORLD VISION et cédé à l'Etat comptabilise 83 élèves dont 12 garçons. Quant au Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique et Professionnel (ex BIT) à Kaffrine, il dispose d'un effectif de 20 élèves dont 3 filles.

IV.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.5.1 Atouts et potentialités

1. dans le préscolaire

- ❖ Fort potentiel d'enfants scolarisables,
- ❖ Forte demande d'éducation ;
- ❖ Volonté politique ;

- ❖ Engagement des autorités administratives et partenaires sociaux aux côtés de l'administration scolaire.

2. dans l'élémentaire

- ❖ Fort potentiel d'enfants scolarisables ;
- ❖ Bon maillage en termes de structures d'accueil ;
- ❖ Existence de projets, ONG et de programmes.

3. dans le moyen et secondaire général

- ❖ Existence de partenaires comme World Vision, SCOFI, COSYDEP, etc. ;
- ❖ Appui de l'Etat par des programmes ;
- ❖ Fort potentiel d'enfants scolarisables.

4. dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- ❖ Existence de trois structures de Formation Professionnelle.

5. dans l'enseignement supérieur

IV.5.2 Contraintes

1. dans le préscolaire

- ❖ Méconnaissance des opportunités du préscolaire ;
- ❖ Environnement scolaire (abris) ;
- ❖ Faible nombre des structures d'accueil.

2. dans l'élémentaire

- ❖ environnement scolaire (abris provisoire) ;
- ❖ structures d'accueil insuffisantes ;

3. dans le moyen et le secondaire

- ❖ Place encore négligeable du privé ;
- ❖ Performances scolaires en deçà de la moyenne nationale ;
- ❖ Abris provisoires.

4. dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- ❖ un enseignement Technique et la Formation Professionnelle peu développé.

IV.5.3 Perspectives

1. dans le préscolaire

- ❖ ouverture de 10 Cases des tous petits ;
- ❖ formation des éducateurs en gestion administrative et financière ;
- ❖ examens professionnel des éducateurs.

2. dans l'élémentaire

- ❖ Au cours du Comité Régional de Développement (CRD) qui s'est tenu dans la commune de Kaffrine sur la rentrée scolaire 2015/2016 le ministre a annoncé la construction de 37 écoles élémentaires sur la période 2015-2017.

3. dans le moyen

- ❖ Deux projets d'établissements sont en cours dans la région. Il s'agit d'un établissement à 1er cycle dans le département de Birkelane et d'un autre à 1er et 2ème cycle qui sera implanté dans le département de Kaffrine.

Il est prévu aussi dans la région, la construction d'un CRFPE, de 9 blocs administratifs, de 57 blocs d'hygiène et 6 points d'eau. En outre, 21 daaras seront modernisés et les élèves qui fréquentent ces daaras seront intégrés dans le calcul du TBS régional.

4. Dans le supérieur

- ❖ Ouverture prochaine d'une Unité de Formation et de Recherche (UFR) au sein de l'université du Sine-Saloum.

CONCLUSION

Le diagnostic de la situation de l'éducation révèle une amélioration de l'offre éducative par une augmentation des structures d'accueil. Cependant, les résultats ne suivent pas puisque pour les examens, les taux de réussite enregistrés dans la région sont pour la plus part en dessous de la moyenne nationale. Le taux de réussite du CFEE s'établit à 22,3% contre 34,3% pour le niveau national et celui du BAC de 22,3% contre une moyenne nationale de 31,8%. Il urge pour les différents acteurs qui interviennent dans le secteur de trouver les solutions nécessaires en vue de booster les résultats scolaires.

CHAPITRE V – SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

INTRODUCTION

Un capital humain de qualité et surtout en bonne santé est un atout incontournable pour relever les nombreux défis économiques qui se posent dans la région. Sans santé, il n'est pas possible d'entreprendre, de produire des biens et des services ou de s'insérer de manière harmonieuse dans le marché de l'emploi. A cet égard, la santé des populations est érigée au rang de priorité par les décideurs aussi bien au niveau international, national que local. Au plan international dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), 3 sur les 8 objectifs proposés concernent domaine de la santé (objectif 4 : réduire la mortalité infantile, objectif 5 : améliorer la santé maternelle et objectif 6 : combattre les maladies).

Au niveau national, la santé est une des orientations majeures du Plan Sénégal Emergent (PSE) notamment en son axe 2 (capital humain, protection sociale et développement durable). Toutes ces initiatives visent à améliorer la santé de la population. Une mise en œuvre adéquate du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) peut permettre d'atteindre les objectifs visés par ces programmes sanitaires. A côté de ce plan global, l'Etat a mis en place des plans sectoriels qui visent des objectifs plus spécifiques. Ainsi, pour venir en aide aux plus défavorisés et aux couches vulnérables en leur permettant d'accéder à des soins de santé de qualité, il a été mise en place le Plan sésame et la Couverture Maladie Universelle (CMU). En outre, pour lutter contre certaines maladies endémiques et à risque épidémique élevé (le sida, le paludisme et la tuberculose, etc.), l'Etat a élaboré le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNT), entre autres.

Tous ces programmes sont mise en œuvre au niveau régional par des structures qui ont à leur tête la Région Médicale. La région de Kaffrine est subdivisée en quatre districts sanitaires, correspondants aux quatre départements, coordonnés au niveau régional par la Région Médicale. Concernant les infrastructures de prise en charge des malades, la région en compte 187 (1 hôpital, 3 centres de santé, 41 postes de santé complète, 26 postes de santé sans maternité et 116 cases de santé). En sus de ces infrastructures sanitaires, la région est dotée de 4 Sous-brigades d'hygiène.

Dans ce chapitre, il sera analysé l'Etat de santé et d'hygiène de la population en 2014 à travers, les infrastructures, les bilans des programmes de santé et les activités des brigades d'hygiène.

V.1 SANTE

V.1.1 Introduction

Avec quatre districts sanitaires répartis dans les quatre départements (Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar), des centres et postes de santé, la Région Médicale de Kaffrine a pour mission principale d'améliorer la santé des populations de la région dans le respect strict de la politique de santé définie par le Gouvernement. Ses interventions sont essentiellement axées sur la prévention, les soins médicaux et dentaires et les consultations prénatales. Elle s'active en outre dans la sensibilisation des populations. En même temps, elle élabore des plans d'action en vue d'améliorer l'offre de service au niveau des populations.

V.1.2 Les infrastructures de santé

Le tableau ci-dessous présente la situation des infrastructures sanitaires de la région entre 2013 et 2014. Il est délivré dans ces structures de santé des soins préventifs et curatifs.

Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative

Type de Structure de santé	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Hôpital	2013	0	1	0	0	1
	2014	0	1	0	0	1
	Variation en %	nd	0,0%	nd	nd	0,0%
Centre de santé	2013	1	0	1	1	3
	2014	1	0	1	1	3
	Variation en %	0,0%	nd	0,0%	0,0%	0,0%
Poste de santé complet	2013	7	11	14	8	40
	2014	7	11	15	8	41
	Variation en %	0,0%	0,0%	7,1%	0,0%	2,5%
Poste de santé sans maternité	2013	6	8	4	8	26
	2014	6	8	4	8	26
	Variation en %	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Case de santé	2013	17	38	45	16	116
	2014	17	38	45	16	116
	Variation en %	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total	2013	31	58	64	33	186
	2014	31	58	65	33	187
	Variation en %	0,0%	0,0%	1,6%	0,0%	0,5%

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2013

Le nombre de structure de santé de la région a connu une hausse de 0,5% entre 2013 et 2014 en passant de 186 à 187 à la suite de la construction d'un poste de santé complet à Koungheul. A part ce nouveau poste de santé à Koungheul, la composition des infrastructures sanitaires n'a pas changé entre 2013 et 2014. En effet, la région dispose d'un seul Etablissements de Santé Publics de niveau 1 (ESP1) et de 3 centres de santé à raison d'un par district à l'exception de Kaffrine dont le centre de santé a été érigé ESP1. En outre, 41 postes de santé complète, 26 postes de santé sans maternité et 116 cases de santé ont été dénombrés dans la région en 2014. La répartition spatiale des structures de santé révèle que les districts de Birkelane et de Malem Hodar sont les moins desservis en infrastructures sanitaires car ils ne disposent que 64 structures sur un total régional de 187 soit 34,2%. Tandis que les districts de Kaffrine et de Koungheul concentrent 65,8% des structures de santé.
Les progrès de l'Etat en matière de prise de charge de la santé de la population sont indéniables. Toutefois, des efforts restent à faire pour satisfaire les besoins sanitaire des populations de la région. Pour répondre à ce défi des initiatives privées sont prises dans la région.

Tableau 5.1 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département

Structures sanitaires privées	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Clinique	2013	0	0	0	0	0
	2014	0	1	0	0	1
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd
Poste de santé connu	2013	0	1	2	0	3
	2014	0	1	2	0	3
	Variation en %	nd	0,0%	0,0%	nd	0,0%
Centre de soins infirmiers	2013	0	2	0	0	2
	2014	0	2	0	0	2
	Variation en %	nd	0,0%	nd	nd	0,0%
Total	2013	0	3	2	0	5
	2014	0	4	2	0	6
	Variation en %	nd	33,3%	0,0%	nd	20,0%
Officine de Pharmacie	2013	1	2	1	1	5
	2014	1	3	2	1	7
	Variation en %	0,0%	50,0%	100,0%	0,0%	40,0%

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2014

En 2014, 6 structures de santé privées et 7 officines de pharmacie ont été répertoriées dans la région contre 5 pour les deux types de structures en 2013 soit respectivement des hausses de 20,0% et 40,0%. La seule clinique dont dispose la région se trouve dans le département de Kaffrine. En revanche, le département de Koungheul est plus doté en postes de santé privés puisqu'il en dispose 2 contre 1 pour Kaffrine.

Concernant les officines de pharmacie, chaque département de la région dispose d'au moins d'une structure.

Graphique 5.1 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations

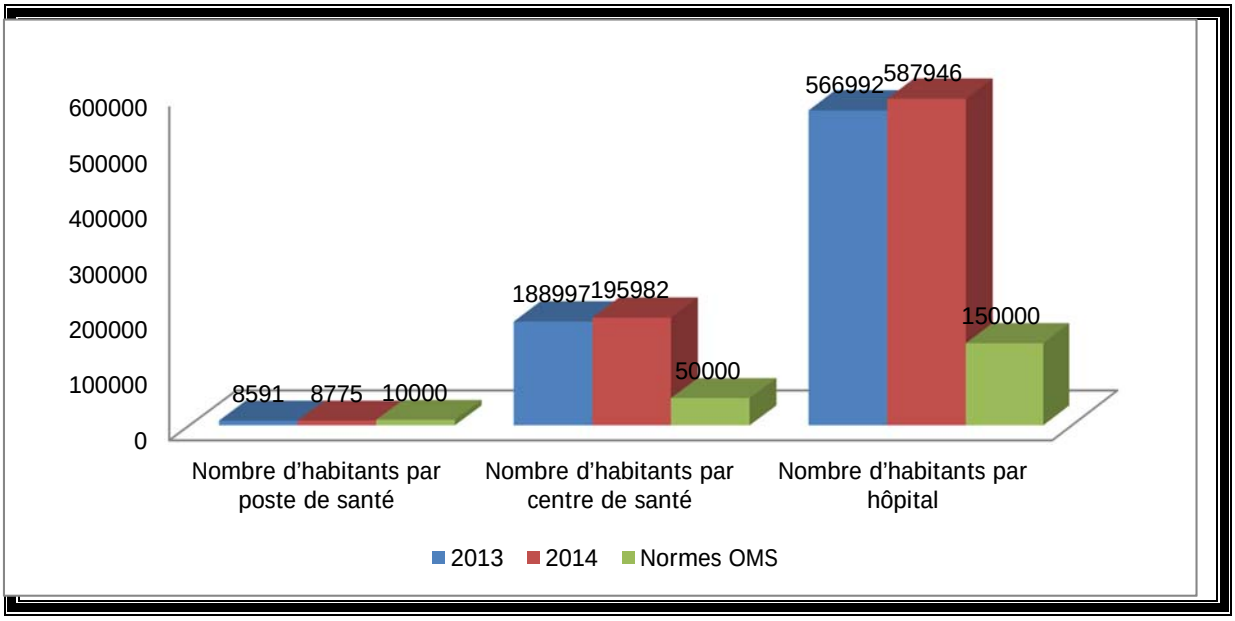

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2014

En 2014, les taux de couverture de la région en infrastructures sanitaires sont très loin des normes établies par l'OMS. En effet, la croissance de la population combinée à la stagnation du nombre de certaines structures de santé est à l'origine de la détérioration des ratios sanitaires. Ainsi, si l'on se réfère aux résultats des données de projection de 2014, le taux de couverture de la région de Kaffrine est d'un hôpital pour 587 946 habitants alors que la norme OMS est d'un hôpital pour 150 000 habitants. Pour les centres, le ratio est d'un centre de santé pour 195 982 habitants alors que la norme OMS d'un centre de santé pour 50 000 habitants. A la lumière de ces statistiques, on peut constater que la région n'est pas encore aux normes concernant l'implantation de ces types de structure. En revanche, la région de Kaffrine est bien aux normes pour les postes de santé. En effet, le taux de couverture s'est établi à un poste de santé pour 8 775 habitants contre un poste de santé pour 10 000 habitants selon l'OMS.

V.1.3 Le personnel de santé

L'effectif du personnel de santé de la région de Kaffrine s'est établi à 593 en 2014. Avec un effectif de 222 personnes, le personnel soignant représente 37,4% du personnel de santé de la région. Quant au personnel d'appui et d'assistance, il représente 50,9%. Le personnel soignant des structures de santé de la région est dominé par les infirmiers qui représentent 55,0%, les sages-femmes suivent avec 24,8%, viennent ensuite les techniciens supérieurs de santé (11,3%) et enfin les médecins (5,0%).

Tableau 5.4 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative

Personnel	Région Médicale	Hôpitaux	Birkelane		Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar		Ensemble		
			public	total	public	privé	total	public	privé	total	public	Total	public	privé	Total
Administrateur	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Médecin généraliste	1	3	1	1	0	0	0	2	1	3	1	1	8	1	9
Médecin spécialiste	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	0	2
Pharmacien-Biologiste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chirurgien - Dentiste	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2	0	2
Assistant social	1	2	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	7	0	7
Aide social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intendant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commis. Adm.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tech. Sup. de santé	2	10	2	2	5	0	5	4	0	4	2	2	25	0	25
Sage-femme	1	6	13	13	12	0	12	14	1	15	8	8	54	1	55
Aide Sage femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier	1	15	21	21	24	3	27	34	4	38	20	20	115	7	122
Aide infirmier	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Agent Hygiène	1	0	3	3	4	0	4	3	0	3	3	3	14	0	14
Agent sanitaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ASC-Matrone	1	4	47	38	0	0	0	203	0	203	47	47	590	0	590
Cuisinier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secrétaire	1	2		0	0		0	1	0	1	1	1	5	0	5
Chauffeur	4	3	11	11	7	0	7	14	0	14	3	3	42	0	42
Autres	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4
Total	17	48	102	102	54	3	57	277	6	283	86	86	584	9	881

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2014

En termes de tendance géographique, il apparait selon les statistiques de 2014 que les départements de Birkelane, de Malem Hodar et de Koungheul ne disposent pas de médecin spécialiste puisque les deux spécialistes que compte la région sont dans le département de Kaffrine. Toutefois, le département de Koungheul a un chirurgien-dentiste au même titre que le département de Kaffrine.
Les effectifs du personnel soignant en activité dans la région ne permettent pas de satisfaire les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Tableau 5.5 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

Type de personnel clé	Année	Structures de santé			Couverture	Normes OMS
		Publiques	Privées	Total		
Médecins	**2013**			8	1 med/70874	**1 méd/10 000 hbts**
	2014	12	1	13	1 med/45227	
Sages femmes	**2013**			32	1 SF/3895 hbts	**1 SF/6 000 FAR**
	2014	54	1	55		
Infirmiers ou agents	**2013**			83	1 INF/6831 hbts	**1 INF/3 000 hbts**
	2014	115	7	122	1 INF/4819 hbts	
Tech. Sup. de Santé.	**2013**			3		
	2014	25	0	25		
Agents d'hygiène et	**2013**			12		
	2014	15	0	15		
Assistants et aides sociaux	**2013**			122		
	2014	7	0	7		
Total	**2013**			**260**		
	2014	**228**	**9**	**237**		

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2014

Au regard des données démographiques de la région, les ratios en personnel de santé sont très en-deçà des normes OMS. En effet, bien que l'effectif des médecins ait augmenté, le ratio, qui est passé d'un médecin pour 70 874 habitants en 2013 à un médecin pour 45 227 habitants en 2014, reste encore loin des objectifs de l'OMS fixés à 1 médecin pour 5 000 habitants. La même tendance est aussi observée pour les ratios des infirmiers et des sages-femmes, malgré la hausse substantielle de l'affectif de ces deux corps par rapport à 2013. En effet, le nombre d'habitants par infirmier est passé de 6 831 habitants en 2013 à 4 819 habitants en 2014 alors que la norme OMS est d'un infirmier pour 3 000 habitants.

V.1.4 Bilan des programmes de santé

V.1.4.1 Santé de la reproduction

La réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle, néonatale et infanto juvéniles constitue un défi majeur dans le PNDS. Dans cette perspective, l'amélioration de la disponibilité et l'accessibilité du paquet intégré d'intervention de qualité pour le couple mère enfant est une priorité. Le paquet d'intervention spécifique à la santé de la mère et du nouveau-né comprend, entre autres, la relance de la planification familiale, la couverture adéquate en CPN de qualité dans tous les districts, la généralisation de l'assistance à l'accouchement et la couverture adéquate en consultation post natales.

Tableau 5.6 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts.

Indicateurs	Année	District Birkelane	District Kaffrine	District Koungheul	District Malem Hodar	Total
Nombre de premiers contacts	2013	3658	4132	5946	1985	15721
	2014	5265	9132	10650	4262	29309
	Variation en %	43,9%	121,0%	79,1%	114,7%	86,4%
CPN1	2013	1303	1121	1502	588	4514
	2014	2107	2599	3538	1135	9379
	Variation en %	61,7%	131,8%	135,6%	93,0%	107,8%
CPN2	2013	2657	2893	3916	1487	10953
	2014	4268	6898	7673	3179	22018
	Variation en %	60,6%	138,4%	95,9%	113,8%	101,0%
CPN3	2013	2182	2610	3178	1205	9175
	2014	3899	6200	6579	2408	19086
	Variation en %	78,7%	137,5%	107,0%	99,8%	108,0%
CPN4	2013	1073	6314	1241	501	9129
	2014	2053	3429	3069	1385	9936
	Variation en %	91,3%	-45,7%	147,3%	176,4%	8,8%
CPN4 correctes	2013	334		451	154	939
	2014	789	985	1083	237	3094
	Variation en %	136,2%	Nd	140,1%	53,9%	229,5%
CPON1	2013	2118	1797	1815	862	6592
	2014	3141	4890	4815	1856	14702
	Variation en %	48,3%	172,1%	165,3%	115,3%	123,0%
CPON2	2013	2145	1566	1599	656	5966
	2014	2911	4494	4045	1572	13022
	Variation en %	35,7%	187,0%	153,0%	139,6%	118,3%
CPON3	2013	607	529	600	264	2000
	2014	1140	2081	1994	543	5758
	Variation en %	87,8%	293,4%	232,3%	105,7%	187,9%
SP1	2013	3894	8699	4522		17115
	2014	4675	8226	9411	3539	25851

Indicateurs	Année	District Birkelane	District Kaffrine	District Koungheul	District Malem Hodar	Total
	Variation en %	20,1%	-5,4%	108,1%	ND	51,0%
SP2	**2013**	2958	1893	2309	ND	7160
	2014	3941	5961	7596	2397	19895
	Variation en %	33,2%	214,9%	229,0%	ND	177,9%
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contact)	**2013**	81,0%	nd	87,0%	53,0%	55,3%
	2014	139,0%	105,0%	164,0%	114,0%	130,5%
	Variation en %	58%	105%	77%	61%	75%
Taux d'achèvement en CPN4	**2013**	0,90%	nd	7%	7%	4%
	2014	15%	10,8%	10%	5%	10%
	Variation en %	14,1%	10,8%	3,0%	-2,0%	6,5%
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	**2013**	55,0%	nd	30,0%	16,0%	101,0%
	2014	78,0%	49,0%	89,0%	49,0%	66,3%
	Variation en %	23,0%	nd	59,0%	33,0%	-34,7%
Taux de césarienne	**2014**	nd	nd	1,4%	nd	1,4%
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	**2014**	12,4%	13,7%	14,9%	6%	9%

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2014

Pour un meilleur aboutissement de la grossesse et pour le bien-être de l'enfant, il recommandé au moins quatre visites prénatale suivant un planning bien déterminé. Toutefois, une bonne partie des femmes de la région ne respecte pas encore les quatre consultations prénatales préconisées. En effet, le taux d'achèvement des consultations prénatales 10,0% dans en 2014 contre seulement 4,0% en 2013.

Dans le même sillage, Le nombre de femmes vues CPN1 représentent 46,2% du nombre de femmes vues en CPN2 c'est-à-dire 57,4% des femmes enceintes vues en CPN2 n'ont pas effectué leur première consultation ce qui veut dire qu'elles viennent se faire consulter pour la première fois à un stade un peu avancé de leur grossesse. Comme dans le cas des consultations prénatales, les consultations postnatales ne sont pas rigoureusement respectées par les femmes qui ont accouché. En effet, l'effectif de la CPON3 (5 758) est inférieur à celui CPON2 (13 022) lequel est inférieur à celui de la CPON1 (14 702). Ce qui veut dire que, la CPON1 qui est plus proche de la période d'accouchement est plus respectée par les femmes que les deux autres qui en sont peu éloignées.

L'utilisation et l'accès aux moyens contraceptifs constituent un enjeu majeur pour la maitrise de la fécondité qui reste élevée dans la région (l'indice synthétique de fécondité est évalué à 6,7 en 2013). Durant l'année 2014, 9,0% des femmes en âges de reproduction fréquentant les services de santé ont utilisé une quelconque méthode contraceptive. Ce taux varie selon le département de résidence. Il est plus faible à Malem Hodar (6,0%) et plus élevé à Koungheul (14,9%).

Durant cette année 2014, 66,3% des accouchements se sont déroulés dans une structure de santé. Cependant cette moyenne régionale cache certaines disparités au

niveau départemental. Si les districts sanitaires de Birkelane et de Koungheul ont réalisé des performances en la matière avec respectivement 78,0% et 89,0%, ceux de Kaffrine et de Malem Hodar doivent faire plus d'effort pour atteindre au moins la barre des 50,0%.

L'évolution des accouchements suivant le type et le district est contenue dans le tableau qui suit.

Tableau 5.7 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district

Désignation	Année	District Birkelane	District Kaffrine	District Koungheul	District Malem Hodar	Total
Accouchements à la maternité	**2013**	2486	1860	2053	596	6995
	2014	2959	4271	5473	1845	14548
	Variation en %	19,0%	129,6%	166,6%	209,6%	108,0%
Accouchements à domicile vus	**2013**	418	208	237	241	1104
	2014	603	786	545	435	2369
	Variation en %	44,3%	277,9%	130,0%	80,5%	114,6%
Total accouchements	**2013**	2904	2646	2598	837	8985
	2014	3562	5057	6018	2280	16917
	Variation en %	22,7%	91,1%	131,6%	172,4%	88,3%
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	**2013**	2249	1593	1572	491	5905
	2014	2914	4060	4306	1619	12899
	Variation en %	29,6%	154,9%	173,9%	229,7%	118,4%
Accouchements réalisés avec partogramme	**2013**	nd	nd	1123	367	1490
	2014	2561	2613	3666	661	9501
	Variation en %	ND	ND	226,4%	80,1%	537,7%
Accouchement réalisés avec GATPA	**2013**	nd	nd	1388	491	1879
	2014	2896	3888	3813	1375	11972
	Variation en %	ND	ND	174,7%	180,0%	537,1%
Césarienne	**2013**	0	0	nd	0	0
	2014	0	0	90	0	90
	Variation en %	0	0	ND	0	0

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2014

Concernant l'accouchement, 76,2% des cas se sont faits avec l'assistance d'un personnel qualifié contre 65,7% en 2013 soit une hausse de 10,5 points. Selon le département, le taux d'encadrement est plus élevé à Birkelane et à Kaffrine avec respectivement 81,8% et 80,3% en 2014. La proportion des accouchements à domicile vus est de 14,0% en 2014. Ce taux est plus élevé dans les districts de Malem Hodar et de Birkelane avec respectivement 19,1% et 16,9%. En revanche la valeur la plus faible de ce taux est obtenue à Koungheul (9,1%).

V.1.4.2 Programme Elargi de Vaccination (PEV)

La couverture vaccinale des enfants de moins de cinq ans contre certaines maladies dites de l'enfance est une activité prépondérante des services de santé notamment

dans le cadre du Programme élargie de vaccination qui couvre 9 maladies cibles (Tuberculose, Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite, Hépatite B, Hémophilus influenzae, Rougeole et Fièvre jaune).

Tableau 5.8 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2013 et 2014

Antigène	Année	DS Birkelane	DS Kaffrine	DS Koungheul	DS Malem Hodar	Région	Objectif
	Taux de couverture vaccinale						
BCG	2013	75%	100%	119%	91%	97%	90%
	2014	139%	121%	127%	109%	125%	
PENTA 1	2013	91%	95%	111%	95%	98%	
	2014	142%	125%	124%	108%	129%	
PENTA 2	2013	80%	80%	102%	107%	92%	
	2014	133%	119%	69%	80%	96%	
PENTA 3	2013	90%	80%	92%	82%	86%	
	2014	140%	118%	107%	102%	116%	
Rougeole	2013	72%	76%	86%	72%	77%	
	2014	121%	114%	100%	96%	109%	
ECV	2013	72%	76%	86%	90%	81%	
	2014	124%	101%	99%	92%	104%	
VAR	2013	72%	76%	86%	90%	81%	
	2014	121%	114%	100%	96%	108%	
Fièvre Jaune	2013	72%	80%	86%	90%	82%	
	2014	126%	105%	101%	96%	106%	
VPO 1	2013	80%	90%	109%	80%	90%	
	2014	134%	125%	124%	108%	127%	
VPO 2	2013	70%	80%	99%	70%	78%	
	2014	124%	120%	60%	107%	103%	
VPO 3	2013	83%	85%	90%	95%	89%	
	2014	115%	117%	107%	96%	113%	
VAT1	2013	22%	46%	78%	80%	57%	
	2014	38%	43%	65%	48%	50%	
VAT2	2013	55%	102%	78%	70%	77%	
	2014	126%	115%	94%	73%	108%	
	Taux d'abandon						
BCG	2013	0%	0%	0%	0%	0%	
	2014	0%	1%	0%	0%	0,25%	
P1/P3	2013	1%	7%	7%	8%	12%	
	2014	2%	14%	4%	11%	10%	

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2014

La première dose de pentavalent (PENTA1) a la meilleure couverture vaccinale de la région avec de taux régional de 129% en 2014. La meilleure performance est

enregistrée dans le district de Birkelane (142%). Cependant, la série des trois doses de pentavalent n'est pas respecté. En effet, le taux d'abandon du PENTA1/PENTA3 s'établit à 10% en 2014 contre 12% en 2013 soit une baisse de 2 points. Les meilleures performances sont enregistrées dans les districts sanitaires de Birkelane et de Koungheul avec des taux d'abandon respectifs de 2% et 4%.

Il faut également noter la bonne couverture vaccinale en BCG (125% au niveau régional). Toutefois, tous les enfants ne complètent pas la série des vaccinations puisqu'un taux d'abandon de 0,25% a été enregistré en 2014 au niveau régional. C'est surtout le district de Kaffrine qui est concerné avec un taux d'abandon de 1% en 2014. L'insuffisance d'information, le manque de volonté et l'insuffisance de l'offre de service de santé peuvent expliquer le niveau parfois élevé de ces taux d'abandon.

Pour ce qui de la fièvre jaune, l'objectif de 90% n'avait été atteint en 2013 (82% de taux de couverture vaccinale) mais en 2014 des performances sont réalisées par les autorités sanitaires de la région puisque le taux de couverture vaccinale pour cette maladie se chiffre à 106% soit un hausse de 24 points.

Pour la première dose du vaccin antitétanique VAT1, aucun district n'a réussi à atteindre l'objectif de 90%. Cette situation pourrait être expliquée par le fait que le VAT1 doit être administré à la femme enceinte au premier contact ou le plus tôt possible durant la grossesse or certaines femmes enceintes vont se faire consulter pour la première fois à un stade avancé de leur grossesse.

V.1.4.3 Programme national de lutte contre le paludisme

Le paludisme représente en 2014 moins 2,2% des motifs de consultations de la population de la région de Kaffrine soit un repli 10 points par rapport à 2013. Les patients âgés de 5 ans et plus sont plus touchés par paludisme avec une morbidité proportionnelle palustre de 2,8% en 2014.

Tableau 5.9 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district

Districts	Année	Enfants de - 5 Ans		Patients Agés de 5 ans et +		Femmes enceintes		Ensemble	
		Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)
District de Birkelane	**2013**	7958	880	23250	3849	477	106	31685	7015
	2014	31889	675	54968	2433	1754	39	88611	3147
	Variation en %	300,7%	-23,3%	136,4%	-36,8%	267,7%	-63,2%	179,7%	-55,1%
	2013	20752	496	46931	1575	2787	93	70470	5368

District de Kaffrine	**2014**	10223	21	17843	83	813	4	28878	108
	Variation en %	-50,7%	-95,8%	-62,0%	-94,7%	-70,8%	-95,7%	-59,0%	-98,0%
District de Koungheul	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	42304	326	61374	1387	4856	32	108534	1745
	Variation en %	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
District de Malem Hodar	**2013**	5417	466	12349	1717	246	56	18012	2239
	2014	9817	259	22914	484	1017	13	33748	756
	Variation en %	81,2%	-44,4%	85,6%	-71,8%	313,4%	-76,8%	87,4%	-66,2%
Région	**2013**	34127	1842	82530	7141	3510	255	120167	14622
	2014	94233	1281	157099	4387	8440	88	259771	5758
	Variation en %	176,1%	-30,5%	90,4%	-38,6%	140,5%	-65,5%	116,2%	-60,6%
Taux	**2013**	nd	5,4%	nd	8,6%	nd	7,3%	nd	12,2%
	2014	nd	1,4%	nd	2,8%	nd	1,0%	nd	2,20%
	Variation en %	ND	-4,0%	ND	-5,8%	ND	-6,7%	ND	-10,0%

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2013

Pour les enfants âgés de moins de 5 ans et les femmes enceintes respectivement 1 281 et 88 cas de paludisme ont été signalés soit des baisses respectives de 30,5% et 65,5%. Ces excellents résultats sont imputables à l'effet des politiques de lutte contre le paludisme puisqu'elles ciblent particulièrement ces deux groupes vulnérables.

Tableau 5.10 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme

Indicateurs	2013	2014	Variation
Morbidité proportionnelle palustre	7,6%	0,3%	-7,3
Nombre de décès par paludisme	5	2	-60,0%
Pourcentage des femmes sous TPI	45,3%	75,7%	30,4

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2014

La morbidité proportionnelle palustre reste relativement faible dans la région entre 2013 et 2014. En effet, de 7,6% en 2013, elle passe à 0,3% en 2014 soit une baisse de 7,3 points. Dans le même sillage, les décès liés au paludisme ont connu une baisse de 60,0% par rapport à 2013. Ces résultats encourageants obtenus dans la lutte contre le paludisme témoignent des efforts consentis par les autorités pour sensibiliser et conscientiser les populations surtout les femmes enceintes. Selon les statistiques de 2014, le Traitement Préventif Intermittent (TPI) a été administré à 75,7% des femmes qui se sont présentées en consultation prénatale contre 45,3% en 2013 soit une hausse de 30,4 points.

V.1.4.4 Programme de lutte contre la tuberculose

Les statistiques de la prise en charge de la tuberculose concernent l'année 2013. Au total, la région dispose de 4 centres de traitement de la maladie à raison d'un centre par département.

Tableau 5.11 : Prise en charge de la tuberculose selon le district en 2013

Districts	Centre de traitements	Population	Nouveaux cas	Taux détection (%)	Nbre rechute	Nbre d'echecs	Nbre reprise de traitement	Total retraitement
Birkelane	1	101 216	37	0,04%	2	0	1	3
Kaffrine	1	207 676	73	0,04%	3	1	1	5
Koungheul	1	163 438	48	0,03%	3	2	3	8
Malem Hodar	1	94 662	73	0,08%	7	0	0	7
Total Région	4	566 992	231	0,04%	15	3	5	23

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2014

Au total, 231 nouveaux cas de tuberculeux ont été détectés dans la région en 2013 sur une population totale de 566 992 soit un taux de détection de 0,04%. Ce taux est plus élevé à Malem Hodar (0,08%) et plus faible à Kougheul (0,03%). Certains tuberculeux déjà traités connaissement des rechutes c'est le cas des 15 personnes qui se sont retombées malade en 2013. Toutefois, certains d'entre eux repartent dans les structures de prise en charge de la maladie pour se faire retraiter (23 personnes en 2013).

V.1.4.5 Programme de lutte contre le VIH/sida

Selon les résultats de l'EDS-MICS, la région de Kaffrine a un taux de prévalence du VIH/SIDA de 0,5%, inférieur à la moyenne nationale (0,7%). Cependant, ce taux est parfois différent des résultats annuels du Conseil Dépistage Volontaire (CDV). Des efforts sont consentis par les acteurs de la santé, les ONG, la société civile, entre autres, pour sensibiliser les populations à effectuer les tests de dépistage. Ainsi, 37 775 personnes ont effectué le test de dépistage en 2013, correspondant au triple du nombre de personnes dépistées en 2012. Parmi elles, 176 ont été testées séropositives, soit un taux de 0,4%. Toutefois, 442 personnes vivants avec ont sous traitement ARV.

Tableau 5.12 : Indicateurs VIH/sida en 2013

Indicateurs	District Birkelane	District Kaffrine	District Koungheul	District Malem Hodar	Région
Nombre de femmes enceintes séropositives	53	17	31	18	116
Nombre de femmes enceintes vues en CPN pour	51786	8354	44680	4091919	156353
Nombre de femmes enceintes chez qui le test de dépistage VIH a été proposé	28164	8079	19720	23301	79788
Nombre de personnes testées pour le VIH	8580	154444	9148	4603	37775
Nombre de patients VIH diagnostiqué et suivi pour TB qui ont débuté ou qui continue un	6	2	0	0	8
Nombre de personnes avec une infection VIH au stade avancé qui recoivent une combinaison	32	238	108	64	442
Nombre de nouveaux cas de décès	2	13	1	1	17
Nombre de cas de perdus de vue	12	12	25	3	52

Source : Conseil National de Lutte Contre le Sida de Kaffrine, 2013

Le test de dépistage a été proposé à 79 788 femmes enceintes sur les 156 353 vues en CPN soit un taux de 51,0%. Ces tests montrent que 116 femmes enceintes sont séropositives. Birkelane est plus touché avec 53 suivis de Koungheul avec 31 cas. Au total 17 personnes sont décèdes du VIH en 2013 et 52 sont perdues de vues.

V.1.4.6 Surveillance des maladies chroniques

Les statistiques de la surveillance des maladies chroniques sont contenues dans le tableau qui suit. Elles montrent qu'entre 2010 et 2013, l'hypertension artérielle reste la maladie chronique qui touche plus la population de la région. Les causes de cette situation restent à élucider.

Graphique 5.2 : Evolution des résultats de la surveillance des maladies chroniques dans la région de Kaffrine

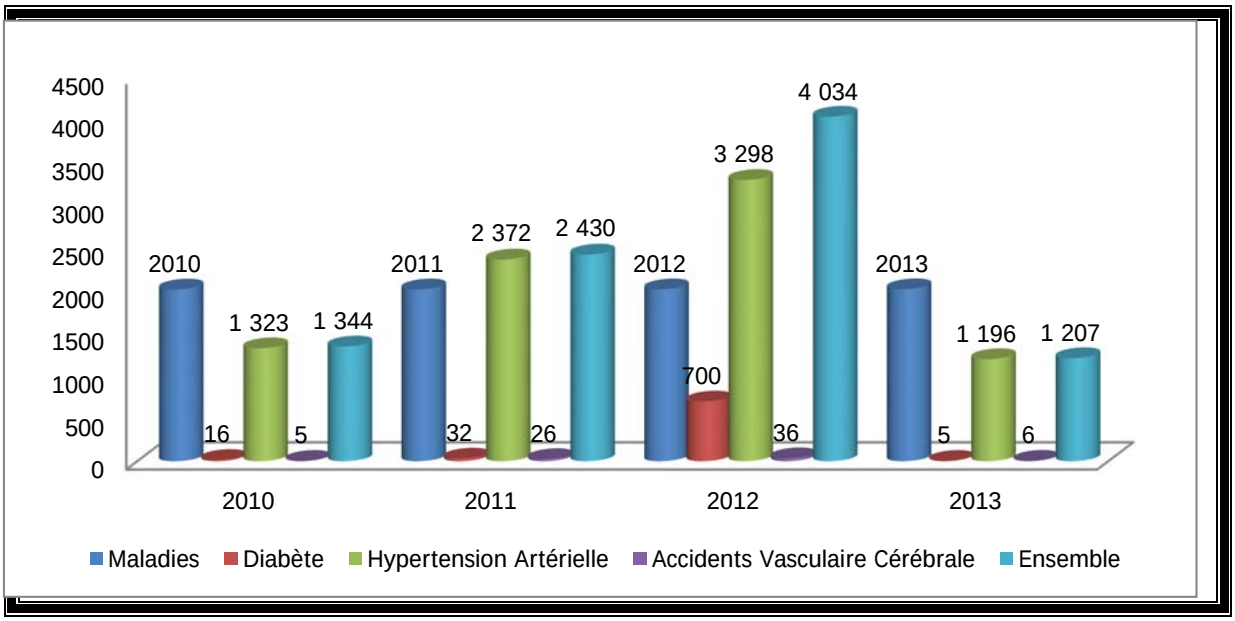

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2013

Toutefois, les efforts consentis par les autorités sanitaires de la région commencent à porter leurs fruits quant au nombre de personnes atteintes de ces différents types de maladies. Entre 2012 et 2013, le nombre d'hypertendus a baissé de 63,7%. Dans le même sillage, les accidents Vasculaires Cérébraux ont connu un repli de 83,3% en passant de 36 en 2012 à 6 en 2013. Concernant le diabète, il a été détecté sur 5 personnes en 2013 contre 700 en 2012 soit un repli de 99,3%.

V.1.4.7 Activités de nutrition

Le déparasitage cible la population âgée de 12 à 59 mois. Dans la région cette population se chiffre à 84 322 en 2014. La campagne de déparasitage menée dans la région en 2014 a permis de déparasiter 56 348 enfants soit un taux de couverture de 59,5%. Le district de Malem Hodar a enregistré la meilleure performance avec un taux

de couverture de 95,0%. Dans le district de Birkelane, sur les 14 984 enfants ciblés, 13 063 ont été déparasités soit un taux de couverture de 77,6%. Les districts de Kaffrine et Koungheul ont enregistrés les plus faibles taux de couverture avec respectivement 56,0% et 33,0%.

Tableau 5.13 : Répartition des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Kaffrine en 2014

District	Supplémentations en vitamine A			Déparasitage		
	Pop cible 6-59 mois	Suppléments	Taux de couverture	Pop cible 12-59 mois	Déparasités	Taux de couverture
Birkelane	16 821	13 063	77,6%	14 984	13 063	77,6%
Kaffrine	34 846	19 445	56,0%	31 041	19 445	56,0%
Koungheul	27 241	8 348	33,0%	24 266	8 348	33,0%
Malem Hodar	15 741	15 492	95,0%	14 031	1 492	95,0%
Total région	**94 658**	**56 348**	**59,5%**	**84 322**	**56 348**	**59,5%**

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2014

La supplémentations en vitamine A cible les enfants âgés de 6 à 59 mois. Sur 94 658 enfants ciblés dans la région, 56 348 ont subi l'opération soit un taux de couverture de 59,6%. Les statistiques de la supplémentations en vitamine A connaissement les mêmes tendances que celles du déparasitage.

V.2 HYGIENE PUBLIQUE

V.2.1 Introduction

La Brigade Régionale d'Hygiène (BRH) joue un rôle essentiel dans le cadre de la prévention des maladies. Il a une mission de police sanitaire qui consiste à faire respecter les normes de salubrité. La BRH, rattaché au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale participe à cette double mission de prévention et de contrôle, par l'information et la sensibilisation des populations, la convocation, l'avertissement, la sommation (délai de trois mois) et enfin la répression (amendes forfaitaires, saisies).
Les ERP (marchés hebdomadaires, boutiques, restaurants, gargotes, cafétérias, dibiteries, boulangeries ou fours traditionnels, cantines ou étals, kiosques à pain, hôtels ou campements, boucheries, fast-foods, pâtisseries, etc.) et les maisons sont les cibles principales de la structure. L'objectif est de veiller au respect des travaux d'assainissement et au suivi médical des manipulateurs de denrées alimentaires. Pour cela, la BRH, riche d'un effectif de 15 agents, dispose comme relais de quatre Sous Brigades départementales.

V.2.2 Les visites domiciliaires

Apres une baisse 20,0% en 2013, les prospections domiciliaires effectuées dans le cadre de la police d'hygiène dans la région ont connu une forte hausse en 2014. Effet, de 4 563 prospections en 2013, le nombre de sorties augmentent en 2014 pour atteindre 7 643 soit un accroissement de 67,5%.

C'est dans le département de Birkelane qu'une forte baisse, en termes de nombre de prospections, a été enregistrée. Puisque, de 2 775 concessions visitées en 2013, les sorties de la sous brigade se chiffrent à 1 260 soit une baisse de 54,6%. En revanche, Malem Hodar et Koungheul ont vu le nombre de prospections qui y sont effectuées augmentées respectivement de 661,4% et 273,4%.

A l'instar des deux départements précités, Kaffrine a enregistré une hausse des concessions visitées par la Sous-Brigade du département même si c'est à un degré moindre (les prospections domiciliaires y ont connu un accroissement de 191,5% en 2014).

Tableau 5.14 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées

Circonscription administrative	2013		2014		Variation en %
	Nb	%	Nb	%	
Birkelane	2 775	60,8%	1 260	16,5%	-54,6%
Kaffrine	1 045	22,9%	3 046	39,9%	191,5%
Kougheul	598	13,1%	2 233	29,2%	273,4%
Malem Hodar	145	3,2%	1 104	14,4%	661,7%
Région	4 563	100,0%	7 643	100,0%	67,5%

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2014

Avec 3 046 concessions visitées soit 39,9%, la Sous-Brigade du département de Kaffrine a fait plus que les autres en 2014. En deuxième position, vient la Sous-brigade de Koungheul avec 29,2% des concessions visitées. En 2013, la palme revenait à la Sous-Brigade de Birkelane avec 2 775 concessions visitées soit 60,8%. Ces écarts dans les réalisations des différentes Sous-Bridages s'expliquent par la planification établie au début de chaque année. En effet, un nombre précis de concessions à visiter est assigné à chaque Sous-Brigade.

Les infractions relevées lors des prospections domiciliaires sont contenues dans le graphique qui suit. Les informations contenues dans ce graphique concernent l'année 2013 puisque la répartition des infractions par type n'est pas disponible pour l'année 2014.

Graphique 5.3 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2013

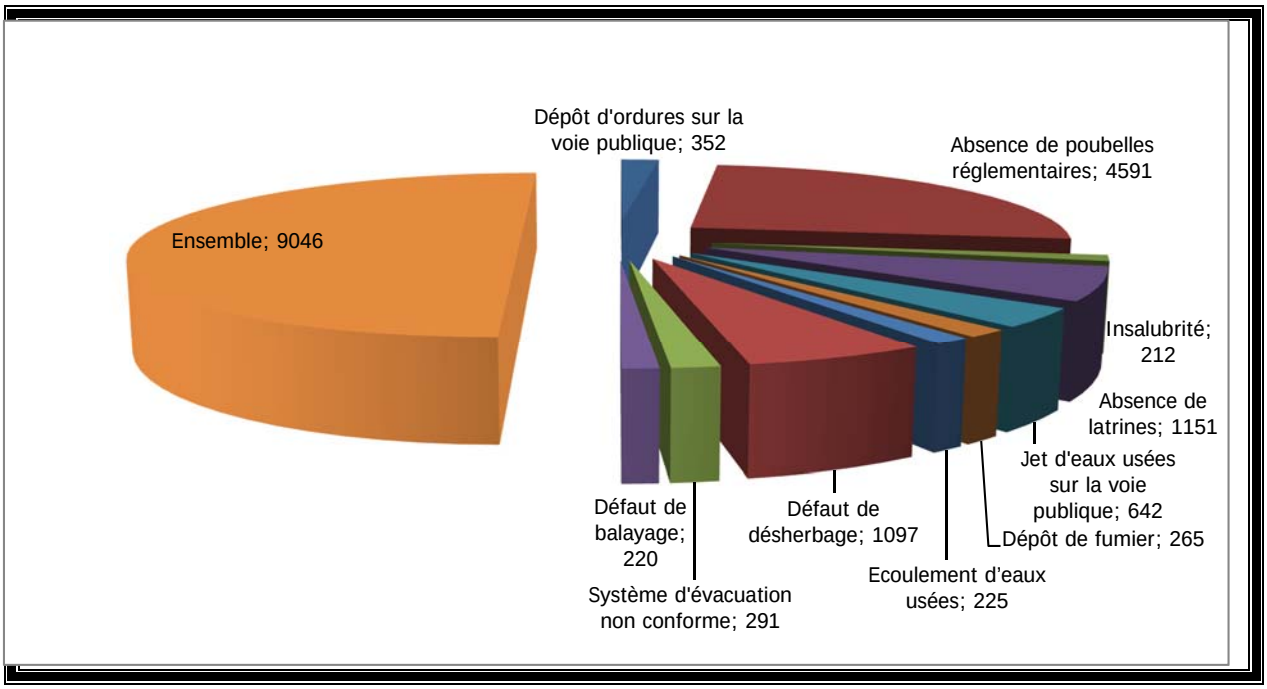

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2013

L'absence de poubelles réglementaires est la principale infraction relevée lors des prospections domiciliaires. En effet, cinq infractions sur dix (51,0%) résultent de l'absence de poubelles règlementaires. Avec 1 151 infractions relevées, l'absence de latrines constitue le deuxième type de manquement constaté dans les concessions visitées. Le manque d'infrastructures individuelles ou collectives d'assainissement peut expliquer la tendance de la population à utiliser la voie publique pour l'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères. Puisque en 2013, les infractions constatées résultant du dépôt d'ordures ou du jet d'eaux usées sur la voie publique sont respectivement de 265 et 642. Néanmoins, il existe des infractions dont la cause n'est pas un manque d'ouvrage mais un manque de volonté de la part des fautifs. En effet, 1 097 infractions relevées sont liées à un défaut de désherbage, 220 à un défaut de balayage et 212 pour insalubrité.

V.2.3 Les inspections des ERP

Le contrôle des établissements recevant du public fait partie des missions des agents d'hygiène. En 2013, les 1 159 prospections effectuées ont donné les résultats contenus dans le tableau ci-après. Les boutiques et locaux assimilés constituent la première cible des agents des services d'hygiène. Sur les 1 159 prospections, 589 y sont faites soit 50,8%. Elles sont suivies par les gargotes et les marchands divers avec respectivement 17,4% et 16,4%. Selon le département, Kaffrine enregistre 49,2% des prospections contre 31,8% pour Koungheul, 11,3% pour Birkelane et 7,7% pour Malem Hodar.

Tableau 5.15 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département.

Nature ERP / Année	Birkelane			Kaffrine			Kougheul			Malem Hodar			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Boutiques	35			374			142			38			589		
Restaurants	0			4			4			0			8		
Gargotes	15			98			85			4			202		
Cafétérias	0			2			0			0			2		
Boucheries et Rôtisseurs	12			15			34			4			65		
Boulangeries	0			4			2			0			6		
Laiteries	11			10			25			4			50		
Ecoles	2			1			0			1			4		
Marché et Loumas	5			15			5			12			37		
Marchands divers	50			45			70			25			190		
Centres et Postes de santé	1			2			1			1			4		
Total	131	249	90,1%	570	509	-10,7%	368	241	-34,5%	90	222	146,7%	1159	1221	5,3%

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2014

En 2014, 1 221 ERP ont été visités par les soldats de l'hygiène de la région contre 1 159 en 2013 soit une hausse de 5,3%. La Sou-Brigade de Malem Hodar a enregistré une hausse de 146,7% et celle de Birkelane une hausse de 90,1%. Par contre, les Sous-Brigades de Kaffrine et de Koungheul ont enregistré des baisses respectives de 10,7% et 34,5% par rapport à 2013.

La répartition des infractions commises durant les visites des ERP concerne l'année 2013. Sur les 1 159 ERP visitées, il a été constaté 2 765 infractions soit une moyenne de 2,4 infractions par ERP. Le département de Kaffrine est au-dessus de la moyenne régionale avec 3,2 infractions par ERP visité, il est suivi par Malem Hodar avec 2,9 et Birkelane avec 2,6. Par contre des résultats encourageants sont enregistrés à Koungheul (avec une moyenne de 0,9 infraction par ERP).

Par rapport à 2012, les infractions relevées dans les ERP visités ont connu une hausse de 106%. Cependant cette hausse globale cache certaines disparités puis que, le défaut de balayage a baissé de 12% et l'absence de revêtement de 68%.

Graphique 5.4 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2013

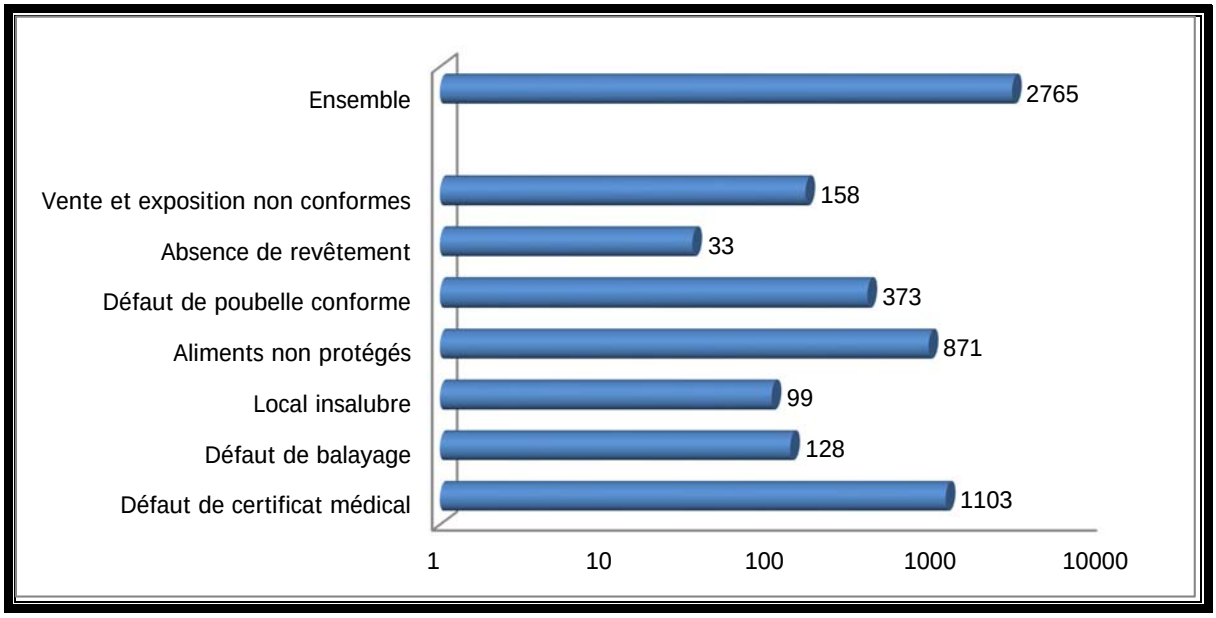

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2014

Les infractions concernant les ERP sont dominées par le défaut de certificat médical qui explique plus de quatre cas d'infraction sur dix (39,9%), la vente d'aliments non protégés (31,5%), le défaut de poubelle conforme (13,5%) et les vente et exposition non conformes (5,6%). L'insalubrité des locaux (3,6%) ainsi que le défaut de balayage font partie des infractions relevées en 2013.

V.2.4 Les activités d'IEC

En sus de sa mission de supervision et de contrôle, la BRH a rôle de prévention. Dans ce sillage, la sensibilisation de la population est incontournable pour éviter certaines pratiques qui peuvent être source d'insalubrité.

Tableau 5.16 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département

IEC	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Pop sensibilisées / BPH (Bonnes Pratiques d'Hygiène) lors des VAD	4543	9077	6882	3551	24053
Proportion	18,9%	37,7%	28,6%	14,8%	100,0%

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2014

Au total, 24 053 personnes ont été sensibilisées sur les bonnes pratiques d'hygiène en 2014. La majorité des personnes touchées se trouvent dans le département de Kaffrine (37,7%). Koungheul est le département dont le plus de personnes ont été touchées avec 6 882 personnes soit 28,6%. Les deux départements restants disposent de 33,7%

des personnes sensibilisées. Cette situation peut être expliquée par les poids démographiques des différents départements qui composent la région. En effet, Kaffrine et Koungheul disposent respectivement 37,0% et 29,0% de la population régionale.

V.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.3.1 Atouts et potentialités

1. en matière de santé

Les principaux atouts identifiés sont :

- ❖ l'existence d'infrastructures sanitaires ;
- ❖ l'existence d'un personnel qualifié et d'un personnel d'appoint ;
- ❖ l'existence d'une Région Médicale fonctionnelle ;
- ❖ l'organisation des personnes handicapées en fédération régionale ;
- ❖ la disponibilité des partenaires ;
- ❖ l'accompagnement des collectivités locales et des services administratifs ;
- ❖ la diversité des Programmes, Projets et ONG.

2. en matière d'hygiène publique

Les principaux atouts identifiés sont :

- ❖ l'existence d'infrastructures sanitaires ;
- ❖ l'existence d'un personnel qualifié et d'un personnel d'appoint ;
- ❖ la disponibilité des partenaires ;
- ❖ la diversité des Programmes, Projets et ONG.

V.3.2 Contraintes

1. en matière de santé

Les principales contraintes de la santé sont :

- ❖ le déficit de personnel qualifié (sage-femme, médecins, chirurgien, pédiatre etc.) ;
- ❖ le faible nombre de PVIH placées sous antirétroviraux ;
- ❖ la faible prise en charge des personnes en situation d'handicap et des jeunes ;
- ❖ l'insuffisance en infrastructures et en équipements surtout dans les nouvelles communes et communautés rurales ;
- ❖ l'absence de centre de santé au district sanitaire de Kaffrine.

2. en matière d'hygiène publique

- ❖ le manque d'infrastructures des Sous Brigades d'Hygiène des 04 districts ;
- ❖ le manque d'infrastructures du Service Régional de l'Hygiène.

CONCLUSION

Les besoins en matière de santé comparés aux indicateurs internationaux de l'OMS, font état d'un gap énorme à travers les infrastructures, les équipements et le personnel soignant qualifié. Il faut cependant noter une amélioration du personnel surtout technique. Le Programme Elargi de Vaccination quant à lui enregistre une performance qui se consolide d'année en année avec une diversification et une disponibilité des vaccins.

Concernant le sous-secteur de l'hygiène, les activités de la BRH de Kaffrine sont dominées par des prospections domiciliaires et des contrôles menés au niveau des établissements recevant du public. Ces opérations ont permis de déceler des manquements dont certains sont causés par la pauvreté, le manque de civisme ou l'ignorance de certaines catégories de la population.

Fort de ce constat, les autorités centrales et locales doivent mutualiser d'avantage leurs efforts pour augmenter les structures d'accueil et le personnel de santé, améliorer le cadre de vie et faire la promotion de l'hygiène publique, trouver des mécanismes pour gérer les déchets solides et liquides comme c'est cas avec le Programme National de Gestion des déchets (PNGD) car un investissement dans ces différents domaines n'est pas une dépense mais une économie.

CHAPITRE VI: ASSISTANCE

INTRODUCTION

L'assistance regroupe toutes les actions menées pour venir en aide aux personnes en difficulté afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale, leur autonomie ou pour lutter contre certains risques pouvant porter préjudice à leur intégrité et à leurs biens. L'assistance sociale, qui repose sur une logique de solidarité et d'entraide envers les personnes vulnérables et les autres nécessiteux, est érigée en priorité par les pouvoirs publics qui mettent en place pas mal de stratégies pour prendre en charge ces personnes défavorisées afin de réduire la pauvreté. Selon les données de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II, 2011), 63,8% de la population régionale vivent en deçà du seuil de pauvreté.
Selon le type d'assistance, l'Etat a mis en place des structures habilitées pour soulager la population. Ainsi, le Service Régional de l'Action (SRAS) qui dépend du ministère de la Santé a procédé cette année :

- aux secours de personnes nécessiteuses ;
- à la promotion sociale des personnes en situation d'handicap et des personnes âgées ;
- à une distribution d'aides scolaires et professionnelles ;
- à la distribution des bourses de sécurité familiale.

Quant au Groupement National des Sapeurs-Pompiers, ses interventions sont de cinq types :

- lutte contre les incendies ;
- secours à victimes ;
- assistances à personne ;
- transport corps sans vie ;
- opérations diverses.

Ce chapitre fait la synthèse de la situation des différentes formes d'assistance dans la région en 2014 en commençant par les actions du SRAS avant de terminer par les interventions du Groupement National des Sapeurs-Pompiers.

VI.1 ACTION SOCIALE

VI.1.1 Introduction

Le Service Régional et les Services départementaux de l'action sociale sont chargés de mettre en œuvre au niveau régional et départemental la politique de l'Etat en matière d'action sociale. A ce titre, ils sont chargés, entre autres, de promouvoir l'insertion socio-sanitaire et économique des groupes sociaux défavorisés, de veiller à la

promotion et à la protection des personnes handicapées et des personnes âgées, de coordonner les programmes en matière d'action sociale, etc.

VI.1.2 L'appui-conseil-orientation

Le SRAS joue un rôle important dans l'orientation et le conseil des demandeurs d'aide. En plus du rôle susmentionné, le SRAS reçoit les demandes formulées et effectue des consultations pour assurer une prise en charge correcte de ces personnes qui sont dans le besoin.

Tableau 6.1 : Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS [2]dans la région de Kaffrine selon le type de demande

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues	Consultations effectuées
		Nb	Nb
Secours	2013	78	100
	2014	255	100
	Variation en %	226,9%	0,0%
Prise en charge médicale	2013	52	46
	2014	77	67
	Variation en %	48,1%	45,7%
Demande d'appareillage	2013	37	12
	2014	86	38
	Variation en %	132,4%	216,7%
Médiation familiale	2013	0	0
	2014	101	68
	Variation en %	ND	ND
Appui et assistance aux "daara[3]"	2013	8	0
	2014	12	6
	Variation en %	50,0%	ND
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	2013	16	10
	2014	21	18
	Variation en %	31,3%	80,0%
Demande de financement de projet	2013	33	10
	2014	15	9
	Variation en %	-54,5%	-10,0%
Total	**2013**	**224**	**178**
	2014	**567**	**306**
	Variation en %	**153,1%**	**71,9%**

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2014

En 2014, 567 demandes ont été reçues par le SRAS contre 224 en 2013 soit une hausse de 153,1%. Sur le nombre total de demandeurs, 45,0% sollicitent un secours, 13,6% souhaitent une prise en charge médicale et 15,2% sont des demandeurs

[2] SRAS = Service Régional de l'Action Sociale
[3] Daara = école coranique en langue Wolof

d'appareillage. Dans le cadre de la promotion économique, de l'éducation et de la formation, 15 demandes de projet (2,6%) et 21 (3,7%) demande de bourse ont reçues par les services de l'action sociale de la région. D'après les statistiques sur les consultations effectuées en 2014, cinq demandes sur dix ont été satisfaites.

VI.1.3 Les secours aux personnes nécessiteuses

Dans cadre des secours aux personnes nécessiteuses, des carcasses de moutons sont annuellement distribuées au Sénégal. Pour la région de Kaffrine, 100 carcasses de moutons y ont été distribuées en 2014.

VI.1.4 La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Au niveau local, tous les acteurs qui interviennent dans l'action sociale se sont réunis pour sélectionner et valider les requêtes de financement de projets. Parmi ceux-ci, il y a le Projet d'Appui à la Promotion des Ainés (PAPA), qui intervient dans le financement des projets individuels ou collectifs des personnes âgées.

Tableau 6.2 : Distribution des montants des financements dans le cadre du projet PAPA selon le département en 2014

Département	Projet Individuel	Pourcentage	Projet Collectif	Pourcentage	Total
Birkelane	1 625 500	40,5%	0	0,0%	1 625 500
Kaffrine	262 500	6,5%	1 400 000	53,8%	1 662 500
Koungheul	1 662 500	41,4%	0	0,0%	1 662 500
Malem Hodar	462 500	11,5%	1 200 000	46,2%	1 662 500
Région	4 013 000	100,0%	2 600 000	100,0%	6 613 000

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2014

En 2014, une somme de 6 613 000 F CFA a été sollicitée pour financer les projets de la région sélectionnés pour les personnes âgées. Selon le type de projet, 4 013 000 F CFA sont destinés aux projets individuels alors que 2 600 000 F CFA ont été prévus pour le financement des projets collectifs. Suivant le département 41,4% du financement des projets individuels est dessiné au département de Koungheul, il est suivi par Birkelane (40,5%), ensuite vient Malem Hodar (11,5%) et enfin vient Kaffrine (6,5%). La situation est tout autre concernant le financement des projets collectifs. En effet, seuls les départements de Kaffrine et de Malem Hodar sont concernés par ces financements avec respectivement 53,8% et 46,2%.

Pour le projet de Réadaptation à Base Communautaire (RBC) 6 000 000 F CFA ont été répartis entre les quatre départements de la région.

La Carte d'Egalité des Chances (CEC) est créée par les autorités pour permettre à son titulaire selon l'importance de son handicap de bénéficier d'une gratuité partielle

ou totale de soins dans les institutions médicales relevant de l'Etat, des collectivités locales et à prix réduit dans les services de santé privés.

Tableau 6.3 Répartition des béneficiares de la carte d'égalité des chances selon le département en 2014

Département	Nombre de dossiers	Poids départemental
Birkelane	66	15,5%
Kaffrine	262	61,4%
Koungheul	57	13,3%
Malem Hodar	42	9,8%
Région	427	100,0%

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2014

Au total, un quota de 1 428 CEC a été accordé à la région de Kaffrine. Toutefois le SRAS n'a reçu que 427 demandes d'obtention du sésame.

VI.2.5 Appui scolaire, professionnel et familial

La formation scolaire et professionnelle fait partie des domaines d'intervention des services en charge de l'action sociale de la région. En 2014, un montant de 1 928 000 F CFA a été dégagé pour appuyer la formation scolaire. En revanche la formation professionnelle a reçu 321 4000 F CFA.

Tableau 6.4 : Répartition des montants des financements dans le cadre de l'aide scolaire et professionnelle selon le département en 2014

Département	Formation scolaire		Montant / Bénéficiaire	Formation professionnelle		Montant / Bénéficiaire	Total
	Nombre de dossiers	Montant		Nombre de dossiers	Montant		
Birkelane	10	482 000	48 200	3	160 000	53 333	642 000
Kaffrine	16	482 000	30 125	8	2 554 000	319 250	3 036 000
Koungheul	15	482 000	32 133	1	500 000	500 000	982 000
Malem Hodar	8	482 000	60 250	0	0	nd	482 000
Région	49	1 928 000	39 346	12	3 214 000	267 833	5 142 000

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2014

En 2014, les 49 demandeurs d'appui scolaire ont reçu chacun 39 346 F CFA. Selon le département, le montant reçu par chaque bénéficiaire varie. Le ratio est plus faible à Kaffrine (30 125 F CFA) que dans les autres départements. Cette situation s'explique par le nombre important de dossiers reçus dans le département de Kaffrine puisque tous les départements ont reçu le même montant global. En revanche pour la formation professionnelle, le montant reçu par chaque élève est plus important dans le département de Kaffrine (319 250 F CFA). Dans un autre registre, les populations

démunis de la région ont bénéficié de l'appui de l'Etat à travers les bourses familiales. Le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF) est une importante initiative de l'Etat pour lutter contre les inégalités sociales. Il alloue annuellement une bourse de 100 000 f CFA à chaque famille bénéficiaire pour leurs besoins de santé et d'éducation. Les données suivantes concernent le seul département de Kaffrine.

Tableau 6.5 : Répartition des bénéficiaires des bourses de sécurité familiale en 2014

Collectivité Locale	Mutuelle de santé	Nb Bénéficiaires	Nb bénéficiaires inscrits dans une mutuelle
Boulel	Japalanté Faji	250	638
Gniby	Oyofal Paj	190	546
Kahi	Bokk Saku Wer	111	890
Diockoul	Japal ma Japi	147	1167
Kathiote	Bokk Faj Kathiote	177	1442
Médounatou Salam	Bokk Wer	200	974
Nganda		70	446
Diamagadio		184	746
Kaffrine	Doucoumane Wer Weré	400	1 945
Département Kaffrine	-	1 729	8 794

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2014

Durant l'année 2014, 1 729 familles bénéficiaires de bourse de sécurité familiale ont été répertoriées à travers le département de Kaffrine.

VI.2 SAPEURS POMPIERS

VI.2.1 Introduction

Le Groupement d'Incendie et de Secours n°3 qui couvre les localités de Kaolack, Fatick, Foundiougne et Kaffrine a mission de secours et de protection de la population tant contre les incendies que les périls ou accidents de toute nature menaçant la sécurité publique.

VI.2.2 Les sorties

Sur la période 2013-2014, le nombre total de sorties effectuées par le Groupement d'Incendie et de Secours n°3 est de 1 896 en 2013 contre 2 253 en 2014 soit une hausse de 18,8%. L'essentiel des sorties effectuées sont de nature à secourir des victimes avec 1 095 cas soit 48,6%.

Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par le Groupement d'Incendie et de Secours n°3 (Kaolack – Fatick – Foundiougne et Kaffrine) en 2014

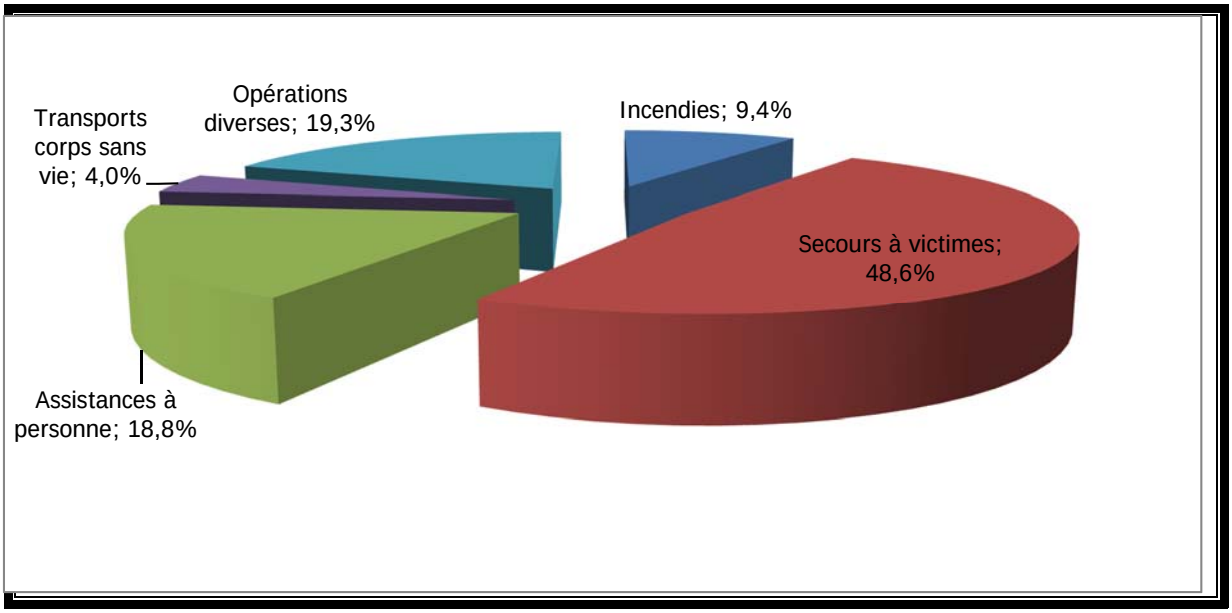

Source : Groupement d'Incendie et de Secours n°3 (Kaolack – Fatick – Foundiougne et Kaffrine), 2014

Les sorties pour assistance à personne ou pour des opérations diverses sont aussi importantes en 2014 avec respectivement 18,8% et 19,3%. Les incendies et les transports de personnes sans vie représentent respectivement 9,4% et 4,0% des sorties du Groupement d'Incendie et de Secours n°3 en 2014.

VI.2.3 Le secours aux victimes

Le nombre des sorties pour des secours à victimes s'établi à 1 095 en 2014 contre 965 en 2013 soit une hausse de 13,5% imputable à l'augmentation des accidents de circulation qui passent de 928 à 1 036. Les accidents de circulation constituent le premier motif de secours à victime, ensuite viennent les autres types de blesses (57 personnes) et enfin viennent les accidents de baignade (2 personnes).

VI.2.4 L'assistance aux personnes

Les sorties du Groupement d'Incendie et de Secours n°3 pour assistance à personne concernent les personnes malades ou en danger. En 2014, 423 sorties ont été effectuées par la structure contre 469 en 2013 soit une baisse de 9,8%. Si en 2013 il y avait eu 164 personnes en danger qui ont été secourues, en 2014 aucune sortie ne concerne ce type de secours.

VI.2.5 Les sorties pour opérations diverses

En 2014, 434 sorties pour des opérations diverses ont été effectuées par le Groupement d'Incendie et de Secours n°3 contre 183 en 2013 soit une augmentation de 137,2%. Avec 218 sorties, les services de santé constituent l'essentiel des sorties pour opérations diverses. En outre, la structure a effectué 70 sorties pour des opérations d'assainissement ou de ravitaillement en eau. Au total, 139 alertes motivées ont été enregistrés contre 6 alertes non motivées.

VI.2.6 La lutte contre les incendies

Au total, 211 sorties pour incendies ont été enregistrées par le Groupement d'Incendie et de Secours n°3 en 2014 contre 174 en 2013 soit une hausse de 21,3%.

VI.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.3.1 Atouts et potentialités

1. En matière d'action sociale
- ❖ l'existence d'une solidarité au niveau locale ;
- ❖ l'appui des partenaires.

2. En matière de sapeurs-pompiers
- ❖ l'engagement des éléments du de la compagnie des sapeurs-pompiers ;
- ❖ l'accès facile aux zones d'intervention.

VI.3.2 Contraintes

1. En matière d'action sociale
- ❖ le manque d'infrastructures du Service régional de l'Action Social ;
- ❖ le manque de moyens matériels Service régional de l'Action Social.

2. En matière de sapeurs-pompiers
- ❖ La distance à partir surtout les zones les plus reculées ;
- ❖ Manque de matériels.

VI.3.3 Perspectives

1. En matière d'action sociale
- ❖ Mise en place d'un Plan Nationale pour prendre en charge l'action sociale.

2. En matière de sapeurs-pompiers
- ❖ Ouverture d'une Compagnie de Secours et d'Incendie à Kaffrine.

CONCLUSION

L'assistance, à travers les différentes formes d'aides apportées aux couches vulnérables et les secours aux personnes à la suite d'un choc causé par l'homme ou la nature, joue un rôle important pour améliorer les conditions de vie de la population. Cela explique les efforts consentis par les autorités pour soulager les personnes démunies ou secourir celles qui sont en danger. Deux structures spécialisées (SRAS et GNSP) se chargent de mettre en œuvre la politique de l'Etat dans le secteur. Toutefois, pour une réduction significative de la pauvreté ou une plus grande efficacité dans les interventions, il est important d'augmenter les moyens financiers et logistiques des différentes structures qui interviennent dans le secteur.

CHAPITRE VII : JUSTICE

INTRODUCTION

La justice constitue l'un des piliers du bon fonctionnement de la société. A travers son impartialité, sa capacité dissuasive par des sanctions à la hauteur de l'infraction commise et sa volonté affirmée de protéger les libertés individuelles, elles créent les conditions d'une société apaisée où les droits des citoyens sont respectés.

Depuis son érection en région en 2009, la région de Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental, celui de Karine, qui traite tous les dossiers de la région qui sont de sa compétence.

Cette instance envoie les prévenus à la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de la région. Les prévenus sont classés en deux catégories : les détenus provisoires et les condamnés. En outre, la région dispose d'une structure de prise en charge des mineurs.

Les affaires observées en justice pénale sont de quatre types :

- **Affaires de simple police** qui sont des contraventions de la police portées auprès des tribunaux.
- **Affaires autres que de simple police** qui sont des crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger.
- **Affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête parce qu'à l'issue de l'enquête préliminaire on ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
- **Affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente qui donne le jugement.

Le présent chapitre se propose d'analyser le secteur de la justice dans la région de Kaffrine en 2014 à travers la situation carcérale et l'éducation surveillée.

VII.1 SITUATION CARCERALE

VII.1.1 Introduction

L'administration pénitentiaire de la région de Kaffrine joue rôle important malgré le manque d'infrastructures puisqu'il y a une seule MAC pour toute la région.

VII.1.2 La population carcérale

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.

- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.2.1 Les écroués

Le tableau ci-après donne la situation de la population carcérale entre les années 2013 et 2014.

Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et le trimestre

Circonscription administrative	Année	Homme		Femme		Total	
		Eff.	% ligne	Eff.	% ligne	Eff.	% ligne
Premier trimestre	2013	44	97,8%	1	2,2%	45	23,6%
	2014	25	96,2%	1	3,8%	26	16,6%
	Variation %	-43,2%	-1,6%	0,0%	1,6%	-42,2%	-7,0%
Deuxième trimestre	2013	64	95,5%	3	6,7%	67	35,1%
	2014	44	100,0%	0	0,0%	44	28,0%
	Variation %	-31,3%	4,5%	-100,0%	-6,7%	-34,3%	-7,1%
Troisième trimestre	2013	40	100,0%	0	0,0%	40	20,9%
	2014	43	93,5%	3	6,5%	46	29,3%
	Variation %	7,5%	-6,5%	Nd	6,5%	15,0%	8,4%
Quatrième trimestre	2013	36	92,3%	3	6,7%	39	20,4%
	2014	39	95,1%	2	4,9%	41	26,1%
	Variation %	8,3%	2,8%	-33,3%	-1,8%	5,1%	5,7%
Total	2013	**184**	**96,3%**	**7**	**3,7%**	**191**	**100**
	2014	**151**	**96,2%**	**6**	**3,8%**	**157**	**100**
	Variation %	**-17,9%**	**-0,1**	**-14,3%**	**-0,1**	**-17,8%**	**0**

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2014

L'effectif des écroués de la MAC de Kaffrine s'est établi à 157 en 2014 contre 191 en 2013 soit une baisse de 17,8%. Les statistiques des écroués en 2014 révèlent aussi que 96,2% sont des hommes contre 96,3% en 2013 soit un repli 0,1 point. Selon le trimestre, les écroués sont plus important dans le deuxième et troisième trimestre avec respectivement 35,1% et 20,9% en 2013 contre 28,0% et 29,3% en 2014.

Graphique 7.1 : Répartition des écroués dans les prisons de la région de Kaffrine selon la classe d'âges en année 2014[4]

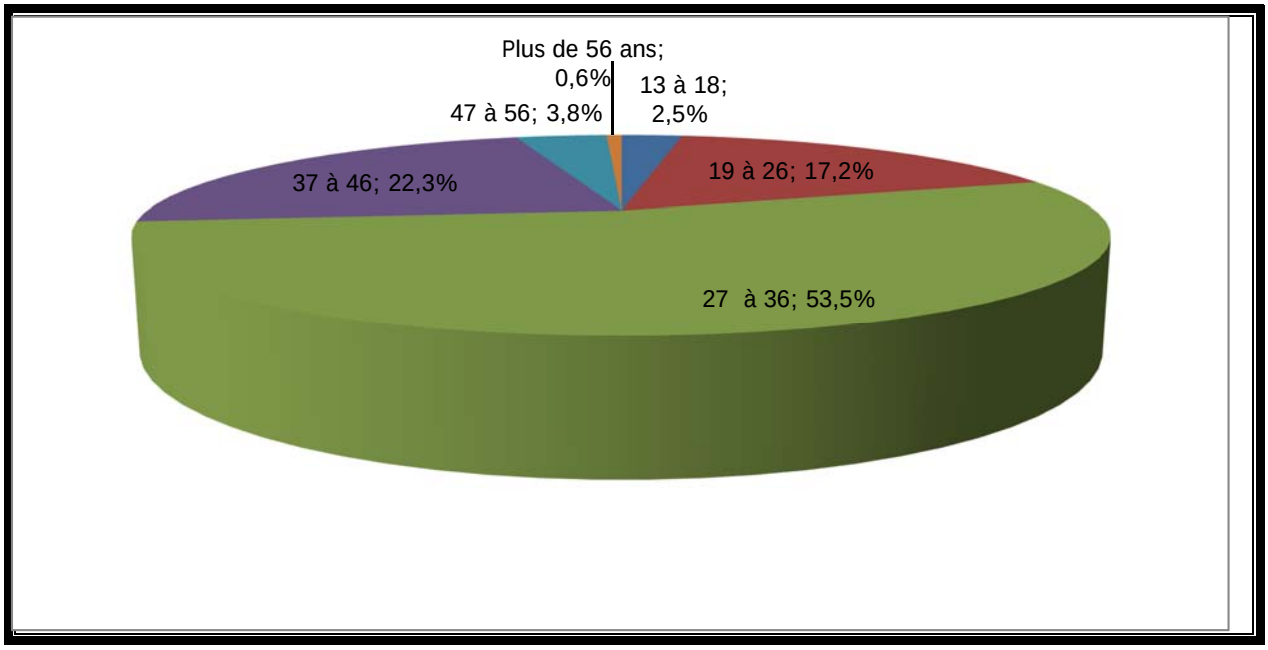

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2014

La répartition des écroués selon l'âge révèle la prédominance des jeunes. En effet, sept détenus sur dix (73,2%) ont un âge inferieur 36 ans. Avec 53,5%, les détenus d'âge compris entre 27 et 36 ans sont majoritaires, ils sont suivis par ceux qui sont dans la tranche d'âge [37 ; 46 ans [; ensuite viennent ceux de la tranche d'âge [19 ; 26 ans [(2,5%). Les mineurs représentent 2,5% des écroués de la MAC en 2014.

VII.1.2.2 Les détenus

En 2013, 7 étrangers ont été détenus dans la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Kaffrine, soit 4,5% de l'effectif total. Avec 95,5%, les sénégalais constituent l'essentiel des détenus de la MAC en 2014. Selon le type de détention, 69,4% sont condamnés alors 30,6% sont des détenus provisoires.

Tableau 7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014

Durée de la détention	Année	Détenus provisoires								
		Sénégalais			Etrangers			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1 à 30 jours	2013	43	2	47	8	0	8	51	2	53
	2014	40	2	42	3	0	3	43	2	45
	Variation %	-7,0%	0,0%	-10,6%	-62,5%	ND	-62,5%	-15,7%	0,0%	-15,1%
30 jours à 6 mois	2013	3	0	3	0	0	0	3	0	3
	2014	3	0	3	0	0	0	3	0	3
	Variation %	0,0%	ND	0,0%	ND	ND	ND	0,0%	Nd	0,0%
Total	2013	46	2	50	8	0	8	54	2	56
	2014	43	2	45	3	0	3	46	2	48
	Variation %	-6,5%	0,0%	-10,0%	-62,5%	ND	-62,5%	-14,8%	0,0%	-14,3%
	Condamnés									
15 jours à 1 ans	2013	80	5					80	5	85
	2014	66	3	69	1	0	1	67	3	70
	Variation %	-17,5%	-40,0%	ND	ND	ND	ND	-16,3%	-40,0%	-17,6%
1 à 2 ans	2013	47			2			49	0	49
	2014	34	1	35	2	0	2	36	1	37
	Variation %	-27,7%	ND	ND	0,0%	ND	ND	-26,5%	ND	-24,5%
2 à 4 ans	2013	1						1	0	1
	2014	1	0	1				1	0	1
	Variation %	0,0%	ND	ND	ND	ND	ND	0,0%	ND	0,0%
4 à 5 ans	2013							0	0	0
	2014				1	0	1	1	0	1
	Variation %	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total	2013	128	5	0	2	0	0	130	5	135
	2014	101	4	105	4	0	4	105	4	109
	Variation %	-21,1%	-20,0%	ND	100,0%	ND	ND	-19,2%	-20,0%	-19,3%

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2014

Par rapport à 2013 les effectifs des détenus provisoires ont baissées de 14,3% passant 56 à 48 en 2014.

Les statistiques de 2014 révèlent que 93,8% des détenus provisoires ont passé de 1 à 30 jours dans la MAC de Kaffrine et 6,3% entre 30 jours et 6 mois. Ces statistiques montrent qu'aucun détenu provisoire n'a fait plus de 6 mois d'incarcération avant d'être jugé. Ainsi, les durées de détention provisoire sont relativement courtes dans la MAC de Kaffrine comparée à la situation des autres prisons du pays où les durées de détention provisoire peuvent aller jusqu'à 6 ans (cf. Situation Economique et Sociale nationale de 2011 chapitre justice).

Concernant les condamnés, une peine d'emprisonnement de 15 jours à 1 an a été prononcée pour 70 détenus, 1 à 2 ans pour 37 détenus. Ainsi, 98,2% des condamnés doivent purger des peines inférieures ou égales à 2 ans. Cependant, une peine de plus 4 ans a été infligée à un condamné. Ces peines d'emprisonnement relativement courtes peuvent être expliquées par les natures des infractions commises.

Tableau 7.3 : Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe

Nature des infractions	2013			2014			Variation en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Coups et blessures volontaire	41	1	42	40	0	40	-2,4%	-100,0%	-4,8%
homicide volontaire	2	0	2				-100,0%	Nd	-100,0%
Vol et tentative	92	0	92	77	0	77	-16,3%	Nd	-16,3%
Recel	16	1	17	10	0	10	-37,5%	-100,0%	-41,2%
Détention, trafic, usage de chanvre indien	9	0	9	3	5	8	-66,7%	Nd	-11,1%
Prostitution, attentat à la pudeur							Nd	Nd	Nd
Violence, voies de faites	12	2	14	4	1	5	-66,7%	-50,0%	-64,3%
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	1	0	1	1	0	1	0,0%	Nd	0,0%
Vagabondage, vérification d'identité	7	0	7	3	0	3	-57,1%	Nd	-57,1%
Viol, enlèvement mineur	1	0	1				-100,0%	Nd	-100,0%
Infraction débits de boisson	1	3	1	1	0	1	0,0%	-100,0%	0,0%
Autres	2	0	7	12	0	12	500,0%	Nd	71,4%
Total	184	7	193	151	6	157	-17,9%	-14,3%	-18,7%

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2014

En baisse de 16,3%, les vols et tentatives ont passés de 92 en 2013 à 77 en 2014. Ils constituent la principale infraction commise en 2014 avec 49,0% des infractions totales. Avec 25,5% des infractions répertoriées à la MAC en 2014, les coups et

blessures volontaires constituent la deuxième source d'incarcération. Toutefois, comparé à 2013, ces types d'infractions ont baissé de 4,8%.
Le recel (6,4%), la violence et voie de fait (3,2%), l'usage et le trafic de stupéfiants (5,1%) et le vagabondage (1,9%) font partie du lot des infractions enregistrées en 2014.

VII.1.2.3 Les sorties

Les sorties concernent les personnes qui étaient dans les liens de la détention et qui ne font plus partie de la population carcérale par ce que libérées. Cette liberté peut être obtenue par voie légale, illégale c'est-à-dire une évasion ou naturelle (décès du prévenu en prison). Pour le cas de Kaffrine, tous les prévenus libérés en 2014 le sont dans un cadre légal (expiration de peine, liberté provisoire, sursis, acquittement relaxe et grâce). En 2014, 199 dont 193 hommes et 6 femmes ont recouvré leur liberté.

Tableau 7.4 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Motifs de sortie						Total	
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Grace	Décès	Effectifs	%
Premier trimestres	2013	48	2	9	0	0		59	27,6%
	2014	34	1	8	0	12		55	25,7%
	Variation en %	-29,2%	-50,0%	-11,1%	ND	ND	ND	-6,8%	-1,9
Deuxième trimestre	2013	32	1	9	1	5	0	48	22,4%
	2014	31	2	8	1	8		50	25,1%
	Variation en %	-3,1%	100,0%	-11,1%	0,0%	60,0%	ND	4,2%	2,7
Troisième trimestre	2013	29	1	6	0	14	0	50	23,4%
	2014	23	0	10	0	11		44	22,1%
	Variation en %	-20,7%	-100,0%	66,7%	ND	-21,4%	ND	-12,0%	-1,3
Quatrième trimestre	2013	22	0	16	2	17	0	57	26,6%
	2014	24	0	10	2	13		49	24,6%
	Variation en %	9,1%	ND	-37,5%	0,0%	-23,5%	ND	-14,0%	-2,0
Total	2013	131	4	40	3	36	0	214	100
	2014	112	4	36	3	44		199	
	Variation en %	-14,5%	0,0%	-10,0%	0,0%	22,2%	ND	-7,0%	100

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2014

Le nombre de détenus sortis de prison a connu une baisse par rapport à 2013. En effet, 199 détenus ont recouvrés la liberté en 2014 contre 214 en 2013 soit un repli de 7 points.
En 2014, 56,3% des sorties l'ont été par ce que les concernés ont purgé complètement leur peine. Toutefois, 22,1% ont bénéficiés d'une grâce, 18,1% de sursis, 2,0% de liberté provisoire et 1,5% d'acquittement.

VII.3 EDUCATION SURVEILLEE

VII.3.1 Introduction

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger.
Elle est composée de services centraux et de services extérieurs. Les services centraux jouent un rôle clé dans le dispositif de fonctionnement. Ils sont chargés de la conception, de l'orientation de la politique éducative, du suivi et de la coordination des différentes activités développées par les services extérieurs.

VII.3.2 Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger

L'AEMO intervient beaucoup dans le suivi et la réinsertion sociale des enfants ayant déjà commis un délit ou en danger. Entre 2013 et 2014, le nombre d'enfants en danger ont augmenté de 342,9%. Quant aux enfants en conflit avec la loi, leur nombre a baissé de 34,6%.

Tableau 7.5 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Enfants en conflits avec la loi			Enfants en dangers			Total		
		G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
Birkelane	2013	15	0	15	3	2	5	18	2	20
	2014	15	0	15	14	11	25	29	0	40
	Variation %	0,0%	ND	0,0%	366,7 %	450, 0%	400,0 %	61,1 %	-100,0 %	100,0 %
Kaffrine	2013	2	0	2	1	0	1	3	0	3
	2014	2	0	2	0	0	0	2	0	2
	Variation %	0	ND	0	-100,0 %	Nd	-100,0 %	-33,3 %	ND	-33,3 %
Koungheul	2013	6	1	7	1	0	1	7	1	8
	2014	0	0	0	3	0	3	3	0	3

	Variation %	-100,0 %	-100,0 %	-100,0 %	200,0 %	ND	200,0 %	-57,1 %	-100,0 %	-62,5 %
Malem Hodar	**2013**	2	0	2	0	0	0	2	0	2
	2014	0	0	0	3	0	3	3	0	3
	Variation %	-100,0 %	ND	-100,0 %	ND	ND	ND	50,0 %	ND	50,0 %
Région	**2013**	25	1	26	5	2	7	30	3	33
	2014	17	0	17	20	11	31	37	11	48
	Variation %	-32,0 %	-100,0 %	-34,6 %	300,0 %	450,0%	342,9 %	23,3 %	266,7 %	45,5 %

Source : Action Educative en milieu Ouvert, 2014

Au total, le nombre d'enfants enregistré par les services de l'AEMO a passé de 33 en 2013 à 48 en 2014 soit une hausse de 45,5%. Selon le sexe, l'effectif des garçons a augmenté de 23,3% contre 266,7% pour les filles. Les tendances des statistiques de 2014 montrent que le département de Birkelane concentre 83,3% de l'effectif régional (enfants en danger ou en conflit avec la loi) contre 16,7% pour trois départements réunis.

VII.4 DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.4.1 Atouts

1. en matière d'administration pénitentiaire

- ❖ l'engagement des éléments de l'administration de la région ;

2. en matière d'éducation surveillée

- ❖ l'existence de partenaires qui s'activent dans le domaine.

VII.4.2 Contraintes

1. en matière d'administration pénitentiaire
   - ❖ Manque de structures d'accueil (une seule MAC pour toute la région) ;
   - ❖ Faiblesse du budget allouée à la MAC pour prendre en charge l'alimentation des détenus ;
   - ❖ Pas encore de tribunal région pour Kaffrine.
2. en matière d'éducation surveillée
   - ❖ Manque de structure d'accueil (une seule structure pour toute la région) ;
   - ❖ Manque de personnel d'encadrement.

VII.4.3 Perspectives

1. en matière d'administration pénitentiaire

- ❖ Changement des équipements de la maison de justice de Koungheul.

CONCLUSION

Un des dysfonctionnements de la justice est dû au déficit d'infrastructures car depuis son érection en 2008, la région de Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental. Toutefois, aucune lenteur n'est notée dans le traitement des dossiers judiciaires. Les détenus sont écroués au niveau de la seule Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine. On note par ailleurs que les délits les plus fréquents sont le vol et tentative de vol, les coups et blessures volontaires, etc… Pour les mineurs, 17 enfants en conflits avec la loi et 31 enfants en danger ont été enregistrés par les services de l'AEMO.

CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

L'eau et l'assainissement sont indispensables à la santé publique. Ils en constituent la base, car lorsqu'on aura garanti à tout un chacun, quelles que soient ses conditions de vie, l'accès à une eau potable et à un assainissement correct, la lutte contre un grand nombre de maladies aura fait un bond énorme.

L'eau potable est utilisée chaque jour pour la satisfaction des besoins vitaux de l'homme : boisson, hygiène, etc. Une fois utilisée, l'eau potable devient de l'eau usée. Le système d'assainissement est utilisé pour collecter cette eau et pour son nettoyage avant de se retourner dans l'environnement. La problématique de la gestion du service d'assainissement et l'eau se trouve au centre des préoccupations de tous les pays du monde.

Fort de ce constat, des objectifs communs à atteindre ont été fixés au niveau international dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'ambition des OMD est de réduire de moitié, avant 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base.

Toutefois, l'échéance des OMD (2015) est arrivée et plusieurs personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable et à l'assainissement. Au niveau national, le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire (PEPAM), opérationnalise la politique de l'État en matière d'eau potable et d'assainissement pour la période 2005-2015. Toutefois, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) l'échéance du PEPAM a été prolongée avec les objectifs suivants: atteindre 100% en milieu urbain à partir de 2015 et 98% en 2017 en milieu rural, pour l'eau potable et atteindre un taux d'accès des ménages à des systèmes améliorés d'assainissement de 85% dès 2017 en milieu urbain et de 70% dès 2017 en milieu rural.

A l''instar du reste du pays, des résultats encourageants ont été obtenus dans la région de Kaffrine quant à l'accès à l'eau potable aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, dans le sous-secteur de l'assainissement, en dépit des efforts fournis par l'Etat et ses partenaires, la situation reste encore loin des objectifs fixés dans le cadre des OMD.

Le présent chapitre est articulé autour de trois points. Le premier point est axé sur la situation de l'eau, le deuxième sur la situation de l'assainissement et le troisième sur le diagnostic des deux sous-secteurs.

VIII.1 L'EAU

VIII.1.1 Introduction

En dehors des communes de Kaffrine et de Koungheul dont la gestion de l'eau est assurée par la SDE, c'est la Division Régionale de l'Hydraulique qui se charge de ce secteur pour le reste de la région. La Division est épaulée par les Brigades de Puits et Forages qui sont au nombre de quatre.

VIII.1.2 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VIII.1.2.1 Les services techniques

La production et la distribution de l'eau potable en zone urbaine de même que la facturation et le recouvrement sont coordonnés par la Direction Régionale de la Sénégalaise Des Eaux (SDE) de Kaolack. La Direction Régionale est représentée au niveau régional par deux agences (celles de Kaffrine et de Koungheul).

L'hydraulique rurale est du ressort de la Division Régionale de l'Hydraulique Rurale. La DRHR est chargée d'effectuer les grosses réparations hydrauliques dans la région. La division est composée de quatre Brigades de Puits et Forages (BPF) à raison d'une Brigade par département. Les Brigades sont chargées des petites réparations au niveau des forages, du suivi des eaux de surface et des eaux souterraines et de l'encadrement des Associations des Usagers des Forages (ASUFOR).

VIII.1.2.2 Les autres intervenants

A côté des services déconcentrés de l'Etat, des partenaires techniques et financiers interviennent dans la région dans le domaine de l'hydraulique. Ainsi le Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation des Forages (BARVAFOR), l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Word Vision, le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire (PEPAM), le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA), l'organisation caritative catholique CARITAS font partie des partenaires qui interviennent dans la région dans le secteur de l'hydraulique.

VIII.1.2.3 Les infrastructures

Les statistiques disponibles des infrastructures hydrauliques en zone rurale de la région datent de 2012. Selon ces statistiques, la région dispose de 153 forages, 1 947 bornes fontaines, 10 902 branchements particuliers, 411 branchements communautaires et 123 potences. Selon la Revue Annuelle Sectorielle Conjointe (RAC) du PEPAM, 11 forages, 5 châteaux d'eau et 5 réseaux AEP ont mis en place dans la région en 2013. Pour accompagner la région dans sa politique d'autosuffisance en riz au Sénégal, le PASA/Lou-Ma-Kaf a aménagé 6 bas-fonds et 8 autres en cours de réalisations.

Le domaine de l'hydraulique urbaine, le réseau de distribution de l'eau en zone urbaine s'étend sur 119 404 km en 2014.

VIII.1.3 Les ressources en eau

VIII.1.3.1 Les eaux de surface

Le réseau hydrographique de la région est caractérisé par deux principaux cours d'eau, que sont :

- le prolongement nord du «Saloum», cours d'eau salé pérenne qui s'étend sur une partie du département de Birkelane ;
- le Baobolong, défluent du fleuve Gambie, qui s'assèche dans sa partie aval en milieu de saison sèche. Douces en saison des pluies, les eaux deviennent saumâtres à salées en saison sèche. La vallée du Baobolong traverse la région du sud-ouest vers l'est et s'étend jusqu'à Maka-Yopp sur une longueur de 150 km environ.

VIII.1.3.2 Les eaux souterraines

Les nappes d'eau souterraines de la région de Kaffrine sont localisées dans les formations géologiques suivantes : le Continental Terminal, l'Eocène (Lutétien inférieur), le Paléocène et le Maastrichtien.

- La nappe du Continental Terminal est captée par les forages à une profondeur variant entre de 20 m à 80 m selon qu'on soit au sud ou au nord de la région. Cette nappe peut être atteinte par des puits à des profondeurs de 5 à 15 m au niveau des bas-fonds. C'est la nappe la plus exploitée dans la région pour l'approvisionnement en eau potable des populations et du cheptel. Son potentiel exploitable est estimé à près de 450.000 m3 par jour au niveau national (il n'existe pas de données précises au niveau régional) ; et les débits d'exploitation se chiffrent à 50 000 m3 par jour.
- La nappe de l'Oligo-Miocène, avec un potentiel estimé à 105 000 m3 par jour, est rencontrée en général entre 70 m à 120 m de profondeur. Cette nappe est presque en continuité avec celle du Continental Terminal.
- Les nappes semi-profondes de l'Eocène (Lutétien inférieur) et du Paléocène sont captées par certains puits à des profondeurs comprises entre 100 et 160 mètres, selon les endroits. Son potentiel entre Kaffrine et Tambacounda est estimé à 115 000 m3/jour.
- La nappe des sables du Maestrichtien est la plus profonde. Elle est captée par les forages à grand débit, à des profondeurs situées entre 250 et 450 mètres.

VIII.1.4 L'accès à l'eau

VIII.1.4.1 En milieu urbain

Le réseau total de distribution de l'eau dans la zone urbaine de la région de Kaffrine s'étend sur 119 404 km. Selon la commune, la longueur du réseau de Kaffrine s'est établie à 74 574 km soit 62,5% contre 44 830 km pour la commune de Koungheul.

Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Longueur Réseau d'AEP (km)	Production (m3)	Consommation (m3)
Kaffrine	**2013**		753 100	102 388
	2014	74 574	842 380	107 614
	Variation %		11,9%	5,1%
Koungheul	**2013**		305 553	46 487
	2014	44 830	343 941	54 636
	Variation %		12,6%	17,5%
Région	**2013**		1 058 653	148 875
	2014	119 404	1 186 321	162 250
	Variation %		12,1%	9,0%

Source : Division Régionale de la SDE de Kaolack, 2014

En 2014, 1 186 321 m3 d'eau ont été produits par la SDE soit une hausse de 12,1% par rapport à 2013 où il elle s'était établie à 1 058 653 m3. Selon la commune, la hausse est plus prononcée à Koungheul (12,6%%) qu'à Kaffrine (11,9%). Comparée à la production, la consommation évolue moins vite. En effet, entre 2013 et 2014, la consommation d'eau potable en zone urbaine est passée de 148 875 m3 à 162 250 m3 soit accroissement de 9,0%. En outre, la production dépasse de loin la consommation ce qui témoigne d'une bonne couverture en eau potable en zone urbaine.

En 2014, le nombre d'abonnés à la SDE à travers les deux communes que sont Kaffrine et Koungheul se chiffre à 4 603 contre 4 481 en 2013 soit une hausse de 2,7%. Plus de la moitié d'entre eux se trouvent dans la commune de Kaffrine (4 603 abonnés) soit 60,7% alors que les 1 808 restants sont à Koungheul.

Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Type d'abonnés						Total	
		Affaires		Officiels		Privés			
		Nb abonnés	Cons. (en m³)	Nb abonnés	Cons. (en m³)	Nb abonnés	Cons. (en m³)	Nb abonnés	Cons. (en m³)
Kaffrine	2013	66	16 889	141	9 834	2 533	75 665	2 740	102 388
	2014	66	18 324	71	10 919	2 658	78 371	2 795	10 7614
	Variation %	0,0%	8,5%	-49,6%	11,0%	4,9%	-3,6%	2,0%	2,0%
Koungheul	2013	35	2 998	28	1 597	1 678	41 892	1 741	46 487
	2014	36	3 404	26	1 746	1 746	49 486	1 808	54 636
	Variation %	2,9%	13,5%	-7,1%	9,3%	4,1%	18,1%	3,8%	17,5%
Région	2013	101	19 887	169	11 431	4 211	117 557	4 481	148 875
	2014	102	21 728	97	12 665	4 404	127 857	4 603	162 250
	Variation %	1,0%	9,3%	-42,6%	10,8%	4,6%	8,8%	2,7%	9,0%

Source : Division Régionale de la SDE de Kaolack, 2014

En 2014, les volumes d'eau potable facturée à l'administration de la région ont atteint 12 665 m3 contre 11 431 m3 en 2013 soit un accroissement de 10,8% ; ce qui représente une moyenne de consommation de 34,7 m3 par jour. Toutefois, le nombre d'abonnés officiels a baissé de 42,6% par rapport à 2013. En revanche pour les autres types d'abonnés (affaires et privés) leurs nombre ont augmenté respectivement de 1,0% et de 4,6%. Leurs consommations ont suivi cette tendance haussière avec des accroissements respectifs de 9,3% et 8,8% par rapport à 2013. Les privés sont les plus gros consommateurs d'eau potable avec 78,8% de la consommation totale enregistrée en 2014. Les quantités consommées par les autres types d'abonnés restants représentent 21,2%.

Le tableau ci-dessous montre que l'accès par branchement privé est la principale option utilisée par le secteur pour desservir la population des zones urbaines de la région. En effet, le taux d'accès à l'eau par branchement privé s'est établi à 81,5% en 2013 contre 81,7% en 2012 soit un repli de 0,2 point. Cette baisse peut être expliquée par les modifications apportées dans les calculs des ratios avec la prise en compte des données du dernier recensement (RGHPAE de 2013).

Tableau 8.3 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu urbain dans la région de Kaffrine

Circonscription administrative	Année	Accès BP[5] en %	Accès par BF[6] en %
		Taux	Taux
Région	2012	81,7%	1,3%
	2013	81,5%	21,3%

Source : Rapport PEPAM, 2012 et 2013

Quant à l'accès par bornes-fontaines, le ratio a connu une hausse substantielle en passant de 1,3% à 21,3% en 2013 soit une augmentation de 20 points. Ce niveau élevé du ratio dans la région est imputable à la pauvreté qui y sévit et qui frappe la population régionale. Pour certaines de ces populations, les bornes-fontaines deviennent la seule alternative. Ces points d'eau sociaux et communautaires, même si elles ont tendance à disparaître, subsistent néanmoins aux branchements de la SDE.

VIII.1.4.2 En milieu rural

Le tableau ci-dessous montre le département de Koungheul est plus doté en forages avec 39,4% en 2013 contre 38,7% en 2014. Il est suivi par le département de Kaffrine avec 25,8%, ensuite vient le département de Malem Hodar avec 23,9% et enfin vient le département de Birkelane avec 13,5%. En revanche pour les bornes-fontaines, se sont les départements de Kaffrine et Birkelane qui dominent avec respectivement 32,2% et 27,5%.

Tableau 8.4 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Forages			
		Forages		Bornes fontaines	
		Nombre	%	Nombre	%
Birkelane	2013	21	14,8%	535	27,5%
	2014	21	13,5%		
Kaffrine	2013	37	26,1%	627	32,2%
	2014	40	25,8%		
Koungheul	2013	56	39,4%	409	21,0%
	2014	60	38,7%		
Malem Hodar	2013	28	19,7%	376	19,3%
	2014	34	23,9%		
Région	2013	142	100,0%	1 947	100,0%
	2014	155	100,0%		
	Variation %	9,2%			

Source : Brigade Régionale de l'hydraulique Rurale de Kaffrine, 2014

[5] BP = Branchement Privé
[6] BF = Borne Fontaine

Entre 2013 et 2014, des efforts importants ont été consentis dans la réalisation d'ouvrages hydrauliques dans la région. En effet, les interventions de l'Etat, des partenaires techniques et financiers et collectivités ont permis de faire passer le nombre de forages de 142 à 155 soit une hausse de 9,2%. Dans le même sillage, les statistiques de 2013 montrent que 1 974 bornes-fontaines ont été construites dans la région. L'importance de ces réalisations dans le secteur a permis une nette amélioration du taux d'accès à l'eau potable.
Le niveau du taux d'accès par adduction d'eau potable (AEP) est acceptable dans la région (78,0%) même si l'objectif fixé dans le cadre des OMD (80,0%) n'avait pas encore était atteint en 2013. Par rapport à 2012, le ratio a enregistré une baisse qui peut être due à la mise à jour des données démographiques.

Tableau 8.5 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu rural dans la région de Kaffrine

Circonscription administrative	Année	Accès par AEP en %		Accès global en %	
		Taux	Norme OMD	Taux	Norme OMD
Région	2012	79,1%	80%	82,9%	82%
	2013	78,0		87,7%	

Source : Rapport PEPAM, 2012 et 2013

Cependant, la région de Kaffrine a dépassé l'objectif fixé dans les OMD quant à l'accès global à l'eau potable en zone rurale. En effet le ratio a atteint dès 2012 82,9% contre un objectif de 82,0% pour les OMD. Toutefois, une partie de cet accès global est formée à partir des puits modernes protégés et des mini-forages.

VIII.1.5 La qualité de l'eau

La qualité de l'eau est bonne dans région de Kaffrine. Toutefois, dans certaines localités du département de Birkelane l'eau des forages est saumâtre du fait de la ptésence de sel dans une bonne partie de la nappe phréatique.
Il existe aussi des localités du département de Kaffrine où l'eau n'est pas de bonne qualité. Dans le département de Koungheul des problèmes de fer sont détectés et c'est la raison pour laquelle la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) prévoit d'y installer une structure pour régler le problème.

VIII.3 L'ASSAINISSEMENT

VIII.3.1 Introduction

Le défi de l'accès à l'assainissement reste un probléme régional. La couverture à l'assainissement reste très faible dans la région d'où l'importance d'augmenter les financements alloués au secteur. Les efforts de l'Etat centrale, des collectivités locales et des partenaires techniques et financiers ne manqueront de relever ce défi.

VIII.3.2 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VIII.3.2.1 Les services techniques

A l'instar des secteurs socioéconomiques, on dispose d'un service déconcentré de l'Etat qui est chargé du secteur de l'assainissement dans la région. Le Service Régional d'Assainissement est chargé de coordonner, de superviser et de mettre en œuvre les projets et programmes de l'Etat relatif à ce domaine.

VIII.3.2.2 Les autres intervenants

A travers les sous-programmes PEPAM/BA dans la zone de bassin arachidier (BA) et PEPAM BAD II (deuxième phase du financement du sous programme par le Banque Africaine de Développement), l'Etat a fait des réalisations dans la région dans le domaine de l'assainissement. L'Union Européenne (UE) en partenariat avec la mairie de Koungheul, a mis en place le programme PASAK (Programme d'Amélioration du Service public d'Assainissement de la commune de Koungheul). L'objectif du programme est de réduire durablement les nuisances et pollutions dues à la mauvaise gestion des ordures ménagères et de la défécation à l'air libre par le renforcement des capacités et des moyens des acteurs.

Le Programme SAHEL VERT de Gainte Pathé (département de Kaffrine) soutient le développement des Communes rurales à travers des actions sociales (accès à l'eau et l'assainissement, etc.).

Sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD), le projet ALADIN (Acteurs Locaux de l'Assainissement de la gestion des Déchets) visent la pérennisation des mécanismes locaux de diffusion et des pratiques de l'assainissement de base.

VIII.3.2.3 Les infrastructures

En zone urbaine, en dehors des réseaux de drainage des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul la région ne dispose pas d'infrastructures d'assainissement. En milieu rural, dans le cadre du programme PEPAM BA, 826 latrines familiales de type VIP ont été réalisées au niveau des zones de Kathiote, Birkilane et Ndiognick. Près de 9 000 latrines familiales de type TCM sont disséminées sur tout le territoire régional dans le cadre du programme PEPAM BAD II en 2012. En 2013, le nombre de latrines de types VIP s'élève à 682 et celui des latrines de types TMC à 3 000. Dans le même sillage, 60 édicules publics ont été réalisés dans des écoles et structures sanitaires.

VIII.3.3 L'accès à l'assainissement collectif

L'assainissement collectif est vraiment le parent pauvre du sous-secteur. Au niveau des chefs-lieux de communes, le réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales existant se résume à quelques centaines de mètres constitués surtout de caniveaux envahis par

les déchets solides. En zone rurale, ces réseaux n'existent toujours pas, malgré le boom démographique, entrainant des besoins encore plus importants.
L'analyse de la distribution régionale du taux d'accès montre un déséquilibre saillant entre les quatre départements. En termes de taux d'accès à un assainissement adéquat, l'ordre suivant est à considérer : Koungheul, Malem Hodar, Birkelane et Kaffrine.
Dans le cadre du programme PEPAM BA, 826 latrines familiales de type VIP, ont été réalisées au niveau des zones de Kathiote, Birkelane et Ndiognick. Près de 9 000 latrines familiales de type TCM sont disséminées sur tout le territoire régional dans le cadre du programme PEPAM BAD II.
Par ailleurs, aucune commune ne dispose d'un Plan Directeur d'Assainissement.

VIII.3.3.1 En milieu urbain

La région de Kaffrine se caractérise par l'absence de système d'assainissement urbain. En dehors des réseaux de drainage des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul, aucun système d'assainissement n'existe dans la region. En plus, ces réseaux de drainage précités sont peu fonctionnels en raison d'un manque d'entretien. Cette situation contraste avec le objectif fixé par les OMD qui visent à atteindre au taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain de 78% à l'horizon 2015.

VIII.3.3.2 En milieu rural

Le taux d'accès des ménages à l'assainissement amélioré, en milieu rural, est estimé à 13,9% en 2013, alors que l'objectif fixé dans le cadre des OMD est de 63% à l'horizon 2015. Ce qui montre encore l'ampleur des efforts à faire dans le domaine de l'assainissement.

VIII.4 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.4.1 Atouts et potentialités

1. en matière d'eau

- ❖ présence de plusieurs partenaires ;
- ❖ existence de puits forés sans château d'eau ;
- ❖ présence d'ASUFOR ;
- ❖ disponibilité d'un potentiel hydraulique assez intéressant tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

2. en matière d'assainissement

- ❖ l'existence de projets et programmes de l'Etat dans le sous-secteur ;
- ❖ l'accompagnement des partenaires techniques et financier ;
- ❖ l'engagement des collectivités locales.

VIII.4.2 Contraintes

1. en matière d'eau

- ❖ le manque de moyens matériels et humains pour le suivi des forages.
- ❖ Le manque d'un service après-vente fiable pour les pièces de rechange des équipements d'exhaure.
- ❖ les pannes de longue durée ;
- ❖ les menaces liées à l'incursion de la langue salée dans les ouvrages de captage.

2. en matière d'assainissement

- ❖ La faiblesse des financements alloués au secteur par rapport à l'hydraulique ;
- ❖ Les interventions de beaucoup de partenaires techniques et financiers se limitent uniquement en zone rurale ;
- ❖ la forte demande non satisfaite en milieu urbain.

VIII.4.3 Perspectives

1. en matière d'eau

- ❖ construction de 8 forages multi villages dans le cadre du Programme d'Urgence Communautaire ;
- ❖ des réalisations prises en charges dans le programme BAD3 de Banque Africaine de Développement et le Bugeat consolidé d'investissement (BCI) sont prévues dans la région ;
- ❖ des branchements sociaux pour faciliter l'accès à l'eau potable sont prévus par les partenaires qui interviennent dans le secteur ;
- ❖ le changement en cours dans la gestion des forages avec la mise en place de l'Office des Forages Ruraux.

2. en matière d'assainissement

A la suite des inondations de 2013, il avait été annoncé que la région de Kaffrine est inscrit dans le programme d'urgence de recasement et de restructuration qui consiste à déplacer les populations qui habitaient sur des sites non aedificandi et reloger les propriétaires.

CONCLUSION

Les efforts fournis par l'Etat et les partenaires techniques et financiers commencent à porter leurs fruits puisqu'une tendance haussière des indicateurs d'accès à l'eau potable est notée dans la région. Toutefois, pour le sous-secteur de l'assainissement, beaucoup d'efforts restent à faire pour l'atteinte des OMD.

Les performances notées dans le sous-secteur de l'eau en termes d'accès vont être renforcées pour dépasser la cible fixée par les OMD avec les nouveaux objectifs visés par les autorités dans le PSE.

Par contre, pour le sous-secteur de l'assainissement, même si des efforts ont été faits, ceux-ci doivent être encore renforcés en matière d'investissement pour réduire les écarts, voire atteindre les OMD d'ici l'horizon 2015.
L'existence d'un système d'assainissement cohérent est nécessaire pour la qualité de l'environnement et, implicitement, de la vie.

CHAPITRE IX – AGRICULTURE

INTRODUCTION

L'agriculture occupe une place importante dans la vie économique et sociale du Sénégal. C'est un secteur pourvoyeur d'emplois qui dispose, par ailleurs, d'un potentiel important pour contribuer de façon significative à l'accroissement des revenus des ménages. En outre, l'agriculture participe activement à la réduction de l'insécurité alimentaire. Ainsi, sentant la nécessité de valoriser les potentialités agricoles de chaque zone du pays, l'Etat a entrepris plusieurs de programmes ces dernières années. Parmi lesquels figure, le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalais (PRACAS), volet agricole du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui vise à développer l'agriculture commerciale sans oublier l'agriculture familiale. L'atteinte ses objectifs passent par une transformation structurelle du secteur à travers la mise à la disposition des acteurs de semences de qualité, d'intrants et de matériels agricoles.

Eu égard à la place qu'occupe la région dans le domaine agricole (Kaffrine est la première région productrice d'arachide du Sénégal avec 21,7% de la production nationale pendant la campagne 2014/2015), elle a reçu des équipements agricoles dont 30 tracteurs sur les 400 prévus pour l'ensemble du pays. En outre, pour une contribution significative de la région à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en riz, le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA /Lou-Ma-Kaf) qui intervient dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine a déjà aménagé six bas-fonds avec sept ouvrages d'eaux pour emblaver 850 hectares.

Ce chapitre fait le bilan de la campagne agricole 2014/2015 après avoir identifié les acteurs qui interviennent dans le secteur sans oublier de parler de la distribution des semences, de l'engrais et des matériels agricoles. L'analyse du chapitre se termine par un diagnostic qui examine les contraintes, les atouts et les perspectives du secteur.

IX.1 LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

IX.1.1 Les services techniques

La direction régionale du Développement Rural (DRDR) est une structure du Ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural (MAER) chargée, entre autre, d'assurer le contrôle, le suivi et la coordination de la mise œuvre des politiques dans le domaine agricole au niveau régional et de contribuer à l'appui technique des producteurs. La DRDR peut proposer aussi des politiques agricoles adaptées aux conditions régionales. Au niveau départemental et sous le contrôle de la DRDR, il y a quatre Services Départementaux du Développement Rural (SDDR) chargés de l'application des programmes d'action définis dans le secteur agricole dans le département.

L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), par le biais de son antenne du bassin arachidier sud (Fatick, Kaolack et Kaffrine) s'occupe de tout ce qui a trait au conseil agricole et rural dans la région.

IX.1.2 Les autres intervenants

Compte tenu du potentiel de la région en matière agricole, plusieurs partenaires interviennent dans le secteur dans la région. Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA/Lou-Ma-Kaf), créé par le gouvernement du Sénégal avec l'appui du Programme Mondiale pour l'Agriculture et la Sécurité alimentaire et le Fonds Africain de développement vise à améliorer la sécurité alimentaire ainsi que les revenus des ruraux. Dans le même sillage, la région de Kaffrine fait partie des zones d'intervention du Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Le PAFA est financé sur 6 ans (2010-2016) à hauteur d'un peu plus de 13 milliards de francs CFA par le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds de l'OPEP pour le développement international (l'OFID) et l'Etat sénégalais. L'ONG World Vision (WV) intervient aussi dans secteur. En effet, WV finance des formations et des séances de sensibilisation pour la promotion de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) dans les champs de cultures pour lutter contre l'appauvrissement des terres.

IX.1.3 Les infrastructures et équipements

En prélude au conseil des ministres décentralisé, le Chef de l'Etat remis aux agriculteurs de la région un lot de 30 tracteurs. Pour permettre à la région de contribuer activement à l'atteinte des objectifs d'autosuffisance en riz déclinés à l'horizon 2017, le PASA/Lou-Ma-Kaf a déjà aménagé six bas-fonds avec sept ouvrages d'eaux pour emblaver 850 hectares. En outre, au cours de l'année 2013, la région avait reçu un lot important de matériels agricoles composé de 1 260 semoirs, 720 houes sine, 675 houes occidentales, 50 charrues et de 24 presses à huile.

IX.2 LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.1 La mise en place des semences

L'Etat du Sénégal, dans sa volonté d'améliorer les conditions de vie du monde rural, a mis en œuvre un ambitieux programme. Il met à la disposition des agriculteurs des matériels agricoles, des semences et des engrais à des prix subventionnés.

Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Kaffrine

Semences		Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Maïs local	Reçu (T)	100	205	210	90	300	605	101,7%
	Vendu (T)	100	183,7	185	90		558,7	Nd
	Reliquat (T)	0	21,3	25	0	300	46,3	-84,6%
Maïs hybride	Reçu (T)	151,4	100760	11,3	135	60	101057,7	168329,5%
	Vendu (T)	149,5	37340	11,3	103,5		37604,3	Nd
	Reliquat (T)	1,9	63420	0	31,5	60	63453,4	105655,7%
Sorgho	Reçu (T)	15	30	20	10	90	75	-16,7%
	Vendu (T)	14,4	30	20	10		74,4	Nd
	Reliquat (T)	0,6	0	0	0	90	0,6	-99,3%
Riz	Reçu (T)	5,5	40	40	5,0		90,5	Nd
	Vendu (T)	5,1	31,3	20	5		61,4	Nd
	Reliquat (T)	0,4	8,7	20	0	0	29,1	Nd
Niébé	Reçu (T)	140	140	125	61,6	250	466,6	86,6%
	Vendu (T)	138	140	125	61,6		464,6	Nd
	Reliquat (T)	2	0	0	0	250	2	-99,2%
Sésame	Reçu (T)	18	36	30	2	8	86	975,0%
	Vendu (T)	10,3	36	30	2		78,3	Nd
	Reliquat (T)	7,7	0	0	0	8	7,7	-3,7%

Source : DRDR région de Kaffrine, 2014

La région de Kaffrine a reçu une importante quantité de semences durant la campagne agricole 2014/2015. Toutefois, comparée à la campagne précédente, les quantités distribuées sont plus importantes. En effet, les quantités reçues de sésame, de niébé, de maïs local et de maïs hybride ont connu des hausses respectives de 975,0%, 86,6%, 101,7% et 105655,7%. Ces augmentations spectaculaires surtout celle du maïs hybride peuvent être expliquées par la volonté affirmée de l'Etat de développer cette filière (filière maïs) et les avantages comparatifs dont disposent la région par rapport à cette filière.

Les reliquats ont substantiellement baissés par rapport à la campagne 2013/2014. En effet, ceux du sorgho et du niébé ont chuté respectivement de 99,% et 99,2%. Les autres semences distribuées ont connu les mêmes tendances que les deux précédemment citées (-3,7% pour le sésame).

IX.2.2 La mise en place des engrais et autres fertilisants

En sus des semences, l'Etat a mis à la disposition des producteurs des intrants subventionnés, notamment des engrais et de l'urée. Les quantités reçues ont baissées par rapport à la campagne 2013/2014.

Tableau 9.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Kaffrine

Engrais et autres fertilisants		Birkelane	Kaffrine	Kounghoul	Malem Hodar	Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2014/2015	Campagne 2014/2015	Campagne 2014/2015	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Engrais 6.20.10	**Reçu (T)**	890	849	900	680	4000	3319	-17,0%
	Vendu (T)	848	809,4	690	609		2956,4	Nd
	Reliquat (T)	42	39,6	210	71		362,6	Nd
Engrais 15.10.10	**Reçu (T)**	335	645	349	360	2260	1689	-25,3%
	Vendu (T)	335	633,2	349	340		1657,2	Nd
	Reliquat (T)	0	11,8	0	20		31,8	Nd
Engrais 15.15.15	**Reçu (T)**	500	200	250	132	1900	1082	-43,1%
	Vendu (T)	500	200	81	127		908	Nd
	Reliquat (T)	0	0	169	5		174	Nd
Urée	**Reçu (T)**	688	334	625	285	2000	1932	-3,4%
	Vendu (T)	525,3	278,7	268	133,2		1205,2	Nd
	Reliquat (T)	162,7	55,3	357	151,8		726,8	Nd

Source : DRDR région de Kaffrine, 2014

Les quantités d'engrais 15.15.15 et d'engrais 15.10.10 passent respectivement de 1 900 tonnes à 1 082 tonnes et 2 260 tonnes à 1 689 tonnes entre les campagnes agricoles de 2013/2014 et de 2014/2015, soit des baisses respectives de 43,1% et 25,3%. L'engrais 6.20.10 et l'urée ont connu les mêmes tendances mais avec des baisses moins importantes. Les quantités reçues d'engrais 6.20.10 se sont repliées de 17,0% par rapport à la campagne 2013/2014 contre 3,4% pour l'urée.

IX.2.3 La mise en place des matériels et équipements agricoles

La région de Kaffrine occupe une place de choix dans le programme national d'équipement du monde rural. Le nombre de semoirs reçus par la région est passé de 1 260 unités lors campagne agricole 2013/2014 à 2 296 unités durant la campagne 2014/2015 soit une hausse 82,2%. En revanche, 300 houes sine ont été reçues durant cette agricole contre 720 durant la précédente soit une baisse de 58,3%.

Pour la campagne agricole 2013/2014, sur les 7 000 semoirs prévus au niveau national, Kaffrine en a reçu 1 260 soit 18%, ce qui fait de la région, la première en termes d'équipement de ce type de matériel agricole. Dans le même sillage, 18% des houes sine étaient destinées à la région. Pour les houes occidentales, la région se place en troisième position derrière Louga et Diourbel, avec 675 houes reçues contre 1 125 houes chacune de ces 2 régions.

Tableau 9.3 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région

Matériels et équipements agricoles	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne [illegible]	Variation %	Campagne [illegible]	Campagne [illegible]	Variation %	Campagne [illegible]	Campagne [illegible]	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Matériels de culture attelée															
Semoirs	229	417	82,1 %	416	760	82,7 %	380	690	81,6 %	235	429	82,6 %	1260	2296	82,2%
Houe sine 9 3 dents	131	55	-58,0 %	238	98	-58,8 %	217	91	-58,1 %	134	56	-58,2 %	720	300	-58,3%
Houe occidentale	122	nd	-100,0%	233	nd	-100,0%	204	nd	-100,0%	126	nd	-100,0%	685	nd	-100,0 %
Charrue UCF	9	nd	-100,0%	17	nd	-100,0%	15	nd	-100,0%	9	nd	-100,0%	50	nd	-100,0 %
Total	491	472	-3,9%	904	858	-5,1 %	816	781	-4,3 %	504	485	-3,8 %	2715	2596	-4,4%

Source : DRDR région de Kaffrine, 2014

La répartition de ce marteriel par département reste marquée par importante dont bénéficie le département de Karine, qui s'explique, du reste, par une concentration de ménages agricoles plus grande dans ce département. Ainsi, 33,1% des semoirs ont été réceptionnées par Kaffrine-département contre 30,1% pour Koungheul. Ceux de Malem Hodar et Birkelane ont reçu respectivement 18,7% et 18,2%.

IX.3 BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.3.1 Les cultures vivrières

Les superficies des cultures vivrières estimées, à 144 619 ha durant la campagne 2014/2015, ont baissées de 10,0% par aux réalisations de 2013/2014 (160 599 ha). Ce repli global est dû aux baisses des emblavures des différentes spéculations qui composent ce sous-groupe. En effet, les superficies cultivées pour le mil ont chuté de

17,1%, celles du mais de 4,3% et celles du riz de 5,8%. En revanche, les superficies emblavées pour le sorgho ont connu une hausse de 14,2%.

Tableau 9.4: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par département

Spéculations		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Mil	Sup (Ha)	19553	19957	2,1%	31593	28300	-10,4%	34064	21400	-37,2%	22337	19500	-12,7%	107547	89157	-17,1%
	Rdt (Kg/Ha)	802	850	6,0%	818	850	3,9%	965	750	-22,3%	757	600	-20,7%	849	771	-9,2%
	Prod (T)	15682	16963	8,2%	25845	24055	-6,9%	32872	16050	-51,2%	16909	11700	-30,8%	91305	68768	-24,7%
Sorgho	Sup (Ha)	2207	5300	140,1%	7398	6200	-16,2%	10870	12000	10,4%	4956	5546	11,9%	25431	29046	14,2%
	Rdt (Kg/Ha)	989	900	-9,0%	1031	850	-17,6%	1028	900	-12,5%	765	850	11,1%	974	880	-9,7%
	Prod (T)	2183	4770	118,5%	7627	5270	-30,9%	11174	10800	-3,3%	3791	4714	24,3%	24776	25554	3,1%
Maïs	Sup (Ha)	5563	5141	-7,6%	9585	8892	-7,2%	8124	8466	4,2%	4073	3658	-10,2%	27345	26156	-4,3%
	Rdt (Kg/Ha)	1642	1000	-39,1%	1335	1100	-17,6%	1121	1150	2,6%	842	950	12,8%	1260	1076	-14,6%
	Prod (T)	9134	5141	-43,7%	12796	9781	-23,6%	9107	9736	6,9%	3429	3475	1,3%	34467	28133	-18,4%
Riz	Sup (Ha)	82	60	-26,8%	194	82	-57,7%	0	0	nd	0	63		276	260	-5,8%
	Rdt (Kg/Ha)	1100	300	-72,7%	950	800	-15,8%	0	0	nd	0	300		994	542	-45,5%
	Prod (T)	90	18	-80,0%	184	66	-64,1%	0	0	nd	0	19		274	142	-48,2%

Source : DRDR région de Kaffrine, 2014

En termes de tendance, il apparait qu'à l'exception de Birkelane dont les superficies emblavées pour le mil ont augmenté de 2,1%, tous autres départements de la région ont connu des baisses de superficies pour cette spéculation. Pour le maïs, c'est Koungheul qui sort du lot avec une hausse de 4,2%. Par contre concernant le sorgho,

à part Kaffrine qui a vu ses superficies utilisées pour cette spéculation baisser de 16,2%, tous autres départements ont enregistré des hausses.
La production de cultures vivrières a baissé de 18,7%, en passant de 150 822 tonnes pendant la campagne 2013/2014 à 122 597 tonnes en 2014/2015. Ces résultats sont à mettre en liaison avec les baisses des rendements des différentes spéculations.

IX.3.2 Les cultures industrielles

En dépit d'un hivernage retardé par les pluies, la production de cultures industrielles s'est significativement accrue dans la région. Au terme de cette campagne agricole 2014/2015, la production des spéculations industrielles a atteint 220 195 tonnes, soit 18,8% de hausse par rapport à la précédente campagne où elle était de 185 334 tonnes. Cette performance est imputable aux augmentations simultanées des superficies cultivées et des rendements. En effet, les superficies cultivées sont passées de 173 920 ha durant la campagne 2013/2014 à 185 372 ha en 2014/2015, soit une hausse de 6,6%. Dans le même sillage, les rendements ont augmenté de 11,5%.

Tableau 9.5 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	31902	37000	16,0 %	56722	57263	1,0%	42674	41200	-3,5%	34049	36500	7,2%	165347	171963	4,0%
	Rdt (Kg/Ha)	916	1000	9,2%	851	900	5,8%	750	1200	60,0 %	968	1200	24,0 %	862	1057	22,6%
	Prod(T)	29222	37000	26,6 %	48270	51537	6,8%	32006	49440	54,5 %	32959	43800	32,9 %	142458	181777	27,6%
Coton	Sup (Ha)	-	-	-	-	-	-	1174	-	-100,0 %	-	-	-	1174	-	-100,0%
	Rdt (Kg/Ha)	-	-	-	-	-	-	607	-	-100,0 %	-	-	-	607	-	-100,0%
	Prod(T)	-	-	-	-	-	-	712	-	-100,0 %	-	-	-	712	-	-100,0%
Manioc	Sup (Ha)	58	133	129,3 %	34	133	291,2 %	-	-	-	-	-	-	92	283	207,6%
	Rdt (Kg/Ha)	5000	6500	30,0 %	5500	6500	18,2 %	-	-	-	-	-	-	5185	3059	-41,0%
	Prod(T)	290		-100,0 %	187	867	363,6 %	-	-	-	-	-	-	477	867	81,8%
Pastèque	Sup (Ha)	103	270	162,1 %	1452	1109	-23,6 %		101	nd	769	443	-42,4 %	2324	1923	-17,3%
	Rdt (Kg/Ha)	19000	19000	0,0%	17000	17000	0,0%		17000	nd	17000	17000	0,0%	17089	17281	1,1%
	Prod(T)	1957	5130	162,1 %	24684	18853	-23,6 %		1717	nd	13073	7539	-42,3 %	39714	33239	-16,3%

Bissap	**Sup (Ha)**	11	35	218,2 %	-	-	-	-	-	nd	42	8	-81,0 %	53	43	-18,9%
	Rdt (Kg/Ha)	500	500	0,0%	-	-	-	-	-	nd	500	500	0,0%	500	500	0,0%
	Prod(T)	6	18	200,0 %	-	-	-	-	-	nd	21	4	-81,0 %	27	22	-18,5%
Sésame	**Sup (Ha)**	204	268	31,4 %	1354	2785	105,7 %	2249	6379	183,6 %	358	512	43,0 %	4165	9944	138,8%
	Rdt (Kg/Ha)	500	500	0,0%	407	450	10,6 %	350	350	0,0%	350	350	0,0%	376	382	1,6%
	Prod(T)	102	134	31,4 %	551	1253	127,4 %	787	2233	183,7 %	125	179	43,2 %	1566	3799	142,6%
Niébé	**Sup (Ha)**	204	298	46,1 %	455	219	-51,9 %	-	203	nd	21	496	2261,9%	765	1216	59,0%
	Rdt (Kg/Ha)	550	450	-18,2 %	493	400	-18,9 %	-	350	nd	450	400	-11,1 %	497	404	-18,7%
	Prod(T)	112	134	19,6 %	224	134	-40,2 %		71	nd	9	198	2100,0%	380	491	29,2%

Source : DRDR région de Kaffrine, 2014

La production d'arachide d'huilerie est ressortie à 142 458 tonnes soit une hausse de 27,6% par rapport à la campagne 2013/2014 où elle s'est établie à 181 777 tonnes. Les tendances régionales montrent en outre, que l'arachide d'huilerie est la principale spéculation cultivée dans la région de Kaffrine. En effet, 52,1% des superficies totales emblavées dans la région sont consacrées à cette culture pour une production qui représente 52,9% de la production totale de la région. Par ailleurs, Kaffrine est la première région productrice d'arachide d'huilerie du Sénégal avec 21,7% de la production nationale pour la campagne 2014/2015. Dans la même veine, les productions de manioc, de niébé et de sésame, ont enregistré des progressions de l'ordre de 81,8%, 29,2% et 142,6% respectivement.

En revanche, les récoltes de pastèque se sont repliées de 16,3%, passant de 39 714 tonnes durant la campagne 2013/2014 à 33 239 tonnes en 2014/2015.

Suivant le département, la production de cultures industrielles se concentre dans les départements de Kaffrine, de Koungheul et de Malem Hodar avec respectivement 33,0%, 24,3% et 23,3%. Par rapport à la campagne agricole 2013/2014, les performances diffèrent d'un département à l'autre et selon la spéculation. Les meilleures performances dans la production de niébé lors la campagne 2014/2015 sont enregistrées à Malem Hodar avec une hausse de 210,0%. Pour le sésame, c'est Birkelane, qui affiche les meilleures performances, avec un accroissement de 183,7% de sa production. Concernant l'arachide et la pastèque, par ailleurs principaux cultures industrielles de la région avec 97,6% de la production, les meilleurs résultats sont obtenus respectivement à Koungheul (+54,5%) et à Birkelane (+162,1%).

IX.3.3 Les cultures maraîchères

Le maraichage n'est pas encore développé dans la région comme en attestent les chiffres de la campagne agricole 2014/2015. En effet, 576 tonnes seulementont été produites dans la région durant cette campagne.

Tableau 9.6 : Répartition et évolution des cultures maraîchères selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Région		
	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Aubergine amère (jaxatu)						
Sup (Ha)		3	4	3	4	33,3%
Rdt (Kg/Ha)		8000	8000	8000	8000	0,0%
Prod(T)		24	32	24	32	33,3%
Aubergine douce (batanse)						
Sup (Ha)	27	54	41	54	68	25,9%
Rdt (Kg/Ha)	8000	8000	8000	8000	8000	0,0%
Prod(T)	216	432	328	432	544	25,9%

Source : DRDR région de Kaffrine, 2014

Toutefois, la région est sur tendance à la hausse des résultats puisqu'une augmentation de 166,7% de la superficie des cultures maraîchère de même qu'un accroissement de 26,3% de sa production ont été enregistrés durant la campagne 2014/2015. Birkelane et Koungheul sont les départements où le maraichage a été pratiqué durant la campagne 2014/2015 avec respectivement 216 tonnes et 360 tonnes.

IX.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.4.1 Atouts

Les atouts majeurs du secteur de l'agriculture sont :

- la situation agro écologique favorable à une diversification des cultures ;
- les disponibilités foncières pas encore totalement exploitées ;
- l'expérience des exploitants agricoles ;
- la disponibilité et l'aptitude des sols pour l'agriculture ;
- la pluviométrie assez bonne pour les différentes spéculations ;
- la présence de projets, programmes et ONG (PAFA, World Vision, PRODDEL, ANCAR, etc.) qui appuient les producteurs (intrants, matériels agricoles, renforcement de capacités, etc).

IX.4.2 Contraintes

Le diagnostic du secteur agricole de la région montre que les principales contraintes qui entravent son développement sont :

- la pauvreté des sols ;
- la mauvaise qualité des semences et leur non conditionnement ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de collecte et de suivi ;
- la méconnaissance de certains programmes par les populations ;
- le faible niveau d'aménagement des zones de productions ;
- la vétusté et le faible taux de renouvellement du matériel agricole ;
- l'enclavement de certaines zones de production ;
- l'absence de structures de conservation et de transformation des produits ;
- la salinisation des terres.

IX.4.3 Perspectives

- Le PASA/Lou-Ma-Kaf a prévu d'aménager 15 bas-fonds pour atteindre 4.000 hectares d'emblavures pour la riziculture.

CONCLUSION

L'augmentation des superficies emblavées, d'une part, et l'équipement du monde rural en matériels agricoles ainsi que la mise à leur disposition d'intrants, d'autre part, devraient impacter positivement sur les résultats de la campagne 2013/2014 avec une augmentation plus significative de la production. Cependant, le déficit pluviométrique a eu raison sur tous ces efforts puisque le bilan de cette campagne est mitigé comparé à celle de l'année précédente.

Ces résultats montrent-ils la nécessité de réduire degré de dépendance à la pluviométrie

CHAPITRE X - ELEVAGE

INTRODUCTION

L'élevage constitue est un secteur dynamique et vital pour l'économie régionale, de par les revenus qu'il génère mais également de par le nombre important de personnes qui s'activent dans le secteur puisque rares sont les petits exploitants agricoles sans bétail. En dépit du nombre important de ménages pastoraux (23 978), la région, à l'image du pays rencontre des difficultés pour satisfaire toute la demande en lait et en viande. Cette situation est plus manifeste en période de Tabaski où un nombre important de moutons en prévenance de la Mauritanie et du Mali affluent vers la région. Cela fait de certaines localités comme Birkelane une zone carrefour du commerce du bétail. L'Etat du Sénégal, dans sa volonté de moderniser le secteur, a lancé une politique d'introduction de nouvelles races basée sur l'insémination artificielle. C'est ainsi dans le cadre du Programme Spécial d'Insémination Artificielle (PSIA), 713 vaches ont été inséminées dans la région en 2014. En outre, sur financement de l'UEMOA, un marché à bétail moderne a été construit à Birkelane en 2014. Dans un autre registre, l'élevage de la région est encore traditionnel et extensif et l'alimentation du bétail provient en grande partie des pâturages. Ces derniers sont négativement affectés par la baisse de la pluviométrie. En plus, ils sont difficilement accessibles par les éleveurs pendant l'hivernage du fait de l'étroitesse ou de l'inexistence de couloirs de passage. Pour faire face à ces potentielles sources d'insécurité alimentaire pour le bétail, l'Etat a octroyé plus de 740 tonnes d'aliments subventionnés à moitié à la région dans le cadre de l'Opération Sauvegarde du Bétail (OSB).

Le présent chapitre décrit la situation de l'élevage durant l'année 2014 en identifiant les services techniques et les autres intervenants du secteur, en évaluant le cheptel et la production sans oublier de parler de la situation zoosanitaire avant de terminer par un diagnostic du secteur.

X.1 LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1 Les services techniques

L'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) est un démembrement du ministère de l'élevage. Ses missions, tributaires de cette déconcentration, sont les suivantes : l'hygiène publique vétérinaire, la protection zoosanitaire. Les inspections départementales et les postes vétérinaires sont les relais de l'IRSV au niveau des départements et des arrondissements et Communautés Rurales, voire des villages.

X.1.2 Les autres intervenants

A côté des services déconcentrés de l'Etat plusieurs partenaires interviennent dans le secteur au niveau régional.

Tableau 10.1 : Liste des autres intervenants

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
PASA/MESOOC	Programme	Elevage	région
PSIA	Programme	Insémination artificielle	région
PAFA	Projet	Infrastructures pastorales	région
PASAV	Projet	Elevage de petits ruminants	région

Sources : ARD. Conférence Régionale d'Harmonisation, 2012

Entre autres programmes intervenant dans la région il y a le PASA/Lou-Ma-Kaf, le PAFA, le PASAV et le PSIA.

X.2 LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

Le cheptel de la région est assez diversifié. En effet, on y trouve presque toutes les espèces domestiques. L'effectif total du cheptel de la région est estimé à 1 558 420 têtes en 2014.

Graphique 10.1: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative

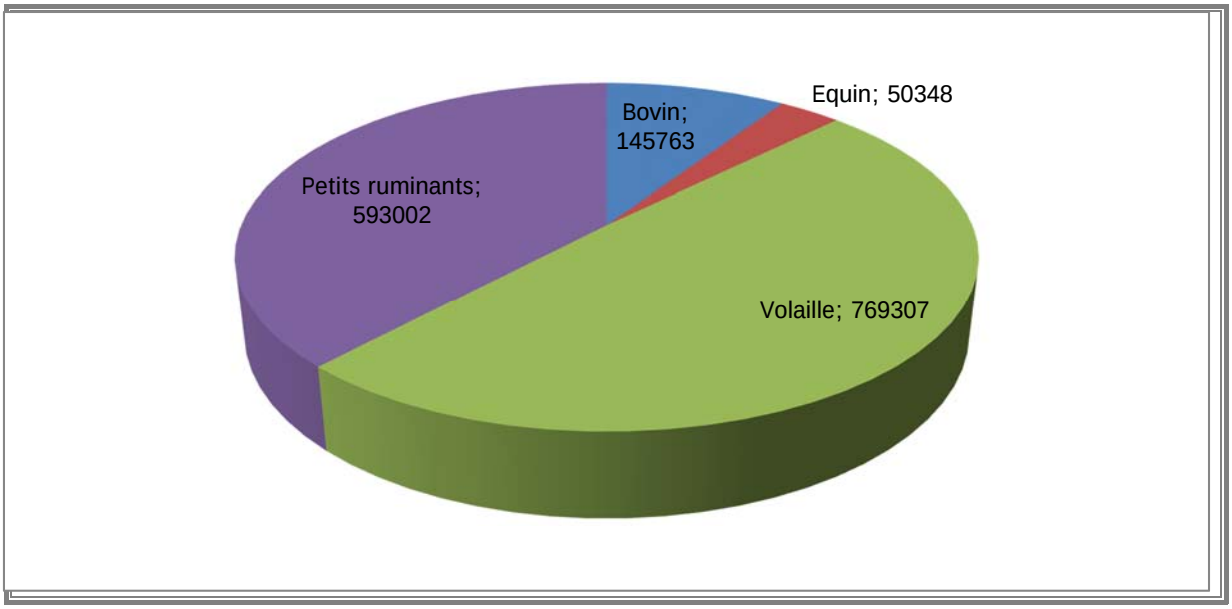

Source : *Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

Avec 769 307 têtes soit 49,4% de l'effectif total, la volaille est l'espèce la plus élevée dans la région. Cette situation pourrait s'expliquér par la forte proportion de ménages (29,4%) qui pratiquent ce type d'élevage. Après la volaille, ce sont les petits ruminants (chèvres et moutons) qui constituent la catégorie la plus importante du cheptel (593 002 têtes). Enfin, malgré une faiblesse de ses effectifs (comparativement aux deux espèces précitées), l'élevage des bovins et des équins est bien représenté dans la région avec respectivement 145 763 têtes et 50 348 têtes.

X.3 LES PRODUCTIONS

X.3.1 La production de viande et d'œufs

Le volume d'effectif global des abattus pour la production viande a enregistré une hausse de 14,0% par rapport à 2013. Selon l'espèce, le nombre d'abattages bovins a connu l'augmentation la plus significative entre 2013 et 2014, en passant de 2 055 à 3 409 soit une hausse de 65,9%, ils sont suivis ensuite par les abattages d'espèces ovines avec un accroissement de 33,7% et enfin viennent les abattages de taureaux avec une hausse de 8,7%.

Tableau 10.2 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de de Kaffrine selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	Campagne 13 /14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 /14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 /14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 /14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 /14	Campagne 14 / 15	Variation %
Taureaux	187	75	-59,9 %	450	509	13,1 %	70	176	151,4 %	63	77	22,2 %	770	837	8,7%
Bœufs	87	63	-27,6 %	75	55	-26,7 %	40	8	-80,0 %	12	15	25,0 %	214	141	-34,1%
Vaches	251	166	-33,9 %	580	1144	97,2 %	710	1394	96,3 %	267	312	16,9 %	1808	3016	66,8%
Veaux / vêles	17	35	105,9 %	99	184	85,9 %	80	110	37,5 %	51	64	25,5 %	247	393	59,1%
Total bovins	268	201	-25,0 %	679	1328	95,6 %	790	1504	90,4 %	318	376	18,2 %	2055	3409	65,9%
Ovins	575	1621	181,9 %	2333	2529	8,4%	2720	3524	29,6 %	316	276	-12,7 %	5944	7950	33,7%
Caprins	642	742	15,6 %	4173	5046	20,9 %	9880	7908	-20,0 %	612	602	-1,6%	15307	14298	-6,6%
Total	2027	2903	43,2 %	8389	10795	28,7 %	14290	14624	2,3%	1639	1722	5,1%	26345	30044	14,0%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014

Par contre, il y a moins d'abattages de bœufs et de caprins en 2014 qu'en 2013. En effet, le nombre d'espèces abattus est de passé de 214 à 141 pour les bœufs soit un repli de 34,1% et de 15 307 à 14 298 pour les caprins soit une baisse de 6,6%. En dépit de cette baisse constatée, le caprin est l'espèce la plus abattue dans la région en 2014.

Selon le département, la tendance est à la hausse pour les abattages contrôlés. En effet, des hausses de 43,2%, 28,7%, 2,3% et 5,1% ont été notées respectivement dans le département de Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar.

X.3.2 La production contrôlée de lait

La production contrôlée de lait est présentée dans le tableau suivant. Seules les statistiques de 2014 sont disponibles.

Tableau 10.3 : Evolution de la production de lait par circonscription administrative

Circonscription administrative	2014	
	Quantité (milliers de litres)	%
Birkelane	350	63,6%
Kaffrine	0	0,0%
Koungheul	0	0,0%
Malem Hodar	200	36,4%
Région	550	100,0%

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

La production contrôlée de lait est estimée à 550 000 litres en 2014. Environ 64% de cette production provient du département de Birkelane. Avec une production contrôlée de 200 000 litres, le département de Malem Hodar assure le reste de la production régionale (soit 36,4%).

X.3.3 La production contrôlée de miel

Le miel est substance sucrée produite par les abeilles à partir de nectar. Vu son importance, l'homme organise sa production par l'élevage d'abeille (apiculture) afin d'en produire des quantités très importantes. Le miel de la région provient essentiellement de Diaobé (région de Kolda).

Tableau 10.4 : Evolution de la production de miel par circonscription administrative

Circonscription administrative	2013	2014	Variation
	Quantité (milliers de litres)	Quantité (milliers de litres)	
Kaffrine	**0**	**100**	**nd**
Koungheul	**0**	**0**	**nd**
Malem Hodar	**120**	**0**	**100,0%**
Région	**120**	**100**	**-16,7%**

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

La production contrôlée de miel a chuté de 16,7% entre 2013 et 2014. En effet, la production de miel était de 120 litres en 2013 contre 100 litres en 2014.

X.3.4 La production contrôlée des cuirs et peaux

La production contrôlée de cuirs et de peaux a connu les mêmes tendances que les abattages contrôlés en 2014. La production de cuirs bovins a augmenté pour atteindre 4 277 unités contre 3 037 unités en 2013 soit une hausse de 40,8%.

Tableau 10.5 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative

Espèces	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	Campagne 13 / 14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 / 14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 / 14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 / 14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 / 14	Campagne 14 / 15	Variation %
Cuirs bovins	534	339	-36,5 %	1204	1892	57,1 %	900	1578	75,3 %	399	468	17,3 %	3037	4277	40,8 %
Peaux ovines	575	1621	181,9%	2333	2529	8,4 %	2720	3524	29,6 %	316	276	-12,7 %	5944	7950	33,7 %
Peaux caprines	642	742	15,6 %	4173	5046	20,9 %	9880	7908	-20,0 %	612	602	-1,6%	15307	14298	-6,6%
Total	1751	2702	54,3 %	7710	9467	22,8 %	13500	13010	-3,6 %	1327	1346	1,4%	24288	26525	9,2%

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

A l'instar des cuirs bovins, il y a eu plus de peaux ovines en 2014 qu'en 2013. En effet, la production contrôlée de peaux ovines s'est accru de 33,7%. Cependant, la production de peaux caprines a légèrement chuté en passant de 15 307 unités en 2013 à 14 298 unités en 2014 soit un repli de 6,6%.

Selon le département, si Birkelane, Kaffrine et Malem Hodar connaissent des hausses importantes de leur production de cuirs et peaux, ce n'est pas le cas de Koungheul qui a vu sa production baissée de 3,6% en 2014. Comme 49,0% de la production contrôlée de cuirs et de peaux provient du dernier département cité, le repli de sa production en 2014 a compensé les hausses obtenues dans les autres départements ce qui a diminué l'ampleur de l'augmentation globale qui s'est établie à 9,2%.

X.4 LES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

X.4.1 Les importations et exportation de bétail

Les importations de bétail proviennent essentiellement de la Mauritanie et du Mali. Ces deux pays alimentent la région en espèces ovines. Pour les pays d'exportation, il y a la Gambie pour les 5 espèces considérées saufs les porcins et la Guinée Bissau.

Tableau 10.6 : Exportation et importation de bétail, par circonscription administrative

Importations								
Départements	Origine	Destination	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Porcins	Porcs
Kaffrine	Mali R .Mali et R. Mauritanie							
Koungheul		Koungheul	7	9238	15			
Birkelane		Birkelane		110 000				
Malem Hodar				RAS				
Région			7	119 238	15	0	0	0
Exportations								
Départements	Origine	Destinat°	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins
Kaffrine	Birkelane			RAS				
Koungheul		Gambie	1924	9820	1967	9	69	0
		Mauritanie	4	0	0	0	0	0
		Guinée Bisseau	0	90	28	0	1	35
Birkelane		Rep.Gambie (Fass ndiaga thioye)	2403	4	0	0	0	0
Malem Hodar				RAS				
Région			4331	9914	1995	9	70	35

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

En 2014, la région a exporté 16 354 espèces pour 119 238 importées soit un solde de -102 288. L'essentiel des exportations sont destinées à la Gambie. En effet, 100,0% des équins, 99,1% des ovins, 98,6% des caprins et des asins exportés sont destinés à ce pays. Quant aux importations, le Mali et la Mauritanie sont les principaux fournisseurs de la région avec 119 238 espèces ovines en 2014.

X.5 LES MOUVEMENTS DU BETAIL.

X.5.1 Les entrées et sorties

La région de Kaffrine (surtout à travers le marché de Birkelane) est un lieu privilégié dans le commerce du bétail. Des entrées (en prévenance des autres localités du pays et de certains pays voisin comme : le Mali, la Mauritanie, etc.) et des sorties s'observent

dans la région tout au long de l'année. En 2014, la région a enregistré 54 595 entrées d'espèces animales contre 55 652 sorties soit un solde positif de 1 057.

Tableau 10.7 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014/ 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014/ 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014/ 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014/ 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014/ 2015	Variation %
Bovins	Entrées	0	0	nd	0	0	nd	119	2891	2329,4%	0	0	nd	119	2891	2329,4%
	Sorties	4888	1306	-73,3%	64	309	382,8%	1470	2101	42,9%	245		-100,0%	6667	3716	-44,3%
	Solde	4888	1306	-73,3%	64	309	382,8%	1351	-790	-158,5%	245	0	-100,0%	6548	825	-87,4%
Ovins	Entrées	0	47550	nd	143	0	-100,0%	4574	3509	-23,3%	0	0	nd	4717	51059	982,4%
	Sorties	109488	27380	-75,0%	1640	1882	14,8%	22400	18508	-17,4%	166		-100,0%	133694	47770	-64,3%
	Solde	109488	-20170	-118,4%	1497	1882	25,7%	17826	14999	-15,9%	166	0	-100,0%	128977	-3289	-102,6%
Caprins	Entrées	0	0	nd	59	0	-100,0%	515	589	14,4%	8	0	-100,0%	579	589	1,7%
	Sorties	10470	399	-96,2%	2809	2634	-6,2%	280	399	42,5%	66		-100,0%	13691	3432	-74,9%
	Solde	10470	399	-96,2%	2750	2634	-4,2%	-235	-190	-19,1%	58	0	-100,0%	13112	2843	-78,3%
Equins	Entrées	0	0	nd	0	0	nd	0	8	nd	0	0	nd	8	8	0,0%
	Sorties	3044	15	-99,5%	332	346	4,2%	182	76	-58,2%	32		-100,0%	3590	437	-87,8%
	Solde	3044	**nd**	nd	332	nd	nd	174	nd	nd	32	nd	nd	3582	437	-87,8%
Asins	Entrées		0	nd		0	nd		48	nd		0	nd		48	nd
	Sorties	800	0	-100,0%	77	125	62,3%	0	172	nd			nd	877	297	-66,1%
	Solde	800	0	-100,0%	77	125	62,3%	0	124	nd	0	0	nd	877	249	-71,6%
Total	Entrées	0	47550	nd	202	0	-100,0%	5208	7045	35,3%	8	0	-100,0%	5418	54595	907,7%
	Sorties	128690	29100	-77,4%	4922	5296	7,6%	24332	21256	-12,6%	509	0	-100,0%	158453	55652	-64,9%
	Solde	128690	-18450	-114,3%	4720	5296	12,2%	19124	14211	-25,7%	501	0	-100,0%	153035	1057	-99,3%

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

Pour tous les types d'espèces, les entrées durant l'année 2014 sont en hausse par rapport à celles de l'année 2013. En revanche, les sorties sont en nettes baisse. En effet, 51 059 espèces ovines sont rentrées dans la région cette année contre 4 717 l'année précédente soit une hausse de 982,4%. Dans le même sillage, les entrées bovines ont connu une hausse de 2329,4% alors que les sorties ont chuté de 44,3%. Pour les caprins, les entrées sont passées de 579 en 2013 à 589 en 2014 soit une hausse de 1,7%. Par contre les caprins ont connu une baisse de 74,9% en passant de 13 691 en 2013 à 3 432 en 2014. Cette situation (hausse des entrées et baisse des sorties) est imputable à l'effet de la modernisation entamée dans le secteur avec la construction d'un marché à bétail moderne dans la commune de Birkelane.

X.5.2 Le transit du bétail

Le bétail qui afflue vers la région surtout à Birkelane transite par Koungheul où un poste de contrôle a été mise en place. Toutes les entrées et les sorties en partance pour Dakar ou la Gambie sont bien contrôlées.

X.6 LA SITUATION ZOO SANITAIRE

X.6.1 Les foyers déclarés

Les surveillances épidémiologiques réalisées au cours de 2014 ont donné le bilan contenu dans le tableau ci-dessus. Il ressort de ce tableau, qu'il y a plus de foyers en 2014 qu'en 2013.

Tableau 10.8 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative

Affections		Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2013 / 2014	Campagne 2041 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2041 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2041 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2041 / 2015	Variation %
Pasteurellose ovine	Nb. foyers			nd	2	10	400,0 %	1	3	200,0 %	3	13	333,3 %
	Morbidité		26	nd	2	50	2400, 0%	0	2	nd	2	78	3800,0 %
	Mortalité		8	nd	2	10	400,0 %	15	2	- 86,7 %	17	20	17,6%
Fiévre aphteuse	Nb. foyers		1	nd			nd			nd	0	1	nd
	Morbidité		5	nd			nd			nd	0	5	nd
	Mortalité		1	nd			nd			nd	0	1	nd
DNCB	Nb. foyers	6	1	- 83,3%		2	nd		1	nd	6	4	-33,3%
	Morbidité	98	3	- 96,9%		11	nd		0	nd	98	14	-85,7%
	Mortalité	0	0	nd		0	nd		0	nd	0	0	nd
Pasteurellose bovine	Nb. foyers			nd		12	nd			nd	0	12	nd
	Morbidité			nd		33	nd			nd	0	33	nd
	Mortalité			nd		10	nd			nd	0	10	nd
Lymphagite	Nb. foyers	3		- 100,0 %		5	nd			nd	3	5	66,7%
	Morbidité	6		- 100,0 %		15	nd			nd	6	15	150,0 %
	Mortalité	0		nd		3	nd			nd	0	3	nd
PPR	Nb. foyers	2		- 100,0 %	1		- 100,0 %			nd	3	0	- 100,0 %
	Morbidité	73		- 100,0 %	5		- 100,0 %			nd	78	0	- 100,0 %
	Mortalité	10		- 100,0 %	5		- 100,0 %			nd	15	0	- 100,0 %
Total	Nb. foyers	11	2	- 81,8%	3	29	866,7 %	1	4	300,0 %	15	35	133,3 %
	Morbidité	177	34	- 80,8%	7	109	1457, 1%	0	2	#DIV /0!	184	145	-21,2%
	Mortalité	10	9	- 10,0%	7	23	228,6 %	15	2	- 86,7 %	32	34	6,3%

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

En effet, 15 foyers ont été déclarés en 2013 contre 35 en 2014 soit une hausse de 133,3%. Toutefois, la morbidité a baissé de 21,2% dans la région en 2014. Concernant la mortalité, on observe une tendance inverse puisqu'elle a enregistré une hausse de 6,3% en 2014. Avec 13 foyers déclarés touchant les départements de Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar, 78 espèces atteintes dont 20 tuées, la pasteurellose ovine est la maladie la plus répandue et la plus mortelle de la région. Comme deuxième pathologie, il y a la pasteurellose bovine qui a touché 33 espèces dont 10 sujets tués. Cette maladie localisée uniquement dans le département de Koungheul a enregistré 12 foyers en 2014. Le lymphagite et le DNCB sont aussi des pathologies qui continuent à sévir dans la région.

Si le DNCB a connu un net recul dans la région en 2014, ce n'est pas le cas du lymphagite qui s'est intensifiée. En effet, le nombre foyers et la morbidité ont baissé respectivement de 33,3% et de 85,7 pour la première pathologie citée alors pour la seconde, ils ont augmenté respectivement de 150,0% et de 66,7%. Toutefois, des résultats encourageants sont enregistrés concernant la peste des petits ruminants puisqu'avec 3 foyers, 78 espèces touchées dont 15 tuées en 2013, cette maladie n'est pas signalée dans la région en 2014.

X.6.2 Les résultats des campagnes de vaccination

La santé animale constitue une préoccupation majeure des autorités qui font de la prévention une priorité. Le déparasitage a connu une tendance à la hausse en 2014. En effet, les effectifs déparasités sont passée de 13 217 en 2013 à 14 076 en 2014 soit une hausse de 6,5%. Dans les départements de Malem Hodare et de Birkelane, les effectifs déparasités ont connu des augmentations respectives de 119,3% et de 19,5%. En revanche, dans les départements de Kaffrine et de Kougheul, les effectifs déparasités se sont repliés de 13,4% et 39,9% respectivement.

Tableau 10.9 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Effectifs vaccinés			Effectifs déparasités		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Birkelane	63 112	60 127	-4,7%	2 694	3 220	19,5%
Kaffrine	89 492	94 548	5,6%	3 046	2 637	-13,4%
Koungheul	87 679	95 374	8,8%	5 154	31 25	-39,4%
Malem Hodar	43 164	42 276	-2,1%	2 323	50 94	119,3%
TOTAL	283 447	292 122	3,1%	13 217	14 076	6,5%

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

En 2014, l'effectif total du cheptel vacciné s'établit à 292 122 contre 283 447 en 2013 soit une hausse de 3,1%. Selon le département, les variations sont différentes. Les départements de Kaffrine et Koungheul ont enregistré des hausses respectives de

8,8% et de 5,6%. En revanche, Birkelane et Malem Hodar ont vu l'effectif du cheptel vacciné baissé de 4,7% et de 2,1%.
La vaccination du cheptel cible huit maladies. Le tableau qui suit donne la situation de la région durant les campagnes de vaccination 2013/2014 et 2014/2015.

Tableau 10.10 : Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative

Antigènes	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	Campagne 13 / 14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 / 14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 / 14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 / 14	Campagne 14 / 15	Variation %	Campagne 13 / 14	Campagne 14 / 15	Variation %
MNC	10517	10517	0,0 %	14235	14235	0,0 %	8400	8400	0,0 %	2648	2648	0,0 %	35800	35800	0,0 %
Peste des petits ruminants (PPR)	24003	24003	0,0 %	37238	37238	0,0 %	57015	57015	0,0 %	24680	24680	0,0 %	142936	142936	0,0 %
Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)	16422	16422	0,0 %	27750	27750	0,0 %	15554	15554	0,0 %	9553	9553	0,0 %	69279	69279	0,0 %
Peste équine	8345	8345	0,0 %	8156	8156	0,0 %	6710	6710	0,0 %	3433	3433	0,0 %	26644	26644	0,0 %
Tétanos	0		Nd	35	33	-5,7 %		46	Nd			Nd	35	79	125,7%
Pasteurel	2150	435	-79,8 %	666	4633	595,6 %		6096	Nd	2850	1600	-43,9%	5666	12862	127,0%
Botulisme	1440	55	-96,2 %	1345	2503	86,1 %		723	Nd			Nd	2785	3281	17,8 %
Charb. Sym	235	350	48,9 %	67		-100,0 %		627	Nd		362	Nd	302	1339	343,4%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014

Lors de la campagne de vaccination 2014/2015, 142 936 espèces ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants (PPR), 69 279 contre la dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB), 35 800 contre la maladie de Newcastle et 26 644 contre la peste équine. Par rapport la campagne précédente, les effectifs des espèces vaccinées n'ont pas connu d'évolution. En revanche pour le tétanos, la pasteurellose, le botulisme des hausses respectives de 125,7%, 127,0% et 17,8% ont été enregistrées.

X.7 LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION BOVINE

En 2014, 713 vaches ont été inséminées dans la région et le recensement de la génération hybride F1 est en cours.

Graphique 10.1 : Evolution des résultats des campagnes d'insémination artificielle (CIA) bovine par circonscription administrative en 2014

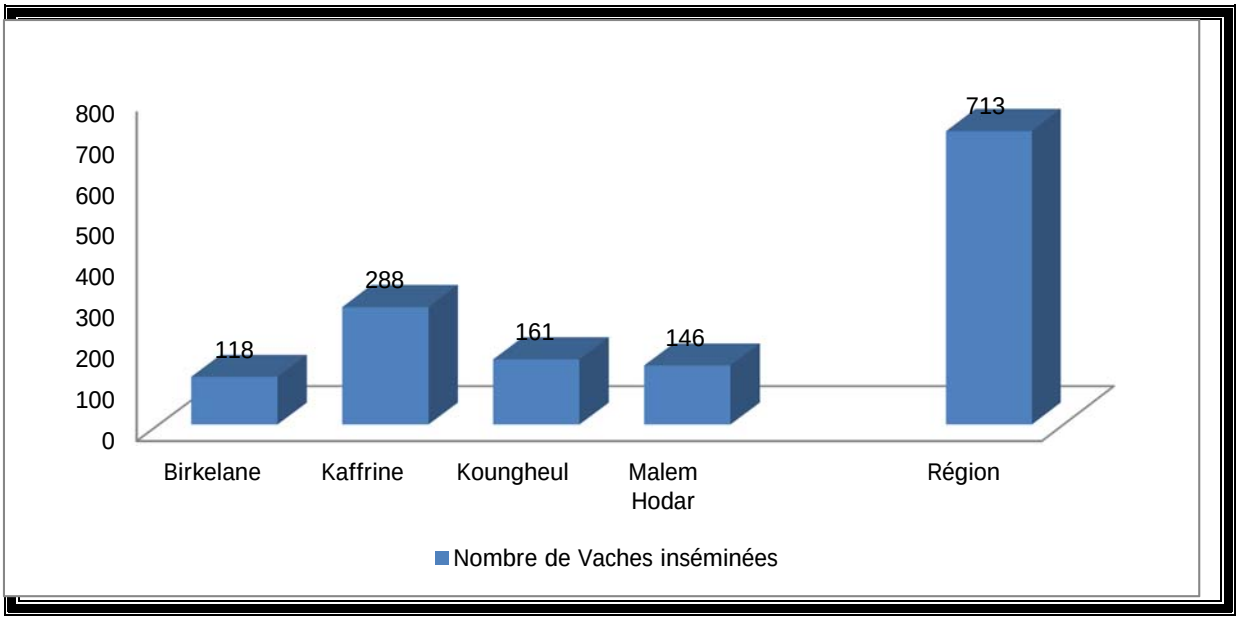

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

Le département de Kaffrine, avec 288 vaches inséminées concentre 40,4% du total régional. Il est suivi par Koungheul avec 22,5%, ensuite vient Malem Hodar avec 20,5% et enfin Birkelane ferme avec 16,5%.

X.8 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.8.1 Atouts et potentialités

Les potentialités du secteur de l'élevage sont:

- ❖ l'existence de points d'eau (mares, marigots, forages et puits) aménageables ;
- ❖ l'abondance des résidus de récoltes (fane d'arachide et d'haricot, tige de mil) ;
- ❖ la longue expérience des acteurs dans l'intégration des systèmes agricole et pastorale ;
- ❖ l'existence d'un marché important de bétail à Birkelane et autres marchés hebdomadaire.

X.8.2 Contraintes

Les principales contraintes du secteur de l'élevage dans la région sont les suivantes :

- ❖ insuffisance des parcours de bétail ;

- difficultés d'accès aux points d'eau (panne du forage de la réserve sylvo pastorale) ;
- insuffisance des moyens logistiques et humains des services d'élevage dans les départements ;
- insuffisances des parcs à vaccination ;
- absence de circuits de collecte et de transformation de lait ;
- vol de bétail.

X.8.3 Perspectives

Les réalisations attendues du PASA/Lou-Ma-Kaf dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine dans le domaine de l'élevage sont :

- Organisations de 25 unités pastorales à partir de 8 forages et 10 forages réhabilités ;
- Construction de bâtiments diversifiés (18 bâtiments d'exploitation, 30 parcs à vaccination, 25 hangars de stockage de fourrage, 120 chèvreries/bergeries et 60 poulaillers).

CONCLUSION

Au regard de son importance sur l'économie de la région, l'élevage fait partie des secteurs prioritaires sur lesquels on peut agir pour créer plus de richesse et par conséquent réduire la pauvreté. En outre, l'élevage contribue considérablement à l'amélioration de l'état nutritionnel de la population (par la production de lait, de miel et de viande). Toutefois, les facteurs climatiques (baisse des pluies) et anthropiques (feux de brousse), en plus d'un mode d'élevage encore traditionnel, constituent de réels obstacles au développement du secteur au Sénégal en général et dans la région de Kaffrine en particulier. Fort de ce constat, l'Etat a enclenché un processus de modernisation du secteur par: l'introduisant de nouvelles races en vue d'accélérer la pratique d'un élevage intensif et d'améliorer les productions animales, la lutte contre l'insécurité alimentaire du bétail par la mise à la disposition des éleveurs des aliments subventionnés et l'amélioration des conditions de mise en marché par la construction de marchés à bétail modernes. Toutefois, ces actions méritent d'être pérennisées et renforcées pour que l'élevage puisse continuer à jouer pleinement son rôle dans l'économie de la région.

CHAPITRE XI – SAISIES DOUANIERES

INTRODUCTION

Conformément à l'Arrêté N°7282 du 30 juillet 2009 portant organisation de la Direction Générale des Douanes, la Subdivision des Douanes de Kaffrine est un organe de supervision, de coordination et de contrôle de l'activité des unités de surveillance relevant de sa compétence.

A cet effet, elle exerce une mission générale de recherche, de constations et de répression de la fraude. Dans le prolongement de cette mission, la Douane a un rôle économique : création d'un environnement propice à l'activité de production, mais aussi à la promotion du commerce licite. De ce fait, la Douane assure la surveillance des échanges extérieurs. Ainsi, les marchandises qui franchissent la frontière sont assujetties à des droits et taxes dont les taux sont modulés de manière à rendre les produits locaux compétitifs.

La Subdivision des Douanes de Kaffrine se compose de deux brigades mobiles (BM de Kaffrine et de Koungheul) et un poste frontalier avec la Gambie (Poste des Douanes de Nganda).

XI.1 LA SITUATION DE LA FRAUDE

Dans le cadre de sa mission de surveillance des échanges extérieurs, la Douane a procédé en 2014 à des saisies de produits qui rentrent irrégulièrement à l'intérieur du territoire régional.

XI.1.1 Les tendances des saisies douanières

En 2014 la valeur totale des produits saisis se chiffre à 2 373 33000 F CFA. Entre autres produits saisie, il y a de l'huile, du sucre, des médicaments, du chanvre indien, des motos jakarta, des véhicules.

Tableau 11.1 : Poids de chaque type de saisie en 2014

Nature Saisie	Valeur Marchande	Proportion %
Huile	1 372 000	0,6%
Sucre	9 000 000	3,8%
Médicaments	5 720 000	2,4%
Chanvre Indien	12 840 000	5,4%
Tomate	250 000	0,1%
Moto jakarta	7 655 000	6,8%
Véhicule	16 200 000	3,2%
Textile	12 312 000	5,2%
Divers	171 984 000	72,5%
Total	**237 333 000**	**100,0%**

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2014

En 2014, 214 kilogrammes de chanvre indien ont été saisis par les services de la Douane de la région. Cette importante saisie a une valeur estimée à 12 840 000 F CFA soit 5,4% du total. En première position, viennent les saisies de produits divers (devises et gasoil) dont la valeur marchande est estimée à 171 984 000 FCFA soit 72,5%. Avec respectivement 2,4% et 5,2% des saisies totales, les médicaments et les produits textiles continuent d'attirer l'attention des agents de la Douane de la région. A l'instar des produits cités ci-haut, le commerce illicite frappe aussi le sucre, l'huile et les moyens de transport. En 2014, 450 sacs de sucre ont été saisie pour une valeur de 9 000 000 FCFA soit 3,8%. De même, les services de la Douane ont mis la main sur 98 bidons dont la valeur marchande se chiffre à 1 372 000 FCFA soit 0,6%. Pour les moyens de transport on y retrouve : des motos Jakarta d'une valeur de 7 655 000 F CFA 6,8% et des véhicules d'une valeur de 16 200 000 F CFA soit 3,2%.

XI.1.2 L'évolution des saisies douanières

Au total la valeur marchande des produits saisis se chiffre à 237 333 000 F CFA en 2014 soit une hausse de 90,6% par rapport à 2013.

En baisse de 54,4%, la valeur des véhicules saisis a chuté passant de 35 500 000 F CFA en 2013 à 16 200 000 en 2014. Mais, le nombre a baissé passant de 15 véhicules en 2013 à 14 en 2014. La même dynamique de baisse est notée pour la valeur estimée du chanvre indien entre 2013 (49 380 000 F CFA) et 2014 (12 840 000 F CFA) soit repli de 74,0%. Ceci est dû à la baisse des quantités de chanvre indien saisies qui passe de 823 kg en 2013 à 214 kg en 2014. Evaluées à 7 620 000 F CFA en 2013, les saisies douanières de textile ont augmenté 61,6% par rapport à l'année 2013 et sont ressorties à 12 312 000 F CFA en 2014. De bons résultats contre les fraudes des motos ont été enregistrés par la Douane de Kaffrine en 2014 (35 motos d'une valeur de 5 250 000 F CFA) par rapport à 2014 (68 motos d'une valeur de 7 655 000 F CFA. En 2013, la Douane a saisi des médicaments d'une valeur de 11 687 000 F CFA soit une baisse de 51,1% par rapport à 2014. En revanche, les saisies de sucre frauduleux ont connu une augmentation passant de 7 332 000 F CFA en 2013 à 9 000 000 F CFA en 2014 soit une hausse de 22,7%. Cette situation est due à la hausse du nombre de sacs saisis qui passe de 312 en 2013 à 450 en 2014. Contrairement au sucre, les saisies douanières d'huile ont fortement baissées (hausse de 41,7%). En effet, de 168 bidons d'une valeur de 2 352 000 F CFA en 2013, la douane a saisi 98 bidons d'une valeur de 1 372 000 F CFA en 2014. Mais les résultats les plus encourageants (concernant la vigilance pour empêcher le commerce illicite) viennent du trafic des tomates car une hausse de 78,6% a été notée en 2014. Concernant les divers autres produits, les devises d'une valeur de 166 930 000 F CFA et le gasoil d'une valeur de 5 054 000 F CFA constituent les principaux produits saisis.

Tableau 11.2 : Evolution des saisies douanières entre 2011 et 2014

Saisies	2011	2012	2013	2014	Variation %
Huile	1 750 000	1 410 000	2 352 000	1 372 000	-41,7%
Sucre	6 850 000	5 080 000	7 332 000	9 000 000	22,7%
Médicaments	2 760 000	4 990 000	11 687 000	5 720 000	-51,1%
Chanvre Indien	42 290 000	19 200 000	49 380 000	12 840 000	-74,0%
Tomate	310 000	180 000	140 000	250 000	78,6%
Moto jakarta	1 830 000	4 530 000	5 250 000	7 655 000	45,8%
Véhicule	44 900 000	27 900 000	35 500 000	16 200 000	-54,4%
Textile	2 940 000	8 490 000	7 620 000	12 312 000	61,6%
Divers	1 250 000	0	5 249 000	171 984 000	3176,5%
Total	104 880 000	71 780 000	124 510 000	237 333 000	90,6%

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2014

La tendance baissière des réalisations notées dans les saisies de plusieurs produits par rapport à l'année 2013 peut s'expliquer par plusieurs facteurs.
La fermeture de la frontière guinéenne suite à l'épidémie d'Ebola a lourdement impacté le volume des échanges avec ce pays qui est un important partenaire commercial. Outre ces facteurs conjoncturels, le manque de moyens (matériels roulants notamment) ne permet pas une exécution optimale du service en dépit de l'engagement des agents. Les pannes récurrentes des véhicules et parfois leur longue immobilisation affectent les résultats. De plus, la baisse des effectifs notée (23 agents en 2013 contre 21 en 2014) lors des dernières affectations ne permet pas de maintenir un niveau de performance satisfaisante.

XI.1.3 Les Affaires contentieuses

Le tableau qui suit fait la situation des affaires contentieuses et les recettes qui en découlent.

Tableau11.3 : Répartition des affaires contentieuses selon la brigade en 2014

Brigade	Nb Affaires Contentieuses	Recettes contentieuses
BM Kaffrine	128	33015142
Bm Koungheul	44	7130940
Poste Nganda	20	3120940
Total 2014	192	43267022
Total 2013	209	48621371
Var 13/14	-8,1%	-11,0%

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2014

Au cours de l'année 2014, 192 affaires contentieuses ont été constatées par la Subdivision de la Douane de Kaffrine soit une baisse de 8,1% par rapport à 2013. Quant aux recettes contentieuses, elles se chiffrent à 43 267 022 F CFA contre 48 621 371 F CFA en 2013 soit un repli de 11,0%.

XI.2 LE PERSONNEL EN 2014

Tableau11.4 : Répartition du personnel des douanes de la région selon la Hiérarchie

Unité	Hiérarchie				
	A	B	C	D	Total
Subdivision	2	-	-	-	2
BM Kaffrine	-	1	2	5	8
BM Koungheul	-	1	1	5	7
Poste de Nganda	-	1	-	3	4
TOTAL	2	3	3	13	21

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2014

Au total, 21 agents de douane ont été dénombrés dans la région en 2014. Avec 13 personnes, les agents de la hiérarchie D prédominent ; ensuite viennent les agents de hiérarchie C et D avec 3 personnes chacun et enfin viennent les agents de la hiérarchie A (2personnes).

XI.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.3.1 Atouts et potentialités

- Position géographique de la région ;
- Développement des échanges commerciaux avec certains pays limitrophes.

XI.3.2 Contraintes

- Pannes récurrentes des véhicules ;
- Déficit de personnel ;
- Vétusté des locaux de l'ensemble des unités de la subdivision.

XI.3.3 Perspectives

- Mise en œuvre d'un programme de remise à niveau des véhicules de patrouille initié par le Bureau du Matériel et de la Maintenance (BMM), l'ensemble des véhicules des unités ayant des pannes ont été acheminés à Dakar pour réparation.

CONCLUSION

La Douane joue un rôle important dans la protection et le financement de l'économie sénégalaise. En effet, l'étude montre avec suffisance l'importance de la Douane. Ainsi, toutes les sphères de l'économie ont besoin des services de ces soldats de l'économie. Toutefois, vu l'ampleur des tâches qui les attendent et la position stratégique de la région de Kaffrine, il serait important d'augmenter leur effectif et de mettre plus de moyens à leur disposition.

CHAPITRE XII – RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

La formation forestière de la région de Kaffrine est constituée d'un domaine classé (11 forêts classées et 2 réserves sylvo-pastorales) d'une superficie de 241850 hectares soit un taux de classement de 21,2% et d'un domaine protégé (19 massifs) de 14532 hectares. L'exploitation forestière des produits de la cueillette, des produits ligneux et la chasse procurent des revenus non négligeables aux acteurs qui s'activent dans le secteur. En outre, Kaffrine est une région à forte vocation agricole (première région productrice d'arachide du Sénégal avec 21,7% de la production nationale en 2014) et l'appauvrissement des terres a des effets néfastes sur les rendements agricoles d'où l'importance de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) entrepris par les services techniques de la région en collaboration avec l'ONG World Vision.

Toutefois, les ressources naturelles de la région subissent une intense dégradation suite à des facteurs d'ordre agro-climatiques et anthropiques. En effet, les sècheresses, la pratique d'agriculture extensive, les feux de brousse et l'accroissement démographique entrainent une détérioration des surfaces forestières. Conscient de l'importance des ressources naturelles dans la réduction de la pauvreté et le développement durable, les services forestiers de la région mettent en œuvre les projets et programmes élaborés par les autorités afin que ce secteur puisse jouer pleinement son rôle.

Ce chapitre présente le secteur des ressources naturelles en faisant la situation des services techniques et autres intervenant, de la gestion du domaine forestier, de l'exploitation des forets, de la gestion de la faune et de la chasse, etc.

XII.1 LES SERVICES TECNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XII.1.1 Les services techniques

Les services techniques sont chargés, entre autres, de mettre en œuvre au niveau régional les programmes et politiques définis par les autorités.

Tableau 12.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	IREF[7]			Secteur Birkelane			Secteur Kaffrine			Secteur Koungheul			Secteur Malem Hodar			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	3	2	-33,3%	1	0	-100,0%	0	0	nd	0	0	nd	0	0	nd	3	3	0,0%
ITEF[8]	0	0	nd	0	0	nd	1	1	0,0%	0	0	nd	0	1	nd	2	2	0,0%
ITPN[9]	0	0	nd	0	1	nd	0	0	nd	0	1	nd	0	0	nd	1	2	100,0%
Agent technique des Eaux et Forêts	0	0	nd	3	2	-33,3%	7	8	14,3%	3	4	33,3%	3	3	0,0%	15	17	13,3%
Autres	1	1	0,0%	0	0	nd	0	0	nd	0	0	nd		0	nd	1	1	0,0%
Ensemble	4	3	-25,0%	4	3	-25,0%	8	9	12,5%	3	4	33,3%	3	4	33,3%	22	23	4,5%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

En 2014, l'effectif du personnel technique s'est établi à 23 contre 22 en 2013 soit une hausse de 4,5%. Les ATEF, avec de 17 éléments, constituent l'essentiel du personnel technique. Ils sont suivis ensuite par les IEF (3 agents) et enfin viennent les ITEF et les ITPN (avec chacun 2 agents). Selon le département, Kaffrine concentre 39,1% des agents des eaux et forêts. Les secteurs de Malem Hodar et de Koungheul disposent chacun de 4 agents et celui de Birkelane de 3 agents.

XII.1.2 Les autres intervenants

Pour mener à bien leur mission, les services techniques des eaux et forêts, au-delà de l'exécution des projets et programmes de l'Etat, collaborent avec des ONG ou même avec les populations locales.

[7] IREF = Inspection Régionale des Eaux et Forêts
[8] ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
[9] ITPN = Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature

Tableau 12.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
World Vision	ONG	Financement de formations et de séances de sensibilisation pour la promotion de la RNA dans les champs de cultures	Région
PROGEDE 2	PROJET	Aménagement de forêts, création de réserves communautaires, sensibilisations et formations, promotion AGR, appuis logistiques et techniques,	Région
PRCA	PROJET	Création réserve animalière, Appuis logistiques, matériels et techniques, renforcement capacités des populations et agents,	Département de Koungheul
PASA LOUMAKAF	PROGRAMME	A travers un protocole d'accord signé avec la DEFCCS.	Région
PERACOD	PROGRAMME	Suivi aménagement de la F.C de Dankou et appui financier dans le cadre la JNA	Département Kaffrine
PASA –MESOC	PROGRAMME	Appui à la formation technique des comités de lutte contre les feux de Brousse	Département de Koungheul
Trees For the future	ONG	Productions de plants, Réalisations plantations	Région
Berthola S.A	ONG	Productions de *Jatropha,* plantations de *Jatropha*	Région
Collectivités Locales		Appui –conseil	Région

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

Des ONG comme World Vision, Trees For the future et Berthola S.A s'activent à travers toute la région dans la production et la réalisation de plantations. Ces partenaires technique du service forestier de la région interviennent dans reforestation surtout des champs pour lutter contre l'appauvrissement des sols. En plus des partenaires susmentionnés, les services forestiers de la région sont entrain mettre en œuvre deux projets importants : le Projet de gestion durable et participative des énergies traditionnelles de substitution (PROGEDE2) et le Programme de Renforcement des Acquis (PRCA). Le premier cité, est un projet d'aménagement de forêts et de création de réserves communautaires. Le deuxième est un projet de création de réserve animalière dans le département de Koungheul. Ces deux projets intègrent dans leurs actions, une sensibilisation, une formation et un appui logistique et technique à l'endroit des différents acteurs. La mise en œuvre de certains programmes dans la région comme le Programme d'Appui à la Securité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA/Lou-Ma-Kaf), le Progamme pour la promotion des Energies Renouvelables de l'électrification rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques (PERACOD) et le Programme d'Appui à la Sécurité

Alimentaire/Mouvement d'Economie Sociale Coopérativiste et Communautaire (PASA/MESOCC) contribue à lutter contre déforestation, entre autres.

XII.2 GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XII.2.1 Présentation du domaine forestier régional

Le domaine forestier de la région est riche de 11 forêts classées, de 2 réserves sylvo-pastorales et 20 massifs protégés d'une superficie de 14 532 hectares.

Tableau 12.2 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Birkelane	1122	1	8100	7,2%
Kaffrine	2716	4	23850	8,8%
Kougheul	4237	3	36000	8,5%
Malem Hodar	3106	5	183900	59,2%
Région	**11181**	**13**	**251850**	22,5%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

Le nombre de massifs classés de la région de Kaffrine s'est établi à 13 pour une superficie de 251850 hectares soit un taux de classement de 22,5%. L'essentiel de ces massifs sont localisés dans le département de Malem Hodar puisqu'il concentre 73,0% de la superficie totale forêts classées tandis que la part des trois autres départements réunis s'établit à 27,0% (Birkelane 8100 ha soit 3,2%, Kaffrine 23850 ha soit 9,5% et Koungheul 36000 ha soit 14,3%).

XII.2.2 Lutte contre les feux de brousse

A l'instar de la plupart des régions du Sénégal, Kaffrine est également très exposée aux feux de brousse. Ses vastes zones de pâturages sont souvent la proie des flammes qui mettent à nu à leur passage le tapis herbacé. Cette situation est à l'origine de la raréfaction des ressources fourragères, de la destruction des habitats sauvages et de la disparition de plusieurs espèces dont une bonne partie des se sont repliés dans la région de Tambacounda où leurs conditions d'existences sont plus favorables.

XII.2.2.1 Lutte préventive

Dans le cadre de la lutte préventive contre les feux de brousses, des comités villageois sont formées à travers toute la région.

Tableau 12.3 : Répartition de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Comités de lutte contre les feux de brousse				
	Equipés	créés	redynamisés	existants	%
Birkelane	5	19	22	41	14,5%
Kaffrine	0	0	5	76	27,0%
Koungheul	12	1	35	115	40,8%
Malem Hodar	21	5	16	50	17,7%
Région	**38**	**25**	**78**	**282**	**100,0%**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

Au total, 282 comités de lutte existent dans la région. Toutefois, l'équipement de ces comités fait défaut. En effet, seuls 38 comités disposent d'équipements adéquats pour lutter efficacement contre les feux de brousse. La répartition des comités mises en place selon le département montre que l'essentiel des comités se trouvent à Kougheul. En effet, quatre comités dix (40,8%) se trouvent dans ce département. Avec 27,0% des comités, Kaffrine est le deuxième département devant Malem Hodar troisième avec 50 comités soit 17,7%. En outre, les services forestiers de la région ont animés des émissions radiophoniques et des séances de formation afin, d'une part, de sensibiliser la population sur les effets des feux de brousse, et d'autre part, de leur de permettre d'avoir des techniques pour lutter contre ces feux.

Tableau 1.4 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Séances d'animation		Personnes touchées	
		Nombre	%	Nombre	%
Birkelane	2013	91	44,4%	1525	32,0%
	2014	41	40,6%	1 127	34,6%
	Variation %	-54,9%		-26,1%	
Kaffrine	2013	13	12,9%	257	7,9%
	2014	28	13,7%	365	7,7%
	Variation %	115,4%		42,0%	
Koungheul	2013	77	37,6%	2124	44,5%
	2014	6	5,9%	655	20,1%
	Variation %	-92,2%		-69,2%	
Malem Hodar	2013	26	25,7%	863	26,5%
	2014	26	12,7%	1114	23,4%
	Variation %	0,0%		29,1%	
Région	2013	205	100,0%	4769	100,0%
	2014	101	100,0%	3 261	100,0%
	Variation %	-50,7%		-31,6%	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

Les séances d'animations faites en 2014 par les services forestiers de la région ont touché 3261 personnes à travers tout le territoire régional. Comparé à l'année 2013, le nombre de séances tenues dans toute la région a connu une baisse de 50,7% et les

personnes touchées de 31,6%. Cette tendance est observée dans les départements de Birkelane et de Koungheul. En effet, le nombre de séance a connu des replis respectifs de 54,9% et 92,2%. Par contre dans les deux autres départements restants, il y a plus de séances tenues en 2014 qu'en 2013.

XII.2.2.2 Lutte active

La sensibilisation est un moyen de prévention mais une fois que le feu déclaré quelque part, il faut des actions concrètes pour venir à bout des flammes.

Tableau 12.5 : Situation et évolution des pare-feux réalisés par circonscription administrative

Destinations	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Pare-feux ouverts (Km)	0	0	nd	0	17	nd	12	30	150,0%	4	0	-100,0%	16	47	193,8%
Pare-feux réhabilités (km)	0	10	nd	5	0	-100,0%	0	12	nd	30	30	0,0%	35	52	48,6%
Total réseau pare-feux (km)	0	10	nd	5	17	240,0%	12	42	250,0%	34	30	-11,8%	51	99	94,1%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

En 2014, l'IREF en collaboration avec la population locale a réalisé des performances en matière d'ouverture et de réhabilitation de pare feux. Ainsi, 47 km ont été réalisés et 52 autres kilomètres réhabilités. Par rapport à 2013, les ouvertures et les réhabilitations de pare feux ont connus des hausses respectives de 193,8% et 48,6%. Cependant, l'étude du phénomène dans le temps montre que les réalisations de 2011 ne sont pas encore égalées. En effet, en 2011, 115 km de pare feux ont été ouverts soit 7 fois la réalisation de 2013 et 2 fois celle de 2014. La même logique prévaut en ce qui concerne les réhabilitations de pare feux puisque, les performances ont atteint 146 km en 2011 soit le quadruple et le triple du nombre de kilomètres de pare feux réhabilités pour respectivement les années 2013 et 2014.

Le tableau suivant rend compte de la situation des feux de brousse signalés dans la région au cours de l'année 2014.

Tableau 12.7 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2014		2013		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Birkelane	2	60	6	385	-66,7%	-84,4%
Kaffrine	3	230	5	790	-40,0%	-70,9%
Koungheul	7	875	10	925	-30,0%	-5,4%
Malem Hodar	7	785	9	985	-22,2%	-20,3%
Région	19	1975	30	3085	-36,7%	-36,0%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

En 2014, les superficies touchées par les feux de brousse ont connu une baisse de 36,7% passant de 3085 ha en 2013 à 1975 ha. Cette situation contraste avec celle de 2013 où une hausse 11,0% par rapport à 2012 a été notée. Les départements de Koungheul et Malem Hodar sont les plus touchés par le fléau puisque 84,1% des surfaces affectées par les feux se trouvent dans ces deux départements. Ces statistiques, qui confirment celles de 2013 (61,9% des surfaces brûlées par les feux étaient dans ces deux départements), montrent l'attention qu'il faut accorder à ces départements. Par contre, pour les départements de Birkelane et de Kaffrine, les superficies ravagées par les feux ont drastiquement baissées entre 2013 et 2014. En effet, pour le premier cité, une baisse de 84,4% y a été notée alors que pour le second la baisse est de 70,9%.

XII.2.3 Reboisement et conservation des sols

XII.2.3.1 Production de plants

Au total, 740156 plantes ont été produites pour la campagne de reboisement de 2014 contre 802912 pour celle de 2013 soit une baisse de 7,8%. A l'exception des pèpinières villageaoises (+1,6%) et de celles individuelles ou privées (+59,9%), toutes les autres pépinières ont vu leur production baissée par rapport à 2013. En effet, la production de plantes des régies, des pépinières communautaires et scolaires ont a chuté respectivement de 49,5%, 91,1% et 100,0%.

Tableau 12.6 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative

Type de pépinière	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région		
	2013	2013	2013	2013	2013	2014	Variation %
Régie	25000	150000	0	30000	205000	103513	-49,5%
Villageoises	10000	300000	48500	20000	378500	384736	1,6%
Communautaires	10000	0	28000	20000	58000	4953	-91,5%
Privées / Individuelles	5412	100000	21000	28000	154412	246954	59,9%
Scolaires	50412	2500	2500	2000	7000	0	-100,0%
Total	100824	552500	100000	100000	802912	740156	-7,8%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

La répartition de la production de plantes par type de pépinières en 2014 montre une prééminence des pépinières villageoises. En effet, sur 740156 plantes produites en 2014, 384736 proviennent des pépinières villageoises soit une proportion de 52,0%. Elles sont suivies par les pépinières privées ou individuelles et les régies avec respectivement 246952 (soit 33,4%) et 103513 plantes produites (soit 14,0%).

Tableau 12.7 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation

Type de plantation	Espèces									
	Forestières		Fruitières		Fruitières forestières		Ornementales		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	89230	15,7%	1299	6,6%	7949	7,3%	5035	11,3%	**103513**	14,0%
Villageois	276348	48,7%	10075	51,3%	68650	63,4%	29663	66,6%	**384736**	52,0%
Communautaire	3283	0,6%	606	3,1%	814	0,8%	250	0,6%	**4953**	0,7%
Privé / Individuelle	198889	35,0%	7642	38,9%	30861	28,5%	9562	21,5%	**246954**	33,4%
Scolaire	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%		0,0%	0	0,0%
Total	567750	100,0%	19622	100,0%	108274	100,0%	44510	100,0%	740156	100,0%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

Il est à noter que la production des pépinières communautaires a drastiquement baissée entre 2013 et 2014 (1.593.862 de plantes en 2013 contre 4953 en 2014).
Selon le type d'espèces produites, 8 plantes produites sur dix sont des espèces forestières et une plante sur dix est une espèce fruitière forestière. Les espèces fruitières et ornementales ne représentent, par contre, que 8,7% de la production totale en 2014.

XII.2.3.2 Plantations réalisées

En 2014, le bilan des activités de reboisement dans la région semble répondre à la nouvelle politique forestière du Sénégal qui leur accorde une importance particulière au vu du rôle capital qu'elles jouent dans le dispositif de lutte contre la désertification.

Tableau 12.8 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

Type de plantation	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Plantations massives (ha)	49	113	130,6 %	58	126	117,2 %	16	129	706,3 %	69	239	246,4 %	192	607	216,1 %
Plantations linéaires (km)	11	13	18,2%	97	51	-47,4%	15	12	-20,0%	6	52	766,7 %	129	128	-0,8%
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	1992	4	-99,8%	20	10	-50,0%	15	19	26,7%	410	11	-97,3%	2437	44	-98,2 %

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

Même si les plantations linéaires ont connu une légère baisse de 0,8% entre 2013 et 2014, les réalisations des services forestières dans ce domaine sont à saluer. En effet, les plantations massives ont fait un grand en avant puisque 607 hectares ont été reboisés en 2014 contre 192 en 2013 soit une hausse de 216,1%. Par contre, le nombre reboisés pour la conservation et la réhabilitation a connu un repli de 98,2% entre 2013 et 2014. Cette tendance à la baisse est observée au niveau des différents départements de la région. En effet, à l'exception de Koungheul où les plantations conservatoires et de réhabilitation ont connu une hausse de 26,7%, tous autres départements ont vu les réalisations dans ce domaine baissées.

XII.3 GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XII.3.1 Potentiel faunique

La faune est constituée particulièrement de l'avifaune tels que les francolins, les pintades, les cailles, les tourterelles, les pigeons, la petite outarde, etc.

Pour les mammifères, on note la présence du Phacochère et de petits mammifères tels que les lapins, les écureuils, etc.

Toutefois, les connaissances sur l'état de la faune notamment sur les effectifs restent très limitées. Malgré cet état de fait, la région dispose d'importantes ressources fauniques. Mais de nombreuses espèces sont en voie de disparition à cause des multiples agressions dont elles font l'objet. Cette situation est due à la fois aux sécheresses cycliques et à la pression démographique.

Aujourd'hui, la faune à poils dont les effectifs régressent de plus en plus n'est essentiellement concentrée qu'aux alentours des forêts classées.
Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer, en dehors des aires protégées, un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier des charges.

Tableau 12.9 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de Zones amodiées			Superficie (en ha)		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Birkelane	1	1	0%	30000	30000	0%
Kaffrine	2	2	0%	120000	120000	0%
Koungheul	5	5	0%	122340	122340	0%
Malem Hodar	**0**	**0**	0%	**0**	**0**	0%
Région	**8**	**8**	0%	**272340**	**272340**	0%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

La région de Kaffrine dispose de 8 zones amodiées d'une superficie totale de 272340 hectares. Le département de Koungheul, avec ses 5 zones amodiées concentre 44,9% de la superficie totale contre 44,1% pour Kaffrine. Il est à noter que, le departement de Malem Hodar ne dispose pas de zone amodiée.

XII.3.2 Résultats des campagnes de chasse

Les résultats des campagnes de chasse durant l'année 2014 sont contenus dans le tableau qui suit. Au total, 176 chasseurs ont reçu leur permis de chasse de pour pratiquer cette activité dans les zones amodiées.

Tableau 12.10 : Répartition des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative

Désignation	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Nombre de chasseurs	8	90	17	0	176
Nb de pièces de gibiers à poils abattus	4	27	35	0	66
Nb de pièces de gibiers à plumes abattus	531	12965	6347	0	20019

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

Au total, 20019 pièces de gibiers à plumes ont été abattus contre 66 pièces de gibiers à poils.
Selon le département, l'essentiel des pièces de gibiers à plumesb (12965) sont à Kaffrine. En revanche, pour les gibiers à poils les abattages sont plus importants à Koungheul (35).

XII.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.4.1 Atouts

Les principaux atouts du secteur sont :

- L'existence de produits forestiers divers ;
- L'existence de marchés hebdomadaires ;
- L'existence d'une demande en produits forestiers ;
- L'existence d'activités diversifiées (chasse amodiée, exploitation des ligneux) ;
- L'existence de campements de chasse ;
- L'organisation des populations en comités villageois et inter-villageois de gestion ;
- L'ménagement de forêts ;
- L'existence de partenaires pour l'aménagement des forêts.

XII.4.2 Contraintes

Les contraintes qui pèsent sur le développement de la foresterie sont multiples :

- L'assèchement des mares ;
- Le braconnage ;
- La destruction des habitats par les feux de brousse ;
- L'exploitation clandestine ;
- Les feux de brousse ;
- La divagation du bétail entraînant la destruction de jeunes plants par piétinement;
- L'extension des surfaces de culture surtout dans les zones de Malem et Koungheul.

XII.4.3 Perspectives

Conclusion

Avec un taux de classement de 21,2%, la région de Kaffrine se situe à trois points de l'objectif de la FAO fixé à 24%. Cependant, ce taux est très en deçà de la moyenne nationale qui atteint de 35,7 %.

Beaucoup d'actions de reboisement ont été menées dans le cadre de la lutte contre la désertification et les feux de brousse et aussi dans la gestion de la faune. Des difficultés ont été rencontrées durant la campagne de 2014. Il s'agit, entre autres, du manque de moyens logistiques et de carburant, de la méconnaissance de l'état actuel des ressources fauniques, de la dégradation de l'habitat de la faune consécutive à l'exploitation frauduleuse et aux défrichements sauvage.

CHAPITRE XIII – ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

Dans un contexte de dégradation prononcée de l'environnement due à une consommation de plus en plus importante d'énergies polluantes, aux effets du développement urbain, de l'élevage extensif, des mauvaises pratiques culturales et de l'exploitation forestière, la plupart des pays se sont engagés pour préserver les écosystèmes. Cette situation particulièrement préoccupante surtout dans les pays en développement a conduit les dirigeants du monde, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à intégrer dans les politiques de développement économique la question environnementale. Toutefois, l'horizon fixé par les OMD arrive à échéance (2015) et que des efforts restent toujours à faire pour lutter notamment contre le réchauffement climatique. La conférence de Paris sur le climat connu sur le nom COP (Conférence of Parties) tentera d'apporter des solutions pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. Dans ce sillage, des pays en développent comme le Sénégal demande la mise en place d'un fond vert pour, entre autre, produire de l'électricité à base d'énergies renouvelables. La région de Kaffrine fait partie des zones d'invention qui sont ciblées par les projets et programmes de l'Etat qui visent à protéger l'environnement. Le Projet de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles de Substitution (PROGEDE 2) constitue une initiative phare en matière de diversification des énergies domestiques. Dans le même sillage, le Programme National du Biogaz domestique du Sénégal (PNB-SN) permet aux populations rurales de la région de faire la cuisson à l'aide d'un gaz et de bénéficier d'un éclairage à partir de la bouse de vache et de l'eau. En outre, la région bénéficie des initiatives prises par l'Etat qui visent à donner à la population un cadre vie plus attrayant. Il y a, entre autres initiatives, le Programme National de Gestion des Déchets (PNGD) et la loi sur l'interdiction des sachets plastiques qui va bientôt rentrer en vigueur.

Ce chapitre analyse la situation de l'environnement dans la région à travers, la préservation et l'amélioration du cadre de vie, la gestion des pollutions et des installations classées pour la protection de l'environnement.

XIII.1 PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

XIII.1.1 La collecte et l'évacuation des déchets

Pour la première année de mise en œuvre du Programme National des Gestion des Déchets (PNGD), la mairie de la commune de Kaffrine a recruté 22 agents dont deux superviseurs et 20 collecteurs. La répartition selon le sexe montre que les hommes sont majoritaires. En effet, le nombre d'homme s'établit à 17 soit 77,3%

contre 5 pour les femmes soit 22,7%. Concernant le materiels, unité de gestion des déchets de la mairie de Kaffrine dispose d'une benne à ordures ménagères qui effectue deux à trois rotations par jour. En outre, les agents de terrain disposent de petits matériels (rateaux, brouettes, pelles, balaies, etc) qui sont renouvelés tous les trois mois par le PNGD. En plus des operations de routine réalisées quotidiennement, l'unité de gestion des déchets de la mairie effectuent des opérations coup de point pour éradiquer les dépôts sauvages. Pour ce faire, des camions supplémentaires sont loués et ces derniers peuvent effectuer jusqu'à huit par jour.

XIII.2 GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Les statistiques sont disponibles pour deux ICPE de 2ième classe à savoir les stations services et les boulangeries.

Tableau 13.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Classe	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Stations-services	2ième	1	1	0,0 %	6	6	0,0 %	4	5	25,0 %	1	1	0,0 %	12	13	8,3 %
Boulangeries	2ième	2	2	0,0 %	5	5	0,0 %	2	2	0,0%	1	1	0,0 %	10	10	0,0 %
Total		3	3	0,0 %	11	11	0,0 %	6	7	16,7 %	2	2	0,0 %	22	23	4,5 %

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2014

En 2014, le nombre d'ICPE répertoriées dans la région s'établit à 23 contre 22 en 2013 soit une hausse de 4,5% en valeur relative et 1 en valeur absolue. Cette ICPE est une station-service construit dans le département de Koungheul. Toutefois, le département de Kaffrine concentre l'essentiel des ICPE avec 6 stations-service et 5 boulangéries soit 11 ICPE ce qui représente 47,8%. Il est suivi par Koungheul avec 7 ICPE, ensuite vient Birkelane avec 3 ICPE et enfin vient Malem Hodar avec 2 ICPE.

XIII.3 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

Région à vocation agro-sylvo-pastorale, Kaffrine souffre des effets néfastes des changements climatiques durant ces dernières années. Avec le retour des fortes pluies notées au cours de ces trois dernières années, la région a eu à faire face à des inondations aux conséquences désastreuses pour les les populations et les

systèmes de production. En effet, celles-ci ont eu à entrainer des pertes en vies humaines, particulièrement dans le département de Koungheul, en 2012. Ces conséquences sont aussi visibles sur le plan de la production agricole avec l'inondation des parcelles qui se sont traduites par des pertes de récoltes, surtout dans les départements de Malem Hodar et de Koungheul. Elles restent également visibles sur le système d'élevage extensif à travers le tarissement précoce de mares et la rareté des pâturages dans la zone du Ferlo.

De manière globale, ces inondations ont eu des conséquences négatives sur les conditions d'existence des populations avec la destruction en grande partie des villages touchés par les fortes pluies notamment dans le département de Koungheul.

Au-delà des impacts directs des changements climatiques sur la vie quotidienne des populations, la dégradation de l'environnement, la hausse de la température, la réduction de la période de fraicheur, le retard des pluies, sont autant de manifestations observées qui contribuent à l'aggravation de la vulnérabilité des populations déjà fortement affectées par leur niveau de pauvreté.

XIII.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.4.1 Atouts et potentialités

- Existence d'un cadre de concertation régional sur l'environnement ;
- Appui de l'Etat à travers des projets et programmes ;
- Accompagnement des collectivités locales ;
- Existence de partenaires appuyant les initiatives de lutte contre les changements climatiques.

XIII.4.2 Contraintes

- Insuffisance de communication et de sensibilisation sur l'environnement dans le développement durable ;
- Dépôts sauvages ;
- Mauvaises pratiques agro-sylvo-pastorales ;
- Absence de plan d'assainissement ;
- Dégradation du couvert végétal et des sols ;
- Occupation des zones non aedificandi.

CONCLUSION

Le bilan de ces dernières années en matière de gestion de l'environnement s'est révélé positif au regard de l'impact des nombreuses initiatives prises par les autorités. Toutefois, il convient de souligner que des efforts restent à faire pour atteindre les objectifs qui sont fixés dans le cadre des OMD.

CHIPITRE XIV-EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

La question de l'emploi et du chômage occupe une place importante dans l'élaboration des politiques économiques notamment de lutte contre la pauvreté. Compte tenu du fait que les ménages tirent la plus grande part de leurs revenus de l'activité qu'ils mènent, la mise en place d'un dispositif de suivi des conditions de vie est essentielle. Dans ce sillage, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a réalisé une série d'enquêtes pour fournir des informations utiles à la conception et à la réalisation des politiques, programmes ou projets de développement économique et social. Cet ainsi que l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II) réalisée en 2011 contenait un module « emploi » qui permet le suivi des principaux indicateurs d'emploi et de l'activité économique. De même, le Recensement General de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 a permis de recueillir des informations sur les caractéristiques économiques des individus âgés de 6 ans ou plus. En 2014, l'ANSD a réalisé sa première Enquête National sur l'Emploi au Sénégal (ENES). Cette dernière, dont l'objectif est de mesurer et de suivre l'évolution des indicateurs du marché du travail, est une première d'une série qui, à terme, devrait pouvoir se réaliser sur une base trimestrielle. Poursuivant le même objectif, la Direction Générale du Travail et la Sécurité Sociale à travers les Inspections Régionales du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS), produit un rapport annuel sur les statistiques du travail qui fournit des informations intéressantes sur la dynamique du marché du travail.

La production et la gestion des statistiques des entreprises et associations sont indispensables pour pouvoir disposer d'un système d'information structuré à la disposition des décideurs et des utilisateurs privés. L'IRTSS et le SRSD sont les services déconcentrés de l'Etat qui se chargent du secteur dans la région. Quant au SRSD, au-delà de la supervision et de la coordination des activités initiées par l'ANSD au niveau régional, il procède à l'immatriculation au NINEA (Numéro d'Immatriculation Nationale des Entreprises et Associations).

Ce chapitre évalue la force de travail disponible dans la région et décrit les différentes activités économiques et les contrats de travail sans oublier de parler des conflits de travail qui surviennent entre employeurs et employés.

XIV.1 LA FORCE DE TRAVAIL

D'après les données du RGPHAE de 2013, la population en âge de travailler s'est estimée à 291 609 dont 150 635 femmes et 140 974 hommes.

Tableau 14.1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Population en âge de travailler			Population active		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Birkelane	17,9%	19,6%	16,1%	17,1%	13,9%	16,1%
Kaffrine	35,9%	40,1%	38,6%	35,7%	44,9%	38,6%
Koungheul	29,3%	30,0%	29,7%	30,7%	27,5%	29,7%
Malem Hodar	16,9%	17,1%	15,6%	16,5%	13,7%	15,6%
Région	140974	150635	291609	107880	49237	157117

Source : ANSD. Données du RGPHAE, 2013

La population en âge de travailler est inégalement répartie dans la région avec 68,3% concentrée dans les deux départements de Kaffrine et Koungheul qui totalise 68,30% de la population en âge de travailler. La population active pour sa part est estimée à 157 117 dont 31,3% de femmes. La répartition selon le département montre que 38,6% de la population active se trouve à Kaffrine, 29,7% à Koungheul, 16,1% à Birkelane et enfin 15,6% à Malem Hodar.

Tableau 14.2 : Répartition de la population active occupée et du taux de chômage selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Population active occupée			Taux de chômage en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Birkelane	14,0%	12,1%	13,5%	23,9%	10,2%	16,7%
Kaffrine	38,9%	45,8%	40,7%	7,6%	12,4%	10,1%
Koungheul	31,1%	29,8%	30,8%	13,3%	8,7%	10,9%
Malem Hodar	15,9%	12,3%	15,0%	15,7%	11,1%	13,3%
Région	**89397**	**33137**	**122535**	13,5%	10,7%	12,1%

Source : ANSD. Données du RGPHAE, 2013

La répartition des actifs occupés selon département laisse apparaître des disparités. En effet, la plus grande part des actifs occupés se retrouve à Kaffrine (40,7%) et à Koungheul avec 30,8%. En retour, les départements de Birkelane et Malem Hodar disposent de moins d'actifs occupés (13,5% et 15,3% respectivement).

Par ailleurs, selon le sexe, on note un net déséquilibre au profit des hommes qui représentent 73,0% des actifs occupés, le reste (27,0%) étant constitué de femmes. La répartition de la population des chômeurs ne présente pas les mêmes tendances spatiales que la population des actifs occupés. En effet, le taux de chômage est plus élevé à Birkelane (16,7%) et à Malem Hodar (13,3%). Le tableau ci-dessus révèle en outre qu'à l'exception de Kaffrine, le niveau de chômage est plus élevé chez les

hommes que chez les femmes. A Birkelane, plus 4 actifs sur 20 (23,9%) de sexe masculin ne sont au chômage contre 2 sur 20 pour les actifs de sexe féminin. Cette tendance est observée à Koungheul et à Malem Hodar. Par contre à Kaffrine, le taux chômage des hommes est de 7,6% contre 12,4% pour les femmes.

XIV.2 L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Le tableau qui suit donne la situation de l'activité économique de la région à travers les établissements ouverts dans chaque secteur d'activité. Les données de ce tableau sont obtenues en faisant un appariement des informations statistiques de l'IRTSS et du SRSD de Kaffrine.

Tableau 14.3 : Distribution des établissements ouverts dans la région selon l'activité principale, par circonscription administrative

Activité principale	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Agriculture, élevage et chasse	1	22		2	25
Commerce	1	48	4		53
BTP		6	2		8
Transformation des fruits et légumes et fabrication d'autres produits alimentaires		1			1
Enseignement privé		2			2
Activités informatiques		3			3
Transport et communication		1			1
Travaux de génie civil				2	2
Hôtels, bars et restaurants		1			1
Activités financières		1			1
Activités ressources humaines		1			1
Total	2	86	6	4	98

Source : ANSD (NINEA et RNEA) et IRTSS de Kaffrine, 2014

Sur les 98 établissements déclarés ouverts en 2014, 53 sont dans le secteur du commerce, 25 dans l'agriculture ou l'élevage ou la chasse, 8 dans les BTP et 12 dans d'autres secteurs d'activités. Si dans le département de Kaffrine plusieurs établissements sont ouverts dans de nombreux secteurs d'activités économiques, ce n'est pas le cas des autres départements. En effet, à Birkelane, les deux établissements ouverts s'activent dans le commerce et l'agriculture. A Koungheul et Malem Hodar en revanche se sont les BTP et le commerce pour premier cité et l'agriculture et les transports pour le second qui ont enregistrés de nouveaux établissements ouverts.
Ces établissements ouverts sont enregistrés sous différents statuts juridique qui sont :

- **Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE)** qui est constitué par deux ou plusieurs personnes physiques ou morales pour une durée déterminée avec

comme but exclusif de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou accroître les résultats de cette activité;

- **La Société à Responsabilité Limitée (SARL)** est constituée par un associé (SARL unipersonnelle) ou entre deux ou plusieurs associés. Cette désignation concerne les unités dont le capital social est d'un million (1.000.000) FCFA ;
- **L'Entreprise Individuelle (EI)** est une forme juridique qui concerne les personnes physiques dotée d'une personnalité juridique et désirant exercer une activité économique.

Tableau 14.4 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut juridique				Total
	EI	SARL	GIE	Autres	
Birkelane	2	0	0	0	2
Kaffrine	61	3	21	1	86
Koungheul	**3**	**1**	**1**	**1**	6
Malem Hodar	**2**	**0**	**2**	**0**	4
Région	**68**	**4**	**24**	**2**	98
Proportion	**69,4%**	**4,1%**	**24,5%**	**2,0%**	**100,0%**

Source : ANSD (NINEA et RNEA) et IRTSS de Kaffrine, 2014

Le tableau ci-dessous montre une forte tendance des établissements nouvellement ouverts à s'inscrire sous le régime d'entreprise individuelle. En effet, plus de 7 sur 10 (69,4%) des nouveaux établissements se sont enregistrés sous ce statut juridique. Avec 24 nouvelles créations soit 24,5% du nombre total d'établissements nouvellement ouverts, les Groupement d'Intérêt Economique constituent la deuxième option la plus utilisée. On note également la présence de 4 nouveaux établissements soit 4,1% enregistrés sous le statut « Société Anonyme à Responsabilité Limitée ». D'autres options existent dans la région même si leur proportion est faible (2,0%).
Au cours de l'année 2014, un certain nombre d'établissements ont connu des difficultés qui les a conduit à une cessation d'activités ou à une fermeture.

Tableau 14.5 : Evolution du nombre d'établissements fermés dans la région selon l'activité principale, par circonscription administrative

Activité principale	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Commerce	0	1	1	0	2
Total	0	1	1	0	2

Source : ANSD (NINEA et RNEA) et IRTSS de Kaffrine, 2014

En 2014, 2 fermetures et de cessation d'activités ont été enregistrées par l'IRTSS de Kaffrine. Les établissements en question se trouvent dans les départements de Kaffrine et de Koungheul à raison d'un établissement par département.

XIV.3 LES CONTRATS DE TRAVAIL

Le contrat de travail est un type de contrat par lequel une personne (employée) s'engage à effectuer un travail pour un autre employeur moyennant une rémunération. Les contrats de travail enregistrés en 2014 dans la région de Kaffrine sont de deux types :

- Les contrats à durée indéterminée (CDI) ;
- Les contrats à durée déterminée (CDD).

Tableau 14.6 : Répartition des contrats de travail selon le type

Type de contrat de travail	Contrat à durée déterminée			Contrat à durée indéterminée			Total		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agriculture, élevage et chasse	3	1	4	18	0	18	21	1	22
Bâtiment et Travaux Publics	7	0	7	8	0	8	15	0	15
Commerce	18	3	21	35	25	60	53	28	81
Hôtellerie & Restauration	0	0	0	6	4	10	6	4	10
Enseignement privé catholique	1	2	3	0	0	0	1	2	3
Systèmes financiers décentralisés	8	4	12	1	0	1	9	4	13
Total 2014	37	10	44	68	29	97	105	39	144
Total 2013									
Variation									

Source : IRTSS de Kaffrine, 2014

En 2014, l'IRTSS de Kaffrine a enregistré 144 contrats de travail. Parmi ces contrats enregistrés, on relève une importante proportion des CDI puisque ce type de contrat représente 67,4% des offres d'emplois signalés contre 30,6% pour les CDD. Cette tendance à offrir des contrats à durée indéterminée (CDI) est plus perceptible dans les secteurs agriculture, élevage et chasse, bâtiment et travaux publics, commerce et hôtellerie et restauration avec respectivement 81,8%, 53,3%, 74,1% et 100,0%. En revanche dans les secteurs de l'enseignement privé catholique et des systèmes financiers décentralisés se sont les contrats à durée déterminée qui dominent avec respectivement 100,0% et 92,3%. La distribution des contrats de travail selon le sexe met en exergue la prédominance des hommes sur les femmes. En effet, 105 hommes ont bénéficiés d'un contrat de travail contre 39 femmes. Pour ce qui est de la

distribution des contrats de travail selon le secteur d'activité, le tableau ci-dessus met en évidence une inégale répartition. En effet, les contributions les plus importantes à la création d'emploi proviennent du commerce (56,3%), de l'agriculture, de l'élevage et de la chasse (15,3%) et bâtiment et travaux publics (10,4%). Ainsi, plus de 8 contrats sur 10 (81,9%) proviennent de ces trois secteurs d'activité. Les autres secteurs restants disposent de 18,1% des contrats.

XIV.4 LES CONFLITS DE TRAVAIL

Les conflits individuels interviennent à la suite d'un désaccord survenu entre l'employeur et l'employé et au cas échéant des tentatives de règlement du conflit sont menées par l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS). Cette intervention fait suite à une saisine de l'instance par la partie plaignante. L'IRTSS convoque alors les deux parties pour tenter une conciliation. Le tableau ci-dessous donne la situation du traitement des dossiers qui ont fait l'objet de conciliation ou non et ceux qui ont été classés sans suite.

Tableau 14.7 : Situation du nombre de conflits individuels de travail selon le secteur d'activité de l'établissement

Secteur d'activité	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Sans suite	Total
Agriculture, élevage et chasse	1	0	0	0	1
Autres commerces	**2**	**0**	**3**	**1**	**6**
Transport et communication	**0**	**0**	**0**	**1**	**1**
Hôtels, bars et restaurants	**2**	**0**	**0**	**0**	**2**
Boulangeries	**0**	**0**	**0**	**1**	**1**
Total 2014	**5**	**0**	**3**	**3**	**11**
Total 2013	**11**	**0**	**0**	**1**	**12**
Variation	**-54,5%**	**Nd**	**Nd**	**200,0%**	**-8,3%**

Source : IRTSS de Kaffrine, 2014

Le secteur du commerce est le premier foyer de conflits individuels. Il concentre 54,5% des différends enregistrés dans la région en 2014. Comme deuxième secteur le plus concerné par la surchauffe, il y a l'hôtellerie et la restauration. En effet, le nombre de conflits individuels répertoriés dans ce secteur s'est établi à 2 en 2014 soit 18,2%. Sur l'ensemble des dossiers dont l'IRTSS de la région de Kaffrine a été saisie, 5 ont fait l'objet de conciliation soit un repli de 54,5% par rapport à 2013 où elles s'étaient établies à 11. En revanche les dossiers classés sans suite ont connu une hausse de 200,0% passant de 1 en 2013 à 3 en 2014.

XIV.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.5.1 Atouts et potentialités

- Variété des initiatives surtout dans le commerce et la restauration.

XIV.5.2 Contraintes

- Manques d'information sur les conditions d'ouverture d'un établissement.

CONCLUSION

Le marché du travail est central pour toute économie qui aspire à une émergence. Fort de ce constat, l'Etat du Sénégal s'est engagé dans une dynamique de politique de lutte contre le chômage notamment à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE). Pour fournir des informations détaillées sur la situation du marché du travail et des établissements, des structures comme l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et la Direction des Statistiques et des Etudes (DSTE) à travers les Inspections Régionales du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) ont mis à la disposition des autorités une batterie d'informations. Ainsi les résultats du Recensement General de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) évaluent la population régionale en âge de travailler à 291609 dont 150635 femmes. Quant aux actifs occupés, ils se chiffrent à 122535 avec une proportion des femmes de 27,0%. Concernant le taux de chômage, il relativement faible dans la région (12,1%). Pour les statistiques des entreprises, 98 établissements dont 69,4% d'Entreprises Individuelles ont été ouverts en 2014 et 2 établissements ont fermés durant la même année. Au total, 144 contrats de travail ont été enregistrés dans la région en 2014. Quant aux conflits individuels, elles ont connu une baisse de 8,3% par rapport à 2013. En dépit de ces résultats parfois encourageants obtenus sur le marché du travail dans la région, il urge de trouver une solution à lancinante question du travail des enfants (le taux d'occupation de enfants est évalué à 13,4% en 2013).

CHAPITRE XV - TRANSPORT

INTRODUCTION

Le transport constitue un secteur incontournable dans le processus de développement économique de la région de Kaffrine. En effet, la position géographique de la région fait d'elle une zone de transit dans le cadre des échanges commerciaux entre le Sénégal et certains pays limitrophes mais aussi entre la région et les autres localités du pays. En outre, Kaffrine est la première région productrice d'arachide du pays avec 21,7% de la production nationale en 2014. Elle est aussi un carrefour dans le commerce du bétail. En dépit de ce fort potentiel économique, une bonne partie des localités de la région sont enclavées et l'accès des populations aux services sociaux de base est faible (seul 19% des villages de la région se trouvaient à une distance inferieur ou égale à 5 km d'une route bitumée en 2012 d'après le Rapport du Ministere de l'Economie et des Finances (MEF) sur la cartographie des services sociaux de base).

Pour relever ces défis et valoriser le potentiel économique de la région, l'Etat a élaboré plusieurs programmes sectoriels sur le transport. L'Etat a lancé un Programme de Construction de Pistes qui a permis de réaliser en 2012 603 km de piste à travers tout le pays pour l'écoulement de la production. Aussi, dans le cadre du Programme Prioritaire de désenclavement (PPD), il est prévu en 2016 le bitumage de la route Nganda-Kaffrine.

Le présent chapitre analyse les transports terrestres de la région à travers les infrastructures routières, le parc automobile et les accidents de la circulation.

XV.1 LES TRANSPORTS TERRESTRES

Il n'existe, dans la région de Kaffrine, que le transport terrestre, plus précisément le transport routier. Il important de signaler que le train passe dans la région mais que le trafic ferroviaire est relativement négligeable.

XV.1.1 Le transport routier

XV.1.1.1 Le réseau routier

Le réseau routier est réparti en réseau classé et en réseau non classé. La loi n°74-20 du 24 janvier 1974 et son décret d'application n°74-718 portent classification du réseau routier national et fixent le régime domanial de ce réseau. Ainsi, le classement administratif distingue cinq (5) classes de routes dont la hiérarchie est la suivante :

- les routes nationales (N) qui assurent les liaisons à grande distance entre plusieurs régions administratives ou avec les Etats limitrophes ;

- les routes régionales (R) qui assurent la liaison entre différents chefs – lieux de département d'une même région ;
- les routes départementales (D) qui assurent la liaison entre différents chefs-lieux d'arrondissement ou de communautés rurales à l'intérieur d'un même département;
- les voiries urbaines (VU) qui assurent les liaisons à l'intérieur des centres urbains ;
- les pistes répertoriées (P) qui relient les routes départementales aux centres de production agricole ;

Tableau 15.1 : Situation du réseau routier de la région de Kaffrine en 2014

Classification des routes	Routes Revêtues		Routes Non Revêtues		Total
	Kms	%	Kms	%	
Nationales	203,7	74,4%	70	25,6%	273,7
Régionales	0	0,0%	387,3	100,0%	387,3
Départementales	0	0,0%	225,5	100,0%	225,5
Non classées	0	0,0%	27,6	100,0%	27,6
Ensemble	203,7	21,6%	737,4	78,4%	941,1

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack, 2014

Le réseau routier de la région de Kaffrine est, en 2014, de 941,1 km dont 203,7 km revêtus soit 21,6% et 737,4 km non revêtus soit 78,4%. Il ressort de l'analyse de ces statistiques globales du réseau que le système routier de la région est constitué essentiellement de route non revêtues (8 km sur 10 de route de la région sont non revêtues). A part les routes nationales, longues de 203,7 km et revêtues à hauteur de 74,4%, toutes les autres routes de la région sont non revêtues. En effet, la région dispose de 387,3 km de routes régionales, 225,5 km de routes départementales et 27,6 km de pistes non classées toutes non revêtues.

XV.1.1.2 Etat du réseau routier de la région

Graphique 15.1 : Etat du réseau routier de la région de Kaffrine en 2014

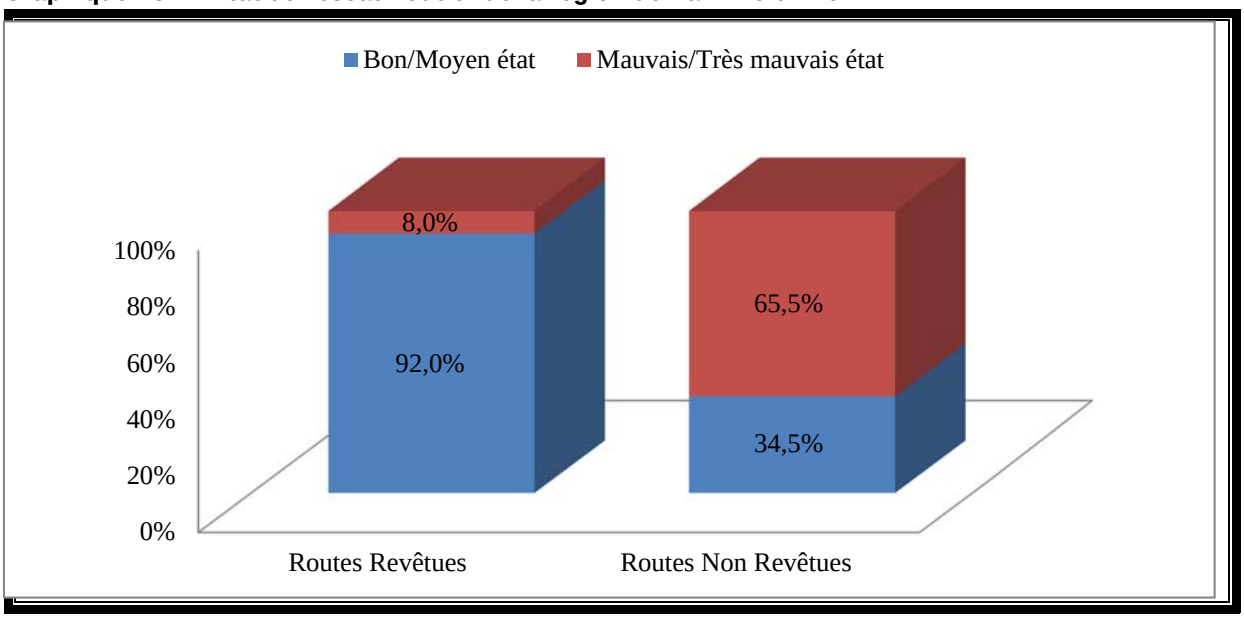

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack, 2014

L'état des routes revêtues est bien meilleur que celui des routes en terre ou routes non revêtues. En effet, 92,0% des routes revêtues sont en « bon/moyen » état contre 34,5% pour les routes en terre. En revanche, plus de 7 km sur 10 des routes en terre sont en mauvais voire très mauvais état.

Tableau 15.2 : Projets en cours dans la région

Nature	Linéaire (km)	Département
Routes non revêtues Malem Hodar-Delbi	19 km	Malem Hodar

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack, 2014

Il y a un projet en cours dans la région. Le projet en question concerne le tronçon Malem Hodar-Delbi long de 19 km. C'est une route non revêtue dont les travaux sont en cours.

XV.1.1.3 Le parc automobile

De 442 en 2013, les nouvelles immatriculations de voiture se sont établies à 373 en 2014 soit un repli de 15,6%.

Tableau 15.3 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type

Types des véhicules immatriculés	2010	2011	2012	2013	2014	Total	Variation 13/14	Proportion
Voitures particulières	**9**	51	59	112	88	319	-21,4%	22,1%

Taxis interurbains		46	79	98	56	279	-42,9%	19,3%
Autocars (+ de 8 places)	**7**	82	112	104	65	370	-37,5%	25,6%
Camionnettes	**1**	30	35	55	55	176	0,0%	12,2%
Camions	**2**	22	11	15	34	84	126,7%	5,8%
Tracteurs routiers	**7**	17	8	21	37	90	76,2%	6,2%
Semi-remorques	**7**	11	11	17	37	83	117,6%	5,8%
Deux roues (motos)		7	1	16	1	25	-93,8%	1,7%
Autres		3	10	4		17	-100,0%	1,2%
Total	**33**	**269**	**326**	**442**	**373**	1443	-15,6%	100,0%

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine, 2014

Cette tendance à la baisse des immatriculation est imputable au repli des immatriculations des voitures personnelles, des taxis interurbains et des autocars qui ont connu des chutes respectives de 21,4%, 42,9% et 37,5%. En effet, le nombre total d'immatriculations de ces trois types de véhicule représentent 67,1% de toutes les immatriculations réalisées dans la région depuis 2010. Contrairement aux types de véhicule précités, il y a plus d'immatriculations de camions, de tracteurs et semi-remorques en 2014 qu'en 2013. Les immatriculations de ces types de véhicule ont connu des hausses respectives de 126,7%, 76,2%, 117,6% par rapport à 2013.

XV.1.1.4 Les types de transport routier

XV.1.1.4.1 Les transports voyageurs : urbain et interurbain.

- **Le transport urbain**

Le transport urbain est assuré par des vélo-taxi et par des véhicules à traction animale puisque la région ne dispose pas de taxis urbains.

- **Le transport interurbain**

Le transport interurbain est organisé à partir des gares routières implantées dans la région. Il assure le déplacement de voyageurs à l'intérieur de la région et vers les régions limitrophes et la Gambie. Les principales destinations sont Kaolack et Touba qui enregistre, respectivement une moyenne de 500 et 235 voyageurs par jour, à partir des gares routières de Kaffrine et de Koungheul. La destination Dakar est desservie par des bus qui transportent en moyenne 129 passagers par jour à partir de la ville de Kaffrine.

XV.1.1.4.2 Le transport de marchandises

A l'image du transport des voyageurs, le transport des marchandises est assuré par les charrettes, les vélo-taxi et certains types de véhicules spécialisés. Le ravitaillement en marchandise se fait à partir de Kaolack et plus généralement à partir de Dakar.

XV.2 LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Par rapport à 2013, le nombre total d'accidents de circulation a sensiblement augmenté, passant de 10 à 46 soit une hausse de 360,0%.

Tableau 15.4 : Evolution du nombre d'accidents de circulation en 2014

Année	Nb Accidents	Victimes		
		Blessés	Morts	Total
2012	29	52	2	54
2013	10	19	8	27
2014	46	158	13	171
Variation 2013/2014	360,0%	731,6%	62,5%	533,3%

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine, 2014

Ces accidents ont fait 171 victimes dont 158 blessés et 13 morts. Comparé à 2013, les victimes d'accidents de circulation ont connu une hausse 533,3%. De 8 victimes en 2013 à 13 en 2014 soit une hausse de 62,5%.

XV.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.3.1 Atouts

Les principaux atouts du transport sont :

- la situation géographie de région centre du Sénégal ;
- la traversée de la Route Nationale 1 (presque toutes les villes de la Région sont traversées par la RN1) ;
- L'existence du corridor « Dakar-Bamako).
- Possibilité de développer de restauration et d'ouverture de motel dans les communes avec le corridor ;
- la proximité avec la Gambie ;
- la demande importante en transport interurbain et intra-urbain ;
- la présence d'une organisation des transporteurs et chauffeurs ;
- l'existence de vélos-taxis ;
- l'existence de charrette pour le transport de marchandises
- l'existence de bus « horaires » entre Dakar et Kaffrine.

XV.3.2 Contraintes

Les principales contraintes du transport sont :

- le stationnement anarchique des camions utilisant le corridor Dakar Bamako ;
- la vétusté du parc automobile ;
- l'insuffisance du réseau routier intra urbain et inter urbain ;
- l'insuffisance des pistes de production ;
- la méconnaissance du code de la route par les conducteurs de vélos taxis ;
- la difficile cohabitation entre les différents usagers de la route (charretiers, vélos-moteurs, automobilistes) ;
- l'absence de panneaux de signalisations sur la route ;
- le coût élevé du transport.

XV.3.3 Perspectives

- Bitumage de la route Nganda- Kaffrine en 2016 ;
- D'autres infrastructures routières sont prévues dans la région dans le cadre du Programmes d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).

CONCLUSION

Conscient des enjeux d'un développement cohérent du transport pour l'essor économique et social, l'Etat du Sénégal a entrepris des programmes qui vont permettre de réhabiliter, de bitumer ou d'aménager des routes et des pistes à caractère intégrateur pour favoriser les échanges entre les pays limitrophes mais aussi faciliter la collecte et l'évacuation des produits agricoles vers les grands centres commerciaux. La réhabilitation des routes est prise en charge dans le cadre du Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA). Dans le cadre du Programme Prioritaire de désenclavement (PPD), il est prévu en 2016 le bitumage de la route Nganda-Kaffrine long de 35 km pour un coût de 12 milliards. En dépit de ces initiatives, le transport n'est pas encore développé dans la région au regard des moyens de transports utilisés surtout dans les centres urbains.

Concernant la sécurité routière, elle s'est dégradée dans la région en 2014 puisque les accidents se sont accrus de même que les victimes.

Pour redynamiser l'économie de la région et lui permettre de devenir une région carrefour dans le commerce intérieur du Sénégal, vu sa situation géographique, son poids dans la production agricole (surtout l'arachide) et son rôle dans le commerce du bétail, il est important d'avoir une bonne couverture de la région en routes bitumées et en pistes de production.

CHAPITRE XVI - INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE

INTRODUCTION

L'énergie et les ressources minières sont des biens précieux à la base de tout succès économique et du bien-être de l'homme. Ceux sont des facteurs de progrès mais l'usage sans limite de certains types d'énergie (énergies fossiles) ou l'exploitation incontrôlée des ressources minières ont des conséquences écologiques qui poussent à réfléchir à des solutions alternatives. L'utilisation d'énergies renouvelables, à la place ou en complément des énergies fossiles, pourrait être une bonne solution pour lutter contre le réchauffement climatique. Au Sénégal les initiatives ne manquent pas ; l'Etat central et certains partenaires techniques et financiers œuvrent à atteindre cet objectif. La région de Kaffrine fait partie des bénéficiaires de ces projets et programmes dont leurs interventions sont axés dans le domaine de l'énergie. Ainsi, le Programme pour la Promotion des Energies Renouvelables, de l'Electrification rurale et de l'Approvisionnement Durables en Combustible Domestique (PERACOD) contribue à améliorer de manière durable l'accès de la population rurale aux services énergétiques et l'accent est mis sur les énergies renouvelables particulièrement sur des systèmes solaires et l'utilisation durable des combustibles non-fossiles. Pour un approvisionnement des ménages urbains et ruraux en énergie de cuisson et pour l'éclairage en veillant à la préservation des ressources forestières l'Etat du Sénégal a mis en place le Programme Nationale de Biogaz (PNB-SN). La région de Kaffrine dispose de 88 biodigesteurs qui produisent de l'énergie à partir de bouse de vache.

En sus de ces initiatives sectorielles, l'Etat s'inscrit dans une logique globale d'amélioration de l'accessibilité à l'énergie électrique aussi bien pour les populations urbaines que rurales. En dépit des efforts accomplis par l'Agence Sénégal d'Electrification Rurale (ASER), l'accès de la population rurale à l'électricité reste faible dans la région (11,0% en 2013).

Dans le domaine minier, le Sénégal est candidat à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE) pour assurer un meilleur partage des richesses issues de l'exploitation des ressources minières.

Ce chapitre se donne comme objectif d'analyser les secteurs des mines et de l'énergie dans la région étant donné qu'elle ne dispose d'aucune industrie.

XVI.1 INDUSTRIE

La région de Kaffrine est marquée par l'absence totale d'industrie. Dans un passé récent la ville de Kaffrine abritait une unité de décorticage d'arachide. Sur le plan des petites et moyennes entreprises (PME), quelques initiatives sont notées dans le secteur de l'élevage, précisément pour l'embouche bovine et la volaille, du commerce de la

restauration, de l'hébergement, etc. Ces petites et moyennes entreprises se caractérisent par l'emploi d'une main d'œuvre peu qualifiée (ouvriers et manœuvres). Dans le secteur du bâtiment, il est enregistré aussi quelques petites et moyennes entreprises qui trouvent, pour l'essentiel, leurs marchés auprès des collectivités locales. Un autre sous-secteur actif est l'extraction et la commercialisation du sel dans le département de Birkelane. Ces PME sont dans leur grande majorité des groupements d'intérêt économique (GIE).

L'une des caractéristiques majeures du secteur des PME est l'insuffisance de la prise en charge de leurs besoins de financement par les institutions spécialisées de la place. En effet, les produits financiers sont inadaptés, essentiellement par rapport au niveau du taux d'intérêt et aussi par rapport à l'accès géographique. Les institutions de financement sont localisées principalement dans les communes.

XVI.2 MINES

XVI.2.1 Situation des carrières et des mines

La région de Kaffrine fait partie des moins nanties du pays en terme de ressources minières. En effet, la région dispose que de sable et de latérite comme ressources minières. Toutefois, ces deux matériaux jouent un rôle dans la construction des bâtiments et des routes.

Tableau 16.1 : Situation des carrières

Type	Nombre	Localisation
Sable	3	Birkelane, Kahi et Toune (Kaffrine)
Latérite	-	Le long des routes secondaires et sur la route nationale 1

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Kaffrine, 2014

Trois carrières publiques de sable sont ouvertes dans la region :

- la carrière de Birkelane dans le département du même nom ;
- la carrière de Kahi située sur l'axe Kaffrine –Touba et fermée pour des raisons de sécurité (très proche de la route secondaire Kaffrine- Touba) ;
- la carrière de Toune à quelques encablures de Kaffrine, actuellement en pleine exploitation aussi bien pour les exploitants de kaffrine que ceux des régions avoisinantes (Kaolack, Diourbel, etc.).

Dans le département de Koungheul, il n'existe aucune carrière publique de sable malgré la forte demande des populations qui utilisent du sable de ramassage pour la construction. Présentement, des sites pouvant abrités des carrières ont été repérés dans les communes de Saly- Escale (keur Aly lobé) et de Ida Mouride (keur Nghaye).

XVI.2.2 Production des mines et carrières

Le tableau évalue la production de sable et de latérite dans la région en 2014. En outre, les ressources financières générées par cette activité sont aussi contenues dans le tableau.

Tableau 16.2 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur

Type	Sable		Latérite	
	Volume (en m³)	Valeur (en FCFA)	Volume (en m³)	Valeur (en FCFA)
Février	2 000	200 000		
Mars	1 750	175 000		
Avril	1 250	125 000	40	8 000
Mai	1 470	147 000	16	
Juin	1 750	175 000		
Juillet	2 030	203 000		
Août	2 056	205 000	32	3 200
Septembre	1 489	148 900		
Octobre	1 165	116 500		
Novembre	1 842	184 200	64	12 800
Décembre	16 802	1 680 200	152	30 400
Total	33 604	3 359 800	304	54 400

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Kaffrine, 2014

La production de sable s'est établie à 33 604 m3 en 2014 pour une valeur de 3 359 800 F CFA. En revanche, la production de latérite est moins importante aussi bien en volume qu'en valeur (304 m3 pour une valeur de 54 400 F CFA). L'essentiel de la production de sable s'est réalisé au mois de décembre avec 50,0% de la production annuelle.

XVI.3 ENERGIE

XVI.3.1 Energie électrique

XVI.3.1.1 Les abonnés

La couverture électrique de la région de Kaffrine est assurée par la SENELEC qui produit l'électricité à partir de la centrale de Kahone (région de Kaolack) et d'une centrale secondaire installée à Koungheul.

De manière générale, la couverture des besoins de la région en électricité est déficitaire. Le nombre d'abonnés au réseau de la SENELEC est de 8 863 clients en 2013. Ils sont localisés, dans leur grande majorité, au niveau des communes de Kaffrine et de Koungheul qui, à elles seules, regroupent 5 874 abonnés, soit 67% du nombre total. L'électrification rurale est encore timide dans la région ; seulement 11% (2013) des villages ont accès à l'électricité (souvent de manière discontinue) ou à l'énergie solaire. C'est pourquoi, les besoins en énergie pour la production, domestiques et de services demeurent insatisfaits dans la région.

XVI.3.2 Autres sources d'énergie

XVI.3.2.1 Les produits pétroliers

Le stockage et la distribution des hydrocarbures sont assurés par 13 stations-services contre 12 en 2013 soit une hausse de 8,3%.

Tableau 16.3 : Evolution du nombre de stations-service par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de stations-service		
	2013	2014	Variation %
Birkelane	1	1	0,0%
Kaffrine	6	6	0,0%
Koungheul	4	5	25,0%
Malem Hodar	**1**	**1**	0,0%
Région	**12**	**13**	8,3%

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2014

L'essentiel de ces stations se trouvent dans les départements de Koungheul et Kaffrine. En effet, ces deux départements polarisent 84,6% des stations de la région. Birkelane et Malem Hodar dispose de deux stations à raison d'une station par département.

XVI.3.2.2 Energie pour la cuisson

Pour faire face aux besoins énergétiques, surtout domestiques, les populations utilisent le bois de chauffe et le charbon de bois. En effet, selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), 9 ménages de la région sur 10 utilisent le bois contre 5 sur 10 pour le niveau national. 5,7% des ménages utilisent le charbon comme combustible alors que la moyenne nationale est de 14,8%. Pour lutter contre ces pratiques qui sont sources de déforestation, l'Etat se lance dans une logique de diversification et de substitution des combustibles à travers une solution alternative consistant à développer et à disséminer des biodigesteurs sur l'ensemble du territoire régionale. En 2012, 86 biodigesteurs subventionnés par l'Etat du Sénégal ont été installés dans la région. D'autres initiatives pour la promotion des énergies renouvelables sont notées dans la région. Il s'agit d'expériences de production d'énergie, à partir de la biomasse menées avec l'appui du Projet de gestion durable et participative des énergies traditionnelles de substitution (PROGEDE II) et du Programme TACC (Territorial Approach to Climate Change), dans le cadre de l'Entente Ferlo. De même le Programme pour la Promotion des Energies Renouvelables, de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques (PERACOD) intervient dans la promotion des énergies renouvelables, de l'électrification rurale, de l'approvisionnement combustibles domestiques.

XVI.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.4.1 Atouts et potentialités

1. en matière de mines
   - Bonne qualité des matériaux pour la construction ;
   - Existence de site pouvant abriter des carrières de sable.
2. en matière d'énergie
   - Disponibilité des ressources forestières ;
   - Présence de projets et programmes intervenant dans le secteur ;
   - Disponibilité de sources d'énergie renouvelable ;
   - Existence de lignes moyenne tension pouvant alimenter la région.

XVI.4.2 Contraintes

1. en matière de mines
   - Exploitation clandestine des carrières (absence d'autorisation) ;
   - Non déclaration systématique des extractions effectuées ;
   - Absence de moyens de contrôle dans les carrières.
2. en matière d'énergie
   - Insuffisance du réseau électrique ;
   - Faible valorisation des énergies renouvelables ;
   - Poteaux électriques en bois.

XVI.4.3 Perspectives

- Des biodigesteurs supplémentaires vont être installés dans région puisque le programme a objectif à terme de 8000 biodigesteurs à travers tout le pays alors que les réalisations se chiffrent à 600.

CONCLUSION

La région de Kaffrine ne dispose pas encore d'unité industrielle. Elle n'est pas non plus nantie en matière de ressources minières. Le sable et la latérite restent les seules ressources minières exploitées dans la région. Dans le domaine de l'énergie, des initiatives sont prises par les autorités en collaboration avec des partenaires techniques et financiers pour inverser la tendance. Puisque l'accès à l'électricité est faible dans la région surtout en milieu rural (11% en 2013) et que le bois de chauffe reste le principal combustible utilisé pour la cuisson. Cependant la pérennisation des actions du PERACOD, du PNB-SN et des autres initiatives notées dans la région peut, non seulement, lutter contre la déforestation mais donner une certaine autonomie énergétique aux ménages de la région.

CHAPITRE XVII – COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

Troisième activité économique derrière l'agriculture et l'élevage, le commerce joue un rôle essentiel dans la distribution et l'échange de marchandises à l'intérieur de la région. Les échanges de produits se font à travers des marchés qui peuvent être hebdomadaires ou permanents. Pour mener à bien leurs activités de vente, les commerçants utilisent des instruments de mesure dont une vérification de la qualité, en vue de lutter contre la fraude, s'impose. En outre, les produits destinés à l'alimentation humaine et animale font l'objet de contrôle par le Service Régional du Commerce. Compte tenu de l'importance l'iode dans le sel consommé par les ménages, la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM), à travers son Projet d'Iodation Universelle du Sel (PIUS), vise à éliminer de façon durable les troubles liées à la carence en iode. Ainsi, le projet appui 6 GIE de producteurs de sel iodé qui assurent une production annuelle de 10 723 tonnes de sel iodé.

Le secteur de l'artisanat est aussi une composante importante de l'activité économique de la région, eu égard aux immenses potentialités qu'il renferme en termes de création d'emplois, de valorisation des produits locaux, de production de revenus et de contribution à lutte contre la pauvreté.

Ce chapitre se propose d'étudier ces deux secteurs extrêmement importants dans l'économie de la région en commençant par le commerce pour terminer par l'artisanat.

XVII.1 COMMERCE

XVII.1.1 Les marchés

Les marchés de la région de Kaffrine sont assez bien répartis sur toute l'espace régionale. Ils sont de deux types : hebdomadaires ou permanents. Ils assurent remarquablement la distribution des produits primaires et manufacturés à travers la région. Ils constituent ainsi de véritables instruments d'échanges multiformes.

Tableau 17.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Birkelane	**2013**	2	2	**4**
	2014	2	2	**4**
Kaffrine	**2013**	6	8	**14**
	2014	6	8	**14**
Koungheul	**2013**	3	8	**11**
	2014	4	8	**12**
Malem Hodar	**2013**	4	5	**9**
	2014	4	5	**9**
Région	**2013**	**15**	**23**	**38**
	2014	**16**	**23**	**39**
	Variation %	**6,7%**	**0,0%**	**2,6%**

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2014

Le nombre total de marché de la région a connu une évolution entre 2013 et 2014 en passant de 38 à 39 soit un marché de plus. Le dit marché est un marché hebdomadaire localisé dans le département de Koungheul. A part ce marché supplémentaire, la situation n'a pas changé entre 2013 et 2014, aussi bien pour les marchés permanents qu'hebdomadaires et ceci pour tous les départements de la région. Les départements de Kaffrine et de Koungheul concentrent 60,9% des marchés hebdomadaires et 62,5% des marchés permanents. Toutefois, le département Malem Hodar, dispose de 9 marchés dont 4 (25,0%) permanents et 5 (21,7%) hebdomadaires.

XVII.1.2 Les commerçants

La distribution des marchandises, dans la région de Kaffrine, est essentiellement assurée par des commerçants. Il y a trois types de commerçants qui interviennent dans ce sous-secteur à savoir : les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants.

Tableau 17.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Birkelane	**2013**	0	2	87	**89**
	2014	0	2	98	**100**
Kaffrine	**2013**	1	8	121	**130**
	2014	1	8	141	**150**
Koungheul	**2013**	0	9	112	**121**
	2014	0	11	125	**136**
Malem Hodar	**2013**	0	1	90	**91**
	2014	0	1	95	**96**
Région	**2013**	**1**	**20**	**410**	**431**
	2014	**1**	**22**	**459**	**482**
	Variation %	**0,0%**	**10,0%**	**12,0%**	**11,8%**

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2014

L'année 2014 est marquée par une évolution de 11,8% de la population commerçante de la région de Kaffrine. La hausse est plus prononcée dans le sous-groupe des détaillants (12,0%) et au niveau des demi-grossistes. Par contre, concernant les grossistes, la situation n'a pas changée.
Suivant le département, Kaffrine avec ses 141 détaillants, regroupe 30,7% de ces types de commerçants. Par contre, il y a plus de demi-grossistes à Koungheul que dans les autres départements. Effet, Koungheul concentre 50,0% des demi-grossistes de la région.

XVII.1.3 Le commerce des principales denrées consommées

XVII.1.3.1 Les prix

Une tendance à la baisse des prix des denrées de grande consommation est notée dans les départements de Kaffrine et Koungheul en 2014.

Tableau 17.3 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative

Produits	Kaffrine			Koungheul		
	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / kg	450	-	nd	450	-	nd
Riz brisé non parfumé / kg	300	270	-10,0%	300	270	-10,0%
Riz local / kg	300	250	-16,7%	300	250	-16,7%
Sucre en morceaux / kg	750	750	0,0%	750	750	0,0%
Sucre Cristallisé / kg	650	585	-10,0%	650	585	-10,0%
Lait en Poudre / kg	3000	2800	-6,7%	3000	2800	-6,7%
Huile en fût / litre	1000	905	-9,5%	1000	905	-9,5%
Ciment / tonne	60000	58000	-14,5%	61000	59000	-3,3%
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	1935	1655	-14,5%	1960	1680	-14,3%
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	4005	3585	-10,5%	4035	3615	-10,4%

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2014

La baisse la plus importante concerne le prix du riz local (-16,7%). Les prix des bonbonnes de gaz de 2,5 kg et 6 kg ont connu des replis respectifs de 10,5% et 14,5% dans le département de Kaffrine et 10,4% et 14,3% dans le département de Koungheul. Quant à la tonne de ciment, elle s'échange dans le département de Kaffrine à prix de 58 000 F CFA en 2014 contre 60 000 F CFA en 2013 soit une baisse de 14,5%. Par contre à Koungheul, la baisse du prix s'est établie à 3,3%. Toutefois, en valeur

absolue, les baisses sont égales dans les deux (2000 F CFA) mais la tonne de ciment coûte plus chère à Koungheul (59 000 F CFA en 2014). La légère différence des prix noté entre le département Kounghel et celui de Kaffrine s'explique par les marges de transport vu la distance qui sépare les deux départements. De façon générale, les prix observés dans le département de Kaffrine restent ceux de la région.

XVII.1.4 La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits

Comme pour les années passées, le Service Régional du Commerce de Kaffrine a mené différentes activités, en 2014, allant de la vérification des instruments de mesure utilisés par les commerçants au contrôle de la qualité des produits.

XVII.1.4.1 La vérification des instruments de mesure

Un aspect non moins important des activités du Service Régional du Commerce est relatif aux instruments de mesure utilisés par les commerçants. Les opérations de vérification objet d'écarter tout risque de fraude.

Tableau 17.4 : Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure

Instruments de mesure	2013			2014			Variation (en %)		
	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés
Balances	685	411	274	675	499	176	-1,5%	21,4%	-35,8%
Bascules	311	213	98	302	224	78	-2,9%	5,2%	-20,4%
Poids	311	213	98	325	268	57	4,5%	25,8%	-41,8%
Distributeurs d'huile comestible	21	17	4	29	21	8	38,1%	23,5%	100,0%
Distributeurs de lubrifiants	09	9	0	11	11	0	22,2%	22,2%	nd
Distributeurs de carburant	24	24	0	22	22	0	-8,3%	-8,3%	nd
Total	**1595**	**1086**	**509**	**1364**	**1045**	**319**	-14,5%	-3,8%	-37,3%

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2014

Au cours de l'année 2014, 1364 instruments de mesure ont été vérifiés par le Service Régional du Commerce dont 1045 instruments admis contre 319 refusés soit taux de refus de 30,5%. Comme en 2013, l'essentiel des vérifications concerne les balances (675), les bascules (302) et les poids (325). Tout instrument fiable après vérification est admis au cas contraire il est refusé.

Dans l'ensemble, les instruments utilisés dans la région sont assez fiables même s'il reste encore des efforts à faire dans ce sens. En effet, les distributeurs d'huile comestibles et de carburant vérifiés sont fiables à 100%. En outre les refus ont diminués de 37,3%. Cette tendance globale se confirme pour l'essentiel des instruments vérifiés puisque les refus ont connu des replis de 35,8%, 20,4% et 41,8% pour respectivement les balances, les bascules et les poids.

XVII.1.4.2 Le contrôle de la qualité des produits

Compte tenu de l'importance du sel iodé dans l'alimentation de la population, le Service Régional du Commerce procède de façon régulière à des tests de contrôle sur le sel. Ces tests lui permettent de déceler d'éventuelle consommation de sel non iodé. En 2014, 570 tests ont été réalisés par le Service Régional du Commerce.

La proportion des tests ayant révélé une absence d'iode dans le sel consommé est 29,5% en 2014. Le département de Kaffrine reste celui où les populations souffrent le plus de cette carence en iode dans le sel consommé. Sur les 177 réalisés dans le département 61 sont négatifs soit un pourcentage de 34,5% alors que cette statistique était de 41,0% en 2013. Le département de Koungheul est aussi frappé par le phénomène puisque 34,4% des tests y sont négatifs en 2014 contre 38,0% en 2013. Pour le département de Malem Hodar, les tests negatifs y ont connu une légère baisse de 0,4 point passant de 14,4% en 2013 à 14,8%. Seul Birkelane a réalisé des performances en matière de consommation de sel iodé. En effet, en 2013, 38,3% des tests étaient négatifs dans ce département alors qu'en 2014 cette valeur est à 32,1% soit une baisse de 6,2 points.

Tableau 17.5 : Evolution des résultats du contrôle de la qualité des produits (sel iodé)

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de tests effectués	Résultats positifs		Résultats négatifs
			Nb	Proportion / nb de tests effectués %	
Birkelane	**2013**	26	15	20,5%	11
	2014	134	91	23,5%	43
Kaffrine	**2013**	44	27	34,6%	17
	2014	177	116	31,1%	61
Koungheul	**2013**	25	18	19,7%	7
	2014	131	86	23,0%	45
Malem Hodar	**2013**	32	26	25,2%	6
	2014	128	109	22,5%	19
Région	**2013**	**127**	**86**	100,0%	**41**
	2014	**570**	**402**	100,0%	**168**
	Variation %	**348,8%**	**367,4%**	**0,0%**	**309,8%**

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2014

Par ailleurs, le département de Kaffrine enregistre 31,1% des tests positifs en 2014 contre 23,5% pour Birkelane. Les départements de Koungheul et de Malem Hodar disposent respectivement de 23,0% et 22,5% des tests positifs.

Comparé à 2013, le nombre de tests effectués a connu une hausse substantielle de 348,8%. Ces écarts sur les nombres de tests effectués peuvent être expliqués par le fait que pour l'année 2013, les activités de contrôle qualité du sel n'étaient financées par la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) que durant les trois premiers trimestres.

XVII.2 ARTISANAT

XVII.2.1 Les artisans inscrits à la chambre de métiers

En dépit du rôle central que joue le secteur dans la région, la plupart des unités de production existantes ne sont pas formalisées. Cet ainsi que beaucoup d'artisans ne sont pas encore inscrits au registre des métiers. L'artisanat de la région est essentiellement un artisanat de production et de service. Les activités de production sont, entre autres, la fabrication de matériels agricoles, de transport (charrette), menuiserie bois, etc. Quant à l'artisanat de service, il concerne les activités de réparation de véhicules, motos, etc.

Tableau 17.6 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Section	Artisans			Compagnons			Total		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Birkelane	Production	44	73	65,9%	1	19	1800,0 %	45	92	104,4 %
	Service	0	14	nd	0	0	nd	0	14	nd
	Art	0	1	nd	0	0	nd	0	1	nd
Kaffrine	Production	52	239	359,6 %	0	62	nd	52	301	478,8 %
	Service	2	65	3150,0 %	0	27	nd	2	92	4500, 0%
	Art	0	49	nd	0	31	nd	0	80	nd
Koungheul	Production	0	73	nd	3	33	1000,0 %	3	106	3433, 3%
	Service	0	21	nd	0	5	nd	0	nd	nd
	Art	0	25	nd	0	1	nd	0	26	nd
Malem Hodar	Production	2	36	1700,0 %	0	10	nd	2	46	2200, 0%
	Service	1	8	700,0 %	0	3	nd	1	11	1000, 0%
	Art	0	1	nd	0	0	nd	0	1	nd
Total	Production	98	355	262,2 %	4	124	3000,0 %	102	479	369,6 %
	Service	3	108	3500,0 %	0	35	nd	3	143	4666, 7%
	Art	0	76	nd	0	32	nd	0	108	nd

Source : Chambre des Métiers de Kaffrine, 2014

En 2014, 730 artisans, répartis dans les sections : production, art et service, ont répertoriés dans le registre de la Chambre des Métiers de Kaffrine. Ce nombre a connu une hausse substantielle, en passant de 105 artisans en 2013 à 730 en 2014. La hausse la plus importante concerne la section service qui a enregistré 140 artisans

supplémentaires. Premier corps de métier devant celui des services, la production concentre 65,6% des artisans de la région. Les inscrits dans la section production ont enregistré une progression de 369,6% par rapport à 2013. Avec 0 inscrit en 2013, la section a reçu 108 nouveaux artisans en 2014.
Selon le département, avec 473 artisans, Kaffrine concentre les 64,5% des artisans de la région soit une hausse de 294,2% par rapport à 2013. Dans ce département, le corps de métier de la production domine avec 301 inscrits soit 63,5% des artisans du département. Cette tendance s'observe dans les autres départements de la région. En effet, les artisans inscrits dans la section production représentent 86,0%, 80,3% et 79,3% respectivement à Birkelane, à Koungheul et à Malem Hodar.

XVII.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.3.1 Atouts et potentialités

1. du Commerce

- ❖ L'existence de la chambre de commerce ;
- ❖ La présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- ❖ La position géographique de la région ;
- ❖ La disponibilité de produits agricoles et produits animaux ;
- ❖ L'existence de marchés hebdomadaires ;
- ❖ L'existence d'une demande provenant de l'intérieur du pays et de la sous-région.

2. De l'Artisanat

- ❖ Existence de chambre de métiers ;
- ❖ Présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- ❖ Présence de plusieurs structures, programmes, projets et ONG intervenant dans ce secteur
- ❖ Position géographique de la région de Kaffrine ;
- ❖ Disponibilité de produits agro-sylvo-pastoraux ;
- ❖ Existence de loumas.

XVII.3.2 Contraintes

1. du Commerce

- ❖ Le manque d'organisation et la faible capacité de gestion des acteurs ;
- ❖ Le faible développement des unités de transformations des produits agricoles ;
- ❖ Le caractère informel du sous-secteur ;
- ❖ L'enclavement de certaines localités ;
- ❖ Le mauvais état des routes et des pistes de production ;
- ❖ Les difficultés d'accéder aux crédits ;
- ❖ Insuffisance de grossistes
- ❖ La fixation des prix par les « banabana « au détriment des commerçants locaux.

2. De l'Artisanat

- La faible capacité de négociation des artisans ;
- La prise en charge intégrale de l'apprentissage par les artisans de la région sans aucune contrepartie ;
- Vétusté de l'équipement dans les ateliers ;
- Insuffisance d'espaces de promotion des produits artisanaux ;
- Faiblesse des capacités d'endettement et de garantie des artisans de la région.

CONCLUSION

L'analyse du secteur du commerce et de l'artisanat, révèle leur dynamisme et leur rôle important dans le développement économique de la région. Ils peuvent être une solution pour lutter contre le chômage vu le nombre de personnes qui s'y activent. Cependant, tout le potentiel desdits secteurs est loin d'être valorisé en raison de l'insuffisance de l'organisation des acteurs, des difficultés de transport et du poids important de l'informel.

CHAPITRE XVIII-JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

La population régionale est estimée en 2014 à 587946 habitants. La structure par âge présente les caractéristiques d'une population très jeune. L'âge moyen de la population est de 20 ans et la moitié de la population a 15 ans (âge médian). La jeunesse de la population pose avec acuité, d'une part, les problèmes de formation et d'emploi et d'autre part, les problèmes de loisir et de sport. La redynamisation ou le développement des sports scolaire, universitaire et militaire semble être une alternative crédible pour augmenter le nombre de pratiquants du sport puisque ces structures ont été des viviers de massification de la pratique sportive mais aussi de production de talents. Dans ce sillage, l'ambition de l'Etat est de bâtir un système sportif performant. Toutefois, l'atteinte de cet objectif passe par une politique claire en matière sportive. Ainsi l'Etat a-t-il élaboré une nouvelle politique sportive qui s'articule autour de quatre orientations stratégiques : (i) promotion des ressources humaines ; (ii) modernisation de la gouvernance sportive ; (iii) renforcement et diversification du financement du sport et (iv) réalisation d'infrastructures de qualité en nombre suffisant. A l'instar des autres régions du Sénégal, Kaffrine va disposer d'un stade régional dans le cadre du Programme de Développement des Infrastructures Sportives (PDIS). Des efforts importants restent cependant à consentir pour doter la région en infrastructure socio-éducatives. La structure par âge de la population (jeunesse) ouvre une fenêtre d'opportunité puisque cette frange de la population participe à des activités de citoyenneté au bénéfice de la communauté. Les secteurs de la jeunesse et celui des sports sont gérés au niveau régional par le Service Régional de la jeunesse (SRJ) et l'Inspection Régional des Sports (IRS).
Le présent chapitre analyse les secteurs de la jeunesse et des sports à travers les infrastructures, les associations de jeunes, les disciplines sportives et les pratiquants.

XVIII.1 JEUNESSE

XVIII.1.1 Les infrastructures de jeunesse

Les infrastructures socio-éducatives de la région sont essentiellement constituées de Centre Départementaux d'Education Populaire et Sportive (CDEPS) et de Foyers des Jeunes (FJ).

Tableau 18.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS[10]	FJ[11]	Total
Birkelane	**2013**	1	3	4
	2014	0	3	3
Kaffrine	**2013**	1	6	7
	2014	1	6	7
Koungheul	**2013**	1	3	4
	2014	1	3	4
Malem Hodar	**2013**	1	4	5
	2014	1	4	5
Région	**2013**	**4**	**16**	**20**
	2014	**3**	**16**	**19**
	Variation %	**-25,0%**	**0,0%**	**-5,0%**

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2014

La région dispose de 3 CDEPS et de 16 FJ soit un total de 19 structures. Par rapport à 2013, le nombre de structures de jeunesse de la région a connu une baisse de 5,0% du fait que le département de Birkelane ne dispose plus de CDEPS.
Selon le département, Kaffrine est mieux doté en infrastructures de jeunesse avec 6 FJ et 1 CDEPS ; il est suivi par Malem Hodar qui a 4 FJ et 1 CDEPS. Les deux autres départements restants c'est-à-dire Koungheul et Birkelane sont moins lotis en matière d'infrastructures socio-éducatives avec 3 FJ et 1 CDEPS pour le premier cité et 3 FJ pour le second.

XVIII.1.2 Les associations de jeunes

Les associations de jeunesse de la région sont essentiellement constituées : de mouvements de jeunes à caractère national, d'associations affiliées au mouvement « navétane » et d'autres associations de jeune déclarées.

[10] CDEPS = Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
[11] FJ = Foyer de Jeunes

Tableau 18.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement « navétane [12]»	Autres associations déclarées	Total
Birkelane	**2013**	3	86	35	124
	2014	3	60	55	118
Kaffrine	**2013**	6	102	165	273
	2014	6	119	212	337
Koungheul	**2013**	1	70	87	158
	2014	3	85	100	188
Malem Hodar	**2013**	3	86	83	172
	2014	3	47	93	143
Région	**2013**	**6**	**307**	**370**	683
	2014	**6**	**311**	**460**	777
	Variation %	**0,0%**	**1,3%**	**24,3%**	**13,8%**

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2014

Comparé à 2013, le nombre d'associations de jeunes de la région a connu une hausse passant de 683 à 777 en 2014 soit un accroissement de 13,8%. L'augmentation la plus significative concerne les autres associations déclarées (24,3%). Avec 311 associations affiliées au mouvement « navetane » en 2014 contre 307 en 2013, ledit mouvement gagne du terrain dans la région tandisque le nombre d'associations de jeunes à caractère national s'est stabilisé à 6 entre 2013 et 2014.

Au niveau départemental, celui de Kaffrine abrite de 43,4% des organisations de jeunesse de la région, avec 337 associations. Il est suivi par le département de Koungheul qui compte 188 associations en 2014 soit 24,2% du total. Les départements de Maleme Hodar et de Birkelane enregistrent respectivement 143 et 118 associations, soit 18,4% et 15,2% du total de la région.

XVIII.2 SPORT

XVIII.2.1 Les disciplines sportives pratiquées

- Les disciples sportives pratiquées dans la région sont (athlétisme, football, handball, taekwondo, jeux de Dames, sport travailliste, sports de vacances)

[12] Navétane : championnat de football populaire organisé pendant les grandes vacances scolaires

Tableau 18.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Proportion
Athlétisme	**Ligue régionale**	3	0,8%
Football	**Comité d'exception**	7	1,8%
Handball	**Ligue régionale**	1	0,3%
Taekwondo	**Ligue régionale**	7	1,8%
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	4	1,0%
Sport travailliste	**Ligue régionale**	10	2,5%
Sports de vacances	**ORCAV[13]**	368	92,0%
Total	**///**	**400**	**100,0%**

Source : inspection Régionale des sports de Kaffrine, 2014

Au total, sept disciplines sportives sont pratiquées dans la région avec une prédominance des sports des vacances. On dénombre 368 clubs qui s'activent dans les sports de vacance soit 92,0%. Les sports travaillistes constituent la deuxième attraction avec une proportion 2,5% des clubs qui y sont affiliés, et enfin, les clubs adhérant aux autres disciplines représentent 5,5%.

XVIII.2.2 Les infrastructures sportives

Comme infrastructure sportives, la région dispose de stades, de terrains clôturés et de plateaux multifonctionnels.

Tableau 18.4 : Répartition des infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative

Type	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Stade et terrain clôturés	1	4	1	1	7
Plateau multifonctionnel	2	5	1	0	8
Total	3	9	2	1	15
Proportion	20,0%	60,0%	13,3%	6,7%	100,0%

Source : inspection Régionale des sports de Kaffrine, 2014

Le nombre d'infrastructures sportives de la région s'est établi à 15 en 2014 avec 7 stades et terrains clôturés et 8 plateaux multifonctionnels. L'essentiel de ces infrastructures se trouvent dans le département de Kaffrine avec 60,0% du total. Birkelane, avec ses 3 structures abrite 20,0% des infrastructures sportives de la région ; il est suivi par le département de Koungheul avec 13,3% et celui de Malem Hodar qui reste le moins doté en infrastructures sportives (6,7%) de la région.
Erigée en capitale régionale depuis 2008, la ville de Kaffrine ne dispose pas encore de stade régional. En revanche, la région dispose de stades municipaux.

[13] ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

Tableau 18.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Stades municipaux
Birkelane	**2013**	1
	2014	1
Kaffrine	**2013**	1
	2014	1
Koungheul	**2013**	1
	2014	1
Malem Hodar	**2013**	0
	2014	0
Région	**2013**	3
	2014	3
	Variation %	0,0%

Source : inspection Régionale des sports de Kaffrine, 2014

Au total, 3 stades municipaux sont répertoriés dans région à raison d'un stade municipal par chef-lieu de département à l'exception de Malem Hodar.

XVIII.2.3 Les associations et centres de formation sportive

Les associations recensées dans la région s'activent dans les disciplines sportives qui suivent : (i) football ; (ii) handball ; (iii) taekwondo ; (iv) athlétisme ; (v) Sports boules et (vi) jeux de dame.

Tableau 18.6 : Répartition des associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative

Type	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Equipe de football	2	4	1	1	8
Equipe de handball		1			1
Club de Taekwondo		6	1		7
Club d'Athlétisme	1	1	1		3
Club de Sports boules		1			1
Association de jeux de dame	1	1	1	1	4
Total	4	14	4	2	24

Source : inspection Régionale des sports de Kaffrine, 2014

En 2014, 24 associations sportives ont été répertoriées dans la région de Kaffrine. Le département de Kaffrine concentre l'essentiel des associations sportives (14). Par contre Malem Hodar, avec seulement 2 associations sportives est le département de la région qui dispose de moins d'association dans le secteur. Les départements de Koungheul et de Birkelane disposent de 8 associations sportives à raison de 4 par département. Selon la discipline, le football (8 équipes), le Taekwondo (7 clubs) et les jeux de dame (4 associations) constituent les principales disciplines qui disposent d'associations.

XVIII.2.4 Les pratiquants

En ce qui concerne les pratiquants, leur nombre n'a pas connu de changement. En effet, les détenteurs de licences (toutes disciplines confondues) se chiffrent à 694 en 2013 comme on peut le noter dans le tableau ci-dessous[14].

Tableau 18.7 : Répartition des licenciés selon la discipline et le sexe (année 2013)

Disciplines sportives	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés
Athlétisme	87	60	147
Football	399	0	399
Basketball	39	21	60
Handball	20	29	49
Karaté	26	10	36
Lutte	3	0	3
Total	574	120	694

Source : inspection Régionale des sports de Kaffrine, 2014

Le football reste la discipline la plus pratiquée avec plus de six licenciés sur dix (57,4%). Il est suivi de l'athlétisme (21,2%) et du basket-ball (8,6%). Le hand-ball se situe en 4ème position avec 7,1% des détenteurs de licence. Les disciplines telles que le volleyball, le judo et le handisport n'enregistrent pas encore pas de licenciés dans la région en 2013.

Par ailleurs, pour le football et le basket-ball, le nombre de pratiquants a évolué respectivement de 12,4% et 3,4% alors le handball a connu une diminution du nombre d'adhésion de 2% dans le même temps.

XVIII.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVIII.3.1 Atouts et potentialités

- l'existence d'associations de jeunesse ;
- l'existence de clubs sportifs ;
- la diversité des sports pratiqués ;
- l'importance des jeunes (48,6% de la population ont moins de 15 ans);
- l'engouement des jeunes ;
- l'existence de partenaires.

XVIII.3.2 Contraintes

Les difficultés et contraintes sont récurrentes et elles se résument principalement à :

- l'absence de véhicule pour le service Régional et les CDEPS ;
- l'inexistence de locaux adaptés aux activités de jeunesse notamment à l'animation socio-éducative ;

[14] Les informations à la date de ce rapport portent sur l'année 2013

- l'absence de matériel d'animation dans les différentes structures (CDEPS) ;
- la faible implication de la plupart des collectivités locales dans les activités de jeunesse ;
- et aux difficultés, pour les CDEPS, de mobiliser les fonds de dotation.

XVIII.3.3 Perspectives

Elles se déclinent par projets ci-après :

- Construction d'un stade régional ;
- Réhabilitation des stades municipaux de Kaffrine, Nganda, Koingeul et Birkelane.

CONCLUSION

La population de la région de Kaffrine est caractérisée par sa jeunesse avec une moyenne d'âge de 20 ans. Ainsi, des investissements notamment en infrastructures sportives ou de loisirs sont nécessaires pour l'épanouissement des jeunes.

Cependant, la région se caractérise par un manque criard d'infrastructures sportives et de jeunesse de qualité. Les moyens techniques et financiers, les équipements et les installations sportives sont insuffisants pour organiser et promouvoir la pratique sportive jusque dans les coins les plus reculés.

CHAPITRE XIX- TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

INTRODUCTION

Le tourisme est un secteur transversal qui peut impacter sur beaucoup d'autres secteurs d'activités et avoir un effet d'entrainement sur l'ensemble de l'économie d'un pays. Le Sénégal s'est fixé comme objectif d'atteindre 2 000 000 de touristes en 2018, avec un objectif intermédiaire de 1 500 000 en 2016. Pour y arriver, le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (MTTA) en collaboration avec l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale (JICA) ont mis en place le Plan Stratégique de Développement Durable du Tourisme (PSDT) 2014-2018. Ce plan, en phase avec la vision déclinée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), prévoit de développer le secteur, suivant six pôles touristiques, à travers : (i) l'amélioration de l'offre touristique ; (ii) la promotion du tourisme et (iii) la réforme et la réorganisation de la gouvernance. Chaque pôle dispose d'avantages comparatifs. Le pôle Sine-Saloum composé des régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine dispose de réels potentiels culturels, économiques et religieux pour attirer des touristes. Le patrimoine culturel de la région (musique traditionnelle, jeux de l'esprit, sites religieux…) et ses sites historiques (sites mégalithiques, tombeaux de Mbeuleup à Lougue…) pourrait être exploité et valorisé à des fins touristiques. Même si Kaffrine ne fait pas partie de la carte touristique du Sénégal, le tourisme de chasse est bien pratiqué dans la région qui dispose de dix zones amodiées d'une superficie totale de 355 736 hectares. Les secteurs de la culture et du tourisme sont gérés respectivement par le centre culturel de Kaffrine et le Service Régional du Tourisme basé à Kaolack.
Dans le présent chapitre, il sera procédé à une analyse des secteurs de la culture et tourisme dans la région Kaffrine.

XIX.1 TOURISME

XIX.1.1 Situation des réceptifs

Les statistiques de la Direction de la Règlementation du Tourisme (DRT) du Ministère du Tourisme et des Transports aériens (MTTA) établissent le nombre de réceptifs de la région de Kaffrine à 4 en 2013. Ces statistiques place la région à la treizième position devant sédhiou qui en a 3. Comparé aux régions touristiques du pays comme Dakar (173 réceptifs), Thiès (193), Ziguinchor (122), Saint-Louis (67) et Fatick (65) beaucoup d'efforts restent à faire dans la région pour lui permettre de disposer d'infrastructures touristiques. La répartition du nombre de réceptifs selon le département montre que Koungheul est plus doté en structures d'accueil avec 3 réceptifs contre 1 pour Kaffrine. Toutefois, le département de Kaffrine dispose de 4 réceptifs supplémentaires non

répertoriées (l'auberge de Katakel, l'hôtel de Kaffrine, l'auberge Balanza et le centre polyvalent).
Le nombre de lits disponibles dans les réceptifs de la région se chiffre à 86 en 2013. Cette faible dotation en lits est différente de la situation observée dans les autres régions du pays comme Thiès (11944 lits), Dakar (10550), Ziguinchor (4386), Saint-Louis (2182) et Fatick (1840).

XIX.2 CULTURE ET LOISIRS

XIX.2.1 Infrastructures culturelles

La région se caractérise par un manque criard d'infrastructures culturelles. La situation des infrastructures socio-culturelles est dans le tableau qui suit.

Tableau 19.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative

Infrastructures culturelles	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation
Bibliothèque et centre de documentation	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
Théâtre, salle et aire de spectacle	0	0	Nd	1	1	0	1	1	0	0	0	Nd	2	2	0
Centre culturel	0	0	Nd	1	1	0	0	0	Nd	0	0	Nd	1	1	0
Espace jeune	1	1	0	0	0	Nd	1	1	0			Nd	2	2	0
Total	2	2	0	3	3	0	3	3	0	1	1	0	9	9	0

Source : Centre Culturelle de Kaffrine, 2014

La situation n'a pas connu d'évolution entre 2013 et 2014. En effet, comme en 2013, le nombre d'infrastructures culturelles que dispose la région s'est établi à 9 en 2014. Hormis les bibliothèques ou centres de documentation, qui sont au nombre de 4 à raison d'une structure par chef-lieu de département, l'essentiel des infrastructures culturelles se trouvent dans les départements de Kaffrine et de Koungheul. Ces deux departements dispose chacun de 3 structures.

XIX.2.2 Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est composé de patrimoine matériel et du patrimoine immatériel.

XIX.2.2.1Patrimoine matériel

Le patrimoine matériel est constitué des mausolées de dignitaires religieux et chefs historiques, des mégalithes, des arbres historiques, etc.

Tableau 19.2 : Liste des sites historiques de la région, par département

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
Birkelane	Site Mégalithique de Wanar	Le site de Wanar est composé de 21 cercles de pierres de 2 à 3 mètres de haut et de 4 à 6 mètres de diamètre. Il est inscrit dans la liste du patrimoine mondial en 2006. Depuis 2008, des fouilles y sont effectuées et des squelettes, des bracelets, des arcs ont été découverts. Il a une superficie de 100m2	
	Mausolée Mame Abdoulaye Cissé « Borom Diamal »	Sérigne Abdoulaye Cissé est le fondateur du grand foyer religieux de Diamal, titre foncier obtenu du temps de la colonisation.Il est né en 1840 et a vécu 85 ans (1840-1925). Grand érudit de l'Islam, il était compromis à Mame Bamba Mbacké et Mame El Hadj Malick Sy.	
	Tombeau de Guédél Mbodj	Tombeau du 42éme Bour Saloum. Né en 1861 et décédé en 1895.	
	Grande Mosquée de Birkelane	Elle a été créée en 1936 par El Hadj Mor Khoudia SY, petit frère d'El Hadj MalickSY. En 1952, elle a été réfectionnée. Actuellement, c'est une «zawiya».	
	Mausolée Mame Asta Walo Mbacké	Mame Asta Walo est la mère de Mame Diarra Bousso, mère de Serigne Touba, fondateur du mouridisme. Venue du Djolof, avec sa famille sur sollicitation de Maba Diakhou Ba. A la mort de Maba, Guédel Mbodj invita le fils ainé de Mame Asta Walo à venir s'installer à Nawel afin de bénéficier au maximum des prières du savant musulman. Mame Asta était une femme très pieuse et très respectée. Elle a vécu 137 ans.	
Kaffrine	Ecole 1 Tagouthie Waly Ndao (Kaffrine)	Créée il y a 100 ans, en 1912 sous le règne de Beuleup Ibrahima Ndao	

	La mosquée de Mbelbouck	1ère mosquée de Kaffrine. Elle aurait 531 ans.	
	Deeg Booy (Gniby)	Le marigot mythique de Booy, «Deeg Booy» aurait 100ans. Selon la légende, l'eau du marigot changeait au gré de son génie; elle était amère au zénith et douce le soir. Il était et demeure un lieu de prières et de sacrifices même pour Serigne Fallou Mbacké.	
Koungheul	Arbre mythique de Taba	C'est dans la brousse, sous cet arbre que Bagal trouva deux lions qu'il tua et il coupa leurs queues et celle d'un cobra. Etonné par son courage, le chef de province lui demanda d'aller installer son village, actuel Taba, à partir de cet arbre.	
	Les pierres mégalithiques de Douba	Impossible pour les habitants de donner un âge à ces pierres. Aucune fouille n'est effectuée dans ce site mais il reçoit la visite d'occidentaux.	
	La résidence du dernier chef de canton de Koungheul, El Hadj Ibrahima BA	Elle fut la résidence d'Ibrahima Ba en 1903. il fut successivement secrétaire de Beuleup, interprète du commandant de la subdivision de Kaolack et 1er chef de canton de Koungheul. La résidence est maintenant en ruine	
Malem Hodar	Dém Mame Baba	Déém Mame Babaest un arbre sous lequel Babacar Cobar Ndao, un grand érudit de l'Islam se retirait entre 1911 et 1913 pour effectuer ses prières. «Soufiyanké». Cet arbre est mythique, jamais de l'herbe ne pousse sous son ombre	
	Gouy Ndiog (Hodar)	En 1835, un conflit éclata entre le roi du Bambouck, Mor Saer Cissé et les habitants de Boulel Ndoucoumane.A l'origine, un chien portant le nom de la mère du roi. Cet arbre, avec un large trou au milieu était l'abri des enfants et de femmes. Les stigmates de coups de fusils sont toujours visibles sur cet arbre	

	Khountou (Vallée)	Vaste vallée dans le village de Goudié, fondé en 1810. Pendant les rapts et pendant la traite négrière, le «Khountou» était un endroit de refuge pour les habitants du village. Une fois visité, le khountou est introuvable pour toute personne si elle n'est pas guidée par les villageois.	
	Lieu de rencontre Babacar Cobar Ndao / Abdou Mbombé Ndao	Ces deux érudits de l'Islam se sont vus dans un rêve. Alors, vers 1897 chacun à la recherche de l'autre pour béneficier de son enseignement. Ils se sont rencontrés entre Goudié et Sagna Mbaar. Ce lieu était le point de départ vers Tivaoune chez El Hadji Malick SY. Le site est matérialisé par des pierres et on vient y prier.	

Source : Agence Régional de Développement de Kaffrine, 2013

La région de Kaffrine compte 22 sites historiques et culturels. Cependant leur répartition dans l'espace est assez déséquilibrée. En effet, les sites sont concentrés pour l'essentiel dans le département de Birkelane avec 41,0% des sites et celui de Malem Hodar avec 32,0%. Les départements de Kaffrine et de Koungheul sont les moins pourvus avec chacun 13,5% des sites. Le site mégalithe de Wanar dans le département de Birkelane est classé patrimoine mondiale en 2006.

XIX.2.2.2 Patrimoine immatériel

On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets.

Le patrimoine immatériel de la région concerne les traditions ou les expressions héritées des ancêtres et transmises à la nouvelle génération, comme les traditions orales véhiculées par les griots et communicateurs traditionnels, les contes et légendes et le savoir-faire local nécessaires à l'artisanat traditionnel.

XIX.2.3 Activités culturelles

La région de Kaffrine dispose d'un agenda culturel bien fourni. Le tableau ci-dessous donne la situation des différentes activités qui se tiennent dans la région.

Tableau 19.3 : Répertoire des activités culturelles de la région

Activités	Localités ou lieux	Observations
Journée mondiale de la danse	Kaffrine	annuelle
Journée du livre	Kaffrine et Birkelane	annuelle
Fête de la musique	Kaffrine	annuelle
Opération – enfance culture	Kaffrine et Koungheul	
Journée culturelle des NDAOCOUNDA	Kaffrine	annuelle
Mausolée de Mame Asta Walo	Birkelane	
Université de Diamal et Darou Wanar	Birkelane	

Ziara de Abdou Villane	Kaffrine	
Ziara de Siwal	Malem Hodar	
Ziara de Arafa	Koungheul	
Retrait spirituel de trois de Koukoto (Daaka)	Koungheul (Saly Escale)	

Source : Centre Culturelle de Kaffrine, 2014

L'essentiel des activités culturelles de la région sont de nature religieuse. En effet, sur les 11 activités contenues dans le tableau ci-dessus, 6 concernent la religion.
Les « ziaras » annuels d'Abdou Vilane (Kaffrine), de Siwal (Malem Hodar) et d'Arafat (Koungheul) font partie des activités phares de l'agenda culturel de la région. Dans le même sillage, l'université de Diamal et de Darou Wanar ainsi le mausolée de Mame Asta Walo attirent beaucoup de fidèles. Dans un autre registre, la journée mondiale de la danse, la journée du livre et la fête de la musique sont célébrées annuellement dans la région surtout dans le département de Kaffrine.

XIX.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIX.3.1 Atouts et potentialités

1. En matière de tourisme

- ❖ L'existence de 10 zones amodiées d'une superficie totale de 355 736 hectares ;
- ❖ Les nombreuses espèces animales ;
- ❖ Le riche patrimoine culturel et historique ;
- ❖ La position de carrefour de la région ;
- ❖ L'initiative locale pour la mise en place de réceptifs d'accueil et de restauration.

2. En matière de culture

Les principaux atouts de la culture sont :

- ❖ La situation géographique favorable ;
- ❖ La diversité culturelle ;
- ❖ Riche passé historique ;
- ❖ L'existence de pratiques culturelles positives (parenté à plaisanterie) et de valeurs de solidarité favorables à la cohésion sociale ;
- ❖ La décentralisation de la compétence culture ;
- ❖ La création du service régional de la culture ;
- ❖ La disponibilité de partenaires.

XIX.3.2 Contraintes

1. En matière de tourisme

- ❖ La non inscription de la région sur la carte touristique du Sénégal ;
- ❖ La faible valorisation du patrimoine culturel et historique de la région ;
- ❖ Le non recensement du patrimoine historique et culturel de la région ;
- ❖ L'insuffisance de réceptifs touristiques ;

- L'absence de services, de structures d'encadrement et de promotion.

2. En matière de culture

Les principales contraintes du secteur de la culture se déclinent comme suit :

- L'absence de services départementaux ;
- L'absence de manifestations culturelles de grande envergure ;
- L'inexistence d'un répertoire du patrimoine matériel et immatériel de la région ;
- L'absence d'industries culturelles pouvant produire et diffuser la création artistique (studios d'enregistrement) ;
- Le caractère informel des activités ;
- La faiblesse de moyens financiers ;
- L'absence d'infrastructures de diffusion et de promotion culturelle (complexe culturel, salles de spectacle, théâtre de verdure, salle de cinéma fonctionnelles...) ;
- La faiblesse du tourisme (secteur qui participe au développement de la culture et vise versa) ;
- Le manque d'organisation des acteurs ;
- L'exode des artistes de renommée, vers Dakar ;
- L'absence de promoteur culturel privé et de mécénat

XIX.3.3 Perspectives

1. En matière de tourisme

- Création de circuits touristiques ;
- Construction d'un réceptif haut de gamme ;
- Création de structure de formation et d'encadrement.

CONCLUSION

La région de Kaffrine regorge d'énormes potentialités culturelles. Le patrimoine immatériel est constitué de la tradition orale véhiculée par les griots et communicateurs traditionnels, des contes et légendes et du savoir-faire local. Quant au patrimoine matériel, il est constitué des mausolées de dignitaires religieux et chefs historiques, des mégalithes et des arbres historiques. Toutes ces potentialités devraient permettre à la région de rayonner sur le plan culturel. Toutefois, le secteur rencontre des difficultés du fait du manque d'infrastructures. Dans le domaine du tourisme, la région n'est pas encore inscrite sur la carte touristique du Sénégal. A l'instar du secteur culturel, le tourisme est caractérisée par un manque d'infrastructures avec seulement 4 réceptifs en 2013. Toutefois, les initiatives prises dans le cadre du PSDT 2014-2018 sur le tourisme communautaire devraient permettre de dynamiser le secteur dans la région.

CHAPITRE XX- POSTE, BANQUES ET SFD

INTRODUCTION

Le rôle essentiel des banques est de servir d'intermédiaire entre les personnes disposant de moyens financiers et celles qui ont besoin de financement. Les uns prêtent leur argent à la banque et celle-ci l'affecte à son tour au financement de la seconde catégorie. Cette activité des banques permet une affectation optimale des ressources financières, en faisant le lien entre l'offre et la demande, et renforce l'efficacité de l'économie. A côté d'un système bancaire traditionnel très faible dans la région, le Système Financier Décentralisé (SFD) joue un rôle important dans la microfinance. Elle consiste à créer et diffuser des services financiers de proximités en faveur des personnes qui n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels, et ceux, principalement avec un objectif de renforcement du micro entreprenariat. Des initiatives entrepreneuriales qui ont besoin de financement sont notées dans la région. Ainsi, les femmes qui s'activent dans la transformation des produits locaux, le commerce et la production de sel, les artisans mais aussi les transporteurs (surtout les propriétaires de mototaxis) ont besoin de collaborer avec les structures décentralisées de la finance.

L'Etat du Sénégal, à travers la Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés (DRS-SFD), a rôle protecteur de la clientèle mais aussi d'encadrement du secteur. Dans ce sillage, la DRS-SFD dispose d'un pouvoir de sanction en vers les structures défaillantes. Entre autres sanctions, la DRS-SFD peut procéder à des retraits d'agréments aux structures qui ont commis des fautes.

Le présent chapitre analyse la finance au niveau régional en mettant le focus sur les SFD puisque les données des banques et de la poste ne sont disponibles.

XX.1 BANQUES, POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

La région est faiblement couverte par le système bancaire classique malgré son dynamisme économique. La CNCAS constitue le seul établissement bancaire installé dans la région et offre des opportunités de financement des activités économiques. Les principaux produits offerts par la CNCAS sont les suivants :

- le crédit embouche avec un taux d'intérêt de 12,5% et un apport de 10% ;
- le crédit semences avec 7,5% d'intérêt et un apport de 10%.

La poste est présente dans la région de Kaffrine à travers quatre bureaux départementaux qui dépendent toujours de celui de Kaolack. Les bureaux de Kaffrine et Koungheul sont les plus importants par leur personnel et leurs activités. La localisation de ces infrastructures le long des axes routiers ne facilite pas l'accès aux

populations situées à l'intérieur de la région. Deux volets dominent l'activité de la Poste : la distribution du courrier et les services financiers. Le volume des transferts financiers enregistrés par le bureau de Kaffrine est estimé à 300 millions par mois. La Poste est de plus en plus concurrencée par les prestataires nouveaux dans le domaine du transfert d'argent. Les prestataires les plus représentés sont WESTER UNION, MONEY EXPRESS, MONEYGRAM, WARI et JONI JONI.

XX.2 SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

XX.2.1 Couverture en SFD de la région

Le tableau ci-après donne la situation du nombre de structures du système financier décentralisé de la région.

Tableau 20.1 Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative

Nature SFD	Nombre SFD inscrits		
	2012	2013	Variation %
SFD affiliés	2	2	0,0%
IMCEC isolées	1	1	0,0%
Total	3	3	00,%

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2013

Comme en 2012, le nombre de SFD s'établit à 3 dans la région de Kaffrine en 2013. Il est constitué de 2 SFD et d'une Institution Mutualiste Communautaire d'Epargne et de Crédit (IMCEC).

Tableau 20.2 Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2012				2013				Variation %			
	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total
Birkelane	0	0	0		0	0	0	0	Nd	Nd	Nd	Nd
Kaffrine	5246	1747	1971	8964	5554	2063	1790	9406	5,9%	18,1%	-9,2%	4,9%
Koungheul	3016	1027	12222	5256	3339	1217	956	5512	10,7%	18,5%	-92,2%	4,9%
Malem Hodar	0	0	0	0	0	0	0	0	Nd	Nd	Nd	Nd
Région	8262	2774	3194	14230	8893	3280	2745	14919	7,6%	18,2%	-14,1%	4,8%

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2013

Le nombre de sociétaires est passé de 14230 en 2012 à 14919 en 2013 soit une hausse de 4,8%. Cette hausse globale cache certaines disparités selon le type de sociétaire. Le nombre de femme a connu une augmentation 18,2% alors chez les hommes, la hausse est plus modérée (7,6%). En revanche pour les personnes morales, l'effectifs

des adhérents de 2013 est moins important que celui de 2012 d'où le repli, de 14,1%, notée durant la période. Cette baisse est plus manifeste dans le département de Koungheul (92,2%) que dans le département de Kaffrine (9,2%). Par ailleurs, le tableau révèle qu'il n'y a aucun adhèrent des SFD dans les départements de Malem Hodar et Birkelane.

XX.2.2 L'épargne et les crédits

Les SFD de la région se sont essentiellement implantés dans les zones urbaines comme le montre le tableau suivant où aucun sociétaire n'est enregistré en milieu rural.

Tableau 20.3 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2012			2013			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	Hommes	7594	0	7594	7403	0	7403	-2,5%	0	-2,5%
	Femmes	2633	0	2633	2524	0	2524	-4,1%	0	-4,1%
	Personnes morales	2769	0	2769	2651	0	2651	-4,3%	0	-4,3%
Nombre de crédits en cours	Hommes	3738	0	3738	4692	0	4692	25,5%	0	25,5%
	Femmes	1068	0	1068	1505	0	1505	40,9%	0	40,9%
	Personnes morales	656	0	656	679	0	679	3,5%	0	3,5%
Nombre de crédits accordés	Hommes	3158	0	3158	4156	0	4156	31,6%	0	31,6%
	Femmes	1015	0	1015	1343	0	1343	32,3%	0	32,3%
	Personnes morales	486	0	486	723	0	723	48,8%	0	48,8%

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2013

Une tendance à la baisse du nombre d'épargnants est observée dans la région entre 2012 et 2013. En effet, de 12996 en 2012, l'effectif des épargnants passe à 12578 en 2013 soit une baisse de 3,2%. La situation diffère selon le sexe ou la nature de l'épargnant. Chez les hommes le repli est de 2,5% alors chez les femmes il de 4,1%. Dans le même sillage, l'effectif des personnes morales a chuté de 4,3%. En revanche, il y a eu plus de demandes de crédits accordés aux hommes en 2013 qu'en 2012. En effet, 4156 hommes ont vu leur demande de crédit accordé en 2013 contre 3158 en 2012 soit une hausse de 31,6%. Cette même tendance est observée chez les femmes et les personnes morales avec des hausses respectives de 32,3% et 48,8% du nombre de crédits qui leur sont accordés.

Les montants de l'épargne collectée, des crédits en cours et des crédits accordés sont contenus dans le tableau qui suit.

Tableau 20.4 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2012 (en millions de FCFA)			2013 (en millions de FCFA)			Variation en %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Epargne collectée	Hommes	981,8	0	981,8	1 223,1	0	1 223,1	24,6%	Nd	24,6%
	Femmes	246,8	0	246,8	428,3	0	428,3	73,5%	Nd	73,5%
	Personnes morales	883,9	0	883,9	1 061,4	0	1061,4	20,1%	Nd	20,1%
Encours de crédit	Hommes	1 984,3	0	1984,3	1 684,5	0	1 684,5	-15,1%	Nd	-15,1%
	Femmes	463,2	0	463,2	441,0	0	441,0	-4,8%	Nd	-4,8%
	Personnes morales	336,4	0	336,4	320,5	0	320,5	-4,7%	Nd	-4,7%
Montant des crédits accordés	Hommes	1 935,1	0	1935,1	1 856,4	0	1 856,4	-4,1%	Nd	-4,1%
	Femmes	439,7	0	439,7	476,6	0	476,6	8,4%	Nd	8,4%
	Personnes morales	339,5	0	339,5	329,9	0	329,9	-2,8%	Nd	-2,8%

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2013

En dépit de la baisse notée chez les épargnants, l'épargne colletée par les SFD de la région a connu une hausse substantielle en 2013. En effet, l'épargne déposée par les femmes a augmenté de 73,5% (246,8 millions de F CFA en 2012 contre 428,3 millions de F CFA en 2013) et celle des hommes de 24,6%. Les personnes morales ont, elles aussi, épargné plus en 2013 (hausse de 20,1%). Par contre, les montants l'encourt de crédit ont sensiblement par rapport à 2012. Les montants des crédits accordés ont connu les mêmes tendances. Les crédits accordés aux hommes et aux personnes morales ont chuté respectivement de 4,1% et 2,8%. En revanche, les montants des crédits accordés aux femmes se sont accrus de 8,4%.

Tableau 20.5 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA), par circonscription administrative

Désignation	Kaffrine			Koungheul			Région		
	2012	2013	Variation %	2012	2013	Variation %	2012	2013	Variation %
Encours d'épargne (en million de FCFA)	2 038	1 869	-8,3%	716	667	-6,8%	2 754	2 536	-7,9%
Dépôts à vue	433	453	4,6%	128	127	-0,8%	561	580	3,4%
Dépôts à terme	527	510	-3,2%	132	123	-6,8%	659	633	-3,9%
Autres dépôts	1 078	906	-16,0%	456	417	-8,6%	1534	1 323	-13,8%
Encours de crédits (en million de FCFA)	1 772	1526	-13,9%	1 012	920	-9,1%	2 784	2 446	-12,1%
Court terme	962	872	-9,4%	543	617	13,6%	1 505	1 489	-1,1%
Moyen terme	114	79	-30,7%	60	27	-55,0%	174	106	-39,1%
Long terme	660	527	-20,2%	349	228	-34,7%	1 009	755	-25,2%
Crédits en souffrance	36	47	30,6%	60	48	-20,0%	96	95	-1,0%

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2013

L'encourt d'épargne a connu une baisse de 7,9% passant de 2 754 millions de F CFA en 2012 à 2 536 millions de F CFA en 2013. Ce repli de l'encourt d'épargne est imputable à la baisse des dépôts à terme et autres dépôts respectivement de 3,9% et 13,8% en dépit de la hausse notée dans les dépôts à vue (3,4%). La baisse de l'encours de crédit entre 2012 et 2013 est due au repli des crédits à court terme, des crédits à moyen terme, des crédits à long terme et des crédits en souffrance respectivement de 1,1%, 39,1%, 25,2%, 1,0%.

XX.2.3 L'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés

Le tableau ci-dessous fait la situation des crédits accordés selon l'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires.

Tableau 20.6 : Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence

Désignation	2012 (en millions de FCFA)			2013 (en millions de FCFA)			Variation en %		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Objet des crédits accordés									
Crédits immobiliers	0	0	0	0	0	0		Nd	
Crédits d'équipement	677	0	677	1 884,1	0	1 884,1	178,3%	Nd	178,3%
Crédits à la consommation	91	0	91	75,2	0	75,2	-17,4%	Nd	-17,4%
Crédits de trésorerie	289,5	0	289,5	401,5	0	401,5	38,7%	Nd	38,7%
Autres	1 656,7	0	1 656,7	302,0	0	302,0	-81,8%	Nd	-81,8%
Secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés									
Agriculture, sylviculture et pêche	1 440,9	0	1 440,9	1 669,6	0	1 669,6	15,9%	Nd	15,9%
Industries manufacturées	495,2	0	495,2	79,0	0	79,0	-84,0%	Nd	-84,0%
BTP	24,1	0	24,1	327,4	0	327,4	1 258,5%	Nd	1258,5 %
Commerce, restaurants, hôtels	269,4	0	269,4	262,7	0	262,7	-2,5%	Nd	-2,5%
Transport, entrepôts et communication	35,5	0	35,5	79,7	0	79,7	124,5%	Nd	124,5%
Services divers	449,1	0	449,1	244,6	0	244,6	-45,5%	Nd	-45,5%

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2013

La répartition des crédits selon leur objet révèle que le crédit d'équipement est l'activité le plus fiancée par SFD de la région avec 70,8% en 2013. Par rapport à 2012, les montants des crédits d'équipement et des crédits de trésorerie ont augmenté respectivement de 178,3% et 38,7%. Cependant, les crédits à la consommation et les autres crédits ont chuté respectivement de 17,4% et 81,8%. Quant aux secteurs d'activité, « agriculture, sylviculture et pêche » regroupe 62,7% des crédits octroyés par les SFD de la région. Toutefois, les BTP sont plus dynamique dans le marché financier de la région puisque les crédits qui leur accordé ont augmenté de 1258,5% par rapport à 2012. Au total, un montant de crédit de 2 663 millions de F CFA a été accordé aux différents secteurs d'activité durant l'année contre 2 714,2 millions de F CFA en 2012.

XX.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XX.3.1 Atouts et potentialités

- Forte demande en services financiers ;
- Ouverture prochaine de l'Université du Sine Saloum ;
- Existence du FONGIP.

XX.3.2 Contraintes

- Insuffisance de l'offre de services financiers ;
- Taux d'intérêt élevé des crédits ;

CONCLUSION

Le système financier décentralisé (SFD) joue un rôle important dans le fonctionnement de l'économie de la région eu égard à l'importance des secteurs d'activités qui est ont été financé mais aussi aux montants des crédits octroyés. A cela s'ajoute, le rôle incontournable que jouent les SFD dans la mobilisation de l'épargne des agents économiques de la région. Compte tenu du fait que le système bancaire traditionnel est faible dans la région, les SFD constituent une alternative pour effectuer des prêts ou des épargnes.

CHAPITRE XXI-TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA

INTRODUCTION

La télécommunication est un terme large qui couvre l'internet, les lignes fixes, la téléphonie mobile, etc. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) permettent de transmettre et de recevoir de l'information ou de la voix sur des distances très longues. Les TIC sont devenus incontournables dans la vie des populations. Elles constituent une alternative crédible pour lutter contre le chômage. Fort de constat, le Plan Sénégal Emergent (PSE) fait, entre autres, de l'accélération de la diffusion des TIC une des fondements de l'émergence du pays.

Concernant les médias, leur rôle premier est et reste effectivement de transmettre de l'information. Ils répondent en outre à la fonction de détente mais aussi à celle de compréhension de la société.

S'appuyant sur les TIC, le Sénégal entend opérer une véritable révolution dans le domaine des medias avec le passage de l'analogie au numérique en 2015.

Ce chapitre se propose d'analyser les deux secteurs d'activités dans la région durant l'année 2014.

XXI.1 TELECOMMUNICATIONS

En matière de téléphonie, les trois opérateurs existants dans le pays (Orange, Tigo et Expresso) sont présents au niveau régional avec une offre de service assez diversifiée. Au niveau des zones urbaines et périurbaines de la région, la couverture du réseau téléphonique mobile est satisfaisante avec la présence des tous les opérateurs, tandis que dans certaines zones rurales, elle est de très mauvaise qualité et parfois inexistante. Orange et Expresso offrent également des services d'accès à internet même si celui-ci n'est pas accessible dans toute la région.

Tous ces outils contribuent à faciliter la communication à l'intérieur de la région mais aussi avec le reste du pays et vers l'étranger.

XXI.2 MEDIA

Pour la radiophonie, deux organes sont implantés dans la région. Il s'agit des radios communautaires Kaffrine FM et Koungheul FM qui couvrent une bonne partie localités des départements de Kaffrine et Koungheul. A cela s'ajoutent les stations radios installées à Kaolack ou ailleurs et qui sont reçues dans la région de Kaffrine avec une qualité d'écoute pas des meilleures.

Pour ce qui est de la télévision, elle est présente partout grâce aux antennes paraboliques, offrant ainsi à la population une diversité de choix de chaines nationales

comme étrangères. Cependant la capitale Kaffrine se trouvant dans une dépression, la réception des sons et images est de mauvaise qualité.
Concernant la presse écrite, certains journaux d'information générale et spécialiséé arrivent dans la région. Toutefois, ces journaux arrivent dans la région vers 11 heures.

XXI.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XXI.3.1 Atouts et potentialités

1. en matière de Télécom
   - ❖ présence d'opérateur telephonique.
2. en matière de media
   - ❖ potentiel artistique et culturel important.

XXI.3.2 Contraintes

1. en matière de Télécom
   - ❖ mauvaise qualité du réseau dans certains endroits.
2. en matière de media
   - ❖ maivaise qualité du signal.

XXI.3.3 Perspectives

1. en matière de media
   - ❖ ouverture en 2015 d'une troisième radio communautaire à Nganda ;
   - ❖ disponibilité du bouquet de la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

CONCLUSION

Les télécommunications jouent un rôle important dans l'économie de la région. Toutefois, la qualité du réseau n'est pas des meilleurs dans certaines zones rurales. De même les médias ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion des produits locaux et de la culture locale. Dans ce sillage, il important que les chaînes de télévision et de radio sénégalaises disposent d'antennes au niveau régional pour accompagner le développement économique de la région.

CONCLUSION GENERALE

L'étude de la démographie à travers la structure par sexe et par âge met en exergue le caractère jeune et à prédominance féminine de la population régionale. Ce caractère jeune de la population peut avoir des répercutions non négligeables sur le marché du travail, sur l'éducation et la formation et les loisirs. Dans le même sillage, cette prédominance féminine peut être à l'origine d'une fécondité élevée qui peut engendrer un accroissement rapide de la population régionale.

Dans le domaine de l'éducation, il découle de l'analyse du secteur que la quasi-totalité des indicateurs sont au rouge. Cette situation croisée au caractère jeune de la population de la région de Kaffrine crée un environnement défavorable au développement économique et social.

Concernant la Santé et l'hygiène la couverture sanitaire des populations de la région en structures de santé et en personnel qualifié est loin d'être satisfaisante. Cette situation découle pour l'essentiel de l'insuffisance des structures sanitaires, notamment pour les départements de Birkelane et de Malem Hodar. Quant au district sanitaire de Kaffrine, il n'a pas plus de centre de santé depuis l'érection de ce dernier en hôpital régional.

Compte tenu du niveau de pauvreté de la région, l'assistance est incontournable pour aider les familles vulnérables. De même, avec la fréquence de catastrophes naturelles comme les inondations, l'appui des sapeurs-pompiers est incontournable.

Avec une seule MAC, une AEMO et sans tribunal régional, la région est caractérisée par un manque criard d'infrastructures dans le domaine de la justice. Toutefois, aucune lenteur n'est notée dans le traitement des dossiers.

L'analyse de la situation du secteur de l'hydraulique donne globalement un taux de couverture satisfaisant. Cependant, il existe de faibles taux d'accès à l'eau dans certaines zones rurales. Il convient aussi de faire face à la salinisation progressive des forages. Toutefois le secteur connait des mutations (amélioration du taux d'accès à l'eau potable).

Contrairement à l'hydraulique, le taux d'accès à l'assainissement est faible dans la région en dépit de l'amélioration notée en milieu rural avec les programmes en cours de réalisation. L'absence de système de gestion des eaux de ruissellement et des eaux usée, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, impacte négativement sur l'environnement et la santé des populations.

L'agriculture de la région montre qu'elle présente des avantages comparatifs par rapport aux autres régions du Sénégal compte tenu de son rang au niveau national pour la production d'arachide d'huilerie où elle occupe la 1ère place. La diversification des cultures est devenue aussi une réalité de la production agricole régionale. Cependant le secteur souffre d'un déficit en infrastructures et équipements agricoles, en intrants de qualité en quantité et à un manque d'organisations et de capacités de

ses acteurs. Cependant, de nombreux projets s'activent la région pour relever ces défis.

Le secteur de l'élevage à Kaffrine présente un fort potentiel de production lié à l'importance de son cheptel et des ménages pastoraux. Cependant la valorisation de ce secteur est confrontée à des contraintes d'ordre infrastructurels et organisationnel. Ce secteur constitue aussi le deuxième poumon de l'économie régionale, après l'agriculture.

La place géographique qu'elle occupe fait de la région de Kaffrine un endroit propice pour l'échange de produits. De ce fait, le commerce illicite est développé dans la région d'où le rôle essentiel joué par la douane de la région.

L'analyse du secteur de l'exploitation forestière montre qu'elle constitue un secteur stratégique pour la création de revenus pour les populations de la région. Cependant, sa valorisation est confrontée à de nombreuses difficultés, surtout liées au faible niveau d'organisation des acteurs. En outre, les ressources naturelles font l'objet d'agression d'ordre climatique et anthropique.

Dans le domaine de l'environnement, Il découle de l'analyse de la situation que les changements climatiques impactent négativement sur les conditions d'existences des populations et les systèmes de production.

Dans le secteur de l'emploi et du travail, la région dispose d'une force de travail importante. Le taux de chômage de la région fait partie des plus faible du pays. Toutefois, le nombre d'établissement ouverts restent faibles et concernent principalement le commerce, la restauration, les BTP et l'agriculture.

Le secteur du transport joue un rôle stratégique dans la vie économique de la région car il assure la mobilité des personnes, surtout des marchandises et l'appui à la production. En effet la dynamique du transport est fortement liée à celle du commerce intra-régional qui se déroule essentiellement à travers les marchés hebdomadaires. Cependant, ce secteur est confronté à de nombreuses contraintes d'ordre infrastructurel, organisationnel, d'équipement, qui inhibent son épanouissement.

Ainsi, dans le domaine de la petite et moyenne entreprise, la Région de Kaffrine recèle des filières valorisables à renforcer, dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, du bâtiment, de la restauration, de l'hébergement, du commerce. Cependant les entrepreneurs locaux sont confrontés à des difficultés d'organisation, de faible capacitation financière, matérielle et de gestion. La région est dépourvu d'industrie ce qui constitue un frein à son développement économique.

La région de Kaffrine est confrontée à des difficultés d'accès à l'énergie, du fait d'un faible taux de couverture des besoins des populations, notamment en milieu rural. Cependant, la région dispose de potentialités pour faire face aux besoins d'énergie domestique, grâce à ses ressources forestières tout en prenant en compte le contexte des changements climatiques. Compte tenu du rôle stratégique de l'énergie dans la promotion économique, l'amélioration du niveau d'accès et la diversification des sources d'énergie doivent être définies comme axe prioritaire de développement de la Région.

L'analyse du secteur du commerce révèle son dynamisme et l'importance des débouchés pour les produits de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation forestière. Le commerce présente aussi des opportunités pour l'écoulement des produits de la région, vers le reste du pays et la sous-région. Cependant, tout le potentiel du secteur est loin d'être valorisé en raison de l'insuffisance de l'organisation des acteurs et des difficultés de transport.

L'artisanat renferme de nombreuses potentialités et occupe une bonne partie des populations de la région de Kaffrine. Il constitue un secteur stratégique pour l'équipement de l'agriculture et pour la satisfaction des besoins d'artisanat de service des populations .Cependant, en dépit des atouts décelés, le secteur est confronté à des contraintes liées au manque d'organisation, d'infrastructures, à l'insuffisance de capacités financières, matérielles et de gestion des artisans. Le secteur de l'artisanat manque également de promotion, de visibilité.

A l'image des autres secteurs sociaux, les secteurs de la jeunesse et des sports se caractérisent par un manque d'infrastructure et d'organisation. Cette situation ne permet pas une prise en charge correcte des besoins des populations, dans le domaine de la jeunesse et des sports.

Au moment où le tourisme balnéaire cherche à sortir d'une crise qui ne cesse de s'approfondir le tourisme écologique se positionne comme un tourisme de rupture qui intègre les dimensions écologique et social. Ainsi, le tourisme écologique présente de nombreuses opportunités pour la région de Kaffrine. Cependant, ce secteur souffre essentiellement de manque de visibilité et de promotion.

L'analyse du secteur de la culture montre qu'elle recèle d'énormes potentialités. Cependant, le manque d'infrastructures, le faible niveau d'organisation des acteurs sont, entre autres, les principales contraintes qui minent le secteur. La Région se doit de définir une vision partagée par tous les acteurs, dans une perspective de promotion culturelle.

Dans le secteur de la finance, le système bancaire traditionnel est absent dans la région. Toutefois, les SFD jouent important dans l'économie de la région surtout dans la microfinance.

Concernant les télécommunications et les medias, les trois opérateurs du Sénégal sont présents dans la région mais le réseau n'est pas encore de bonne qualité surtout en zones rurale. De même, la qualité du signal n'est pas des meilleurs dans le domaine de la télévision.

ANNEXES

ANNEXE 1: DEMOGRAPHIE

Tableau : Fiche synthétique du chapitre démographie

DEMOGRAPHIE							
ANNEE		**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Population	**Département**						
	Birkelane	127733	131014	109348	112530	101216	104958
	Kaffrine	115287	118248	203688	209621	207676	215351
	Koungheul	145967	149704	165060	209621	163438	169478
	Malem Hodar	166879	171152	94640	97401	94662	98160
	Région	555866	570118	572736	629173	566992	587946
	Milieu résidence						
	Urbain	-	66609	64948	70351	85877	89051
	Rural	-	491432	507788	519067	481115	498895
	Sexe						
	Masculin	262431	268467	283345	291817	282093	292518
	Féminin	293435	301651	289390	297600	284899	295428
Densité	**Département**						
	Birkelane	114	117	97	100	90	93
	Kaffrine	42	44	75	77	76	79
	Koungheul	34	35	39	49	39	40
	Malem Hodar	54	55	30	31	30	31
	Région	50	51	51	56	51	52
Pourcentage dans la pop régionale	**Département**						
	Birkelane	23%	23%	19%	18%	18%	18%
	Kaffrine	21%	21%	36%	33%	37%	37%
	Koungheul	26%	26%	29%	33%	29%	29%
	Malem Hodar	30%	30%	17%	15%	17%	17%
	Milieu résidence						
	Urbain	-	11,9%	11,3%	11,9%	15,1%	15,1%
	Rural	-	88,1%	88,7%	88,1%	84,9%	84,9%
	Sexe						
	Hommes	47,2%	47,1%	49,2%	49,5%	49,8%	49,8%
	Femmes	52,8%	52,9%	50,5%	50,5%	50,3%	50,2%
	Groupe d'âge						
	% de la population de moins de 20 ans	-	-	59,3%	59,3%	48,6%	48,6%
	% de la population de moins de 35 ans	-	-	80,0%	80,0%	79,8%	79,8%
	% de la population de plus de 80 ans	-	-	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%
	% de la population 20 - 79 ans	-	-	99,4%	99,4%	40,5%	40,5%

Ratio de dépendance							
	global	-	-	102,8	102,8	106,9	106,9
	des jeunes	-	-	96,0	96,0	100,5	100,5
	des personnes âgées	-	-	6,8	6,8	6,4	6,4
	Rapport de masculinité	-	-	97,9	98,1	99,3	99,3

Source : ANSD

Tableau : Répartition de la population régionale selon sexe et par localités en 2014

DEPARTEMENTS	LOCALITES	MILIEU	SEXE	EFFECTIFS	TOTAL
KAFFRINE	COM. KAFFRINE	Urbain	Masculin	20 062	40 997
			Féminin	20 936	
	COM. N'GANDA	Urbain	Masculin	5 343	10 896
			Féminin	5 552	
	BOULEL	Rural	Masculin	12 112	24 274
			Féminin	12 162	
	GNIBY	Rural	Masculin	8 220	16 112
			Féminin	7 899	
	KAHI	Rural	Masculin	11 104	22 285
			Féminin	11 181	
	DIOKOUL M'BELBOUCK	Rural	Masculin	12 289	25 174
			Féminin	12 885	
	KATHIOTE	Rural	Masculin	16 144	34 181
			Féminin	18 037	
	MEDINATOUL SALAM 2	Rural	Masculin	10 689	21 375
			Féminin	10 685	
	DIAMAGADIO	Rural	Masculin	9 147	20 051
			Féminin	10 903	
BIRKELANE	COM .BIRKELANE	Urbain	Masculin	3 501	7 270
			Féminin	3 770	
	KEUR M'BOUKI	Rural	Masculin	5 314	10 514
			Féminin	5 200	
	TOUBA M'BELLA	Rural	Masculin	5 253	10 289
			Féminin	5 036	
	DIAMAL	Rural	Masculin	5 364	10 629
			Féminin	5 265	
	MABO	Rural	Masculin	12 763	26 140
			Féminin	13 377	
	N'DIOGNICK	Rural	Masculin	14 875	30 876
			Féminin	16 001	
	MBEULEUP	Rural	Masculin	2 147	4 333
			Féminin	2 186	

	SEGRE GATTA	Rural	Masculin	2 421	4 905
			Féminin	2 484	
KOUNGHEUL	COM. KOUNGHEUL	Urbain	Masculin	10 611	21 716
			Féminin	11 106	
	SALY ESCALE	Rural	Masculin	11 802	23 642
			Féminin	11 839	
	FASS THIEKENE	Rural	Masculin	8 438	16 453
			Féminin	8 015	
	IDA MOURIDE	Rural	Masculin	10 093	19 784
			Féminin	9 691	
	LOUR ESCALE	Rural	Masculin	11 827	23 363
			Féminin	11 535	
	RIBOT ESCALE	Rural	Masculin	7 582	14 529
			Féminin	6 948	
	GAINTHE PATHE	Rural	Masculin	8 182	16 062
			Féminin	7 881	
	MAKA YOP	Rural	Masculin	7 157	14 334
			Féminin	7 177	
	MISSIRAH WADENE	Rural	Masculin	10 117	19 594
			Féminin	9 478	
MALEM HODDAR	COM. MALEM HODDAR	Urbain	Masculin	4 089	8 170
			Féminin	4 081	
	DAROU MINAM II	Rural	Masculin	8 260	15 415
			Féminin	7 155	
	N'DIOUM N'GAINTH	Rural	Masculin	4 312	8 386
			Féminin	4 074	
	KHELCOM	Rural	Masculin	1 626	1 727
			Féminin	100	
	NDIOBENE SAMBA LAMO	Rural	Masculin	2 978	5 618
			Féminin	2 640	
	DIANKE SOUF	Rural	Masculin	9 914	19 740
			Féminin	9 825	
	SAGNA	Rural	Masculin	18 781	39 106
			Féminin	20 325	

Sourece : ANSD.Données de projection 2014

ANNEXE 2 : EDUCATION

Tableau : Fiche synthétique du chapitre éducation

EDUCATION						
ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Effectifs	**Niveau**					
	Préscolaire	1868	2282	2700	3160	3083
	Elémentaire	44168	47279	50341	49639	52503
	Moyen	7620	10315	12043	13104	13967
	Secondaire	1794	2550	2864	3398	4616
Structures	**Niveau**					
	Préscolaire		35	46	50	49
	Elémentaire	397	430	426	429	463
	Moyen Secondaire		31	37	39	43
Indicateurs	**Niveau**					
	Préscolaire					
	TBPS	2,2%	2,8%	3,3%	3,8%	4,0%
	Elémentaire					
	Taux d'accès	89,0%	89,0%	95,3%	81,1%	64,2%
	Taux Brut de Scolarisation	48,6%	50,8%	54,8%	53,0%	47,5%
	CFEE	44,6%	46,4%	44,9%	30,2%	22,3%
	Moyen					
	Taux de transition	51,2%	83,8%	99,10%	77,3%	73,3%
	Taux Brut de Scolarisation	13,0%	18,3%	20,6%	22,0%	23,3%
	BFEM	49,3%	46,9%	59,5%	51,9%	59,9%
	Secondaire					
	Taux de transition	40,6%	64,5%	56,9%	67,9%	62,1%
	Taux Brut de Scolarisation	5,0%	6,0%	7,2%	8,4%	12,5%
	BAC	46,3%	33,9%	39,6%	33,5%	22,3%

Source : IA Kaffrine et RNSE (2010, 2011, 2012, 2013 et 2014)

ANNEXE 3 : SANTE

Tableau : Fiche synthétique du chapitre santé

SANTE						
ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Structures sanitaires	**Nombre**					
	Centres de santé		4	3	3	3
	Postes de santé	43	58	59	68	41
	Cases de santé	132	113	113	116	116
	Hôpital	1	1	1	1	1
Couverture en structures de santé	**Nombre d'habitants par structure de santé**					
	Poste de santé	12978	9875	9 990	8338	8775
	Centre de santé	279021	143184	147 354	188997	195982
	Hôpital	558 041	572736	589 417	566992	587946
Personnel médicale	**Nombre**					
	Médecins	6	10	9	8	11
	Sages-femmes	17	25	27	32	55
	Infirmiers	65	90	90	83	122
	Techniciens Supérieurs de la Santé	6	9	14	3	55
	Assistants et aides sociaux	3		57		
	Chirurgiens-dentistes			3	2	2
	Gynécologues			1	1	1
	Agents d'hygiène		11	14	12	14
	Matrone			107	107	590
	Assistants sociaux communautaires			122	122	
Couverture en personnel médicale	**Ratio régional**					
	Nombre d'habitants par médecin		57273	45 340	70874	45227
	Nombre d'habitants par infirmier		14686	16 373	13186	4819
	Nombre de sages-femmes par FAR (femme en âge de reproduction)		5164	4 918	4140	4140

Source : Région Médicale de Kaffrine

ANNEXE 4: JUSTICE

Tableau : Fiche synthétique du chapitre justice

JUSTICE ET POPULATION CARCERALE						
ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Population carcérale	**Effectif**					
	Totale	67	136	171	191	157
	Masculin	57	132	161	184	151
	Féminin	0	4	10	5	6
Structures	**Nombre**					
	Centre de détention	1	1	1	1	1
	Centres d'internement des enfants	1	1	1	1	1

Source : MAC et AEMO de Kaffrine

ANNEXE 4 : AGRICULTURE

Tableau : Fiche synthétique du chapitre agriculture

AGRICULTURE							
ANNEE		**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
SURFACES EMBLAVEES							
	Région	436606	517108	327634	323814	334572	330045
	Mil	152900	187165	119452	124477	107547	89157
	Maïs	37497	21143	19410	23732	27345	26156
	Sorgho	43636	39148	28174	34853	25431	29046
	Riz	953	179	571	174	276	260
	Arachide	194359	265446	156793	126597	165347	171963
	sésame	-	-	-	7572	4165	9944
	coton	-	-	-	1920	1174	
	Niébé	4776	896	1256	1343	765	1216
	Pastèque	2485	3131	1978	2856	2324	1923
	Manioc	-	-	-	122	92	283
	Bissap	-	-	-	141	53	43
	aubergines	-	-	-	27	54	54
RENDEMENTS							
	Région	1089	1266	880	984	1006	1039
	Mil	839	910	730	878	849	771
	Maïs	1229	1380	840	1443	1260	1076
	Sorgho	1009	1090	600	1061	974	880

	Riz	-	2020	1080	1925	994	542
	Arachide	1044	1310	810	1022	862	1057
	Sésame	-	-	-	437	376	382
	coton	-	-	-	855	607	
	Niébé	464	440	370	474	497	404
	Pastèque	-	20000	20000	19191	17089	17285
	Manioc	-	-	-	6978	5185	3064
	Bissap	-	-	-	500	500	628
	aubergine	-	-	-	8000	8000	481
PRODUCTIONS							
	Région	475373	654732	288476	318517	336587	342822
	Mil	128326	170853	87096	124477	91305	68768
	Maïs	46078	29267	16360	23732	34467	28133
	Sorgho	44020	42561	16791	34853	24776	25554
	Riz	2051	361	618	174	274	141
	Arachide	202982	348673	127580	126597	142458	181777
	sésame	-	-	-	3310	1566	3799
	coton	-	-	-	1641	712	
	Niébé	2214	397	462	1343	380	491
	Pastèque	49702	62620	39569	1978	39714	33239
	Manioc	-	-	-	122	477	867
	Bissap	-	-	-	70	27	27
	aubergines	-	-	-	220	432	26

Source : DRDR de Kaffrine

ANNEXE 5: SAISIES DOUANIERES

Tableau : Fiche synthétique du chapitre Saisies douanières

SAISIES DOUANIERES				
Année	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Huile	1 750 000	1 410 000	2 352 000	1 372 000
Sucre	6 850 000	5 080 000	7 332 000	9 000 000
Médicaments	2 760 000	4 990 000	11 687 000	5 720 000
Chanvre Indien	42 290 000	19 200 000	49 380 000	12 840 000
Tomate	310 000	180 000	140 000	250 000
Moto jakarta	1 830 000	4 530 000	5 250 000	7 655 000
Véhicule	44 900 000	27 900 000	35 500 000	16 200 000
Textile	2 940 000	8 490 000	7 620 000	12 312 000
Divers	1 250 000	0	5 249 000	171 984 000
Total	104 880 000	71 780 000	124 510 000	237 333 000

Source : Subdivision des douanes de Kaffrine

ANNEXE 6: TRANSPORT

Tableau : Fiche synthétique du chapitre Transport

TRANSPORT						
Types des véhicules immatriculés	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**Total**
Voitures particulières	**9**	51	59	112	88	319
Taxis interurbains		46	79	98	56	279
Autocars (+ de 8 places)	**7**	82	112	104	65	370
Camionnettes	**1**	30	35	55	55	176
Camions	**2**	22	11	15	34	84
Tracteurs routiers	**7**	17	8	21	37	90
Semi-remorques	**7**	11	11	17	37	83
Deux roues (motos)		7	1	16	1	25
Autres		3	10	4		17
Total	**33**	**269**	**326**	**442**	**373**	**1443**

Source : Division Régionale des Transports de Kaffrine

ANNEXE 7 : COMMERE ET ARTISANAT

Tableau : Fiche synthétique du chapitre Commerce et artisanat

COMMERCE						
ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Marchés	**Nombre**					
	Nombre total de marchés	27	28	30	36	39
	Nombre de marchés permanents	5	5	5	13	16
	Nombre de marché hebdomadaires	22	23	25	23	23
Acteurs	**Nombre**					
	Grossistes			2	1	1
	demi-grossistes	21	22	22	22	22
	Détaillants	495	430	427	457	459
	Quincailleries		26	23	26	26
	Boulangeries		8	8	9	10
	Pharmacies		5	5	7	7
	Hotel/campements		4	4	5	5
	Stations-services		9	10	9	13
ARTISANAT						
	Production		23	16	102	479
	Service		3	1	0	143
	Art		12	4	3	108
	Total		38	21	105	730

Source : Service Régional du Commerce et Chambre des Métiers de Kaffrine

Tableau : Répartition des marchés selon distance par rapport aux communes de Kaffrine et Koungheul

Département de Kaffrine, Birkelane, Malem Hoddar							
Localités	**Distance entre la commune de Kaffrine**						
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche**
Dioly Mandakh		37 km					
Darou Nandjigui	09 km						
Mboss						53 km	
Mabo			25 km				
Maléme Hoddar							32 km
Paffa			50 km				
Boulèle							22 km
Diama Gadio						42 km	
Birkélane							25 km
Ndiaw Bambaly	50 km						
Ndioum Guenthe	60 km						
Ndioté					45 km		
Mbégué			45 km				
Khaira Diaga						90 km	
Darou Miname Saloum				70 km			
Gniby				44 km			
Département de Koungheul							
Localities	**Distance entre la commune de Koungheul**						
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche**
Guenthe Pathé	45 km						
Bélel Babou		20 km					
Maka Yopp		20 km					
Keur Mandoumbé			25 km				
Missira				50 km			
Ndiapto						20 km	
Koung – Koung							40 km

Source : Service Régional du Commerce de Karine

ANNEXE 8: JEUNESSE ET SPORTS

Tableau : Fiche synthétique du chapitre jeunesse et sports

JEUNESSE ET SPORTS					
ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**
Infrastructures	**Nombre**				
	Stades et terrains clôturés		2	2	2
	Plateaux multifonctionnels		3	3	3
	Piscines Privés		2	2	2
Pratiquants	**Effectifs**				
	Licenciés Football		355	399	399
	licenciés Basket ball		58	60	60
	licenciés Hand Ball		50	49	49
	licenciés Karaté		36	36	36
	licenciés athlétisme		147	147	147

Source : Service Régional de la Jeunesse et Inspection Régionale des Sports de Kaffrine

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ANSD et ICF International. Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011

2. ANSD. Rapport définitif RGPHAE 2013

3. ANSD. Situation Economique et Sociale (SES) 2006, 2008 et 2011

4. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Diourbel 2010

5. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Kaffrine 2010, 2011 et 2012

6. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Kaolack 2005

7. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Saint-Louis 2008

8. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Ziguinchor 2010

9. ARD Kaffrine (2012). Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) 2013-2018

10. ARD Kaffrine. Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) 2013

11. Inspection Régional des eaux et forêts. Rapport annuel 2014

12. Inspection Régional des Services Vétérinaires. Rapport annuel d'activités 2014

13. LOI N° 88-05 du 20 Juin 1988 PORTANT DE L'URBANISME 1988

14. Sénégal. Ministère de l'Education. Annuaire Statistique National 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014

15. Service Régional de la Jeunesse. Rapport annuel d'activités 2014

16. Subdivision des Douanes de Kaffrine. Rapport d'activités année 2014

17. UNESCO. Indicateurs de l'éducation 2009